

pt 2 (vol 1)

~~2 Vol~~

MALADIES DES FEMMES.

TOME PREMIER.

\# 72. Vol. 4

42 gm

MALADIES DES FEMMES.

SECONDE PARTIE.

MALADIES DE LA GROSSESSE.

Par N. Chambon, autrefois Médecin de la Faculté, de la Société de Médecine, Médecin de la Salpétrière, de Paris, premier Médecin des Armées, etc.

SECONDE ÉDITION,

Avec corrections et addition d'articles qui n'ont pas paru dans la précédente.

Atque utinam quietis temporibus, atque aliquo, si non saltem bono, at certo statu civitatis, hæc inter nos studia exercere possemus, quanquam tum quidem vel aliæ quæpiam rationes, honestas nobis et curas et actiones darent. Cicero, Epist. ad Varron. Acad. Quest. Lib. I.

TOME PREMIER.

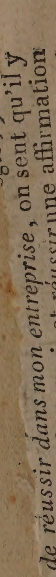
Di Giacomo Delfino

A PARIS,

Chez A. J. Dugour et Durand, Libraires, Rue et Hôtel Serpente.

An VII.

L'opera F4-24-
vol. 6-


flatte de réussir dans mon entreprise, on sent qu'il y
une affirmation

DES MALADIES DE LA GROSSESSE.

CHAPITRE PREMIER.

Observations générales sur les maladies des femmes enceintes.

QUAND j'ai traité de la constitution des femmes, j'ai donné une idée abrégée des affections morbifiques auxquelles elles étoient exposées ; mais dans cet examen, j'ai considéré tout-à-la-fois les accidens qu'elles éprouvoient comme célibataires et comme mariées. Dans cet article, je ne présenterai que le tableau des accidens qui attaquent les femmes qui vivent dans l'habitude du mariage.

Les premiers plaisirs des femmes sont accompagnés de douleurs assez vives pour dissiper tout l'attrait de la volupté qui réunit ordinairement les deux sexes. Il se fait ordinairement un déchirement de l'hymen (s'il subsiste), ou d'un cercle membraneux qui le remplace. Mais cette légère

plaie se guérit sans qu'il soit nécessaire d'y apporter de secours. Il est rare que les nymphes soient déchirées dans l'approche de l'homme; car il faudroit supposer une violence extrême dans les embrassemens, et une disproportion considérable entre la verge et l'ouverture du vagin. Comme il se rencontre, quoique très-rarement, des cas semblables, il est bon de prévenir que cette plaie simple se guérit assez promptement, pourvu qu'on observe quelques ménagemens dans les jouissances de l'amour.

C'est au défaut de circonspection dans les caresses, ou plutôt à un excès de jouissances très-rapprochées que sont dues les inflammations du vagin qu'on observe dans quelques sujets. Elles ont lieu particulièrement chez celles dont le vagin n'est pas assez humecté par le mucus que fournissent les lacunes de cet organe; par conséquent les femmes d'une constitution sèche y sont plus exposées que les autres. Ces accidens supposent encore que les hommes avec lesquels elles vivent, les fatiguent pendant un temps considérable, sans laisser échapper de semence, et que cette sorte de jouissance est très-réitérée.

L'inflammation ne se borne pas toujours

au vagin ; comme le canal de l'urèthre, par rapport à sa proximité, éprouve aussi une partie des frottemens réitérés qui ont eu lieu dans ces circonstances, il survient difficulté d'uriner, et le col de la vessie s'enflamme à son tour : d'où les accidens dépendant de la suspension de l'évacuation de l'urine, ou même de sa suppression.

L'excès du coït dans les circonstances que nous venons d'indiquer, donne encore naissance à une maladie plus grave ; je parle en ce moment du *racornissement* du vagin, ou d'une espèce de desséchement, qui est le produit des frottemens trop renouvelés auxquels il a été exposé. La sorte d'endurcissement que contracte cet organe, ne paroît pas d'abord offrir bien des inconvéniens ; mais, à la longue, l'habitude continuée des mêmes plaisirs y détermine des ulcères d'autant plus difficiles à guérir, que la partie malade a perdu, en quelque manière, son organisation. La plus grande portion des vaisseaux sanguins, limphatiques et séreux qui entroient dans sa composition, sont oblitérés. Il se forme une espèce de squirrosité dans les portions endurcies, et l'inflammation qui les attaque est toujours d'un mauvais caractère, ainsi que la suppuration qui en résulte.

Ces ulcères résistent long-temps à la curation, et quelque soin qu'on apporte à arrêter leurs progrès, ils s'étendent dans toute la substance endurcie, qu'ils fondent par la suppuration. La maladie devient plus rebelle chez les femmes dont l'endurcissement a été augmenté par des injections astringentes.

En supposant que le desséchement du vagin ne prenne pas une tournure aussi dangereuse que celle dont je parle, il est toujours un obstacle à la facilité de l'accouchement, parce qu'il n'est plus susceptible de la dilatation nécessaire pour livrer un passage suffisant au fœtus, au moment de sa naissance. On ne doit donc pas être surpris de la fréquence des déchiremens qui arrivent dans l'organe dont nous parlons lors de l'accouchement, des suites de ce déchirement, de la lenteur de sa suppuration, de la mauvaise qualité du pus qui en découle, et de la difficulté de le cicatriser dans certains sujets.

La fréquence des plaisirs vénériens, chez les femmes dont l'utérus est plus bas qu'il ne doit être, expose aussi à d'autres accidens. La matrice irritée par les impulsions qu'elle souffre de la part de la verge, éprouve d'abord des douleurs que le temps rend plus

insoutenables; en second lieu, l'irritation trop continuée détermine un engorgement de ce viscère : d'où les ulcères et les carcinomes, ou la simple inflammation qui peut reconnoître pour cause celle dont nous parlons.

L'abus des mêmes plaisirs énerve les facultés vitales, animales et naturelles. C'est par lui qu'un grand nombre de femmes tombent dans un état de marasme qui les fait périr après de longues souffrances; il est la cause fréquente de l'aliénation de l'esprit, de cette mélancolie sombre et farouche qui ne laisse plus de sensations que celles qu'on excite encore par l'habitude du plaisir. Comme cet abus dissipe les esprits animaux, il occasionne tous les désordres qui sont la suite de son défaut de réparation; d'où résulte la foiblesse des fonctions de toute espèce, le défaut de nutrition; d'où l'atrophie et les maladies d'épuisement qui se manifestent sous tant de formes différentes.

Le défaut ou la privation de ces jouissances, après les avoir éprouvées, est aussi une source de désordres; mais j'en ai parlé en exposant le tableau des accidens que la continence entraîne à sa suite.

Comme la procréation est le but du ma-

riage, elle en est la suite inévitable, toutes les fois qu'il n'y a point d'obstacles à la conception. Ce nouvel état a ses dangers. Il se déclare quelquefois, dès les premiers momens de l'imprégnation, par des symptômes, sinon fâcheux, au moins très-incommodes : les vomissemens, les nausées, la perte d'appétit, ou un appétit extrême, ou enfin un appétit dépravé.

La matrice, en acquérant un volume extraordinaire, comprime les viscères qui l'environnent. Cette seule action mécanique suffit souvent pour gêner et gêne fréquemment les fonctions des viscères du bas-ventre : ceux de la digestion en sont les premiers incommodés. Il y a deux causes de cette lésion, l'une est l'irritation qui se communique de l'utérus à eux, quand le sujet est très-facilement attaqué de spasme, et que le changement arrivé dans l'utérus le fatigue ou l'agace. Il ne faut pas, comme on l'a vu plus haut, qu'il ait acquis un volume remarquable pour être irrité, puisqu'on voit des femmes vomir dès le premier jour de la conception, et un grand nombre dans la première semaine.

Par quel mécanisme un si grand changement s'opère-t-il ? Il paroît certain qu'au

moment où une femme est fécondée, il y a une affluence de liquides porté précipitamment aux parties de la génération pour la nourriture de l'œuf qui doit contenir l'embrion. Les expériences qui constatent ce système paroissent sans réplique ; car on observe que, peu d'heures après le coït, les ovaires des femelles sacrifiées à ces recherches, étoient déjà gorgés de fluides, et que le sang qui s'y portoit paroissoit en quelque sorte les enflammer. Les embrions trouvés dans les trompes ont appelé également sur ces organes la congestion sanguine dont on parle : la même chose arrive dans l'utérus. C'est donc à cet afflux précipité du sang vers les parties de la génération, qu'est due l'irritation dont ils sont susceptibles, toutes les fois que ces organes, et particulièrement l'utérus, ne se prêtent pas avec facilité au développement nécessaire pour que les vaisseaux se remplissent sans résistance. C'est par ce mécanisme qu'on explique les dérangemens précoces qui se manifestent dans la grossesse. Nous verrons bientôt que les mêmes causes agissent de la même manière dans une grossesse avancée.

J'ai dit que la gestation étoit accompagnée d'incommodités qui tiroient leur source du

volume extrême de la matrice. Cette seconde cause n'a pas besoin d'une explication bien détaillée pour être conçue. En effet, qui peut ignorer que la compression exerce alors sur les intestins et l'estomac une action qui gêne leurs mouvemens, embarrasse la marche des fluides dans les vaisseaux dont ils sont formés, engorge ces mêmes vaisseaux, oblitère un grand nombre d'extrémités capillaires, ou rallentit le cours du sang dans leurs cylindres, en comprimant le diamètre des veines, en excitant par la congestion qui résulte de ces effets, un tiraillement continuel dans les nerfs principaux? Ces différens phénomènes sont si faciles à apercevoir qu'il seroit inutile d'entrer à cet égard dans un plus grand détail.

Ce qui est intéressant à distinguer, c'est que les effets de la compression donnent souvent naissance aux symptômes suivans: 1°. une digestion laborieuse ou nulle, d'où l'amaigrissement, la diarrhée; ou, dans les personnes robustes, le rallentissement de la marche des matières dans les intestins; d'où une constipation permanente; de celle-ci, des douleurs de reins, une chaleur constante dans le bas-ventre, le gonflement des vaisseaux hémorroïdaux, des varices, etc.

Du défaut de digestion, les aigreurs, les glaires, les vomissemens de pituite, la perte du goût pour les alimens, ou, comme je l'ai déjà dit, la dépravation du goût; d'où cette préférence pour des alimens mauvais en eux-mêmes, et ce desir inconcevable et par sa violence, et par sa durée, pour des substances qui répugnent en bonne santé.

Du défaut de digestion naissent aussi cette foiblesse extrême de quelques femmes que la grossesse exténue, le marasme qui se manifeste chez quelques autres, la fièvre lente qui s'allume chez celles-ci, les maladies putrides qui attaquent un grand nombre, et dont la cause se trouve dans l'amas de saburres des premières voies, etc.

Quand, au contraire, les digestions sont bonnes, la pléthore se montre avec ses signes et ses accidens. La compression exercée sur l'aorte fait staser une partie du sang dans les parties supérieures du corps; d'où les douleurs de tête, sa pesanteur, les vertiges, les éblouissemens, les chutes par défaut de diriger sûrement la marche; parce que l'origine des nerfs est embarrassée par la quantité excessive du sang. Par rapport aux poumons, la difficulté de respirer aussi librement qu'à l'ordinaire; les palpitations,

un sentiment de gêne et de suffocation, les étranglemens ou les spasmes de la trachée-artère, les crachemens de sang et les phthisies pulmonaires qui en dérivent. Dans ces circonstances (la pléthore), les bras sont lourds, engourdis, le pouls plein, l'artère se meut difficilement, les opérations de la main sont fatigantes, quand on s'efforce de les continuer quelque temps.

La même cause donne lieu à des phénomènes à-peu-près semblables dans les parties inférieures; mais c'est particulièrement par le sang veineux qu'on peut expliquer leur mécanisme. La compression de la veine-cave rallentit la marche des fluides qui tendent des extrémités au cœur: d'où l'engourdissement des jambes, leur gonflement, leurs varices, leur édématie, la difficulté de marcher comme d'habitude, la fatigue après un exercice modéré, les tiraillemens et les douleurs dans les cuisses, etc.

Si la grossesse étant déjà avancée, la matrice, comme dans les premiers temps de la gestation, ne se laisse pas pénétrer facilement par les fluides qui y abordent, l'irritation se continue ou commence à se manifester; d'où les symptômes dont j'ai fait l'énumération plus haut. On dissipe cet état par les bains

et les relâchans ; ce qui est la preuve qu'il existoit des engouemens partiels qui entretenoient l'agacement des nerfs ; agacement qui cesse aussi-tôt que la circulation se continue sans rencontrer les mêmes obstacles.

C'est dans cet état d'agacement que naissent les douleurs de reins, déterminées par l'engorgement sanguin des ligamens larges : si ces douleurs deviennent constantes, elles augmentent de véhémence, font une impression vive sur l'utérus, l'irritent, causent des contractions dans ce viscère, occasionnent le décollement partiel du placenta ; d'où les pertes, d'où l'avortement ou l'accouchement prématuré. La seule pléthore de l'utérus détermine les mêmes accidens.

La compression exercée sur l'origine du rectum, gêne la circulation dans ses vaisseaux ; d'où le gonflement des hémorroïdes, et les douleurs qui sont inséparables de cet état long-temps continué.

Le même effet de compression sur la vessie, empêche l'excrétion de l'urine ; d'où les douleurs en urinant, la difficulté de rendre les urines, l'impossibilité de s'en débarrasser sans repousser la matrice plus haut, ou sans prendre une attitude qui la fasse porter plus en haut : telle est celle que

prennent quelques femmes qui courbent le corps en avant et très-bas, en appuyant les bras sur leur lit ou sur une chaise, pour que la matrice s'élève dans l'abdomen et dégage la vessie.

Mais la compression trop long-temps continuée, amène avec elle l'atonie de la vessie; d'où son gonflement prodigieux qui augmente encore sa foiblesse; d'où son état d'inertie qui persiste après l'accouchement, et les accidens sans nombre qui dépendent de cette gêne portée à l'excès.

Si la grossesse n'a pas lieu dans le viscère qui est destiné à la gestation, les femmes sont menacées d'une prompte mort. C'est ainsi que la grossesse des ovaires ou des trompes se termine ordinairement du quatrième au septième mois, par une rupture des membranes du fœtus; d'où une hémorragie qui fait périr subitement celles qui éprouvent ces erreurs de la nature.

La claudication, qui est assez fréquente chez les femmes enceintes, reconnoît deux causes. Elle dépend quelquefois de la compression des nerfs sacrés, lorsque l'utérus se porte plus sur un des côtés que sur l'autre. Cet état résulte ou de l'attache du placenta sur l'un des côtés de l'utérus, ou de l'iné-

galité d'action des ligamens, dont les uns plus courts que les opposés maintiennent la matrice dans une situation vicieuse; ou bien encore, parce que quelques ligamens trop relâchés permettent cette inflexion de l'utérus, malgré qu'il n'affecte par lui-même aucune inclinaison particulière.

La seconde cause tire sa source d'un relâchement extrême des ligamens qui unissent les os du bassin : car il est un effet inévitable de la grossesse, qui consiste dans un amas prodigieux de fluides dans toutes les parties de l'abdomen et dans les extrémités inférieures. Ce phénomène, comme je l'ai déjà dit, dépend de la compression. Or, cette stase très-prolongée ramollit tous les ligamens ; d'où habituellement la désunion des symphyses du pubis, et quelquefois celle des os innominés d'avec le sacrum ; d'où il résulte que les femmes n'ont plus de soutien. J'en ai vu deux qui ont été obligées de rester dans leur lit pendant le dernier mois de la gestation, parce qu'il leur étoit impossible de se soutenir sur leurs jambes.

Cette disposition au relâchement extrême est rare, à la vérité ; mais quand elle est portée à ce point, elle exige des secours très-assidus pour faciliter le rapprochement et la

réunion des os séparés après l'accouchement; autrement la claudication persiste toujours. Ces idées générales sur ce qui se passe dans la gestation, donneront l'intelligence des phénomènes morbifiques qu'elle suscite, et des dangers dont cet état est accompagné.

CHAPITRE II.

Réflexions sur la génération.

La règle la plus constamment observée dans la nature, par rapport à l'union des mâles avec les femelles, est que le premier féconde plusieurs de ces dernières. Dans la plupart des espèces connues, il est ardent au plaisir et déterminé à satisfaire ses desirs, par une impulsion plus forte et plus durable que celle qui force les femelles à le rechercher. C'est sur-tout dans les familles d'animaux qui fournissent un plus grand nombre de femelles, que les mâles paroissent avoir plus de force en amour. L'homme, à quelques égards, se trouve placé dans cette classe générale : il a des desirs dans toutes les saisons; aucun temps ne le prive de la faculté de reproduire son semblable. Mais le

nombre des hommes est-il assez inférieur à celui des femmes, pour que la polygamie devienne nécessaire, en la considérant seulement dans l'ordre physique? Si on en juge par les tables de naissances, en réunissant celles qui sont faites dans une grande étendue de pays, pour avoir une somme d'observations plus complète, on s'aperçoit qu'il n'y a pas une grande différence, et qu'en général le nombre des individus d'un sexe ne surpasse pas beaucoup celui des personnes de l'autre. Comme pendant la grossesse, les femmes recherchent moins les plaisirs, et que l'homme ne perd jamais pour un temps si considérable la faculté d'engendrer (si on excepte les maladies qui le privent de cette possibilité), quelques législateurs ont pensé que la possession de plusieurs femmes lui étoit nécessaire. Il est résulté de ce faux principe, que pour remplir ce but, on a été forcé à rendre beaucoup d'hommes célibataires; que par conséquent la population a été moindre en adoptant cette opinion. D'ailleurs, cette possession exclusive a exigé des précautions, pour être conservée avec soin; d'où la méthode barbare de faire des eunuques: injure la plus outrageante à la nature et le crime le plus atroce que puisse com-

mettre l'homme envers son semblable ; parce que cet usage est une suite de la tyrannie exercée par un seul sur un grand nombre.

Dans la plupart des nations, les considérations politiques et religieuses, ainsi que les intérêts particuliers, fixent nécessairement un homme à une seule femme. Il seroit injuste que celle qui partage ses peines, ses travaux et ses chagrins, ne partageât pas aussi tous ses plaisirs. D'ailleurs, l'homme destiné à éprouver toute sa vie un sentiment plus délicieux que les autres animaux, un lien plus séduisant (je parle de l'amitié) porte constamment dans son cœur un motif très-puissant qui le ramène à son épouse. Si comme dans les autres espèces qui vivent errantes, il n'y avoit pour lui qu'un temps destiné aux amours, le mariage deviendroit une chaîne insupportable : mais un attachement réciproque entre deux personnes d'un sexe différent, a toujours un caractère de tendresse, qui fait goûter de véritables jouissances dans tous les temps de la vie.

Quoi qu'il en soit, les femmes qui sont réglées, ou qui sont au moment de le devenir, ressentent une inquiétude et des desirs indéterminés, qui dans les premiers momens ne s'expliquent pas assez pour manifester

leur cause. Ils ne tardent pas à faire connoître à ce sexe la fin pour laquelle il a été formé. Les physiciens sont persuadés que cette espèce de gêne dépend de la tuméfaction des ovaires et de la quantité de liquide séminal dont ces organes sont remplis. J'ai parlé ailleurs du véritable siége de cette tuméfaction, et j'ai rapporté les faits qui la constatent. Au reste, elle ne peut pas subsister long-temps, sans donner lieu aux desirs les plus violens : on les calme par les jouissances de l'amour; tel est le premier mobile de la génération dans tous les êtres vivans.

Les naturalistes ont pensé que l'introduction de la liqueur séminale dans l'utérus, étoit nécessaire à la reproduction; ils ont appuyé cette assertion par des expériences qui sembloient ne laisser aucun doute à cet égard; mais des recherches plus exactes ont démontré que la conception pouvoir avoir lieu chez des femmes dont la matrice étoit fermée par une membrane qui embrassoit parfaitement l'étendue de son orifice. D'ailleurs la chute de la semence chez celles qui avoient conçu, et l'ouverture de la matrice qui restoit constamment dilatée chez quelques autres, a fait voir que le séjour de ce

liquide dans l'utérus étoit inutile à la génération. On ne peut cependant pas désavouer que l'opinion qu'on a de cette fonction dans les écoles, ne soit fondée sur les faits les plus constans, c'est-à-dire, que les femelles qui retiennent la semence conçoivent plus ordinairement, et lorsqu'elle est portée jusqu'à la matrice, la gestation est plus certaine : mais il résulte des observations précédentes, que ce n'est pas tant au liquide séminal qu'à une substance volatile mêlée avec lui, qu'on doit attribuer la cause de la conception.

Le temps le plus propre à cette opération de la nature, est chez les femmes celui qui suit immédiatement la cessation des règles. Il semble que l'utérus, plus vide à cette époque, absorbe plus aisément l'esprit séminal et s'en imprègne avec plus de facilité. Quand les menstrues coulent, elles emportent avec elles la liqueur que l'homme fournit, et s'opposent, par ce moyen, à la conception. C'est pourquoi le législateur des Juifs défendoit aux femmes qui avoient leurs règles, de recevoir leur époux. Cependant, elles conviennent assez communément qu'elles sont alors plus disposées aux plaisirs, parce que la tuméfaction du vagin rend cet organe

plus sensible, et quelquefois même le frottement lui fait éprouver de la douleur.

Il est une erreur qui a subsisté long-temps : on croyoit que les femmes qui n'éprouvoient pas une sensation agréable à l'approche de leurs maris, ne concevoient jamais. Trop d'exemples contraires, l'aveu d'un grand nombre et les circonstances de leur vie, le plus sûr garant de leur sincérité, a fait assez connoître que cette particularité étoit inutile à l'imprégnation. Au reste, le frottement des parties de la génération occasionne toujours un gonflement qui paroît nécessaire à la reproduction. Soit que l'ame se refuse ou non à l'impression de la volupté, le vagin et l'utérus ne sont pas insensibles au contact qu'ils éprouvent dans les caresses de l'homme. Chaque partie a son sentiment et son irritabilité indépendante de l'état actuel de l'ame. Ces facultés sont une suite de son organisation particulière ; en sorte que pour exercer leur action, elles n'ont souvent besoin d'aucune impulsion de l'esprit.

La plus grande partie des femmes qui ont conçu, éprouvent, dit Hyppocrate, un saisissement, un trouble particulier, une horripilation, et quelquefois de la douleur dans la région ombilicale. Chez quelques-unes,

on a observé un grincement de dents. Il y a des femmes qui ont parfaitement distingué le moment de la conception, quoiqu'elles se livrassent souvent au plaisir. Ce sont particulièrement celles qui éprouvent de la volupté dans l'acte vénérien, celles qui jouissent d'une santé soutenue, et chez lesquelles les fonctions s'exécutent avec régularité. Mais il faut avouer que toutes n'éprouvent pas des symptômes assez marqués, pour reconnoître l'instant où elles sont devenues grosses. Les plus voluptueuses distinguent mieux le moment de l'imprégnation, par un changement subit qu'elles éprouvent dans la sensation à laquelle elles s'abandonnoient. Les femmes froides et qui ont les organes de la génération gonflés par une pituite abondante, celles qui ont des fleurs blanches, enfin celles qui ont une indifférence marquée pour les jouissances du mariage, ignorent pour la plupart le changement qui s'opère dans leurs organes, parce qu'elles n'éprouvent aucune sensation qui le fasse reconnoître, ou la sensation est trop foible pour fixer leur attention. Les femmes publiques, dit Hyppocrate, distinguent parfaitement cet état, quand elles ont eu plusieurs enfans.

La conception s'annonce aussi quelquefois, dès les premiers jours, par des symptômes inquiétans ou extraordinaires. Je citerai l'exemple d'une personne chez laquelle la suppression d'une perte habituelle étoit le signe d'une nouvelle conception.

« Une dame âgée de trente ans, d'un » tempérament bilieux, est sujette depuis » plusieurs années à une hémorragie utérine » si abondante, qu'elle en est devenue fort » foible, et que sa pâleur en est extrême. » Jusqu'à présent, aucun remède ni interne » ni externe n'a pu modérer ce flux excessif; » il n'y a que la grossesse qui le fait cesser » entièrement : aussi la fécondité de cette » dame prouve qu'elle a recours, aussi-tôt » qu'il est possible, au seul remède qui » puisse la guérir. Elle est déjà mère de » treize enfans, dont la plupart sont encore » vivans et de la meilleure santé, parmi » lesquels il y a des jumeaux. Elle connoît » qu'elle est grosse dès le premier ou le » second jour qu'elle a conçu, par la suppression de son écoulement ordinaire. Dès» lors elle commence à reprendre insensi» blement son embonpoint et ses couleurs : » elle sent ses forces augmenter à mesure » que son enfant croît; et après avoir eu la

» plus heureuse grossesse, elle accouche à
» terme, sans avoir beaucoup de peine. Huit
» jours après l'écoulement des lochies, les
» règles commencent à paroître, et conti-
» nuent de couler jusqu'à ce qu'elle devienne
» grosse; on ne peut pas dire que c'est le
» fœtus qui absorbe les matières de cette
» évacuation, puisqu'elle s'arrête dès les
» premiers instans de la grossesse, et avant
» que l'embrion soit formé ». *Observ. par Valentin Willius.*

La dernière assertion de l'auteur sur l'impossibilité où se trouve le fœtus d'employer le sang qui s'écoule par l'hémorragie, pour sa nutrition, est vraie sous quelques rapports; mais il ne faut pas oublier qu'au moment de la conception, les fluides, comme l'avoit observé Hyppocrate, se portent abondamment à l'utérus. C'est donc véritablement à l'effet de la conception qu'est due la cessation de la perte et le nouvel emploi du sang qui la formoit.

On a vu des femmes qui ont éprouvé un vomissement violent, à l'heure où elles ont conçu. Ce grand trouble explique l'opinion de quelques physiciens, qui assurent qu'il existe un changement remarquable dans le diamètre du col après l'imprégnation. Ils

disent que les nerfs qui entrent dans la composition des parties de la génération, communiquent leur irritation au col par le moyen de l'intercostal. D'où il suit qu'on peut quelquefois savoir si une femme, dont on a mesuré cette partie avant d'être enceinte, l'est devenue après avoir reçu son mari; car la même mesure, appliquée au même point, n'embrasse plus aussi exactement le col qu'elle le faisoit auparavant. Cependant ce signe est très-incertain, puisqu'il n'a pour base que l'agitation du système nerveux : or, comme les causes qui la font naître et persister, sont très-multipliées, cette expérience n'est pas plus concluante en faveur de la conception, qu'elle ne donne idée d'un désordre étranger, quel qu'en puisse être l'agent.

On demande si les femmes répandent de la semence lorsqu'elles conçoivent? On ne peut pas douter que le plus grand nombre ne verse un liquide plus ou moins abondant pendant la jouissance. Le chatouillement des parties de la génération, suffit pour opérer ce phénomène. Les sources de ce fluide sont très-nombreuses, et se vident plus particulièrement par la contraction ou le resserrement des lacunes du vagin. Celles de l'utérus et du col de ce viscère en four-

nissent aussi une certaine quantité. Ce mucus n'est point une semence. S'il s'en trouve chez les femmes, c'est dans les ovaires qu'elle doit résider. Ces petits corps auxquels Graaf a donné le nom d'œufs, ne contiennent pas assez de liquide, pour mouiller le plus petit espace dans les environs ; or, comment, après avoir parcouru les trompes de Fallope et la cavité de la matrice, pourroit-il se rendre reconnoissable ? C'est donc une assertion démentie, également par les faits et par la raison. On peut juger, d'après ces réflexions, de la fausse doctrine de ceux qui ont prétendu qu'il n'y avoit de conception qu'au moment où la semence de l'un et l'autre sexe étoit mêlée ensemble par une éjaculation réciproque.

Dans les animaux qui ont conçu, l'utérus se gonfle ; il devient plus rouge ; ses vaisseaux se remplissent de sang, et il est plus spongieux. Les trompes éprouvent aussi un changement remarquable, elles se dilatent ; leurs vaisseaux sanguins sont plus pleins, et on trouve dans leur cavité un mucus plus abondant : le morceau frangé s'applique à l'ovaire et l'embrasse étroitement ; il s'en détache un œuf qui descend de la trompe dans l'utérus : phénomène qui paroît d'autant

plus constant, que le tourment des animaux qu'on a sacrifiés pour l'observer, n'a pas été capable de l'anéantir. Ce mécanisme paroît une suite de la structure du morceau frangé. En effet, quand on parvient à remplir ses vaisseaux par l'injection, ses extrémités se contournent en s'approchant de l'ovaire. Ce dernier organe se gonfle dans le coït, et peu de temps après, on aperçoit une de ses vésicules plus saillante que les autres. Sa membrane s'épaissit, et l'œuf se change entièrement en un corps jaunâtre; c'est le *corpus luteum* des physiologistes. Bientôt il paroît une ouverture dans ses parois : on remarque ensuite des filets qui partent de sa surface interne, pour se rendre au centre de sa cavité; alors on y trouve du sang et de la sérosité. Il a une consistance tendre, et ressemble beaucoup à une glande, ou mieux encore aux papilles des mammelles. Enfin, l'ouverture se ferme complètement.

On ne peut pas douter que ces mutations ne dépendent entièrement de la conception, puisqu'on ne voit rien de semblable, à l'ouverture des cadavres des filles, des femmes et des autres femelles qui n'ont pas conçu. Il paroît par tous ces faits, que les premiers rudimens de l'homme naissent dans l'ovaire,

ou plutôt dans les vésicules dont j'ai parlé ; mais que celles-ci en se détachant ensuite du lieu où elles étoient fixées, suivent le canal des trompes, pour arriver à l'utérus. La preuve en est qu'on a trouvé plusieurs fois ces œufs dans les trompes des femmes et des autres femelles. L'existence des fœtus hors de la matrice, qu'on a désignés sous le nom de *grossesse ventrale*, soit qu'ils fussent tombés dans le bas-ventre, soit qu'ils restassent attachés aux ovaires, soit qu'ils fussent descendus dans les trompes, confirme la théorie que je viens d'exposer.

L'œuf qui est descendu par la trompe s'attache à la matrice pour y prendre l'accroissement nécessaire. On n'y voit encore qu'un liquide mucilagineux dans lequel se forment bientôt des parties organiques, que le temps rend visibles. Les observateurs ne sont pas d'accord sur le temps où le fœtus est reconnoissable. Je n'entrerai pas dans le détail de ces questions physiques, qui ne sont pas liées entièrement à mon objet.

Il résulte des réflexions que j'ai réunies dans ce chapitre, que le système des physiciens qui admettent dans la formation du fœtus des molécules organiques, est le moins conforme aux circonstances que j'ai

rapportées, et que les auteurs ne contestent point. Le mécanisme de la conception nous est parfaitement inconnu ; c'est un point de physique sur lequel nous n'avons aucune conjecture qui soit appuyée par la raison, ou même par la vraisemblance. Les discussions qu'on a écrites sur cet objet, sont toutes éloignées de la vérité, et la science n'a pas fait un pas réel pour arriver à la connoissance de la formation première du fœtus.

Quoiqu'on puisse quelquefois reprocher aux anciens d'avoir écrit la physique avec un peu d'obscurité, cependant il faut avouer que leur génie actif a mieux pressenti les grandes opérations de la nature, que celui des modernes. Malgré la multitude d'expériences qui auroient pu conduire ces derniers aux découvertes les plus intéressantes, ils ont vu des détails minutieux, sans s'être élevés à une notion positive sur le mécanisme des révolutions dont ils vouloient apercevoir les causes. Les anciens, en comparant ce qu'il y avoit de plus constant dans les opérations des êtres animés, ont jugé par analogie les faits qui avoient rapport avec ceux qu'ils observoient. C'est ainsi, qu'en considérant ce qui se passoit chez les ovipares, ils en ont conclu que tous les ani-

maux naissoient d'un œuf. Système bien plus vraisemblable et infiniment mieux raisonné que celui qu'on a présenté dans ces derniers temps, en supposant sans probabilité des *moules* dans lesquels se forment des *parties organiques*, dont l'existence est démentie chaque jour par les écarts de la nature ; moules qui ne sont pas admissibles, quand elle seroit uniforme dans ses productions ; système enfin, qui n'a pour appui que la séduction de son style et la crédulité de ceux qui n'ont pas de connoissances réelles en physique.

CHAPITRE III.

De la Grossesse.

Après la conception, la matrice prend un accroissement qui a un rapport constant avec celui de l'embrion et de ses enveloppes. Au moment où leur adhésion réciproque existe, le liquide contenu dans les vaisseaux de la matrice s'introduit dans les membranes, par des canaux de nouvelle formation. Dans la conception, le sang avoit éprouvé une sorte de dérivation, qui l'attiroit en plus grande quantité dans l'utérus : l'effet de cette dérivation est plus considérable à l'époque de

son union avec les membranes du fœtus. Quoi qu'il en soit, l'accroissement de ce viscère n'est pas facile à connoître jusqu'au temps où la révolution des règles auroit dû arriver. Alors une portion du sang passe dans les vaisseaux du placenta; une très-petite quantité est destinée à la nourriture du fœtus, et le reste séjourne dans la substance de l'utérus; il stase dans ses veines, dont la circulation devient très-languissante. Quoique ce fait soit constaté, il n'est pas facile de connoître pourquoi la présence du fœtus s'oppose à son retour dans les autres canaux veineux, qui ont des anastomoses avec ceux de la matrice. Cependant, les hémorragies considérables qui arrivent dans les avortemens, au second et troisième mois de la grossesse, ne laissent aucun doute sur cet objet. Ces vaisseaux acquièrent un volume considérable dans les derniers mois de la gestation, et forment des pléxus nombreux entre les couches musculaires et la membrane interne de l'utérus. Il n'est donc pas étonnant que le tissu cellulaire de ce viscère, qui a ordinairement une fermeté et une consistance remarquables, ne s'amollissse et ne s'étende incroyablement chez une femme grosse, parce qu'il est toujours abreuvé d'une grande

quantité de liquides; c'est par la même raison que l'utérus dans son extension acquiert une mollesse qu'il n'avoit pas auparavant.

Le diamètre des artères s'augmente par les progrès de la grossesse, ainsi que les veines qui se dilatent particulièrement dans le lieu d'adhésion du placenta à la matrice. C'est par-là qu'on peut expliquer l'hémorragie qui suit le décollement, ou la séparation réciproque de ces parties; car chaque espèce de vaisseaux part de l'utérus pour s'introduire dans les membranes du fœtus, mais simplement dans cette portion des membranes que Hunter a nommée *séparable*, CADUCA, et qu'il croyoit être l'épiderme interne (si l'on peut parler ainsi.) C'est une sorte d'efflorescence, une toile celluleuse qui se roule pour former des vaisseaux. Ce fait paroît prouvé par les injections qui, poussées par les grands vases de l'utérus, ne font arriver le liquide injecté que dans le tissu vasculaire de la membrane dont je parle. Dans les derniers temps de la grossesse, elle se colle immédiatement et par une plus grande surface aux enveloppes du fœtus, et forme la lame extérieure du chorion.

L'accroissement de la matrice est assez rapide, pour que Rœderer ait assuré que son

orifice étoit déja descendu vers la vulve, quinze jours après la conception. Cette assertion peut être vraie à quelques égards, mais le poids du viscère est-il déjà augmenté au point qu'on puisse s'assurer positivement de ce fait? Pour le constater d'une manière certaine, il faudroit avoir connu, par des expériences répétées, la distance qui existoit entre ces deux organes avant la grossesse, et qu'on ne s'en laissât pas ensuite imposer, par les circonstances qui peuvent influer sur la différente position de la matrice du même sujet. Cependant, on ne peut pas désavouer que l'orifice de la matrice ne soit plus bas à l'approche des règles; il suffit donc qu'une plus grande quantité de sang augmente sa pesanteur pour l'abaisser. Or, dans l'espace de quinze jours, à dater de l'instant de la conception, le sang s'amasse-t-il en assez grande quantité, pour opérer ce phénomène? Hyppocrate dit qu'au moment où une femme a conçu, le sang se porte de toutes les parties du corps à l'utérus; cette proposition paroîtroit prouvée. Quand on vient encore à considérer la perte qui suit un avortement, après un mois ou six semaines de grossesse, soit qu'il dépende d'une chute, d'un coup reçu au bas-

ventre, etc. on ne peut pas douter que la quantité de sang qui sort de la matrice, ne soit infiniment plus abondante que celle qui résulteroit de l'apparition des menstrues; mais ce fait ne prouveroit pas le systême de Rœderer d'une manière démonstrative, parce qu'il y a solution de continuité dans les vaisseaux qui aboutissent de l'utérus au chorion. On peut toutefois en conclure, que l'opinion du célèbre accoucheur que j'ai nommé paroît très-vraisemblable, quoiqu'elle soit contestée par Haller.

La plupart des auteurs ont pensé que la matrice étoit fermée, après la conception, comme on le remarquoit dans les femelles des animaux : mais l'expérience prouve que la chose n'est pas toujours comme on l'assure. J'ai vu quelques femmes (sur-tout celles qui avoient déjà fait des enfans) chez lesquelles l'orifice de l'utérus étoit assez dilaté pour recevoir l'extrémité de l'index, après l'imprégnation. Je suis persuadé que l'opinion générale, qui a été adoptée à cet égard, ne subsisteroit plus si on avoit examiné cet état avec plus d'attention.

Le ramollissement de l'orifice est sensible quelques jours après la conception : il paroît que c'est au liquide abondant, dont sa cavité

et

et ses vaisseaux sont remplis, qu'est dû ce changement. Quand on le touche, le doigt se trouve couvert à son extrémité d'un mucus très-épais, d'une couleur d'un blanc mat, quelquefois ayant une légère teinte bleue et d'une consistance plus ou moins grande dans les différens sujets. Il remplit parfaitement la cavité du col de la matrice. Sa quantité n'augmente pas sensiblement avec les progrès de la grossesse; car quand l'orifice est très-dilaté, comme cela arrive dans les derniers mois, le doigt qu'on introduit dans cette ouverture ne paroît pas plus mouillé de ce mucus que dans les premiers temps. On a remarqué seulement, qu'alors il a changé de couleur sans perdre tout-à-fait sa consistance : il est encore visqueux, mais il a une teinte rougeâtre.

Quoi qu'il en soit, l'utérus s'élève dans la région hypogastrique, et entraîne son col avec lui. L'élévation de l'orifice s'augmente pendant que sa longueur décroît, pour se prêter à l'extension du viscère dont il fait partie. Le vagin s'allonge par ce mécanisme, et l'on ne parvient alors à toucher l'orifice de l'utérus, que de l'extrémité du doigt. Une circonstance rend encore cette opération difficile; c'est le renversement ou la décli-

naison qu'éprouve la matrice, à proportion qu'elle s'élève. Dans les femmes qui ont eu plusieurs enfans, elle se jette en avant, et son col se rapproche du sacrum ; en sorte qu'en introduisant le doigt dans le vagin, au cinquième mois, on touche une portion de sa parois antérieure qui se trouve alors inférieure, ou au moins sur un même plan avec l'orifice qui est entraîné vers le rectum. Cependant, la résistance que les tégumens du bas-ventre opposent à l'utérus, ne permet pas qu'il se porte ainsi en avant, quand son volume est très-augmenté : alors son orifice se retrouve en bas, suivant une ligne parallèle avec la longueur du corps. Le degré de ce renversement dépend, ainsi que je l'ai remarqué, de la plus ou moins grande fermeté des tégumens et des muscles du bas-ventre ; c'est pourquoi, dans les sujets qui portent le premier fœtus, l'orifice est moins dévié en arrière. Cette proposition, au reste, n'est vraie que par rapport aux femmes bien conformées ; car il y a des vices de structure qui permettent ce changement dans la première grossesse ; j'en ai parlé ailleurs.

L'élévation de la matrice est telle, qu'au quatrième et cinquième mois, elle surpasse le pubis de deux et trois pouces ; au septième,

elle arrive à la hauteur de l'ombilic ; dans le huitième, elle occupe, par son fond, le milieu entre l'ombilic et la cavité qui est sous le cartilage xyphoïde ; dans le neuvième, elle se porte jusqu'à cette cavité. Dans ce dernier temps, son fond est très-étendu ; la distance qui sépare les trompes est très-augmentée. Ce viscère remplit donc lui seul la plus grande partie de la capacité du bas-ventre. Il comprime les vaisseaux iliaques, et empêche le retour du sang au cœur par ces mêmes canaux : de là naît une tuméfaction ou une plénitude considérable, et une dilatation de ses sinus. Il acquiert une épaisseur qui dépend de la dilatation de ses vaisseaux. Leur diamètre est tellement augmenté, que ceux qui n'étoient pas visibles avant la grossesse ont ensuite, selon quelques anatomistes, le volume d'une plume à écrire, et selon d'autres, celui du doigt.

J'ai parlé plus haut de quelques changemens qui arrivoient au col de la matrice ; mais il en est encore de plus remarquables avec le temps. Il s'efface au point, qu'il paroît faire partie de l'utérus, et ne présente pas plus d'épaisseur que ses parois. Ce phénomène est dû à son développement, qui s'augmente à proportion que l'utérus prend

une nouvelle dimension. Il sert par conséquent à agrandir lui-même la cavité de la matrice. Ce mécanisme a lieu par l'alongement successif des vaisseaux, et des fibres musculaires de ce viscère et de son col.

Après avoir décrit l'accroissement de l'utérus et l'espace qu'il occupoit dans les différens temps de la grossesse, il est essentiel de considérer maintenant, quel doit être l'effet de ces variations, l'influence qu'il a sur les viscères du bas-ventre, et sur toute la circulation en général; cependant, avant de m'occuper de cet objet, je parlerai des signes de la grossesse.

CHAPITRE IV.

Des signes de la grossesse considérée dans ses divers temps.

Si les femmes, comme la plupart des femelles des autres animaux, renonçoient aux plaisirs de l'amour, ou éprouvoient, comme elles, une sorte d'aversion pour ses jouissances après l'emprégnation, nous aurions des caractères plus exacts pour nous assurer de la conception; au défaut de ce moyen, considérons sommairement ceux qu'on a

proposés, pour savoir quel degré de confiance ils méritent.

— « Une femme qui a conçu, dit Hyppocrate, a les yeux moins ouverts, ils sont » plus caves, la cornée opaque ne conserve » pas la même blancheur ; elle devient pâle » et livide. » — Toute espèce de confusion ou d'ébranlement dans la machine, la perte du sommeil, le chagrin, le défaut de digestion, l'altération d'une ou de plusieurs fonctions ensemble, la fatigue, etc, donnent les mêmes résultats : or, dans l'ordre de la vie, les symptômes que le médecin Grec donne pour une marque de conception, s'observent chez des femmes qui n'ont point habité avec des hommes. Il s'ensuit qu'ils sont insuffisans pour porter un diagnostic assuré. — « On remarque sur le visage des » femmes, après la conception, des taches » étendues ; elles n'aiment plus le vin, elles » sont dégoûtées des alimens, elles sont » tourmentées d'envies de vomir, quelque» fois de vomissemens, et salivent plus » que d'habitude. » — La grossesse, au contraire, rend la peau de quelques femmes plus nette : quelques-unes perdent les taches qu'elles portoient avant la conception ; l'aversion des autres pour le vin et les alimens,

est si commune dans les dérangemens de la digestion, et sur-tout parmi les bilieuses, qu'on ne peut point regarder ces symptômes comme un effet de la conception. On en doit dire autant des envies de vomir, ou des vomissemens spontanés qui peuvent dépendre de la cause que j'ai indiquée, ainsi que d'une infinité d'autres; il en est de même de la salivation, qui d'ailleurs est rare. — « Si » les menstrues se suppriment, sans qu'une » femme éprouve de frissons, de fièvre, de » dégoût ou de nausées, croyez qu'elle aura » conçu. » — Des femmes sanguines éprouvent souvent des suppressions accompagnées de ces signes, sans être grosses.

Quand j'ai parlé des symptômes qui se manifestoient après la suppression des règles, j'ai fait l'énumération des accidens qui étoient la suite de cet état; ces accidens sont communs à la grossesse et à la suppression. On ne peut donc pas assurer qu'on distingue la première de la seconde, d'après leur existence. Outre les doutes qui résulteroient de cette réflexion, il est d'observation que des femmes ont joui pendant long-temps d'une bonne santé, après la suppression des menstrues. Ces événemens sont rares sans doute, mais ils ne méritent pas moins d'être

notés avec grand soin par les physiciens. Ils ont lieu plus particulièrement, parmi celles de la campagne, exercées par des travaux fatigans. Il est à présumer qu'une évacuation augmentée, comme celle des fleurs blanches, des urines, etc. entraîne la surabondance du sang menstruel, ou tient lieu quelque temps de cette évacuation. Or, comme parmi les mêmes sujets, on remarque qu'une grande partie n'éprouve aucune incommodité après la fécondation, les mêmes doutes subsistent donc toujours sur l'existence de la conception.

Dans le plus grand nombre des femmes, les choses se passent comme Hyppocrate l'avoit observé; mais les exceptions que je viens de rapporter nous font connoître qu'on ne doit point s'en rapporter à des marques équivoques, sur-tout lorsqu'il s'agit de déterminer l'existence d'une première grossesse. Une femme qui a eu plusieurs enfans et qui éprouve des accidens semblables à ceux qu'elle a eus après chaque conception, a raison de se persuader qu'elle est enceinte; ce n'est encore qu'une grande probabilité, puisqu'elle n'est pas soustraite à l'influence des causes qui peuvent produire sur elle les mêmes effets, indépendamment

de la grossesse. Il arrivera rarement qu'elle soit trompée sur son pronostic; mais puisqu'elle peut l'être, les signes sur lesquels elle fonde son jugement, ne suffisent pas pour établir une certitude physique.

Le ramollissement de l'orifice de l'utérus, après la conception, a un caractère particulier qu'on ne trouve point dans la simple suppression : dans le premier cas, la stase des liquides, et sur-tout de la lymphe, offre au toucher du col de la matrice, une sensation d'onctuosité et de souplesse particulière à cet état, pourvu qu'il soit sain; car quand il a été engorgé par une matière laiteuse ou autrement, on ne rencontre plus aussi aisément le même caractère; cet organe est plus difficilement pénétré par les liquides qui s'y rendent. Dans la suppression simple, au contraire, (en supposant toujours cette partie saine) elle conserve une force, une rigidité, un état de spasme accompagné d'une chaleur semblable à celle des parties qui ont été fatiguées, ou qui ont de la disposition à l'inflammation. Dans les femmes dont la matrice est abreuvée de fleurs blanches, ou le vagin d'une humeur de gonorrhée, on reconnoît une souplesse et un ramollissement assez semblable à celui que j'ai annoncé plus

haut, exister dans le col de l'utérus ; cet état n'est donc encore qu'une marque équivoque de la grossesse.

Quand l'utérus, après la conception, a reçu dans ses vaisseaux une quantité de liquides plus considérable, la couronne qui termine son orifice est un peu plus volumineuse ; ses bords paroissent plus rapprochés, mais ils sont aussi plus évasés ; au reste, comme l'observe judicieusement Morgagni, il est nécessaire d'avoir été bien exercé au toucher, pour reconnoître cette différence ; autrement on confondroit cet état avec un engorgement morbifique. Il en est de même de la méthode de soulever le corps de l'utérus, en portant du doigt l'orifice un peu plus haut, et laissant retomber le viscère, pour juger par son poids s'il y a grossesse. De toutes les expériences par lesquelles on cherche à s'assurer de la conception, cette dernière est la plus fautive. Il y a tant de causes pathologiques capables d'augmenter le poids de la matrice, en forçant les fluides à staser dans sa substance, qu'il est impossible de rien statuer d'après cette épreuve, dans les premiers mois.

Quelle que soit la disposition d'une femme qui a conçu, soit qu'elle ait éprouvé un

sentiment de plaisir dans les embrassemens de son époux, soit qu'elle ait été insensible à ses caresses, il se fait dans la matrice un changement subit, une sécrétion d'une humeur particulière, d'un mucus épais qui remplit la cavité du col de ce viscère. Je me suis assuré, par un examen attentif, qu'il existe, peu de jours après la conception. Je n'ai point de remarques assez précises, pour déterminer le temps où il est reconnoissable: mais on le trouve constamment après douze à quinze jours; j'en ai dit quelque chose dans le chapitre précédent. Cette substance ne ressemble point aux autres humeurs; elle est plus blanche que le mucus ordinaire de la matrice et du vagin, et que celui des fleurs blanches. Elle a un épaississement plus considérable; son odeur diffère aussi de celle des autres liquides. Sa blancheur est mêlée de couleur bleue; elle ne file point comme les autres mucus, elle a une consistance plus *pâteuse*, si on peut parler ainsi. J'ai fait faire un instrument en forme de cure-oreille, dont la tige a huit pouces de longueur, pour m'assurer de l'existence de cette matière, chez les femmes qui croient être enceintes: toutes les fois que je l'ai trouvée, la grossesse avoit lieu. Ce signe

est de tous ceux dont j'ai parlé, le plus certain : il ne m'a pas encore trompé dans mon diagnostic.

J'ai dit plus haut, que l'utérus s'élevoit dans la capacité de l'abdomen, au second et au troisième mois, et qu'à cette époque son orifice se portoit vers le sacrum, parce que sa capacité augmentée l'entraîne en avant. Le poids qu'il acquiert par les progrès d'une congestion sanguine, détermine aussi cet effet. C'est donc ce qui doit s'en suivre de toutes les causes capables d'opérer le même résultat, indépendamment de la conception. Ainsi, soit que la stase du sang menstruel, ou qu'un amas d'eau, de lymphe, de matières purulentes, se forme dans sa cavité, l'effet sera uniforme : cet état ne porte donc pas avec lui un signe convaincant de la grossesse. Il en est de même de l'augmentation du volume dans les mois suivans.

Toutes les fois que les menstrues sont supprimées, soit par la grossesse, soit par un accident étranger, les mammelles se gonflent, si la femme qui ne *voit* plus, conserve encore une bonne constitution, et qu'elle soit d'un tempérament sanguin. Les seins de celles qui sont épuisées, restent long-temps

flasques et mous ; mais par le progrès de la grossesse, ils deviennent plus durs. Quelle induction tirer de ce changement? Chez une personne jeune et robuste, la suppression des règles occasionne, comme la grossesse, le gonflement des mammelles; mais si après le second et le troisième mois, l'accroissement de volume de ces organes persiste et s'augmente graduellement, et que la même chose se passe dans la matrice, la grossesse paroît certaine; autrement la suppression auroit donné lieu à des accidens graves. Chez les femmes d'une constitution foible ou affoiblie par maladies, les seins ne se gonflent pas aussi aisément, ils acquièrent cependant, comme dans la suppression, un peu plus de fermeté, ils deviennent douloureux.

Après quelques mois de grossesse, on remarque chez quelques femmes une détumescence des mammelles : ce phénomène a lieu lorsque l'organisation du fœtus a été dérangée, qu'il ne prend plus d'accroissement, ou après qu'il a perdu la vie. Chez les filles qui ont éprouvé une suppression, les seins qui avoient acquis un volume plus considérable, s'affaissent aussi, lorsque le dérangement qui dépend du défaut de menstruation, a rendu les fonctions languissantes, et

troublé la santé de quelque manière. Dans ce cas, la nutrition étant imparfaite, le sang et la lymphe, qui avoient séjourné dans les mammelles, repassent ensuite dans la circulation, pour réparer les pertes journalières que la maladie augmente ; par conséquent il ne se fait plus de sécrétion surabondante et les seins s'affaissent.

Une humeur laiteuse et lymphatique qui s'échappe du mammelon d'une femme, ne donne pas non plus, par elle-même, un signe assuré de la grossesse, puisqu'on a observé que des personnes qui n'avoient pas conçu, en rendoient une certaine quantité, sans que la filtration de ce liquide eût été sollicitée par la succion, mais par une disposition particulière du corps, comme on l'a remarqué chez des femmes replettes et d'une chair molle. La plupart des grossesses abdominales ne causent point de gonflement dans les seins, ni par conséquent de sécrétion de lait; d'où il suit que la présence ou l'absence de ces deux signes ne donne point un diagnostic infaillible de l'état qu'on veut connoître. Peut-être qu'un engorgement de l'utérus, qui gêneroit l'évacuation des menstrues, en diminuant la quantité du sang qui doit s'échapper au-

dehors, suffiroit pour opérer des phénomènes qui auroient de la ressemblance avec ceux de la grossesse, ainsi que d'autres causes que des observations plus exactes nous feront connoître par la suite.

Quoi qu'il en soit, j'ai vu une femme, qui depuis est morte d'une hydropisie du péritoine; elle avoit le ventre très-volumineux; elle crut être grosse. Après cinq à six mois, à dater du moment où elle avoit soupçonné sa grossesse, elle s'aperçut d'un écoulement de matière lymphatique par les seins. Cet écoulement dura à peu-près quatre à cinq jours; au lieu d'augmenter en quantité, il diminua sensiblement après ce court espace de temps, et se tarit enfin tout-à-fait. Cette humeur ne ressembloit point à une sérosité laiteuse, comme celle de la grossesse; elle étoit plus diaphane; elle avoit plus d'analogie avec la sérosité qui se sépare du sang. On n'y apercevoit pas, comme dans la première, le mélange commencé des parties caséeuses qui rendent sa couleur louche et blanchâtre.

Il ne me paroît pas hors de propos d'examiner dans ce moment quelles sont les causes internes qui peuvent concourir ensemble, ou séparément, à la formation du lait dans

les mammelles : cet examen nous fera connoître plus particulièrement, si la sécrétion de ce liquide est toujours un signe de grossesse. J'ai cité plus haut l'exemple d'une femme hydropique, dont les seins se remplirent d'une humeur qui avoit un caractère approchant de celui de la sérosité. S'il faut en croire des observateurs exacts, on a vu des filles avoir du lait, sans avoir éprouvé de succion au sein, et hors de l'état de grossesse : Sinibald, Alberti, Duvernoi et d'autres auteurs en donnent des exemples.

Une considération attentive de ce qui se passe tous les jours parmi les filles qui sont sur le point d'avoir leurs règles, nous apprend que les mammelles croissent en volume d'une manière très-rapide. Par quel mécanisme ce fait peut-il avoir lieu ? Voici, ce me semble, la manière de l'expliquer : J'ai prouvé ailleurs qu'il existoit une pléthore générale et locale, au moment de l'apparition des menstrues ; j'ai démontré aussi qu'à cette époque, et dans les temps qui précédoient cette révolution, la matrice acquéroit un volume plus considérable. De ce changement résulte une pression sur les artères hypogastriques ; de cette pression, un obstacle qui s'oppose à la liberté du passage des

liquides qui doivent se rendre par elles aux extrémités et aux parties contenues dans le bassin. De là, un *refoulement* du même liquide, qui détermine celui qui se porte dans les parties supérieures, à passer dans leur vaisseaux en plus grande quantité. Comme elles ont alors acquis, à peu de chose près, le degré d'accroissement auquel elles doivent parvenir, si on en excepte les mammelles, elles résistent davantage à l'impulsion du sang, que ces derniers organes qui en sont plus gonflés, plus distendus, et par conséquent acquièrent, avec un nouveau développement, un volume plus considérable.

Il suit de ces réflexions, appuyées de la vérité des faits, que la plénitude seule de la matrice suffit pour engorger les mammelles. Cette dernière proposition est encore démontrée par les circonstances suivantes. La plupart des femmes ont les seins plus durs et plus tendus, au moment de l'écoulement des règles; chez quelques-unes ils sont douloureux. Après que la matrice a été débarrassée de sa plénitude par l'évacuation menstruelle, les seins reviennent à leur premier état. Lorsqu'il y a suppression chez les femmes sanguines, les mammelles deviennent dures et excessivement sensibles : quand la suppres-

sion

sion est guérie, cet état cesse de lui-même. Or, si l'augmentation de poids et de volume de la matrice, occasionnés par le séjour du sang menstruel qui s'y est amassé, suffit pour déterminer dans les seins un changement aussi manifeste, j'en conclus que tous les obstacles qui gêneront la circulation dans le bassin, opéreront un effet semblable, et que cet effet sera d'autant plus marqué, que la gêne de la circulation aura été plus grande dans cette cavité; pourvu toutefois que la sanguification ne soit pas lésée à un certain point. Donc une cause capable de déterminer un gonflement dans les mammelles, deviendroit aussi celle de la sécrétion d'une matière laiteuse. D'après ces remarques, il n'est pas surprenant que les engorgemens situés dans le bassin, et qui causent quelque gêne à l'utérus, et à l'exécution des fonctions du système vasculaire de ce viscère, puissent déterminer la sécrétion du lait. Donc quelques moles, donc les congestions du péritoine qui feront compression sur les grands vaisseaux abdominaux, donc le volume de la matrice augmenté d'une manière quelconque (la santé à tous autres égards restant la même) donneront aussi le même résultat.

Pour prouver que l'imprégnation n'est pas par elle-même la cause immédiate de la sécrétion du lait dans les mammelles, j'ajouterai que dans la grossesse des ovaires ou des trompes, on a rarement remarqué que les mammelles donnassent du lait. Pourquoi cette différence ? C'est que le volume du fœtus et de ses enveloppes, étant supporté plus particulièrement par un des côtés du bas-ventre, la circulation en a été moins gênée, en ce que les artères hypogastriques restoient plus libres. Les circonstances qui sont relatées dans les observations suivantes, achèveront de démontrer la vérité de cette doctrine.

On lit, dans les Mémoires de l'académie des sciences, année 1702, l'histoire d'un fœtus humain, tiré du ventre de sa mère par M. Littre : cette femme avoit porté le fœtus dans la trompe ou dans la membrane de l'ovaire. L'auteur de cette observation, qui a guéri la malade, malgré les accidens effrayans qui s'étoient manifestés, ne put pas savoir au juste quel avoit été le véritable siége du placenta. Quoi qu'il en soit, « cette femme, pendant sa grossesse, n'avoit » point eu de lait aux mammelles, et elles » n'ont point sensiblement grossi comme

» dans les précédentes, et comme il arrive
» dans les grossesses ordinaires, où le fœtus
» est contenu dans la matrice. La tumeur
» que formoit le fœtus étoit située assez
» haut du côté droit; par conséquent elle
» ne pouvoit pas comprimer l'aorte descen-
» dante, qui est située au côté gauche, non
» plus que ses branches du même côté.
» Quant aux branches droites de cette ar-
» tère, qui sont l'iliaque et l'émulgente, le
» fœtus ne pouvoit pas comprimer la pre-
» mière, du moins pendant les deux der-
» niers mois de la grossesse, qui est le temps
» que le sein commence à grossir et à avoir
» du lait; » (sans doute que M. Littre ne
parle ici que des femmes foibles de la grande
cité qu'il habitoit) « parce qu'il étoit alors
» situé à la partie supérieure de la région
» lombaire droite, par conséquent trop
» éloigné de cette branche pour la pouvoir
» comprimer. Le fœtus ne pouvoit non plus
» que comprimer légèrement la seconde
» branche, parce qu'il étoit petit par rap-
» port à son âge, et les parois de sa poche,
» beaucoup plus minces que celles de la ma-
» trice d'une femme grosse de six mois, et
» que cette branche est naturellement cou-
» verte de beaucoup de graisse et de l'in-

» testin colon, qui devoient la garantir
» d'une partie de la compression du fœtus
» et de sa poche.... Cela supposé, il est aisé
» de comprendre que, dans cette gros-
» sesse, le sein ne devoit ni grossir, ni
» avoir du lait. »

D'autres observations, que je citerai dans le chapitre où je traiterai de la grossesse ventrale, viennent à l'appui de celle de Littre : les circonstances sont les mêmes, par rapport au défaut de sécrétion du lait. L'existence de ce fluide, ou son défaut de sécrétion, sont donc des signes très-incertains, si on les considère séparément par rapport à la gestation.

Les mouvemens du fœtus ont toujours passé, parmi les accoucheurs, pour les signes les plus assurés de la grossesse. Il est nécessaire, pour dissiper tous les doutes, que ces mouvemens soient très-sensibles et très-réitérés ; autrement les femmes prennent pour l'agitation du fœtus, le déplacement de l'air contenu dans les intestins ; air qui passe d'une partie du canal dans une autre. Ces observations, dont la vérité peut paroître douteuse aux physiciens, sont rares parmi des sujets d'une forte constitution ; mais elles sont fréquentes parmi les

femmes des grandes villes. On en voit tous les jours qui sentent à peine le plus léger mouvement de la part de leur enfant. Quelques unes n'en ont distingué aucun ; elles ne vouloient pas croire qu'elles eussent conçu : elles attribuoient le volume de leur ventre à une maladie, comme l'hydropisie de l'abdomen, ou à celle de la matrice : conjecture d'ailleurs qui n'est pas toujours sans fondement, puisque quand il y a un amas d'eau dans l'utérus, réuni avec un fœtus, les mouvemens de celui-ci sont à peine reconnoissables.

Chez les femmes bien constituées qui portent des fœtus sains, les mouvemens sont distingués ; ce sont autant d'impulsions vives et fermes qui n'ont pas la lenteur de ces *roulemens* d'air dégagé des alimens, qui parcourt les intestins. Le lieu où les mouvemens se font sentir, sert encore à faire connoître leur cause. Quoique les intestins grêles qui s'appuient sur l'utérus contiennent souvent des vents, ceux-ci se rassemblent plus ordinairement dans le cœcum, et continuent leur marche dans le trajet du colon ; ce ne seroit donc qu'au cœcum et à l'origine ou la terminaison du colon et au commencement du rectum, qu'on pourroit rapporter la sensa-

tion qu'ils font éprouver. Un examen circonstancié feroit toujours reconnoître ce phénomène, d'avec les mouvemens du fœtus dans la matrice.

Parmi les sujets d'une constitution naturellement foible ou affoiblie par des maladies antérieures à la gestation, ou survenues pendant cette époque, les mouvemens de l'enfant sont assez souvent insensibles. Une fille, dit Manget, étoit devenue grosse. Assurée que ses parens ne permettroient jamais qu'elle se mariât au père de son enfant, elle employa toutes les ressources imaginables pour se faire avorter. La multiplicité des moyens qu'elle avoit mis en usage, parut enfin produire l'effet qu'elle en attendoit. Les seins s'affaissèrent; elle ne sentoit point les mouvemens du fœtus; un poids fatigant à la région du pubis, lui faisoit croire qu'elle avorteroit promptement. Elle consulta un médecin sur son embarras; celui-ci la nourrit d'alimens convenables à son état. Quelques temps après, les mouvemens de l'enfant devinrent remarquables. C'étoit donc à la foiblesse extrême, dans laquelle elle étoit tombée, qu'il falloit rapporter le défaut de mouvement du fœtus.

Morgagni fut consulté pour une fille qui

avoit été opérée d'une tumeur cancéreuse à la mammelle : elle étoit devenue grosse depuis la guérison de cette maladie. On craignoit que le volume de l'abdomen ne fût une suite des congestions nouvelles, occasionnées par l'humeur qui s'étoit d'abord portée au sein. Les consultans assurèrent à Morgagni que cette fille n'avoit senti aucun mouvement; que d'ailleurs ils avoient fait, pour se convaincre de l'existence d'un fœtus, les épreuves d'usage, qui sont d'appliquer la main sur le bas-ventre, après l'avoir tenue quelques temps dans l'eau froide; que parconséquent on ne pouvoit pas la soupçonner d'être enceinte. Morgagni leur représenta que la foiblesse de cette personne et celle du fœtus, qui ne recevoit pas une nourriture convenable, étoient sans doute la cause de ce défaut de mouvement, puisqu'il voyoit réunis les autres symptômes qui annonçoient une gestation avancée. On différa l'usage des remèdes proposés, à un temps ultérieur, et avant l'époque qu'on avoit fixée, la jeune personne accoucha.

Toutes les circonstances qui apportent un changement notable dans la nutrition, sont capables d'affoiblir le fœtus, au point de le priver de mouvemens, ou de les rendre mé-

connoissables. Ainsi, les grandes pertes, les hémorragies, les diarrhées continuées, les affections fébriles, les vices des digestions, etc, sont autant de causes qui privent la mère de la quantité de sang nécessaire à la nutrition du fœtus, et qui par conséquent le rendent languissant. Les vices des fluides en sont d'autres, qui mettant obstacle à la santé de l'enfant, le retiennent dans un état de langueur qui lui rend les grands mouvemens impossibles. Ces faits sont assez communs; ils sont connus de tous les accoucheurs.

Un état contraire, l'excès de pléthore, est aussi une cause de l'insensibilité des mouvemens du fœtus. Chez les femmes très-sanguines, la matrice est surchargée d'une si grande quantité de liquides, que les enfans reçoivent une partie de cette surabondance. La tête s'engorge et le fœtus reste dans un état constamment comateux. A la vérité, cette maladie n'a lieu ordinairement que dans les derniers mois de la gestation : a cette époque, les mouvemens sont insensibles, quoi qu'ils aient été très-remarquables précédemment. Mais il n'est pas moins certain que l'affection comateuse a paru exister chez quelques-uns dès les premiers mois de

la grossesse. J'aurai occasion de parler avec plus de détail de cet état morbifique.

Quand les règles continuent à couler après la conception, on soupçonne difficilement la grossesse, puisque le symptôme le plus ordinaire de cet état est la cessation de cette évacuation. Cependant on a vu beaucoup de femmes, chez lesquelles la menstruation avoit lieu pendant la gestation. J'ai connu deux personnes réglées jusqu'au neuvième mois. Mauriceau dit qu'une femme qui fut pendue à Paris, portoit un fœtus de cinq mois, qu'on trouva à l'ouverture du cadavre. Elle avoit déclaré sa grossesse; mais on ne la crut pas, parce qu'elle étoit réglée. Riolan cite une observation semblable. La connoissance de ces faits est très-importante dans la médecine et la chirurgie légale. Elle l'est aussi dans la pratique habituelle. Un fait bien plus étrange, est l'exemple d'une femme qui n'étoit réglée que pendant sa grossesse, et chez laquelle cette surprenante révolution se manifestoit après chaque conception.

Les envies de vomir, les vomissemens, les aigreurs, une salivation plus abondante, le dégoût pour les alimens, quelquefois un goût dépravé, ne sont pas non plus des

marques assurées de la conception ; car des causes multipliées, capables de déranger les digestions, produisent les mêmes symptômes. Il en est de même des constipations, des dévoiemens opiniâtres, et de beaucoup d'autres accidens, qui peuvent arriver dans tous les temps de la vie, sans qu'il y ait même soupçon de grossesse.

Cependant les progrès de la gestation amènent avec eux des changemens qui ne sont pas méconnoissables. L'aréole des mammelles s'agrandit, et prend une teinte plus foncée. La succion des mammelons, la suppression des menstrues qui produit un gonflement manifeste dans les glandes, ne paroissent pas donner lieu à ce phénomène, quand il n'a pas été précédé de la conception.

Les parties qui environnent la matrice, s'abreuvent aussi d'une humidité plus marquée ; elles se tuméfient considérablement dans les derniers mois de la grossesse. Il est vrai que dans l'hydropisie on retrouve à peu près le même signe ; mais alors le gonflement devient général dans les extrémités inférieures et dans les parties molles fixées au bassin ; au lieu que dans la gestation la tuméfaction est ordinairement bornée aux parties de la génération.

L'orifice de l'utérus s'efface pour faciliter le développement de ce viscère, et on reconnoit distinctement, à travers l'ouverture que forme ses bords circulaires, les membranes, qui, dans la vraie grossesse, contiennent le fœtus avec ses eaux. Cette circonstance s'observe aussi dans l'hydropisie enkistée de l'utérus, c'est-à-dire, dans les amas d'eau qui ont lieu dans un sac particulier renfermé dans la matrice. Quoique dans cette maladie, la compression fasse staser les liquides soumis à son action, et par ce mécanisme détermine une tuméfaction sensible, il y a cependant une différence dans la sensation que produit l'examen de ces parties. Elles sont humides dans l'un et l'autre état; mais dans la grossesse, elles présentent un toucher plus onctueux, comme si elles étoient enduites d'une matière plus collante et plus visqueuse. Dans l'hydropisie il y a plus de mollesse, moins de viscosité dans les chairs, le toucher en est froid, comme si elles étoient moins animées. Il faut toutefois convenir, que ces différences ne sont reconnues que par les personnes exercées dans la pratique de la médecine et des accouchemens. Il y a une sensation mixte, dans le cas où l'hydropisie est réunie

à la grossesse. Enfin, à travers les membranes on distingue un corps solide et mobile, qui présente différentes surfaces dans des temps variés : on ne peut douter alors de l'existence du fœtus. Cette marque certaine de sa présence dans l'utérus, n'existe que dans les derniers temps de la gestation.

Par ce qui vient d'être rapporté dans ce chapitre, on est convaincu que chacun des signes de la grossesse ne suffit pas pour porter un diagnostic certain sur cet état; mais la réunion de plusieurs ne laisse, le plus ordinairement, aucun doute sur la gestation chez les femmes bien constituées. Il n'en est pas de même chez celles qui sont d'une santé chancelante, et chez lesquelles les fonctions sont imparfaites : les symptômes de la grossesse n'ont point un caractère décidé. C'est par cette raison que Mauriceau assure, *que les plus fins peuvent quelquefois se tromper en cette matière.* L'observation suivante prouvera, d'une manière encore plus démonstrative que tout ce qui précède, la vérité de cette assertion.

Une femme de ving-quatre ans, d'une constitution foible, mais d'un tempérament sanguin, s'aperçut d'une diminution sensible dans l'écoulement de ses règles, avec

augmentation du volume de l'abdomen et de celui des mammelles. On conjectura qu'elle étoit enceinte. Vers le quatrième mois (à dater de celui où les menstrues avoient coulé en moindre quantité), elle sentit des mouvemens très-distincts dans le bas-ventre pendant les accès d'une fièvre catarrhale, qui dura dix à douze jours. Au cinquième mois, je touchai la matrice, que je trouvai plus basse et beaucoup plus volumineuse que dans l'état naturel. Le col de ce viscère avoit diminué de longueur; il étoit plus souple et plus humecté, comme cela arrive dans la grossesse.

Les mouvemens que la malade ressentoit dans l'abdomen acquéroient plus de force avec le temps. On pouvoit les distinguer en appliquant la main sur les tégumens: ils n'étoient point circonscrits à une région; ce qui faisoit croire que l'enfant changeoit d'attitude dans l'utérus. Quelques-uns de ces mouvemens étoient si violens, qu'il sembloit que l'enfant lançât *des coups de pieds à l'estomac* (ce sont les expressions de la malade); ce qui occasionnoit un sentiment de douleur à cette partie.

Le ventre grossissoit manifestement, mais d'une manière égale dans toute son étendue.

Cependant les seins restoient presqu'au même volume que celui qu'ils avoient acquis dans les premiers mois. Comme les règles revenoient toujours à chaque époque, en retardant seulement de quelques jours leur retour périodique, on étoit incertain sur le temps de la conception ; on ne pouvoit s'en assurer que par l'examen du col de l'utérus. Celui-ci diminuoit toujours de longueur, en acquérant plus de mollesse.

Cependant six mois s'étoient écoulés depuis que cette femme avoit senti les premiers mouvemens, et ils devenoient presqu'insensibles. Il étoit naturel d'attribuer ce changement à la lésion de la nutrition du fœtus, causée par différens accidens, pendant cette prétendue gestation. Le sang ne manquoit pas en quantité, puisqu'on avoit été obligé de pratiquer deux saignées pour dissiper des accidens résultant de la pléthore ; mais des affections morales occasionnées par la considération des malheurs publics, faisoient, sur une personne qui aime son pays, une impression assez vive pour déranger quelques-unes des fonctions, et pouvoient altérer la santé du fœtus.

Quoi qu'il en soit, sur la fin du mois qu'on croyoit le neuvième, je touchai de nouveau

le col de la matrice ; je reconnus qu'au lieu de s'effacer, il avoit repris son volume accoutumé. Cette découverte me rappelant dans ce moment l'incertitude de chacun des signes de la gestation, je m'adressai à M. Gauthier, que la persécution avoit chassé de Paris, et que le hasard faisoit trouver à Blois, où j'étois venu, comme lui, attendre la fin de mes jours. Nous nous convainquîmes qu'il n'existoit pas de grossesse. En examinant le bas-ventre, je découvris une ample obstruction au mésentère, fixée le long de la colonne vertébrale. Il ne fut plus douteux que les pulsations du tronc de l'artère céliaque, et les principales divisions des mésenteriques n'eussent, dans leurs contractions violentes, simulé les mouvemens du fœtus. Il étoit tout simple de rapporter ces mouvemens à la gêne de la circulation dans ces artères, dont les rameaux engagés dans la tumeur ne fournissoient plus un libre passage au sang, et déterminoient des contractions surnaturelles dans les troncs que j'ai nommés. La matrice étoit engorgée par l'effet de l'obstruction qui gênoit le retour des fluides au cœur.

CHAPITRE V.

Réflexions sur l'incertitude des signes de la grossesse, extraites de Morgagni.

J'AI lu (c'est Morgagni qui parle) dans les ouvrages de quelques hommes qui n'étoient pas sans connoissances, qu'un autre signe infaillible de la grossesse, et qui ne manquoit chez aucune femme, étoit la protubérance de l'ombilic; circonstance qui ne se rencontre point dans l'hydropisie et les autres tumeurs du bas-ventre. Mais il est quelquefois éminent dans l'ascite, puisque les chirurgiens font la ponction à cette partie d'après cette indication, pour faciliter l'écoulement des eaux amassées dans l'abdomen. On a des exemples de la protubérance de l'ombilic dans la grossesse, quand les intestins, poussés par la matrice, font effort pour s'échapper par cette partie. Ce phénomène est commun aux autres maladies des régions abdominales, qui en diminuent la capacité. D'ailleurs, de l'aveu même des auteurs que j'ai cités plus haut, ce signe n'existe qu'après le troisième mois, et la grossesse est quelquefois compliquée d'hydropisie.

d'hydropisie. Je ne m'arrêterai donc pas plus long-temps à examiner le fondement de cette assertion.

Sans rapporter ici l'observation de Plater, qui assure qu'une femme devenoit hydropique toutes les fois qu'elle étoit grosse, j'ajouterai qu'il n'est point de médecins qui n'aient vu la grossesse compliquée d'hydropisie ; ou qui, instruits par les fautes de leurs prédécesseurs et celles de leurs contemporains, n'aient quelquefois soupçonné la grossesse avec la maladie dont je parle. Il y a quelques années que je fus appelé avec un médecin instruit pour voir une femme attaquée d'ascite et d'anasarque. Il ne m'entretint que de la nécessité où étoit la malade de faire usage de remèdes propres à combattre l'une et l'autre hydropisie. Je m'aperçus que cette femme avoit des enfans en très-bas-âge, qu'elle étoit encore jeune : je l'interrogeai pour m'assurer si elle étoit grosse ou non ; ses réponses ne m'apprirent point son état. J'insistai sur ce qu'on ne fît pas prendre de remèdes, avant qu'on eût constaté la grossesse ou son défaut, et qu'en attendant on se contentât de médicamens qui convinssent à l'hydropisie, et ne fussent pas contraires à la grossesse ; mais qu'on s'attachât

sur-tout à faire observer un régime convenable à cette malade. Elle suivit mon avis: elle s'en retourna chez elle. On me fit savoir dans le temps, qu'elle étoit accouchée, et que les deux maladies pour lesquelles j'avois été consulté avoient disparu après l'accouchement; mais qu'il restoit encore un gonflement sensible dans les jambes.

L'exemple suivant prouvera qu'il est quelquefois bien difficile non-seulement de connoître, mais de soupçonner même l'existence de la grossesse, lorsqu'elle est accompagnée d'hydropisie.

« Une femme âgée de trente ans, mère
» de deux enfans, remarqua presque durant
» une année entière, que son ventre gros-
» sissoit insensiblement et à peu-près comme
» si elle eût été grosse. Mais elle n'avoit
» aucun soupçon qu'elle le fût en effet, vu
» que ses règles étoient supprimées depuis
» dix-huit mois; qu'elle n'avoit encore senti
» aucun mouvement intérieur; que ses mam-
» melles n'étoient point gonflées, et qu'elle
» n'avoit d'ailleurs aucun autre symptôme
» de grossesse. Se croyant donc malade
» d'hydropisie ascite ou tympanite, elle prit
» le conseil d'un médecin. Celui-ci regardant
» la tumeur du ventre comme une maladie

» réelle, prescrivit des remèdes apéritifs,
» purgatifs, et beaucoup d'autres analogues :
» ils ne procurèrent aucun soulagement.
» Au contraire, le dégoût, la soif, la lassi-
» tude et tous les autres symptômes aug-
» mentèrent de plus en plus, et la malade
» sentant tout-à coup une douleur dans l'ab-
» domen, s'imagina qu'elle alloit avoir une
» évacuation critique par les selles ou par
» la voie des urines. Mais ces douleurs
» étant devenues plus vives, elle accoucha
» fort heureusement, et sans sage-femme,
» d'un enfant vivant et bien conformé ;
» après quoi elle se rétablit assez prompte-
» ment ».

« J'ai connu une femme dont le ventre
» se tuméfia dans l'espace d'un an, au point
» qu'elle ne pouvoit l'embrasser avec ses
» deux bras : du reste, elle jouissoit d'une
» parfaite santé. On ne pouvoit décider si
» elle étoit grosse ou non ; mais peu de temps
» après, elle accoucha très-heureusement.
» Malgré cela son ventre ne diminua point,
» et il est encore à-présent au moins aussi
» gros qu'il ait jamais été. Il semble que
» cette femme soit enceinte de trois jumeaux
» bien à terme ; elle se porte assez bien, de
» même que son enfant, qui est très-vif, et

» qu'elle nourrit ». *Observ. de George-Abraham Merklin.*

Un grand nombre d'auteurs pensent, d'après Hyppocrate, que l'utérus est fermé chez les femmes grosses. Ce signe mérite d'être remarqué ; d'autant que ceux dont je viens de parler n'ont lieu qu'après les premiers mois de la gestation. Il m'a été utile dans bien des cas : il me l'auroit été plus souvent, si les femmes de notre pays vouloient se soumettre plus ordinairement à cet examen. Cependant, je me suis bien gardé de croire qu'il falloit y ajouter une entière confiance ; parce qu'il y a des maladies locales de l'utérus dans lesquelles, ainsi qu'Hyppocrate l'enseigne, le col de l'utérus est resserré avec son orifice. J'ai voulu savoir aussi, dans quelques cas, si la couronne n'étoit pas augmentée de volume. J'ai cherché à m'assurer si, en élevant la matrice avec le doigt (la femme étant debout) et la laissant retomber promptement, on ne distingueroit pas un poids plus considérable de la part de ce viscère ; ou enfin, si l'orifice ne seroit pas un peu incliné en arrière : car toutes ces circonstances ajoutent quelque degré de probabilité au signe indiqué par Hyppocrate. Mais, comme l'observe Galien, elles

ne donnent aucune certitude sur la grossesse, à moins que le col de l'utérus ne soit dans l'état naturel : car dans les maladies de ce viscère, il existe quelquefois une inclinaison de son corps qui fait porter son col en arrière. J'ajouterai aux réflexions de Morgagni sur Hyppocrate, et aux remarques de Galien, qu'un engorgement du fond de la matrice ne s'étend pas toujours jusqu'à son col. Alors on ne reconnoît point par le tact l'affection pathologique de ce viscère. Cependant, malgré son inclinaison, on n'est pas en droit d'assurer que la grossesse existe.

Pour n'être pas trompé dans le pronostic, il faut donc avoir égard aux circonstances qui ont précédé la grossesse soupçonnée, et à celles qui l'accompagnent ; savoir aussi si la femme a eu antérieurement des enfans, si les symptômes qu'elle éprouve ont été les mêmes à une époque à-peu-près semblable. C'est pour avoir négligé ces recherches, qui sont incertaines à la vérité, mais qu'il ne faut pas pour cela omettre, que quelques praticiens ont commis des fautes graves. J'ajouterai ici des observations qui donneront plus de lumières sur le point de doctrine que je traite.

Une femme avoit conçu (c'est toujours

Morgagni qui parle) depuis six mois et quelques jours; elle n'avoit pas habité depuis cette époque avec son mari. Elle ne doutoit point de sa grossesse, parce qu'elle avoit éprouvé dans cette dernière les symptômes qui avoient accompagné les précédentes. Déjà le ventre devenoit volumineux, lorsqu'au troisième mois elle eut un écoulement abondant de sang par les hémorroïdes; l'abdomen s'affaissa; les personnes qui avoient des liaisons avec la malade, crurent qu'elle s'étoit trompée sur son état. Le flux de sang étant arrêté, le ventre grossit une seconde fois, et la malade avoit recouvré ses forces. Malgré ce changement, on ne pensa pas que la grossesse fût possible. L'écoulement de sang dont j'ai parlé plus haut recommença; la fièvre s'y joignit. Dans ces circonstances, on lui prescrivit une saignée du bras, ensuite une autre du pied. On ne soupçonnoit plus la grossesse, et la femme elle-même étoit persuadée qu'elle n'étoit point enceinte. On lui administra un purgatif. Quelques heures après avoir pris ce remède, elle accoucha d'un fœtus mort; événement qui surprit tout le monde. Sept heures après l'accouchement, le placenta sortit de la matrice. Dans l'observation suivante, Mor-

gagni parle d'une femme qui eut une perte de sang si abondante et si long-temps continuée, qu'il étoit impossible de présumer qu'elle pût nourrir un fœtus, si les premiers symptômes de la gestation, tels que le dégoût des alimens, le desir de manger des substances dont on ne se nourrit pas, signes qui s'etoient manifestés dans ses grossesses précédentes, n'eussent fait soupçonner cette dernière.

La formation des moles dans la matrice peut aussi avoir quelque ressemblance avec la grossesse.

On a remarqué que les viscères du bas-ventre étoient susceptibles d'une augmentation de volume si considérable, que les praticiens avoient souvent pris cet état pour une vraie grossesse. Telles sont les tumeurs du mésentère, l'accroissement excessif des reins, les obstructions ou les hydropisies des ovaires, des trompes, etc. Dans tous ces cas, il existe un moyen qui ne permet pas que l'erreur subsiste long-temps; parce qu'en touchant l'utérus et son orifice, on distingue aisément que le volume du ventre dépend de causes étrangères à la gestation, pourvu que l'état de l'utérus même ne donne pas de faux indices.

Il est plus difficile de distinguer l'obstruction de la matrice elle même d'avec la grossesse, sur tout pendant les premiers mois. Cette maladie interrompt ordinairement l'écoulement des menstrues. Le volume de l'utérus s'augmente assez rapidement; le viscère est plus bas que dans sa position naturelle : circonstances qui se rencontrent également dans la grossesse. Si cette maladie occasionne des tiraillemens dans les ligamens, des difficultés d'uriner, un poids fatigant sur le rectum, ce sont autant d'accidens qui sont très-fréquens dans la gestation. L'obstruction peut être placée de manière que la partie du viscère malade soit difficile à toucher, ou qu'on ne puisse y parvenir, le reste de son volume étant dans l'état naturel. On reconnoîtra bien que le col n'a pas changé de configuration ; mais pour constater la non-existence de la grossesse, on sera forcé d'attendre plusieurs mois, afin d'être assuré que les dimensions du col restent toujours les mêmes.

Les auteurs qui ont nommé fausse grossesse, celle qui a lieu dans les ovaires, les trompes de Fallope, etc. se sont trompés : cette espèce de gestation est parfaitement bien désignée par le nom de grossesse ven-

trale, que les praticiens lui ont donnée. Les premiers fondent leur opinion sur ce que la gestation doit toujours avoir lieu dans la matrice, pour être vraie : cette proposition n'est point exacte, car par-tout où se fait la conception et ensuite la nutrition d'un germe, là il existe une véritable grossesse.

Si la tympanite de la matrice n'avoit pas des progrès aussi rapides que ceux qu'on lui connoît, elle pourroit être classée au nombre des fausses grossesses; mais ses symptômes marchent avec une telle promptitude, que le volume du ventre ne peut pas faire soupçonner une véritable gestation. Il n'en est pas de même de l'hydropisie qui, chez certains sujets, a une marche lente : en sorte que l'amas d'eau distend l'utérus à-peu près comme la grossesse.

Ce qui est relatif aux moles a été traité avec assez de détail ; je renvoie le lecteur à ce qui sera dit de cette maladie.

L'âge peut encore faire distinguer la fausse grossesse d'avec la véritable. Il est bien rare qu'une femme devienne grosse à cinquante ans, et, à plus forte raison, quand elle est plus âgée. Cependant, à cette époque, les congestions qui se forment dans l'utérus ou les organes qui l'environnent, sont très-

communes. Comme ces maladies simulent la grossesse, on peut soupçonner qu'elle est fausse. Malgré ces considérations, il seroit imprudent de porter un pronostic assuré sur cet état : car on a vu des femmes devenir mères jusqu'à soixante ans et au-delà. Haller en cite un exemple qui a eu lieu en Suisse. D'autres observateurs assurent avoir été témoins de faits semblables.

Que conclure de la lecture de ces deux chapitres ? Qu'un état sur l'existence duquel tout le monde se croit fondé à porter son jugement, n'est souvent, pour un homme instruit, qu'un sujet d'incertitude. Nous ne voulons pas que nos ouvrages présentent un ton tranchant et affirmatif, source de mille erreurs pour les jeunes gens qui cherchent la vérité et la chérissent. Si nous n'étendons pas aussi loin que nous le désirons les limites de leurs connoissances, nous leur inspirerons une réserve d'autant plus salutaire, qu'elle les rendra plus circonspects dans la pratique de la médecine. Cette qualité tournera toujours à l'avantage des malades qui auront besoin de leurs conseils, parce qu'ils n'auront pas la témérité de prescrire une méthode curative qu'ils ne jugeront pas appuyée sur des principes incontestables.

CHAPITRE VI.

Des douleurs de tête.

Par tout ce qui précède, on est déjà instruit que la plupart des accidens qui se manifestent pendant la gestation, sont les effets de la pléthore sanguine. Cependant les douleurs de tête ne lui doivent pas toujours leur origine : elle en est la plus ordinaire chez les sujets vigoureux, les femmes de la campagne et celles d'un tempérament sanguin. Pour s'élever à la connoissance des causes de cet accident, il est nécessaire de le considérer sous deux aspects différens. Ou la douleur de tête est continuelle et gravative, avec une certaine pesanteur, une couleur plus foncée, des yeux plus brillans, une peau plus colorée, un pouls plus plein, une chaleur plus sensible, etc. ; dans ce cas, elle est une suite inévitable de la présence d'une quantité de sang trop considérable dans les parties supérieures : ou les douleurs ne sont pas continuées, deviennent aiguës par instans, disparoissent pendant un intervalle de temps marqué, comme de plusieurs heures, et quelquefois des jours

entiers : elles sont l'effet d'une irritation momentanée qu'on ne peut attribuer qu'au trouble des nerfs. Mais dans ce cas, il y a deux objets à considérer; 1°. l'irritation qu'éprouve la matrice, dont le développement est difficile dans certains sujets; 2°. les vices de digestions chez d'autres, et le nombre en est grand. Les douleurs de tête qui persistent un ou plusieurs jours, avec une violence presqu'égale, indiquent le trouble de l'utérus, qui ne cède pas facilement à l'impulsion du sang qui tend à dilater ses canaux. Ce trouble se fait sentir à la tête, par le moyen des nerfs qui le portent aussi aux autres parties éloignées : c'est ce que van Helmont appeloit *actio regiminis ;* il indiquoit, par cette dénomination, l'influence de ce viscère sur toute l'économie animale. Il expliquoit ainsi la facilité avec laquelle l'utérus faisoit passer les affections morbifiques aux parties qui paroissent avoir le moins de liaison avec lui, par rapport à leur éloignement et la différence de leur structure. Ces douleurs ont une marche très-irrégulière : après un paroxisme violent, elles cessent tout-à-coup pour recommencer après un espace de temps plus ou moins long, avec une violence presqu'égale; mais

on observe, à leur égard, qu'après les premiers mois de la grossesse, l'utérus déjà développé, résistant moins à l'impulsion du liquide qui s'y amasse, et par conséquent le spasme étant plus modéré à proportion de la durée de la grossesse, les accès de douleurs sont plus rares et plus supportables.

Celles qui dépendent du dérangement des digestions, sont accompagnées d'élancemens plus vifs, mais moins permanens. Elles se manifestent, sur-tout, peu de temps après avoir pris des alimens. Elles précèdent quelquefois le vomissement : et quand les substances contenues dans l'estomac ont été rejetées, les élancemens cessent ; il ne reste plus qu'un étonnement et une pesanteur, suite ordinaire du vomissement. La pesanteur est bien aussi le signe d'une digestion difficile ; mais dans la grossesse, le dérangement des fonctions se manifeste, pour l'ordinaire, par des symptômes plus graves et plus tumultueux, parce que la sensibilité des nerfs est augmentée, et qu'ils sont irrités plus violemment par une moindre cause. Au reste, le retour des douleurs après les repas, l'absence de ces mêmes douleurs quand on se prive d'alimens, ou la différence que les femmes éprouvent dans

le caractère de ces douleurs, le resserrement du pouls et sa dureté, font assez connoître que leur origine vient de l'agacement de l'estomac et des intestins.

Après avoir assigné les caractères qui nous font connoître quelles sont les causes différentes des douleurs de tête, les indications se présentent d'elles-mêmes. Celles qui sont l'effet de la pléthore cèdent sans peine à la saignée. On observera qu'il existe des femmes tellement sanguines, que la saignée leur devient souvent nécessaire ; je renvoie à un autre chapitre quelques observations importantes à ce sujet. Si l'irritation des nerfs se manifeste par des douleurs de tête, on emploiera les moyens que j'ai indiqués dans le chapitre qui traite de la perte d'appétit et les suivans, et plus particulièrement encore celui dans lequel j'ai indiqué les avantages qu'on peut retirer des bains pendant la grossesse, pour calmer l'éréthisme qui accompagne si fréquemment cet état. Celles qui sont une suite des vices de la digestion, se calment par l'usage des remèdes évacuans, si l'estomac et les intestins sont remplis de matières étrangères ; ou par les amers et les toniques, s'ils sont affoiblis : mais la curation de cet état sera

plus amplement traitée en parlant du dégoût, du goût dépravé, du vomissement, etc.

CHAPITRE VII.

Des vertiges, des éblouissemens, de la foiblesse, etc.

Les vertiges, les éblouissemens, etc. sont comptés par Boerhaave, au nombre des symptômes qui sont une suite nécessaire de la pléthore chez les femmes grosses. Cette assertion est généralement vraie : il y a quelques exceptions à faire à cette règle ; exceptions d'autant plus essentielles à connoître, que quand ces accidens ne dépendent point de la surabondance du sang porté au cerveau, la saignée devient un moyen dangereux. Les vertiges qui annoncent la pléthore sont fréquens ; la tête est constamment affectée d'un sentiment de pesanteur, les yeux sont gênés dans l'orbite, comme s'ils étoient d'un volume plus considérable, et qu'ils fussent un peu comprimés par les os qui forment cette cavité. Quand les malades se trouvent dans une situation horizontale et sur le dos, ce symptôme est plus remarquable. Dans cette attitude, le sang est plus

aisément porté aux vaisseaux du cerveau, et retourne plus difficilement au cœur ; parce que la matrice par son extension, et les viscères du bas-ventre par leur déplacement, diminuent davantage la capacité du thorax, et exercent une pression plus marquée sur les grands vaisseaux. En changeant de position, les femmes restent dans une sorte d'étonnement qui rend la tête plus lourde qu'auparavant. Si elles se baissent, elles ont des éblouissemens et sont prêtes à perdre connoissance. Au moment où elles se relèvent, elles se sentent affoiblies et sont forcées à s'appuyer sur tout ce qu'elles rencontrent ; si rien ne les soutient, elles tombent par terre. Il est rare que la pléthore soit portée à ce degré, dans les femmes délicates des grandes villes ; mais cet accident est plus fréquent dans la campagne, sur-tout parmi celles qui ne veulent être saignées qu'à quelques époques fixes de la grossesse. On a vu la pléthore portée au point d'occasionner la cécité.

« Une dame étoit aveugle toutes les fois » qu'elle étoit grosse, et recouvroit la vue » lorsqu'elle étoit accouchée, et que ses » lochies couloient convenablement. » *Obs. de Salmut. Cent.* 3, *obs.* 27.

La

La mobilité des nerfs donne aisément naissance aux vertiges : une affection morale un peu trop vive, une contrariété, un propos dur ou désobligeant, un sujet d'inquiétude ou de peine, suffisent pour porter le trouble dans le systême nerveux et causer cet accident chez une femme délicate. Dans ce cas, le vertige précède la foiblesse ou les mouvemens convulsifs ; mais il n'est accompagné d'aucun des signes de pléthore, dont j'ai fait le détail dans le chapitre précédent.

Les mouvemens violens du fœtus, comme l'observe Swieten, occasionnent chez les sujets foibles, dont les nerfs sont très-mobiles, une foiblesse, jusqu'à perdre connoissance. Une attitude gênante, comme celle de porter les bras élevés pour soutenir un fardeau quoique léger, d'être agenouillés, etc. produit le même effet. Ces symptômes, quelques effrayans qu'ils paroissent, se dissipent bientôt d'eux-mêmes en changeant de position. S'ils sont redoutables, ce n'est que par les chutes qu'ils occasionnent aux femmes des campagnes, qui, malgré la grossesse, ne sont pas moins occupées que dans tout autre temps de la vie. J'en ai connu un grand nombre qui ont fait des chutes dangereuses, parce qu'étant montées sur des

chaises, pour mettre en ordre du linge, des habits, etc. dans leurs armoires, elles soutenoient long-temps les bras aux rayons les plus élevés; cette attitude leur occasionnoit des foiblesses, et des chutes qui sont devenues funestes par leurs suites.

La cure des vertiges et des éblouissemens, qu'a fait naître la pléthore, s'obtient par les saignées. Quand les accidens dont je parle, reconnoissent pour cause la mobilité des nerfs, on les dissipe par les odeurs fortes ou les esprits volatils, tels que le vinaigre radical ou l'esprit de corne de cerf, soit caustique, soit combiné avec l'acide craieux. Il suffit d'approcher ces substances du nez pour changer la disposition actuelle des nerfs et calmer les symptômes. La teinture suivante modère aussi très puissamment les affections nerveuses. Prenez de sel volatil huileux, une drachme; de teinture de gomme lacque, deux drachmes, et de castoréum, une demi-drachme : mêlez le tout, et donnez-en douze gouttes dans les accès d'affections nerveuses.

On ne peut pas se dissimuler que le calme qui résulte de l'action de ces médicamens ne soit passager, et n'ait pas d'autre utilité que de changer la modification nerveuse actuel-

lement existante, par l'effet véhément qu'ils opèrent sur le principe de la sensibilité. Il est donc nécessaire de recourir à l'usage des substances qui fortifient les nerfs, et qui possèdent en même temps une qualité tonique et anti-spasmodique. Swieten loue beaucoup les préparations de canelle et d'écorces d'orange, parce que l'une et l'autre ont une partie odorante qui convient aux nerfs mobiles; d'ailleurs, elles contiennent aussi un principe amer qui fortifie singulièrement. Boerhaave prescrit un vin préparé, composé de la manière suivante. Prenez d'écorce de citron et d'orange, de chacune deux onces; de canelle, six drachmes: faites infuser le tout dans trois livres de vin d'Espagne. La malade en prendra deux onces chaque fois, avant de se coucher. Il y a un grand nombre de femmes qui ne peuvent se procurer des médicamens, pour peu qu'ils soient coûteux. Je prescrivois, dans les campagnes, une infusion de sommités de pêchers, par laquelle on obtient un effet à peu-près semblable; les malades prenoient une tasse de cette infusion le matin avant le déjeûner, et le soir avant souper, à la distance d'une heure de chaque repas.

CHAPITRE VIII.

Des Douleurs de dents.

Les douleurs de dents sont chez quelques femmes un signe assuré de la grossesse ; elles se manifestent quelquefois dès les premiers jours qui succèdent à l'imprégnation. Leur durée n'est pas la même dans tous les sujets ; comme les douleurs de tête, ou les autres accidens dont j'ai déjà parlé, elles cessent quand la pléthore se dissipe. Elles sont modérées ou violentes ; les premières subsistent plus long-temps ; elles paroissent être la suite d'une fluxion catarrhale sur les sinus maxillaires. Cette fluxion qui est entretenue par une pléthore souvent constante, dénature les sucs nutritifs des dents, cause dans leur tissu une inflammation sourde, qui détermine ensuite une carie. On connoît des femmes, et le nombre en est grand, qui ont perdu une ou plusieurs dents après chaque grossesse. On remarque généralement que cet accident est plus ordinaire aux femmes pituiteuses, qu'aux autres ; il est rare chez les bilieuses. Ce sont les molaires qui sont affectées les premières ; en sorte que les

incisives restent saines, pendant que les côtés de la bouche se dégarnissent. Les femmes qui ont un crachement abondant, sont exemptes de la chute des dents, parce que cette évacuation dégorge la membrane pituitaire, les glandes attirant à elles les liquides superflus qui inondent la bouche.

La carie ne cause pas toujours une douleur véhémente : les femmes n'éprouvent, communément, qu'une sensation *sourdement* douloureuse, avec un léger gonflement des gencives ; mais comme elles ne souffrent pas d'une manière incommode, elles y font peu d'attention. Il seroit possible d'éviter la chute des dents, en dégorgeant les gencives, et en excitant un crachement abondant, par le moyen des substances âcres. Les masticatoires sont très-indiqués dans cette circonstance : les gargarismes âcres sont aussi très-utiles, par la quantité de salive dont ils excitent la sécrétion. On prescrira aussi l'esprit de cochléaria qui raffermit les gencives, s'oppose à leur gonflement excessif, et préserve les dents de la carie. Roderic conseille de gargariser la bouche avec du vin, dans lequel on aura infusé de la sauge, de la coriandre et d'autres plantes aromatiques.

Toutes les précautions qu'on prend pour conserver les dents qui étoient cariées avant la conception, sont presque inutiles; parce que les fluides qui les abreuvent pendant la grossesse, facilitent l'extension de la carie qui se continue, même après l'accouchement, par la tendance qu'a le lait à se porter en partie dans les organes où il existe une irritation continuée. Ainsi, l'huile de gérofle, de sauge, de thim, les préparations d'encens, de mastic, d'opium, etc. qu'on insère dans l'ouverture faite par la carie, n'empêchent pas ses progrès. Elles calment quelquefois les souffrances; mais elles ne procurent qu'un repos momentané. Il en est de même de l'application des aimans; leur effet est inconstant, et on n'en retire qu'un soulagement passager.

Il ne seroit pas prudent de faire arracher une ou plusieurs dents cariées à une femme grosse; car outre l'irritation que cette opération occasionne, on détermine, par ce moyen, l'humeur à se fixer sur les dents voisines, et on cause, par cette méthode, la perte d'un plus grand nombre. Le temps le plus convenable, est celui où l'humeur laiteuse est complètement dissipée; par conséquent, il faut attendre que les accidens

dépendants des couches soient entièrement guéris. Les douleurs de dents se dissipent très-souvent à la suite des saignées que les autres signes de pléthore ont déterminé à pratiquer; parce que l'embarras de la tête en étoit la cause prochaine, et qu'il a cessé par l'effet de l'évacuation sanguine.

CHAPITRE IX.

Du Crachement fréquent.

Quand on examine la nature des humeurs que rendent quelques femmes grosses par le vomissement, on voit que la plupart sont composées d'un liquide assez ténu, et qui a quelque analogie avec la salive. Il paroît que dans ces circonstances, le pancréas fournit une portion abondante de cette humeur qui remonte, comme la bile, dans la cavité du ventricule, d'où elle est expulsée par les contractions fréquentes de ce viscère qui en est irrité. Or, les glandes salivaires étant, de l'aveu des physiologistes et des médecins, d'une structure et d'un usage semblables à ceux du pancréas, on ne doit pas s'étonner si elles fournissent aussi une salive abondante. Elles ne sont pas exemptes

non plus des suites de la pléthore, dont les effets se portent, comme je l'ai prouvé précédemment, aux parties supérieures : phénomène dont les preuves seront encore développées d'une manière plus complète dans les chapitres suivans.

La salive des femmes grosses est ordinairement plus épaisse et plus glaireuse que dans l'état naturel ; effet qui dépend sans doute de l'activité avec laquelle le sang se porte alors aux glandes sécrétoires. On remarque que cette humeur récrémentitielle prend un caractère semblable, toutes les fois qu'elle est plus abondante. C'est pourquoi elle devient gluante dans la salivation occasionnée par le mercure. Elle acquiert les mêmes qualités avant le vomissement, ainsi qu'on l'observe pendant l'action des émétiques ou celle des substances âcres, comme du virus variolique, ou l'humeur morbifique de quelques fièvres, et notamment de la maligne, qui détermine une sputation fréquente ; circonstances qui concourent à démontrer que l'irritation des glandes salivaires, ou leur état pléthorique, apporte quelque changement dans la nature du liquide dont elles opèrent la sécrétion.

On ne peut guère regarder le ptialisme

comme une maladie, parce qu'il n'occasionne pas un dérangement sensible dans la santé ; c'est seulement une incommodité fatigante qui, lorsqu'elle est portée à un haut degré, dessèche le canal de l'ésophage, parce que la salive qui devoit le parcourir pour se rendre dans le ventricule, se trouve rejetée au-dehors. Mais il ne paroît pas que les digestions en souffrent : le suc pancréatique supplée au défaut de salive suffisante. La soif devient cependant plus urgente, par la raison que j'en ai donnée dans cet article. Quoi qu'il en soit, cette incommodité n'a pas ordinairement une longue durée ; parce que si le sang surabondant se porte aux glandes salivaires dans les premiers mois de la grossesse, quand la matrice est plus développée et le fœtus plus grand, il arrive une dérivation des liquides qui suffit presque toujours pour dégager ces organes. Si la pléthore donne naissance à d'autres accidens, les secours qu'on emploie pour les dissiper font aussi cesser la sputation.

CHAPITRE X.

Des Palpitations.

J'ai déjà traité de la palpitation et de ses causes, en parlant des maladies des filles; j'ai fait connoître alors comment la pléthore gênoit le mouvement du sang, et surchargeoit le cœur d'une quantité de fluides qu'il ne pouvoit pas aisément faire passer dans les artères. Les extrémités de celles-ci sont souvent affectées d'un spasme qui s'oppose à la sortie de ce liquide. Chez les femmes grosses, le même phénomène a lieu par des causes différentes. Quoique la mobilité des nerfs soit souvent réunie à la grossesse, cependant je considérerai plus essentiellement dans ce chapitre, les palpitations qui ont pour cause la pléthore générale ou celle qui est particulière à certains viscères.

J'ai dit ci-devant, comment la compression de l'utérus sur les grands vaisseaux changeoit en partie le cours des liquides; j'ai démontré qu'elle tendoit à déterminer leur marche vers les parties supérieures; mais celles-ci ne peuvent pas recevoir une quantité de sang trop considérable, dans un temps

donné, sans réagir de tout leur pouvoir sur le fluide qui fait effort pour les dilater au-delà du point habituel de leur extension ; il en résulte donc une impulsion vive qui est le produit de l'irritabilité sollicitée plus fortement, et de l'élasticité combinée avec cette première faculté. De ces deux actions naît un obstacle plus grand de la part du sang, à parcourir ses vaisseaux ; d'où un refoulement de liquides vers le cœur, une dilatation plus grande de cet organe, une gêne plus sensible dans ses fonctions : d'où l'irritation qui occasionne ses mouvemens convulsifs.

Ce phénomène s'observe aussi dans les grands vaisseaux artériels du bas-ventre, tels que le tronc de la cæliaque et les mésentériques : c'est une remarque faite depuis long-temps par Forestus. Les femmes grosses éprouvent donc deux sortes de palpitations (si on peut appeler du même nom, deux maladies semblables dans des organes différens).

Quoi qu'il en soit, la plénitude est quelquefois instantanée ; car une femme qui n'est pas pléthorique, peut éprouver des palpitations : il suffit qu'elle conserve long temps une attitude qui gêne le cours des liquides, pour produire cet effet. C'est pourquoi celles

qui restent long-temps couchées sur le dos, sont tourmentées de cet accident. Il seroit dangereux de regarder un phénomène passager comme une maladie qui auroit une cause durable, parce que les moyens qu'on emploieroit pour la combattre seroient nuisibles. Je ne parlerai pas des palpitations qui tirent leur origine d'un spasme habituel ou momentané ; je renvoie, à cet égard, à ce que j'ai dit en parlant *des maladies des filles* ; je me contenterai d'observer que cette dernière cause, jointe à l'état de la grossesse, doit les rendre plus fréquentes et plus difficiles à détruire.

La saignée qu'on a proposée pour faire cesser les palpitations, n'est utile que quand il y aura pléthore ; ce qu'on reconnoîtra par ses signes. On versera du sang, selon les forces de la malade. Si le sang avoit acquis trop de sécheresse, et que par cette qualité son mouvement fût rendu plus difficile, on feroit succéder les délayans à la saignée, et on prescriroit un régime convenable à la circonstance.

Les palpitations momentanées n'exigent aucun secours, puisque le changement d'attitude suffit pour les faire cesser. On distingue qu'elles sont d'une nature différente

des premières, parce qu'elles ne se manifestent que quand les femmes ont gardé long-temps la même position, ou au moment qu'elles en changent, et que l'instant de leur invasion est toujours le même. Au reste, il suffit de conseiller une attitude qui ne détermine pas une compression trop violente sur les grands vaisseaux, pour éviter cette espèce de palpitations.

Par ce que j'ai dit, on juge aisément qu'elles naissent de deux manières; ou par la réplétion momentanée du cœur, quand les artères ne reçoivent pas tout le sang qu'il s'efforce de leur transmettre; ou quand les veines qui en étoient trop pleines, le font parvenir promptement à cet organe. Cette dernière espèce dépend des compressions exercées sur les vaisseaux iliaques veineux, qui ne laissent passer qu'une petite quantité de liquide; tandis que les parties qui sont inférieures au point de compression, restent distendues par celui qui stase dans leurs canaux. Ce phénomène tire sa source de la différence d'effet qui résulte du poids de la matrice sur les artères et les veines iliaques, et sur l'aorte et la veine-cave. Les artères résistant davantage à la pesanteur de l'utérus, transmettent plus de sang qu'il n'en

retourne par les veines, dont le diamètre se trouve considérablement diminué par la compression : au moment où la pression cesse, le sang repasse promptement au cœur, qu'il accable par sa quantité ; d'où les palpitations que les femmes éprouvent, quand elles quittent une attitude gênante. Cette théorie est confirmée par les observations de Swieten.

Les palpitations qui dépendent d'un spasme permanent, se guérissent par l'usage des narcotiques. Celles qui ont pour cause une irritation passagère, cèdent à l'action du vinaigre radical ou de l'alkali volatil, qu'on approche des narines, avec les précautions connues.

CHAPITRE XI.

De la difficulté de respirer.

QUAND on considère le volume que la matrice acquiert par son développement dans la grossesse, on remarque qu'elle repousse le diaphragme dans la cavité du thorax, par le moyen des viscères du bas-ventre qu'elle refoule au-dessus d'elle dans la région épigastrique. La résistance des tégumens de

l'abdomen, qui ne cèdent pas aisément à l'impulsion de l'utérus dans une première grossesse, facilite l'effort des viscères abdominaux qui tendent à se porter dans la cavité du thorax. Celle-ci diminuée dans ses dimensions, n'admet plus la quantité d'air suffisante pour la respiration; les poumons, moins développés, sont gorgés de sang, ce qui rétrécit encore les vésicules bronchiques, et rend l'introduction de l'air atmosphérique plus difficile; il en résulte une oppression constante et insupportable qui fatigue les femmes.

Pour que la circulation puisse être continuée dans les poumons, il faut que l'excès d'inspiration compense la liberté de chacune d'elles; d'où la fréquence des grandes inspirations et les efforts réitérés pour remplir les poumons d'air respirable. De cette gêne continuée naît un engorgement dans les vaisseaux pulmonaires, qui les dispose à l'inflammation. Une autre cause détermine aussi cette maladie; c'est la sécheresse qui résulte de l'embarras de la circulation. Le sang qui stase dans les extrémités vasculaires, et qui s'y engorge, faute de développement suffisant de la part des vaisseaux pour lui livrer passage, et l'épaississement du liquide qui

ne lui permet pas de traverser ses canaux ; sont donc les deux causes qui donnent naissance aux péripneumonies des femmes grosses ; maladies assez ſréquentes parmi les personnes sanguines, et qu'on fait dériver mal-à-propos d'une autre source : non que des causes étrangères à la grossesse ne puissent leur donner naissance, mais on n'a pas assez observé que la grossesse les occasionnoit le plus souvent.

Si les engorgemens inflammatoires sont plus rares qu'ils ne paroissent devoir l'être d'après cette théorie, c'est que la suffocation qui les précède, et la difficulté de respirer portée à un certain degré, forcent les malades à demander du secours ; les saignées qu'on pratique dans ces circonstances, deviennent la cure préservative de la maladie dont je parle. Cet état occasionne aussi d'autres affections dont je donnerai le détail dans les chapitres suivans.

Les causes que j'ai désignées ne sont pas les seules qui tendent à maintenir la capacité du thorax, moins spacieuse qu'il ne faut pour rendre la circulation du sang libre dans les poumons. Les muscles du bas-ventre, qui sont fixés aux côtes, s'opposent à leur élévation, au moment de l'inspiration ; ils

ils contribuent donc aussi à resserrer la poitrine, par la résistance qu'ils apportent à son extension : mais cette dernière cause ne peut être évitée par aucun moyen, parce qu'elle est inhérente à la grossesse. C'est surtout quand les femmes gardent une position verticale, que celle-ci a lieu : parce que le poids de la matrice et du fœtus force les côtés à se rapprocher du centre. Il suit de cet exposé, que la gêne devient continuelle. Dans une situation horizontale, la matrice se porte plus aisément vers le diaphragme; dans la verticale, elle abaisse la circonférence du thorax. Quoi qu'il en soit, la gêne qui résulte de chacun de ces effets, n'exige de secours qu'autant que la pléthore détermine l'engorgement des poumons, et les moyens curatifs doivent être dirigés d'après cette indication. Je ne dirai rien de l'oppression qui naît du spasme ou de l'irritation, parce que celle-là n'est pas une suite nécessaire de la grossesse, quoiqu'elle soit fréquemment un accident de cet état. Je cesse dès à présent de m'occuper de ce dernier accident, et je garderai le même silence à son égard, dans les chapitres suivans : car j'ai indiqué les médicamens par lesquels on parvient à le dissiper.

CHAPITRE XII.

De la Toux.

La toux des femmes grosses tire le plus ordinairement son origine de l'irritation qu'éprouvent les nerfs des poumons, quand ces viscères sont gorgés d'une grande quantité de sang. Les filets nerveux distendus et comprimés par les vaisseaux trop dilatés, communiquent leur irritation au diaphragme, et ce muscle se contracte avec violence en chassant l'air des poumons. Les glandes bronchiques, toujours abreuvées d'un liquide trop abondant, filtrent une liqueur qui inonde (pour parler ainsi) les divisions de la trachée-artère; seconde cause de la toux des femmes. Pendant la grossesse, il en existe une troisième qui a beaucoup d'analogie avec cette dernière. C'est la filtration de l'humeur de la transpiration pulmonaire, qui s'amasse dans les bronches en trop grande quantité par défaut de circulation.

La toux cause des douleurs de tête intolérables, et les fait naître plus aisément pendant la grossesse, que dans tout autre temps, parce que la plénitude des vaisseaux des

parties supérieures du corps facilite la stase du sang dans le cerveau, la base du crâne et ses tégumens. La perte du sommeil est une suite de cette maladie ; de là, la sécheresse du sang, et l'engorgement des poumons augmenté, la difficulté de respirer plus grande et la toux plus fréquente : de ce dernier état, la secousse trop vive et trop répétée du bas-ventre ; d'où les congestions douloureuses de ces parties, leur irritation, et sur-tout celles de la matrice, laquelle, à l'aide des concussions qu'elle éprouve, se contracte avec violence, et détermine enfin l'avortement.

Il est essentiel de considérer quel étoit l'état habituel d'une femme avant sa grossesse, lorsqu'elle est affectée d'une toux violente. Si elle a eu des fleurs blanches, si elles ont été abondantes, la suppression de cette évacuation porte l'humeur morbifique dans la masse des fluides ; parvenue dans les poumons, ils en sont accablés. La malade rejette par les crachats, une matière visqueuse d'une saveur désagréable. Le calme succède à cette évacuation, la toux disparoît quelques jours ; mais elle tourmente ensuite la malade d'autant plus cruellement, que la grossesse étant plus avancée,

l'action des poumons se trouve plus affoiblie par le rétrécissement de la cavité du thorax. L'évacuation de la matière, qu'on peut appeler dans ce cas *morbifique*, devient alors plus difficile. La bouche et la langue sont couvertes d'un enduit visqueux, l'haleine est fade ou même désagréable. Chez les femmes pituiteuses, le poumon chasse par la toux, une humeur un peu épaissie, qui ne rend point l'haleine fétide; mais elle cause une toux plus habituelle, parce que son abondance irrite constamment les bronches.

La toux qui naît d'une pléthore sanguine, est aisée à distinguer de celle qui tire son origine de l'humeur catarrhale, de celle des fleurs blanches, ou de la pituite. La première est accompagnée de sécheresse dans les poumons, de chaleur, d'une sensation douloureuse et d'avulsion de ces viscères. Les femmes ne crachent pas; la tête est plus douloureuse, le pouls est plus plein et plus rapproché de l'état fébrile, l'haleine est ardente et la bouche sèche : il y a soif continuelle, mais elle se calme facilement par une petite quantité de boisson rafraîchissante. La toux devient plus fréquente et plus déchirante, au moindre exercice, et la tête plus doulou-

reuse. Cet état est souvent accompagné de vertiges, d'éblouissemens et d'une pente continuée au sommeil. Les secousses de la toux causent une sensation de déchirement, et rompent quelquefois des vaisseaux pulmonaires.

Quand la toux est fréquente, elle affoiblit les femmes, elle anéantit leurs forces. Celle qui tire sa source de l'humeur catarrhale, est accompagnée d'une lassitude universelle, et l'humeur morbifique occasionne aussi une fièvre qui prend les caractères de putride, ou une peripneumonie fausse, dont la guérison devient très-incertaine, parce que la gêne des poumons rend la coction de l'humeur plus lente et plus difficile; au reste, les ravages ne se bornent pas aux poumons, parce que les congestions humorales s'étendent aux viscères du bas-ventre, et la malade succombe aux efforts critiques.

La saignée dissipe promptement la toux qu'occasionne la pléthore; la tête se débarrasse en même temps que les poumons, et tous les symptômes disparoissent par le même moyen. Je ne crois pas cependant qu'on puisse borner à l'évacuation du sang, les secours nécessaires à la guérison de cette maladie; l'irritation qui est une suite inévi-

table des secousses violentes du diaphragme, mérite bien aussi quelque attention de la part du médecin. Pour faire cesser le spasme auquel elle a donné naissance, on mettra en usage les remèdes que j'ai conseillés dans les mêmes vues, lorsque j'ai traité du vomissement, etc.

L'humeur des fleurs blanches qui auroit fait une métastase sur la poitrine, exige les plus grands ménagemens. Roderic conseille dans ce cas, l'application des ventouses scarifiées aux lombes. Cette évacuation qui est révulsive, ne suffit pas pour dégager la poitrine, il faut la répéter selon les forces et le tempérament de la malade. Comme l'humeur des fleurs blanches n'est pas exempte d'acrimonie, elle irrite les poumons; on émoussera son action par des bols faits avec la farine de fèves et le miel : on peut aussi composer une tisane avec ces substances. Si l'acrimonie de l'humeur est portée à un degré éminent, on fera une décoction de semence de courge et de coin mondé, de pavot blanc bien broyé, de gomme arabique, de gomme adragante et de sucre. La simple dissolution de ces deux dernières gommes dans l'eau, donnera une boisson très-utile. On augmentera les

émolliens, à proportion qu'on s'apercevra que l'humeur excite une plus grande chaleur dans les poumons, et porte un caractère plus acrimonieux. Quant à la cure radicale des fleurs blanches, elle ne peut avoir lieu qu'après la cessation des accidens dépendants des couches.

Si elle (l'humeur) est froide, concrète et visqueuse, comme il arrive chez les femmes glaireuses et pituiteuses, le suc de réglisse dissous dans une infusion d'hyssope, de semences de laurier, d'ortie blanche, de racine d'iris et d'aristoloche ronde, dans laquelle on ajoutera suffisante quantité de sucre, sera utile. Les loks incisifs sont aussi indiqués; l'ipécacuanha uni au beurre de cacao, mais à une très-petite dose (en sorte qu'il ne soit qu'incisif), débarrasse les poumons des phlegmes qui tapissent les bronches, et les expulse par les crachats. On obtient les mêmes effets de la racine d'arum, d'iris de Florence et de tous les autres incisifs en usage dans la pratique.

CHAPITRE XIII.

De l'Hémoptysie.

De l'engorgement des poumons et de la secousse occasionnée par la toux, naît quelquefois la rupture des vaisseaux sanguins, d'où les crachemens de sang et l'hémoptysie. Cette maladie est d'autant plus terrible, chez les femmes grosses, que le rétrécissement de la cavité de la poitrine, par l'impulsion du diaphragme vers les poumons, comprime ceux-ci jusqu'à un certain degré. D'ailleurs la gêne de la circulation maintient leurs vaisseaux dans un état de plénitude, qui entretient facilement la sortie du sang par les ouvertures les plus étroites. Cette plénitude s'oppose à la formation des cicatrices et à la consolidation des vaisseaux rompus; elle augmente encore les ouvertures accidentelles, que la toux ou d'autres symptômes ont occasionnées.

L'hémoptysie est d'autant plus grave, que les sujets sont plus sanguins, et ont la fibre plus forte. Le crachement de sang est plus abondant dans les derniers temps de la grossesse que dans les commencemens;

les raisons s'en tirent de ce que j'ai dit plus haut. Il est d'autant plus dangereux, quand il se manifeste aux approches de l'accouchement, que les contractions qui arrivent lors de l'enfantement, augmentent la solution de continuité, en refoulant le sang dans la poitrine. Les inspirations forcées des femmes en travail, rendent aussi cet accident plus funeste. La fièvre de lait qui survient quelques jours après, aggrave la maladie; les crachats deviennent purulens; le mauvais état des poumons attire sur la poitrine, l'humeur laiteuse qui ne manque pas alors d'occasionner une phthisie incurable. J'ai un exemple récent de la succession de ces symptômes, chez une femme morte peu de temps après ses couches, de la phthisie pulmonaire, pour avoir négligé un crachement de sang qui avoit commencé au septième mois de sa grossesse.

Une femme avoit les poumons engorgés par une humeur laiteuse, elle étoit au premier degré de la phthisie : elle est devenue grosse, et depuis ce nouvel état, tous les accidens ont augmenté rapidement, par la gêne où se trouvoient les poumons. Quoique cette dernière maladie diffère de celle qui fait l'objet essentiel de ce chapitre, ce-

pendant ce récit sert de preuve à la théorie que j'ai exposée plus haut, en faisant concevoir, comment la première affection peut s'accroître par les progrès de la grossesse.

Quelle que soit la foiblesse d'une femme attaquée d'hémoptysie, on ne peut pas se dispenser de verser du sang jusqu'à l'affoiblissement. Il ne faut ici avoir aucun ménagement pour le fœtus, parce que si on ne sauve pas la mère, l'un et l'autre sont exposés au danger de perdre la vie. D'ailleurs l'affoiblissement du fœtus occasionné par les saignées réitérées, n'empêche pas qu'il ne puisse prendre un certain accroissement, et ne soit nourri assez facilement après sa naissance; car on a vu des fœtus très-foibles, devenir des sujets vigoureux.

Il ne suffit pas de diminuer par la saignée, la quantité surabondante de liquides qui surcharge les poumons; le crachement de sang est toujours accompagné d'une irritation manifeste, qui entretient un spasme dans les viscères; spasme augmenté très-souvent, par les secousses que la toux occasionne, par l'éréthisme de l'utérus devenu volumineux, et par la gêne générale qui résulte de la pléthore universelle ou particulière. Pour dissiper ce symptôme, on

prescrira l'usage des calmans et des narcotiques mêmes. Les modernes ont obtenu des succès évidens, des préparations de l'opium dans les hémorragies. La Société de Médecine a reçu plusieurs mémoires sur cet objet; ils renferment de très-bonnes observations, sur les effets de l'opium et de ses préparations employées avec utilité dans différentes hémorragies. Le régime est encore un point essentiel dans la curation de l'hémoptysie. La qualité du sang exige aussi une attention très-particulière dans le choix des alimens et des boissons; mais ces deux objets étant bien connus, je n'entrerai dans aucun détail sur ce qui est relatif à eux, parce qu'ils ne font pas l'objet essentiel de mon travail.

CHAPITRE XIV.

De la conformation vicieuse de la poitrine.

Il n'est pas rare de voir des femmes, dont la poitrine est mal-conformée; soit que ce soit un vice de naissance, soit que des causes accidentelles aient changé la disposition des parties dures, dont le thorax

est formé. Le plus fréquent est un rapprochement trop grand du sternum à la colonne épinière ; en sorte que le cône formé par les côtes, est plus aigu par sa pointe, et moins dilaté à sa base qu'il ne doit l'être : c'est ce qu'on nomme *poitrine étroite*. En considérant le squelette et la face postérieure externe des côtes, on remarque une courbure plus sensible dans l'angle qui divise cette partie d'avec la latérale, et cette dernière est plus basse à son extrémité sternale, qu'elle ne doit être. Le sternum est aussi plus allongé ; par ce moyen, la cavité de la poitrine devient plus longue ; mais elle est beaucoup plus étroite dans toute son étendue. Les côtes sont moins longues, que dans les sujets qui ont le thorax plus élevé et plus saillant. Il suit de cette disposition organique :

1°. Que l'inspiration ne dilate pas assez la poitrine, pour recevoir une quantité d'air suffisante, dans les grands mouvemens ; que l'espace compris entre les côtés du thorax, ne s'étend pas assez dans sa dilatation, pour augmenter sa capacité ; c'est pour cela que les personnes ainsi conformées ont la voix plus foible, ne chantent que très-difficilement, sont sujettes aux pleurésies et

sur-tout aux péripneumonies, à l'asthme sec et convulsif, ont la respiration fréquente et laborieuse au moindre exercice, etc.

2°. Que dans la grossesse, les viscères de la poitrine sont plus gênés que dans les autres sujets, parce que l'espace compris entre la partie inférieure du thorax et le bassin, est plus petit ; que cet intervalle étant rempli par l'utérus, dans les derniers mois de la gestation, les viscères de la digestion sont repoussés avec plus de force contre le diaphragme, qui comprime à son tour les poumons. Comme les côtes ne s'élèvent que médiocrement dans l'inspiration, le sang circule difficilement dans la poitrine, parce que les vésicules bronchiques et le parenchime des poumons, n'acquièrent pas un développement suffisant.

Par cet exposé, on conçoit que les femmes dont je parle sont plus sujettes aux palpitations, à la difficulté de respirer, à la toux, au crachement de sang, etc. que celles dont la poitrine est d'une structure régulière. Morgagni observe qu'elles ont un besoin plus urgent de saignées que ces dernières, et qu'il ne faut pas attendre que les accidens forcent le médecin à la prescrire. Il est nécessaire de faire la cure préservative

des maladies que je viens de nommer, parce que quand elles sont formées, il est difficile d'y remédier.

Les vices accidentels sont ordinairement la suite des affections qui ont une influence marquée sur l'accroissement des os; tels que le rakitisme, les métastases rhumatismales précoces, l'épaississement du suc osseux, ou son acrimonie, la disposition prématurée au scorbut, etc. Ces différentes affections attaquent souvent les vaisseaux qui portent la nourriture dans la substance des os, et forment des congestions locales, qui s'opposent à la régularité de leur développement; d'où la torsion de la colonne épinière, et par suite celle des côtes, et les changemens qui arrivent dans la capicité du thorax.

On peut encore mettre au nombre des causes accidentelles des vices du thorax, les chocs violens, les chutes, les habillemens mal faits, etc. Quelle que soit l'origine de cet état, le point essentiel est de considérer si la capacité de la poitrine en est diminuée; car, dans ce cas, la saignée devient indispensable, dès les premiers mois de la grossesse, par les raisons qu'on a énoncées plus haut. Il est rare que la conformation vicieuse de la

poitrine ne soit accompagnée de celle du bassin ; circonstance qui rend l'accouchement plus difficile. Mais ce dernier objet ne doit pas trouver place dans ce chapitre.

CHAPITRE XV.

De la douleur des mammelles.

DIONIS assure positivement que la douleur des mammelles est un accident inséparable de la grossesse. Cette assertion est vraie, par rapport aux femmes qui jouissent d'une bonne santé, qui sont sanguines et qui n'éprouvent pas d'autres symptômes graves dans leur gestation. Le même auteur ajoute que *c'est souvent cette douleur qui en marque la certitude*. Comme la suppression des règles occasionne le même accident, on ne peut donc rien statuer de positif à cet égard ; mais la grossesse étant admise, on observe que ce phénomène devient sensible, à proportion que le tems de la conception est plus éloigné. On ne peut pas douter qu'il ne tire son origine de la suppression des menstrues, dont le sang se porte alors aux parties supérieures. Cependant on trouve des femmes chez lesquelles cette douleur a lieu dès les

premiers jours de l'imprégnation : ce n'est donc pas alors à la surabondance du sang, » *qui ne peut être consommée par un fœtus* » *encore trop petit pour attirer à lui cette* » *quantité de liquide*, » qu'il faut l'attribuer ; mais bien plutôt à l'irritation du systême nerveux après la conception. Pourquoi les mammelles deviennent-elles le siége de cette irritation ? Est-ce par la grande relation qui existe entre elles et l'utérus ? Dans ce cas, pourquoi d'autres femmes seroient-elles attaquées de préférence, de douleurs de tête, de dents ? etc. On ne peut pas trop désigner la cause de cette différence.

Dionis prétend que, lorsqu'un œuf est détaché de l'ovaire, la nature ne s'applique pas seulement à procurer la nourriture au fœtus dans la matrice, mais qu'elle prépare encore celle qui doit lui être donnée après l'accouchement. Si elle suivoit un pareil plan, toutes les femmes éprouveroient ces douleurs précoces ; mais comme elles sont rares, elles tirent leur origine de la réunion de quelques autres ciconstances.

J'ai prouvé précédemment que la conception, chez les *sujets nerveux*, étoit ordinairement accompagnée d'un spasme qui avoit son siége principalement dans l'utérus et les parties

parties environnantes ; j'ai fait voir quelle étoit son influence sur la circulation ; comment il pouvoit gêner le cours des liquides et déterminer leur marche vers d'autres organes éloignés. Les nerfs qui entourent les divisions des artères hypogastriques dont les divisions se portent à l'utérus, ne sont pas exempts du spasme qui affecte les parties de la génération. L'artère iliaque externe, jusqu'à sa sortie du bas-ventre, où elle prend le nom de crurale, est libre dans sa fonction jusqu'à l'anneau des muscles de l'abdomen ; mais les divisions de nerfs qui sont abondans dans le tissu graisseux et les glandes de cette région, communiquent à leur tour, leur irritation à l'artère crurale. Le cours des fluides éprouve par cette irritation même, une gêne qui force le sang à retrograder, en suivant la direction de l'artère épigastrique ; il est conduit jusqu'aux mammelles, dans lesquelles il se précipite avec abondance. De cette affluence de liquides, naît promptement une extension inusitée, dans les vaisseaux des mammelles ; d'où leur gonflement ; d'où les douleurs qui sont une suite nécessaire de cet engorgement commençant. L'espèce de stupeur et d'engourdissement que quelques femmes grosses

éprouvent dans les cuisses, après les premiers jours de la conception, sont une nouvelle preuve de l'irritation des nerfs de ces extrémités, et des obstacles qui s'opposent manifestement à la liberté de la circulation.

A proportion que la grossesse s'avance vers son terme, les mammelles deviennent plus dures, plus douloureuses, et leur volume s'augmente. A cette époque, il seroit dangereux de porter des habillemens trop serrés, parce qu'ils occasionnent des meurtrissures et des contusions, qui ne disparoissent que long-temps après l'accouchement. Elles sont graves chez les femmes dont la fibre est grêle et trop tendre, parce que leur tissu se rompt facilement. Les sucs lymphatiques-laiteux qui s'amassent dans ces parties désorganisées, y causent des engorgemens qu'il n'est pas facile de résoudre. Quand la fièvre de lait vient à les augmenter, l'action des vaisseaux environnans détermine promptement dans ces fluides épanchés une suppuration qu'on n'arrête pas à son gré, et cette maladie est accompagnée des plus vives douleurs.

Les femmes qui ont de la tendance au scorbut, sont plus exposées à cet accident que les autres, parce que le tissu élémen-

taire des solides a perdu en partie sa force et son élasticité. Chez ces dernières, la plus légère compression cause des meurtrissures très-étendues. J'ai vu une jeune femme qui avoit les deux seins couverts de contusions, d'un jaune noirâtre : chacune de ces taches étoit de la grandeur d'un écu de six livres : quelques-unes étoient beaucoup plus étendues; l'aspect en étoit effrayant. Elles persistèrent pendant toute la grossesse; quelque précaution que je prîsse pour les dissiper, elles ne disparurent qu'après que le lait et les suites des couches eurent entraîné les liquides qui gonfloient les mammelles. Cependant cette personne étoit médiocrement serrée dans ses habillemens, et n'avoit éprouvé le choc d'aucun autre corps solide.

La douleur des mammelles est quelquefois assez violente, pour causer de la fièvre et donner lieu par ses suites à l'inflammation du cerveau. Hyppocrate avoit fait cette observation. J'ai remarqué la même maladie (l'inflammation du cerveau) suite de l'engorgement inflammatoire des mammelles, chez une jeune femme de la campagne, d'une constitution sanguine. Quoiqu'elle fût d'un état, à ne pas devoir s'occuper beaucoup du soin de conserver sa taille, cependant dans l'incer-

titude où elle étoit de sa grossesse (parce qu'elle avoit eu ses règles pendant les trois premiers mois), elle étoit toujours habillée de manière à comprimer beaucoup l'abdomen. Peut-être que cette imprudence détermina une plus grande quantité de sang vers les parties supérieures. Les mammelles devinrent excessivement dures et douloureuses: la fièvre succéda à ces premiers accidens, elle fut violente et la malade devint frénétique. Les saignées abondantes du bras et du pied, et un régime anti-phlogistique, la sauvèrent du péril où elle étoit. Le fœtus, affoibli par les pertes que la mère avoit faites, ne donna des signes de vie qu'au huitième mois. Cette femme accoucha au terme ordinaire, et l'enfant parut bien portant.

Il est rare qu'on soit obligé de faire des remèdes pour dissiper les douleurs des mammelles. On ne doit recourir à la saignée que quand elles sont intolérables et qu'on craint que la fièvre ne survienne. Celles qui se font sentir dans les premières semaines de la grossesse, se dissipent ordinairement d'elles-mêmes, par les raisons que j'ai exposées dans les chapitres précédens. Il n'en est pas de même de celles qui se manifestent au troisième ou au quatrième mois, elles

s'augmentent avec le temps. Si elles sont véhémentes, on saignera la malade, en observant de ne pas tirer trop de sang, à moins qu'il n'y ait des signes manifestes d'une grande pléthore.

L'irritation des nerfs qui occasionne les douleurs précoces, se calme aisément par les moyens dont j'ai donné le détail dans les chapitres précédens. Cependant, si une femme très-sanguine conçoit, peu de temps avant l'époque de l'écoulement menstruel, la pléthore doit être considérée comme la principale cause de ses douleurs, et en ce cas on n'hésitera pas à verser du sang, selon que les forces de la malade l'exigeront.

L'application des cataplasmes émolliens et calmans produira aussi un effet salutaire. Ces moyens contribueront à dissiper l'éréthisme qui entretiendroit la durée des douleurs; ils seront suffisans toutes les fois qu'il n'y aura pas des signes marqués de pléthore. Dans le cas même où le sang seroit abondant, on les mettra en usage avec les saignées dont ils rendront l'effet plus assuré.

CHAPITRE XVI.

De la Sérosité laiteuse, et du lait qui s'écoule des mammelles.

Les glandes des seins engorgées par une grande quantité de sang, séparent de ce liquide une sérosité laiteuse, qui s'échappe par l'extrémité des mammelons. Cette liqueur est d'abord ténue et presque diaphane ; elle fait sur le linge une tache presque insensible. Dans les commencemens, on ne reconnoît qu'elle s'y est déposée, que parce qu'elle donne plus de roideur au tissu du linge ; mais bientôt sa consistance s'augmente en devenant plus laiteuse, et les taches qu'elle laisse prennent une couleur d'un blanc jaunâtre; le linge se durcit davantage. Cet écoulement a lieu chez les femmes qui ne sont pas épuisées ; il n'a point une époque fixe dans son apparition. J'ai vu des femmes avoir un écoulement séreux au troisième mois de leur grossesse; tandis qu'il ne paroît chez d'autres, qu'au septième, huitième et neuvième, et quelquefois point du tout.

Celles qui ont déjà eu des enfans, et qui sont d'ailleurs fortes et saines, ont cet écou-

lement plutôt que les autres : les glandes ayant été développées par une sécrétion antérieure, versent plus aisément ce liquide, parce que le sang les gonfle plus promptement et avec plus de facilité. Aussi celles-là doivent-elles se garnir comme les femmes en couches, parce qu'elles perdent une grande quantité de cette humeur laiteuse, dans les derniers mois de la grossesse.

Quoiqu'on ne puisse pas regarder absolument cet état comme une maladie, il n'est pas toujours sans inconvénient. Les femmes qui ont des mammelons trop durs et mal conformés, sont exposées à des souffrances continuées. La sérosité laiteuse qui ne trouve pas une voie par laquelle elle puisse aisément s'échapper, stase dans les glandes et dans le tissu cellulaire des mammelles, avec celle que la circulation y dépose sans cesse. Il se forme alors des engorgemens dans toutes les parties des seins qui deviennent d'une sensibilité excessive. Il est donc bien essentiel d'avoir égard à la conformation des mammelons, quand une femme grosse de six à sept mois se plaint d'éprouver de vives douleurs dans les mammelles.

L'indication est simple, elle consiste à procurer l'issue de la matière lymphatique

H 4

et laiteuse qui séjourne dans les seins ; c'est leur dégorgement qu'il faut favoriser. On se conduira donc, à cet égard, de la même manière que dans l'engorgement des seins qui survient après l'accouchement. Les moyens curatifs consistent à ramollir les tuyaux laiteux, si on remarque qu'ils aient trop de rigidité : les applications émollientes rempliront parfaitement ce premier objet. Si le mammelon est trop petit et trop profond, une légere succion étendra ses canaux, et facilitera l'issue du liquide. Sa ténuité favorisera son passage ; et dès qu'il commencera à couler, les douleurs se dissiperont d'elles-mêmes.

S'il est utile d'user des précautions que j'indique pour soulager les malades, il seroit dangereux de solliciter une sécrétion considérable. En faisant couler une trop grande quantité de lait, on épuiseroit la mère, et l'enfant ne prendroit pas l'accroissement et les forces nécessaires. On a remarqué en effet que les fœtus des femmes, qui avoient un écoulement trop considérable de cette humeur, naissoient foibles et languissans. Ces observations ont donné lieu à un préjugé qui subsiste encore dans la société ; on voit avec peine les femmes grosses qui perdent

ainsi leur lait, parce qu'on est persuadé que le fœtus ne peut pas être nourri convenablement. Dionis observe judicieusement que ce phenomène, qui n'a lieu pour l'ordinaire que parmi les femmes robustes, ne doit inspirer aucune crainte, puisqu'il est au contraire une preuve certaine de la surabondance des liquides, et que les sujets pléthoriques sont de meilleures nourrices. D'ailleurs, il annonce aussi que les enfans tireront le lait plus facilement d'un sein duquel il s'écoule de lui-même ; c'est ce que l'auteur que j'ai cité, explique, en disant que ces femmes *ne seront pas de dur trait.*

On néglige de couvrir les seins des femmes, dans les derniers mois de la grossesse : on les laisse communément exposés à l'impression de l'air qui les irrite, et le lait s'y coagule assez fréquemment ; s'il ne forme pas des engorgemens étendus, c'est qu'il est trop séreux pour qu'une grande portion ne puisse être soumise aux lois de la circulation. Cependant, les glandes qui en sont gorgées restent plus dures qu'elles ne devroient être. Quand la fièvre de lait se manifeste, les coagulations qui subsistent sont les centres autour desquels se forment les grands amas qui acquièrent, à cette

époque, une grande solidité. C'est une observation qui est confirmée par de nombreuses expériences; je n'en citerai qu'une, qui donne une juste idée des désordres qui naissent de cette négligence.

Une fille de vingt ans, au huitième mois de sa grossesse, se rendit de Paris à Versailles au mois de janvier 1781. Il faisoit très-froid, elle souffrit beaucoup dans le chemin. Elle passa la journée à Versailles et revint le lendemain. Elle éprouvoit alors des douleurs insupportables, elle avoit une grande fièvre; elle me fit appeler. Je trouvai les seins durs et enflammés, le lait avoit coulé abondamment jusqu'à ce voyage, il ne sortoit plus. A l'aide des cataplasmes émolliens et des fumigations sur les mamelles, l'écoulement recommença. Mais ces secours qu'il étoit indispensable de continuer, ne furent pas de son goût; elles les négligea quand les douleurs furent calmées; ils n'avoient pas encore facilité le dégorgement des glandes dures et volumineuses. Après son accouchement, le gonflement des seins fut extrême; toutes les précautions qu'on prit alors, ne furent pas capables d'empêcher les progrès d'une inflammation violente, qui fut suivie de suppuration.

Quand je traiterai des tumeurs laiteuses, qui dépendent *des suites de couches*, je prouverai, par des exemples, que les anciennes obstructions contribuent beaucoup à la formation des engorgemens nouveaux. Cette théorie étoit aussi celle de Levret; elle est celle de Boerhaave et de ses disciples. J'ai donc raison d'assurer que les accidens, auxquels la personne qui fait le sujet de l'observation précédente a été exposée, étoient une suite nécessaire des premières congestions laiteuses qui avoient été formées avant les couches. Dionis avoit fait les mêmes remarques; c'est pourquoi il conseille aux femmes grosses de tenir leurs seins couverts dans les derniers temps de la grossesse. » Une » des principales attentions qu'on doit avoir, » dit cet auteur, c'est de défendre le sein » contre le froid, qui, en grumelant la séro- » sité laiteuse y pourroit causer des abcès. »

Ce n'est sans doute qu'à la fluidité du lait qu'il faut attribuer la rareté des congestions inflammatoires avant les couches; mais il ne faut pas oublier que les femmes de la campagne ont un lait plus épais que celles des grandes villes; les premières sont ordinairement exemptes des accidens dont je parle, parce qu'il est d'usage parmi elles d'avoir

toujours la poitrine couverte ; modestie qui conserve une plus grande pureté dans les mœurs et une santé mieux soutenue.

CHAPITRE XVII.

De la perte de l'appétit et du dégoût des alimens.

Le mouvement et l'action des parties organiques dissipent une portion des fluides : cette perte inévitable dans la bonne santé comme dans les maladies, s'annonce par une sensation de besoin et le desir de prendre des alimens. Il tire son origine, comme l'observe Galien, d'une succion qui a lieu dans l'estomac, et par suite, d'une sorte de dessèchement de ce viscère, ainsi que de tous ceux qui achèvent l'ouvrage de la digestion. Mais quand une cause, quelle qu'elle soit, entretient les vaisseaux de ces parties dans un état de plénitude, alors le besoin ne se fait plus sentir : souvent même les malades éprouvent de l'aversion pour les alimens. On ne peut pas douter que le défaut d'appétit, qui a lieu après la conception, ne tire sa source d'un état pléthorique des viscères dont j'ai parlé. Je ne crois pas que les fem-

mes qui sont sujettes à cet accident, soient toutes pléthoriques ; mais il existe une surabondance de sucs dans le bas-ventre, qui émousse l'appétit ou qui le détruit.

Si la grossesse marchoit à pas rapides, et que l'utérus fît promptement une compression considérable sur les gros vaisseaux, il ne seroit pas nécessaire de chercher une autre cause de ce phénomène : mais la chose ne se passe pas ainsi dans les premiers jours. Pour connoître plus parfaitement l'origine de ce nouveau symptôme, on se rappellera les changemens qui arrivent au moment de l'imprégnation, et dont j'ai donné l'histoire dans les chapitres précédens.

Il y a plusieurs temps à considérer dans la grossesse. Nous avons vu ailleurs que dans le moment de la conception, il se manifestoit un trouble dans le systême nerveux ; trouble qui laissoit souvent à sa suite un spasme permanent. Il a une influence sensible sur l'action des vaisseaux qui participent au spasme des nerfs : la circulation gênée dans les extrémités, force le sang à staser dans les viscères qui sont placés au centre du corps. Ils n'éprouvent plus cette *sécheresse* et cette *inanition* qui donnent naissance au besoin et qui raniment l'appétit.

Bien plus, les viscères de la digestion sont inondés de sérosités qui les abreuvent; de cet état naît la répugnance pour les alimens.

En parlant du changement qu'éprouvoit la circulation après la conception, j'ai prouvé que le sang se portoit abondamment à la matrice : mais cette nouvelle pléthore d'un organe dont les vaisseaux sont distendus par une aussi grande quantité de liquides, entretient un spasme considérable dans ses nerfs. La communication de ces derniers avec ceux de l'estomac et des intestins, est le moyen par lequel l'irritation du systême nerveux se propage ainsi d'un viscère aux autres. Telle est la cause qui maintient le retour du sang, de *la circonférence au centre*: c'est l'expression d'Hyppocrate.

Ce qui prouve d'une manière plus démonstrative, que la perte d'appétit dépend de la stase des fluides dans les viscères, stase occasionnée par le spasme, c'est que cet accident est plus fréquent et plus marqué dans les *sujets nerveux* que dans les personnes d'une bonne constitution; c'est qu'enfin tout ce qui est capable de dissiper le trouble des nerfs, ainsi que je le dirai à l'article de la curation, dissipe aussi le dégoût et fait renaître l'appétit.

Le diagnostic de cet état ne présente aucune difficulté. Une femme a vu son mari ; son goût pour les alimens qu'elle préféroit n'est plus le même, ils lui donnent quelquefois de l'aversion ; elle fait choix de ceux qui ont une saveur moins agréable et qu'elle n'auroit pas aimés dans une autre circonstance. Si elle s'obstine à faire usage des plus sains, sa digestion est troublée et son dégoût s'augmente.

Cette maladie n'est dangereuse que par les suites. Si elle dure long-temps, elle prive le sang d'un bon chyle; elle le dessèche et lui donne de l'acrimonie. Cependant, la grossesse peut parcourir ses temps, sans qu'il survienne de nouveaux accidens ; mais le fœtus est ordinairement foible à sa naissance, et la fièvre de lait devient plus dangereuse pour la mère, parce que la sécheresse jointe à l'âcreté du sang, suscitent aisément des suppressions ou des diminutions dans les lochies; d'où les engorgemens laiteux ou inflammatoires, les métastases de cette humeur, et les autres accidens qui sont la suite de son défaut d'écoulement suffisant.

Si une femme perd l'appétit au moment où elle a conçu, les anti spasmodiques, au nombre desquels on peut rapporter les émol-

liens, comme les bains, les fomentations émollientes et les embrocations d'huile douce sur la région hypogastrique, font souvent cesser l'irritation qui agaçoit les viscères de la digestion, et l'appétit renaît. Si on observe que ces moyens soient insuffisans, on donnera chaque matin à la malade une infusion légère de plantes carminatives, comme l'anis, le fenouil, la coriandre, etc. Le remède le plus actif et le plus certain pour dissiper le spasme, c'est d'étendre dix à douze gouttes d'esprit de corne de cerf, dans une infusion théiforme de fleurs de tilleul, de primevère ou de toute-bonne, en y ajoutant du sucre ou un sirop agréable : la liqueur anodine d'Hoffman, et l'éther même, ne produisent pas un effet aussi assuré.

Les lavemens faits avec la décoction des plantes hystériques et assoupissantes, dissipent aussi le spasme des viscères de la digestion : telles sont la rue, l'armoise, la matricaire, le safran, le marrube, l'herbe-aux-chats, la sabine, l'aristoloche. On en fera une décoction avec les plantes émollientes, comme la graine de lin, la mauve, la guimauve, les feuilles de violette, la mercuriale, la pariétaire ; et les assoupis-

santes,

santes, comme la ciguë, la jusquiame, la morelle, les têtes de pavot, etc. On en composera des lavemens. On les fera de la manière suivante : prenez deux poignées de sommités de plantes émollientes, une poignée de rue et de ciguë ; faites cuire dans une quantité d'eau suffisante pour deux lavemens ; passez à travers un linge, serrez en exprimant légèrement ; dissolvez dans la décoction un gros de sel ammoniac : faites-en deux lavemens, à prendre un le matin à jeun, et l'autre avant souper.

La perte d'appétit naît aussi de la pléthore particulière des viscères ; alors elle se dissipe par la saignée. On reconnoîtra la pléthore, parce que la femme qui aura conçu sera naturellement sanguine, parce que ses règles n'auront pas été assez abondantes dans les dernières périodes, parce que son pouls deviendra plus plein, plus fort et plus dur. Dans ce cas, comme dans le spasme, la langue ne se charge pas : elle est blanchâtre à sa surface, mais elle n'est pas enduite d'un limon visqueux : la bouche n'est ni amère, ni fétide ; l'haleine est douce, et les forces ne s'affoiblissent pas sensiblement. En effet, on voit des femmes passer les neuf mois de la gestation, en prenant une

si petite quantité d'alimens, qu'il n'est pas possible de concevoir comment elles subsistent dans une telle abstinence.

Si les premières voies étoient remplies de saburres avant l'imprégnation, on ne pourroit pas se dispenser de purger la malade : l'usage des purgatifs dans cette circonstance exige la plus grande circonspection. Ils ne sont pas aussi dangereux qu'on le pense, quand il y a nécessité urgente d'évacuer. Toute leur action se porte sur les intestins, et l'irritation momentanée qu'ils occasionnent, ne se communique pas à la matrice. Le point essentiel est donc de distinguer avec précision s'ils sont indiqués. Les signes qui l'annoncent, se tireront de la situation de la malade avant et après la conception, de l'état de la bouche, de la langue, des premières voies, etc. Une précaution indispensable, c'est de ne pas mettre en usage des substances trop âcres, ou celles qui causeroient trop de répugnance.

Quand la perte d'appétit a subsisté longtemps, quand elle dépend de la foiblesse de l'estomac, on donnera de l'extrait de genièvre, de la thériaque, ou la confection hyacinthe. L'opium qui entre dans la composition d'une de ces dernières substances,

dissipe le spasme presque inséparable d'une grossesse commençante; en même-temps, on ranime la chaleur éteinte de l'estomac; le musc et l'ambre qui se trouvent dans l'autre, donnent une nouvelle action aux esprits animaux. Mais on fera aussi un usage continué des purgatifs amers, pris à très-petite dose; en sorte qu'ils n'agissent, pour ainsi dire, que par leur vertu tonique. C'est ainsi qu'on prescrit les infusions d'un gros de rhubarbe, ou cette substance en poudre, à la quantité de six à dix grains. Les infusions des amers proprement dits, ou des plantes stomachiques, sont encore très-indiquées. Les anciens faisoient un grand usage des embrocations sur la région épigastrique, avec les huiles essentielles; ce moyen est utile aux personnes qui ont l'estomac froid et le tempérament pituiteux. Quoi qu'il en soit, il faut être très-modéré dans l'emploi des médicamens, parce que l'appétit renaît souvent de lui-même, quand la matrice abreuvée par une grande quantité de liquides, cède plus facilement à l'extension nécessaire, pour contenir le fœtus et ses enveloppes.

CHAPITRE XVIII.

De l'excès d'appétit.

Il y a tant d'irrégularités dans les symptômes qui accompagnent la grossesse, qu'il est très-fréquent d'observer cet état, présentant à l'examen des physiciens des affections absolument opposées. On vient de parler du dégoût de quelques femmes pour les alimens, il faut maintenant remarquer que quelques-autres mangent avec une sorte de voracité après l'imprégnation. Cette différence de besoins s'explique par les changemens qui surviennent, tant dans l'état physique que dans le moral.

Il est des personnes qui n'éprouvent point par l'effet de la conception, le trouble dont on a parlé précédemment, ou chez lesquelles il n'est pas assez actif pour occasionner quelque dérangement dans leur santé. Dans ce cas, la quantité d'alimens qui suffisoit à leur conservation, n'est pas assez abondante pour fournir en outre les sucs nécessaires au développement de l'utérus et à l'accroissement de l'embryon ; il est donc indispensable que le besoin de nourriture se fasse sentir; et

c'est ce besoin bien exprimé qui devient la cause d'un grand appétit chez quelques femmes. Il est porté au point chez quelques-unes, qu'un retard de moins d'une heure dans les repas, leur occasionne de la foiblesse, des syncopes et quelquefois des convulsions. J'en ai vu qui, après avoir beaucoup mangé dans le jour, étoient encore réveillées pendant la nuit par la nécessité de prendre des alimens. Il seroit difficile de croire quelle a été la quantité de nourriture prise par quelques-unes d'elles pendant l'espace de vingt-quatre heures.

Cet excès d'appétit m'a paru être plus commun parmi les femmes maigres, à celles qui étoient sujettes à des diarrhées fréquentes avant l'imprégnation, à celles qui avoient des menstrues très-abondantes, et enfin à celles qui voyoient pendant la gestation, que parmi les personnes dont la santé est plus régulière. Ces particularités nous apprennent que les premières étoient, au temps de la conception, dans un état très-prochain de l'épuisement, et que par conséquent elles avoient besoin d'une nutrition plus soutenue.

Comme les auteurs n'ont pas traité de cette affection, je me trouve réduit à ne présenter aux lecteurs que le petit nombre

d'exemples qui sont à ma connoissance ; et sans doute mon observation particulière ne peut pas embrasser tous les cas et toutes les causes de cet état.

J'ai dit plus haut, que les sensations morales avoient une influence marquée sur l'accroissement de l'appétit. Cette proposition est trop généralement connue, pour avoir besoin d'être prouvée ici. Il suffira de dire que l'espérance prochaine d'être mère, apporte dans l'ame de la plupart des femmes, une satisfaction capable de ranimer les fonctions languissantes, et par conséquent de rendre les digestions beaucoup plus actives ; c'est encore une vérité connue.

Quoiqu'on ne puisse pas, rigoureusement parlant, regarder l'excès d'appétit comme une maladie, et qu'on ne soit point surpris de l'existence de ce phénomène dans la gestation, cependant il mérite quelque attention, par la quantité de sang qui doit en résulter. Or, on verra, quand il sera question des pertes des femmes grosses et de l'avortement, que la pléthore est une cause fréquente de ces accidens. On apprendra aussi que quelques enfans naissent dans un état comateux, parce qu'ils sont eux-mêmes pléthoriques : il ne seroit donc pas prudent de

négliger complètement la santé des femmes dont je parle, et de ne pas suivre, à quelques égards, pas à pas les effets de la sanguification, pour prévenir les événemens fâcheux qui pourroient leur arriver.

La conduite qu'on doit tenir, consiste dans l'observation du pouls; il indiquera avec les autres symptômes de la pléthore, les temps où il sera nécessaire de verser du sang, et la quantité qu'il en faudra verser à chaque fois. D'ailleurs, il sera question ailleurs des avantages et des abus de la saignée dans la grossesse : on expliquera alors plus en détail les circonstances où elle est indiquée.

Ce seroit agir inconsidérément, que de prescrire dans l'affection dont on parle, un régime propre à prévenir la pléthore. On donneroit naissance à des accidens plus graves que ceux qu'on voudroit éviter. Quelque bizarre que paroisse dans sa marche la nature pendant la grossesse, il faut respecter ses écarts apparens, et se contenter de remédier à leurs suites. Si l'observation prouve que l'imprégnation occasionne de grands changemens dans les fonctions, la pratique démontre aussi qu'on tenteroit inutilement de ramener l'ordre habituel par des médica-

mens : on ne parviendroit point à ce but ; et les efforts qu'on feroit pour réussir, seroient souvent funestes aux femmes. Tout l'art se réduit dans ces circonstances à la curation des accidens qui intéressent essentiellement la conservation de la santé : en observant qu'on ne doit point donner à cette expression chez les femmes grosses, le sens qui lui est applicable dans les autres états de la vie.

CHAPITRE XIX.

Du goût dépravé.

Les anciens appeloient *Pica* et *Malacia*, le desir de manger des substances qu'on ne compte point au nombre des alimens. Tels sont la craie, la terre, le charbon ; les graisses, comme le suif, la chandelle, les huiles rances ou nouvelles, etc. Cette maladie tire son origine du mauvais état des viscères de la digestion. D'après ce qui a été dit dans les chapitres précédens, de l'affluence du sang à l'estomac et aux intestins, de la stase de ce liquide dans les vaisseaux de ces viscères et de l'épanchement de sérosité qui avoit lieu dans leur cavité,

on comprend aisément comment leur sensibilité s'émousse. Les alimens ordinaires ne font sur eux qu'une impression presqu'insensible, et leur action n'est ranimée que par des substances qui les attaquent fortement par leur saveur, ou qui soient propres à détruire le mucilage épais dont ils sont couverts. Ce que j'ai dit du goût dépravé des jeunes filles, est applicable à la même maladie chez les femmes grosses. Dans l'un et l'autre état, elle dépend absolument de causes semblables; les premières voies sont gorgées de liquides : par conséquent, l'une et l'autre affection exigent le même traitement.

Quoique la pléthore particulière du bas-ventre contribue singulièrement à la formation de la maladie dont je parle, cependant, comme on l'a vu ailleurs, les saignées ne sont pas un moyen suffisant pour la guérir. Il y a une congestion humorale dans les premières voies; les évacuans sont donc nécessaires; mais leur usage exige beaucoup plus de prudence chez une femme grosse, que chez les jeunes filles. Le traitement sera fait avec les purgatifs toniques et amers. La qualité des substances que les femmes mangent avidement, présente aussi des vues à sui-

vre dans le choix des remèdes. On a observé que celles qui avoient des aigreurs étoient plus disposées à manger du plâtre, de la craie ou une autre terre. Il paroît que la nature indique l'espèce d'acrimonie à combattre. En effet, c'est presque toujours l'acescence qui se manifeste dans la grossesse, et on sait que les substances absorbantes neutralisent les acides des premières voies, forment avec eux des sels neutres qui deviennent purgatifs, et par cette qualité font souvent disparoître la maladie, en détruisant sa cause.

Dans les tempéramens bilieux, les accidens sont différens; la gêne que le sang éprouve à traverser les canaux du foie, rend la sécrétion de la bile difficile; le sang qui en est imprégné, la porte par-tout avec lui; mais c'est particulièrement sur l'estomac et les intestins qu'elle fait la plus forte impression. On la voit aussi décolorer la peau, et ce symptôme est très-fréquent chez les femmes bilieuses après l'imprégnation. Il paroît que c'est plus particulièrement à ce liquide, que sont dues les taches qui subsistent long-temps après les couches.

Un excès de pituite opère le même phénomène sur l'organe du goût. L'irritation des

nerfs donne lieu au même résultat ; en sorte que dans des tempéramens très-différens, on observe le même symptôme avoir la même cause prédisposante. La pléthore doit aussi être comptée parmi les causes du goût dépravé. La preuve s'en tire des suites de la grossesse ; car, quand le fœtus acquiert un volume qui exige pour sa nutrition une quantité plus considérable de liquides, cet accident se dissipe assez ordinairement : aussi voit-on très-communément qu'il ne passe pas le quatrième mois.

La saignée peut, chez certains sujets, diminuer l'embarras des viscères de la digestion, et rendre à l'organe du goût l'énergie qu'il a perdue ; mais les femmes qui ont les premières voies remplies d'humeurs acescentes, ont besoin de purgatifs dont l'action soit modérée, et qui soient en même temps composés de substances toniques unies à des absorbans. Le défaut d'exercice est encore une cause de la dépravation du goût, parce que les fluides qui stasent dans les toiles cellulaires du bas-ventre, inondent l'estomac après la conception, et émoussent la sensibilité des nerfs. Les décoctions de plantes qui contiennent un mucilage sucré, comme le gramen, le raisin de Corinthe, prises à jeun,

ou la dissolution du sucre dans l'eau, changeront cet état. Quand la bile surabondante rendra la bouche amère, on prescrira les décoctions d'endive, de chicorée et de dent-de-lion, édulcorées avec une suffisante quantité de sirop de violettes, afin d'entraîner par les selles, l'excès de bile qui fatigue l'estomac. La pituite et les glaires qui s'amassent dans les premières voies, ne se dissipent que par les absorbans, unis aux purgatifs amers. On pourra y ajouter le savon, et former des pilules à prendre chaque matin, composées de la manière suivante : de corail, de rhubarbe en poudre ; une quantité égale : de savon d'alicante et d'extrait de genièvre, moitié du poids de ces substances. Faites-en des bols de quatre grains : la malade en prendra quatre chaque matin, en buvant par-dessus, une tasse d'infusion d'eupatoire d'Avicène. Par cette méthode, on évacuera insensiblement les glaires, sans fatiguer l'estomac, et bientôt le goût et l'appétit seront rétablis.

Je ne crois pas qu'on puisse avec sûreté prescrire l'usage des vins chauds et des vins de liqueurs, ainsi que j'ai vu plusieurs accoucheurs les conseiller. Ils occasionnent une chaleur immodérée dans les entrailles;

ils déterminent une fermentation dans les sucs qui y sont contenus ; d'où résultent des aigreurs et un trouble qui dérange les digestions. Cette méthode ne convient qu'aux estomacs paresseux, mais qui ne sont pas surchargés d'humeurs étrangères ; ce qui est extrêmement rare avec la dépravation du goût. Quoi qu'il en soit, je préférerois encore, dans ce dernier cas, les infusions ou les extraits amers, parce qu'ils donnent de nouvelles forces aux viscères de la digestion, et leur action est exempte du trouble que portent avec elles les liqueurs fermentées.

CHAPITRE XX.

Du Vomissement.

J'ai démontré en parlant de la grossesse, qu'au moment de l'imprégnation il existoit un spasme dans les viscères abdominaux, qui pouvoit être porté à un degré éminent chez les sujets très-nerveux ; c'est à cette cause que sont dûs les vomissemens qui se man. stent dans les premiers momens de la gestation. En effet, on ne peut pas croire que les vomissemens spontanés chez une

femme d'ailleurs bien portante, et qui surviennent peu de temps après la conception, soient excités, comme dans tout autre cas, par la présence des matières irritantes contenues dans l'estomac. D'ailleurs il n'existe aucun signe qui annonce leur présence ; c'est donc au trouble des nerfs, qu'il faut rapporter cet accident. La preuve s'en tire encore de l'état de quelques femmes qui, sortant des bras de leurs maris, ont eu des vomissemens très-prompts et très-opiniâtres ; ils dépendent, comme l'observe judicieusement Mauriceau, de *la sympathie qui existe entre la matrice et l'estomac*. « Pour faire » voir que cela se fait ainsi dans les com» mencemens, et non pas pour lors par ces » prétendues mauvaises humeurs, c'est que » beaucoup de femmes vomissent dès les » premiers jours de leur grossesse, lesquelles » étoient en parfaite santé avant leur con» ception si récente, auquel temps aussi » la suppression des menstrues ne peut pas » encore causer cet accident qui arrive par » telle sympathie. De même que nous voyons » ceux qui sont blessés à la tête et aux in» testins, et ceux qui ont des coliques né» phrétiques, avoir des nausées et des vo» missemens, sans pour cela qu'ils aient au-

» cune humeur corrompue dans leur estomac. Les nausées et les vomissemens qui » sont des mouvemens contre nature du » ventricule, viennent donc ordinairement » aux femmes grosses dans les premiers » jours, par le sujet que nous venons de » dire. »

Si le spasme qui s'est emparé des viscères de l'abdomen subsiste long-temps, le chyle acquiert de l'épaississement par le vice des digestions. Il devient acrimonieux et sollicite à son tour l'irritation des viscères abdominaux. D'ailleurs les glandes du mésentère, de l'estomac, des intestins, et du pancréas, versent dans le canal alimentaire une humeur qui a une tendance marquée à l'acescence : qualité qui se développe encore plus particulièrement par la fermentation à laquelle elle est exposée. Elle devient donc à son tour une nouvelle cause du vomissement, après avoir été l'effet de ce désordre. De là naissent les déjections de liquides, plus ou moins glaireux, que rendent les femmes grosses, soit par le vomissement, soit par les selles. Si la durée de cet accident est longue, c'est que l'irritation se continue par les causes qni l'ont fait naître, et que le fœtus n'emploie pas tout le sang surabondant

pour sa nourriture. Comme l'irritation s'augmente et détermine toujours l'impulsion du sang vers les viscères placés autour du siége qu'elle occupe, leur pléthore devient permanente, et les vomissemens persistent comme elle.

Quand ils ne sont pas fréquens, et qu'ils ne fatiguent pas la malade, ils cessent souvent d'eux-mêmes, vers le quatrième mois de la grossesse; mais ceux qui sont violens, sont dangereux, parce qu'ils fatiguent les poumons, et occasionnent quelquefois des crachemens de sang. D'ailleurs les secousses qu'ils occasionnent, troublent singulièrement l'action des viscères de la digestion; elles les affoiblissent, les rendent atones : enfin elles causent aussi l'avortement. Mauriceau a bien connu la nature de cet accident; c'est ainsi qu'il s'exprime, dans l'histoire de la maladie d'une femme qui le consultoit. « Son mari,
» conseiller de la cour, m'avoit mandé chez
» lui pour prendre mon avis touchant les
» vomissemens continuels que sa femme,
» qui étoit grosse de deux mois seulement,
» avoit depuis six semaines, lesquels lui
» faisoient faire des efforts si violens,
» qu'elle en ressentoit quelquefois une es-
» pèce de convulsion. Appréhendant avec
» juste

» juste raison, qu'ils ne la fissent avorter,
» comme ils avoient déjà fait de son premier
» enfant, au même terme de deux mois,
» ou qu'elle ne fît qu'un faux germe au
» lieu d'un enfant, ainsi qu'il lui étoit déjà
» arrivé une autre fois par le même accident;
» mais lui ayant conseillé de tirer deux pa-
» lettes de sang du bras, pour la préparer
» à quelque douce purgation. ..... elle ne
» voulut aucunement se laisser persuader,
» par les raisons, qui en étoient, qu'elle
» étoit d'une habitude assez replète, qu'elle
» avoit les forces très-bonnes et pouvoit bien
» facilement supporter la purgation, et qu'il
» étoit plus à propos pour ce sujet de la dis-
» poser ainsi par la saignée... lui faisant en-
» tendre que ce vomissement ne procédoit,
» comme je l'ai dit ci-devant, que de ce que
» l'enfant, qui est très-petit dans son com-
» mencement, ne pouvant consumer, pour
» sa nourriture, tout le sang qui est retenu,
» il en restoit beaucoup de superflu, qui
» n'étant pas évacué comme à l'ordinaire,
» refluoit dans toute l'habitude du corps, et
» causoit des accidens, selon les parties où
» il se portoit en plus grande abondance,
» dans lesquelles il se convertissoit souvent
» en humeurs visqueuses et corrompues.

» Lui représentant, outre cela, que les vo-
» missemens la mettroient en bien plus grand
» danger d'avorter, comme elle avoit déjà
» fait par deux fois, que l'émotion qu'elle
» disoit que la saignée lui pourroit causer,
» qui bien au contraire étoit un véritable
» remède pour la garantir de ce fâcheux
» accident ».

Les femmes grosses éprouvent encore des vomissemens, auxquels la gestation ne paroît pas donner lieu particulièrement : ce sont celles dont les viscères de la digestion sont irrités par des matières âcres, qui séjournent dans ces parties ; celles qui ont depuis long-temps ou habituellement des digestions viciées, la langue chargée, la bouche mauvaise, etc. Elles sont sujettes à des vomissemens spontanés, qui, dans leur curation, présentent des indications qui n'ont aucun rapport avec la grossesse. Il faut toutefois convenir que ce dernier état les rend plus fréquens et plus opiniâtres, parce que les causes qui leur donnent naissance après la conception, se joignent à celles qui les avoient occasionnés dans les temps antérieurs, ou qui les déterminent dans le temps actuel. Cette complication exige des ménagemens dont je parlerai à l'article de la curation.

De tout ce qui précède, il résulte que la cure du vomissement, dans une femme grosse, doit être variée comme sa cause. Si la malade qui en est attaquée les éprouve peu de jours après la conception, la pléthore n'a pas encore pu leur donner naissance, à moins que l'imprégnation n'ait été très-prochaine de l'époque des menstrues, et que le sujet ne soit sanguin. Le point essentiel est donc de distinguer si c'est de la pléthore ou de l'irritation des nerfs que ce symptôme tire son origine : dans le premier cas, à quelque époque que se trouve la grossesse, quelque rapproché qu'on soit du temps de la conception, la saignée devient indispensable. Elle l'est encore davantage après les premiers mois de la gestation ; mais dans quelque temps qu'on la pratique, on aura toujours égard aux forces de la malade et à sa constitution : on saignera peu celle qui n'est pas sanguine, et on versera beaucoup de sang, quand le sujet sera habituellement pléthorique.

Si les nerfs irrités donnent naissance aux vomissemens, on aura recours aux fomentations émollientes, aux anti-spasmodiques, etc. J'ai indiqué ce traitement d'une manière assez complète, en parlant de la perte d'ap-

pétit et du goût dépravé. Quand la pléthore paroîtroit la principale cause du vomissement, l'affection des nerfs s'y joint toujours dans les constitutions nerveuses, et les moyens curatifs capables de dissiper le spasme, succéderont à la saignée ; cette méthode réussira plus efficacement, que si l'on n'employoit qu'un des secours que j'ai prescrits.

Les vins de liqueurs, les substances aromatiques, les infusions des amers, ou ces médicamens en substance, guérissent rarement les vomissemens, parce qu'ils ne combattent pas la cause qui les a fait naître. Ils ne sont utiles qu'après les saignées et les bains, dans les sujets foibles, qui ont l'estomac et les intestins languissans ; ils augmentent le trouble et l'agacement des nerfs, chez les personnes vigoureuses ; ils sont nuisibles aux femmes sanguines, en accélérant le mouvement du sang ; ils sont pernicieux chez celles qui ont une bile âcre et facile à enflammer. Les boissons tempérantes et adoucissantes conviennent mieux à ces dernières. Au reste, on se comportera dans leur usage, en suivant les vues que j'ai exposées ailleurs.

Quant aux purgatifs, on ne les considé-

rera que comme de simples moyens de chasser les humeurs qui séjournent dans les premières voies. On ne peut donc les prescrire qu'après s'être assuré de l'existence de ces humeurs ; car le vomissement, ainsi que je l'ai prouvé plus haut, n'est point un symptôme qui indique la nécessité des évacuans. L'état de la bouche et des viscères abdominaux est la règle qui déterminera leur emploi.

Quand on sera assuré qu'une femme grosse a l'estomac affoibli, les digestions languissantes habituellement, ou depuis long-temps ; quand elle rendra par le vomissement des matières fétides, et qui ont fait un long séjour dans les premières voies, on prescrira (si le vomissement est violent) une dose modérée d'ipécacuanha. On n'a rien à craindre de l'effet de ce remède, parce qu'il n'excitera pas un trouble aussi violent que le vomissement spontané ; d'ailleurs son action est instantanée, et dès qu'elle cesse, le spasme qui l'accompagne se dissipe. Il n'en est pas de même des autres émétiques, et sur-tout du tartre stibié ; son effet est toujours suivi de mouvemens convulsifs dans les principaux viscères : effet dangereux qui cause aisément l'avortement. S'il est quelques cas urgens où il paroisse indiqué, ce

n'est que dans des maladies graves, dans des fièvres putrides et essentiellement humorales; et dans ces maladies mêmes, on ne se dispensera pas de déterminer son action par les selles, en l'unissant à un sel neutre, comme celui de Glauber, d'Epsom, etc. Quoi qu'il en soit, si la femme qui éprouve un vomissement dont la cause est humorale, et réside dans les premières voies, peut être guérie sans employer l'ipécacuanha, il sera prudent de passer d'abord aux purgatifs amers et toniques, en observant toujours de les prescrire à une dose modérée.

CHAPITRE XXI.

es douleurs de l'estomac et des intestins.

J'AI traité précédemment des changemens qui arrivoient dans la digestion de la plupart des femmes grosses; j'ai prouvé que les vaisseaux de l'estomac et des intestins étoient remplis d'une quantité de liquides surabondans, déposés par les extrémités vasculaires, dans la cavité de ces viscères. Les douleurs de l'estomac auroient-elles quelques rapports avec les causes des maladies dont j'ai donné

l'histoire ? C'est ce qu'il faut examiner. On remarque généralement que la stase d'un liquide animal séreux et muqueux, acquiert aisément une dégénérescence acide. La surabondance de ces liquides (abstraction faite du repos dans lequel ils restent quelquefois dans les viscères) suffit pour leur faire contracter la dégénérescence dont je parle. C'est pourquoi les enfans sont sujets aux acides et à toutes les maladies qui en dépendent. Or, l'excrétion d'une sérosité muqueuse, plus considérable que dans l'état habituel, étant démontrée dans les femmes grosses, on conçoit pourquoi elles ont fréquemment des rapports acides, pourquoi elles vomissent une pituite acide, etc.

De cette dégénérescence donnée résultent aussi les douleurs de l'estomac, par l'irritation constante qu'elle entretient dans ses membranes, par le picotement de ses nerfs et les contractions ou le spasme qu'elle y détermine. Quant à la stase des humeurs, elle est facilitée par l'extension de l'utérus, qui comprime les viscères du bas-ventre, et qui gêne leur mouvement péristaltique ; deux causes qui concourent ensemble à donner naissance à l'acrimonie acide.

La pléthore sanguine, dans les sujets qui

ont la fibre plus sèche et plus ferme, donne lieu à une autre sorte de douleur; celle-ci dépend d'une plénitude excessive des vaisseaux, d'un empatement sanguin (si on peut parler ainsi), ou de la difficulté que le sang éprouve à retourner dans les vases ordinaires de la circulation. Cette dernière douleur se distingue aisément de la première, en ce qu'elle est plus constante, accompagnée d'un sentiment de chaleur universelle, d'un pouls plus fort et plus plein, d'une grande sensibilité au toucher de la région épigastrique, d'une couleur plus foncée de la peau, et sur-tout du visage, de douleurs de tête gravatives, et de tous les autres signes de pléthore. L'autre, au contraire, se dissipe, quand les malades ont pris des alimens, jusqu'à ce que la fermentation nécessaire à la digestion fasse contracter la même acidité aux substances alimentaires. Cette douleur est plus vive le matin après le réveil, elle excite des envies de vomir. Les phlegmes que rejettent les malades, sont acides : leur pouls est plus petit, plus concentré et plus dur; leur peau est plus pâle : c'est sur-tout dans les sujets phlegmatiques qu'on observe plus particulièrement ces accidens.

Quelques femmes sont aussi sujettes,

comme l'observe Roderic, à des douleurs momentanées, mais très-répétées, qui dépendent de l'air dégagé et raréfié dans l'estomac. Chez ces dernières la région épigastrique se tend promptement, et s'élève avec une douleur insupportable; les malades rendent des vents avec ou sans odeur, et la douleur se dissipe. Enfin, Hyppocrate observe que dans certains sujets, les tiraillemens de la matrice et de ses ligamens, communiquent leur irritation à l'estomac, qui devient douloureux à son tour; affection facile à distinguer, par la réunion des accidens qui existent en même-temps dans les deux viscères, et l'absence des symptômes dont j'ai donné l'énumération précédemment.

D'après cet exposé, on juge combien est insuffisante la méthode indiquée par quelques accoucheurs, qui prescrivent les vins de liqueur et les substances aromatiques, pour dissiper les douleurs des viscères de la digestion. Si l'acrimonie acide les a fait naître, on les guérit par l'usage des absorbans, combinés avec les substances amères et purgatives. Les absorbans seuls ne suffisent pas, parce qu'en dissipant les douleurs pour quelque temps, ils ne s'opposeroient pas aux

récidives : ce n'est qu'en fortifiant l'estomac, qu'on peut prévenir leur retour. Si l'usage des vins chauds et des infusions aromatiques est indiqué, ce n'est qu'après avoir changé l'acrimonie prédominante, et ils ne sont bons alors que comme cordiaux, en ranimant l'action et la chaleur éteinte de l'estomac. Si la pléthore cause des tiraillemens douloureux aux membranes de ce viscère, la saignée les fera cesser promptement. Si cet accident est dû à l'air dégagé des substances contenues dans le ventricule, on fera usage des carminatifs unis aux toniques, parce que cet état indique aussi une digestion lente ou difficile. Quant aux douleurs symptômatiques, qui surviennent par l'irritation de la matrice, on les dissipera par les narcotiques, les bains, les fomentations émollientes, et souvent par la saignée ; car c'est le moyen le plus assuré de dégager l'utérus, quand il ne se développe pas avec assez de facilité.

C'est sur-tout dans le trajet du colon, que se font sentir les douleurs occasionnées par les vents ; la compression qu'exerce la matrice sur différentes parties de cet intestin, fait séjourner les matières dans le même lieu ; l'air qui s'en dégage se raréfie, distend les membranes du colon, et occasionne des dou-

leurs très-vives. On les dissipe par les lavemens émolliens; le liquide s'insinuant dans toute la longueur de ce canal, facilite le dégagement des vents, et rend le calme aux malades.

Les intestins grêles sont aussi le siége des douleurs qu'on rapporte à la région ombilicale ; les digestions vicieuses laissent dans leurs circonvolutions des matières acrimonieuses qui les irritent quelquefois avec violence. Elles sont communes aux femmes dont le goût est dépravé, et particulièrement à celles qui vivent d'alimens de mauvaise qualité, ou de difficile digestion. L'acrimonie acide conserve encore son caractère dans les intestins grêles, tandis qu'elle tend à l'alkalescence dans les autres. Peut-être que ce terme de la fermentation n'a lieu dans les derniers, que parce qu'elle a duré assez de temps pour passer à la putridité ; c'est pour cela que l'acrimonie des matières est plus caustique dans les gros intestins.

On a vu plus haut combien les femmes grosses étoient sujettes à l'acrimonie acide ; on ne sera donc pas surpris que les matières acescentes fassent une impression vive sur les membranes des intestins grêles, puisque la digestion se continue dans leur canal, à

l'aide du suc pancréatique et de celui des glandes du mésentère, qui passent aisément à l'acidité. Il existe d'ailleurs des circonstances dans lesquelles l'acescence ne se fait pas sentir dans l'estomac, tandis qu'elle occasionne des accidens graves dans les intestins. C'est ainsi qu'on observe, que parmi les enfans de la campagne, qui se nourrissent de mauvais fruits dans les commencemens de l'été, il y a un grand nombre de maladies qui ont leur siége dans les intestins grêles, et qui sont accompagnées de symptômes violens, comme une douleur aiguë, un resserrement, un *enfoncement* de la région ombilicale, un pouls petit et intermittent, un froid universel, etc.

Or, les femmes, dans la grossesse, ont beaucoup d'analogie avec les enfans, par l'espèce de plénitude séreuse (si on peut parler ainsi) qui est le produit de la congestion des viscères du bas-ventre. Il n'est donc pas surprenant qu'on remarque dans les uns et les autres, les mêmes maladies : on les guérit aussi par les mêmes moyens. La promptitude des accidens ne permet pas l'usage des remèdes qui ont une action lente : les anti-spasmodiques et les narcotiques même sont indispensables. Ils calment, pour un

temps limité, la violence des souffrances : on profite de ces instans, pour donner aux malades des boissons abondantes, sucrées et mucilagineuses ; on étend ainsi les matières âcres qui irritoient les intestins. On emploie des frictions modérées pour les faire passer des intestins grêles dans les plus gros. La suspension de l'irritation facilite cette espèce *d'écoulement*, ou de passage. On ranime le ton des intestins par l'application de linges chauds, et les boissons carminatives ; on ne permet pas aux humeurs de séjourner dans le cæcum et le colon, mais on les évacue par le moyen des lavemens. Cette méthode simple dissipe la maladie. Quant aux récidives, comme elles sont une suite du vice des digestions, on se conduira d'après les indications que j'ai établies, en parlant de la dépravation du goût, de la perte d'appétit, etc.

CHAPITRE XXII.

Des douleurs des reins, des lombes et de la région du pubis.

QUAND le temps de l'écoulement des menstrues approche, quelques femmes éprouvent des douleurs violentes dans la région lombaire ; elles disparoissent à proportion que le sang s'écoule. Celles qui perdent beaucoup y sont plus sujettes, si on suppose la sensibilité égale, et qu'il n'y ait pas complication de maladies anciennes. C'est donc à la quantité de sang surabondant, qui séjourne dans cette région après la suppression des règles, qu'on doit attribuer cet accident. Il a lieu dans la grossesse par la même cause, et sa durée est d'autant plus constante, que le sujet est plus sanguin, et que l'embryon est plus petit, parce qu'il n'emploie pas assez de fluides pour sa nutrition ; le superflu engorge nécessairement les parties dans lesquelles il est en stagnation.

On reconnoît aussi des douleurs qui n'occupent qu'une région : celles-ci tirent leur origine de la diverse position de l'utérus ; c'est particulièrement chez les femmes con-

trefaites, ou qui ont les ligamens de l'utérus viciés ou inégaux, qu'elles se remarquent. Elles diffèrent des premières par deux caractères essentiels. Les premières sont accompagnées d'un sentiment de plénitude et de pesanteur, dans les parties douloureuses, et quelquefois d'un engourdissement, qui est la marque la plus évidente de la pléthore locale; d'ailleurs, la constitution particulière du sujet aide encore le diagnostic de la cause. Les autres, au contraire, se font sentir avec une sorte de tiraillement ou d'avulsion, surtout quand les malades changent de position, quand elles marchent ou qu'elles prennent un exercice fatigant; car la matrice, devenue plus volumineuse, se porte naturellement du côté le plus déclive du bassin, et par ce moyen, le ligament qui se trouve placé supérieurement, c'est-à-dire du côté le plus élevé, soutient presque lui seul le poids du viscère.

Morgagni avoit observé que les ligamens de la matrice étoient quelquefois de différente longueur, quoique la conformation des autres parties fût parfaitement exacte. Il rapportoit à cette disposition organique, une des causes de la déviation de matrice. La distension de ce viscère, opérée par la

grossesse, le force d'occuper le centre du corps, parce que les tégumens du bas-ventre lui opposent une résistance uniforme : mais cet effet ne peut pas avoir lieu, que les ligamens qui pèchent par défaut de longueur, n'éprouvent un tiraillement douloureux. C'est sans doute à cet état qu'il faut rapporter la sensation incommode, ou les souffrances dont le siége est fixé dans la région où se trouve l'attache d'un des ligamens.

La plupart de ces accidens se dissipent d'eux-mêmes, après les premiers mois de la grossesse : cependant on est quelquefois obligé d'avoir recours à la saignée. Quand les femmes sont d'un tempérament sanguin, une saignée ne suffit pas toujours, elle ne procure qu'un calme momentané, et quelque temps après, les douleurs recommencent. J'ai vu des malades avoir des pertes considérables, pour avoir refusé la saignée avec opiniâtreté. Elles éprouvoient des douleurs vives et lancinantes, qui, des ligamens se communiquoient à la matrice elle-même, et qui occasionnoient un décolement partiel du placenta.

Si on reconnoît que la matrice soit déviée, et que le tiraillement qui en résulte ne se fasse sentir que d'un côté des lombes ou des

aines,

aines, on ne peut pas alors regarder la pléthore comme la cause de ce symptôme, puisqu'il dépend d'un vice dans la structure des parties. Le meilleur moyen pour éviter les suites de cet état, c'est de faciliter l'extension de ces organes, par des fomentations émollientes ou des bains; faisant observer à la malade un repos presque continuel, jusqu'à ce que l'allongement des ligamens fasse cesser les douleurs. Quoiqu'elles se terminent souvent dans le cours de la gestation, ainsi que Noortwyk l'a observé; cependant on a vu des femmes être sujettes à l'avortement, sans qu'on pût en soupçonner d'autre cause que celle qu'on vient de désigner. Je traiterai plus en détail de ces objets, quand je parlerai de l'avortement et des agens qui le déterminent.

Il est nécessaire d'observer qu'on désigne très-communément par douleurs de reins, celles qu'on éprouve dans la région lombaire. Il est rare que les organes qui filtrent l'urine soient affectés dans la gestation, parce que, par leur position, ils sont soustraits à la compression que l'utérus exerce sur les autres parties internes de l'abdomen. Mais la manière de parler commune, apporte dans le langage la confusion dont on vient de donner

l'idée. Ainsi, par douleurs de reins, on ne doit entendre que celles qui subsistent dans la région du carré des lombes.

Quant à celles qui ont lieu dans la partie du tronc qu'occupent les pubis, elles sont l'effet du tiraillement des ligamens ronds, dont les attaches se subdivisent dans cette région. Leur tiraillement ayant la même origine que celui des ligamens larges, qui occasionnent souvent les douleurs des lombes, la curation en est la même.

CHAPITRE XXIII.

De la difficulté d'uriner, et de la suppression des Urines.

La suppression du cours des urines est un accident assez fréquent chez les femmes grosses. On convient assez généralement qu'il tire sa source de la compression du col de la vessie. Il paroît n'avoir lieu qu'au temps où la tête du fœtus est placée directement sur cet organe, ou lorsqu'une autre partie du corps s'y trouve fixée en le comprimant. Si la pression étoit passagère, les urines ne seroient pas supprimées ; parce que le canal resteroit libre, dès qu'il ne supporteroit plus

le poids de l'utérus. Il est donc nécessaire, pour que cette maladie ait lieu, que l'enfant conserve long-temps la même situation.

Quelquefois l'urine n'est pas complètement retenue, mais il s'en écoule de temps en temps une petite portion. Cependant celle qui est filtrée par les reins, étant en plus grande quantité que celle qui s'échappe au-dehors, la vessie reste distendue par celle qui séjourne, et le volume de ce viscère s'accroît au point de contenir une grande quantité de liquide. Lamotte a vu une femme qui avoit le ventre si volumineux, quoiqu'elle ne fût qu'au septième mois de sa grossesse, que non-seulement il crut qu'elle étoit à terme, mais qu'elle portoit deux fœtus. Les douleurs que cette femme éprouvoit, le déterminèrent à porter la sonde dans le canal de l'urèthre; l'instrument ne parvint point à la vessie, parce que l'introduction en fut empêchée par un corps solide; il porta le doigt dans le vagin, et s'aperçut que la tête du fœtus étoit appuyée sur le trajet de l'urèthre. Il souleva la tête avec précaution, et la sonde pénétra dans la cavité de la vessie. « Dès que l'urine eut son issue libre, il en » sortit une telle quantité, qu'il n'est pas » possible de croire que la vessie fût capable

» d'en contenir autant, ni de se dilater
» jusqu'à un tel excès sans se rompre. La ma-
» lade se trouva soulagée sur l'heure, etc. »

La vessie ne parvient pas à un tel degré de dilatation, quand l'urine a été supprimée tout-à-coup, parce qu'elle ne résisteroit pas aux efforts d'une pareille extension, sans causer les plus grands accidens ; mais quand son développement se fait graduellement, elle acquiert un volume dont on ne peut pas se faire une juste idée, sans avoir connu les faits de cette nature. Dans cette espèce de rétention, les accidens marchent à pas lents : les douleurs, quoique continuelles, sont moins aiguës ; elles sont très-supportables dans les commencemens, elles ne sont véhémentes qu'après que l'allongement des fibres de la vessie a été porté au plus haut degré d'extension. Alors elles sont accompagnées de mouvemens convulsifs ; l'irritation se porte à la matrice, qui entre elle-même en convulsion, et l'avortement devient une suite nécessaire de ce désordre, si on n'y remédie pas promptement.

Dans la suppression subite, les douleurs sont rapides, et les convulsions suivent de près ; le ventre, augmenté par le séjour de l'eau dans la vessie, se tend et se durcit

par l'irritation : le trouble devient extrême; la malade perd l'usage de la parole et du sentiment ; et si on ne lui donne les secours les plus prompts, elle meurt dans peu de temps. C'est sur-tout au moment de l'accouchement que ces accidens se manifestent, lorsque la tête de l'enfant est arrêtée au passage : si elle reste long-temps dans cette situation, les parties environnantes se tuméfient ; la tête se tuméfie elle-même, en sorte qu'il est très-difficile de la dégager. Les symptômes de la suppression deviennent plus graves, et pour les dissiper, on est obligé d'employer des moyens funestes au fœtus.

Quoique la suppression d'urine soit plus ordinaire aux femmes qui sont parvenues aux derniers mois de la grossesse, cependant Lamotte a remarqué cette maladie dès le cinquième. Dans la subversion de l'utérus, cet accident est encore plus prompt ; mais il se manifeste par degrés, parce que la matrice change de situation d'une manière insensible. Il y a d'abord une difficulté d'uriner, qui se termine par une suppression totale.

On trouve aisément la cause de cet accident, en examinant la position de la matrice : on reconnoît qu'elle est placée transversa-

lement dans le bassin, et que son fond est appuyé sur les os pubis, tandis que son col est maintenu sur le sacrum. Elle reste souvent assez long-temps dans cette position, pour acquérir un plus grand volume ; par conséquent, la compression qu'elle exerce sur la vessie et sur le rectum, s'accroît chaque jour, et met obstacle au passage des urines. On remédie à cet accident, en dégageant la matrice, et en reportant son fond plus haut. Pour cet effet, on introduit deux doigts dans le vagin, on fait en sorte que leurs extrémités présentent une surface horizontale, et par conséquent, plus étendue ; on dégage doucement l'utérus, et on l'élève au-dessus de la symphyse des pubis. On ne doit pas craindre qu'il s'engage une seconde fois, parce que son volume qui s'accroît de jour en jour, ne permet pas un nouvel *enclavement.* Cependant, pour plus grande sûreté, on fait garder le lit à la malade, pendant plusieurs jours, et on lui interdit toute action qui tendroit à forcer la matrice à descendre dans le bassin, et à reprendre la même situation.

La distension excessive de la vessie entraîne quelquefois après elle des accidens d'une espèce différente de ceux dont j'ai

parlé jusqu'alors ; c'est son inflammation et sa rupture : l'une et l'autre sont mortelles. L'inflammation de la vessie se communique à l'utérus, et quelque secours que l'on donne à la malade, il est bien difficile d'obtenir la guérison de cet accident. Il fait des progrès si rapides, que les saignées, les bains, les applications émollientes, ne calment presque jamais la violence de ses symptômes. La raison en est, que l'inflammation s'empare d'une grande surface de la vessie, se propage à son col, et cause, dans cette partie, un étranglement qui met obstacle à l'introduction de la sonde. Bientôt la gangrène détruit le viscère, et la malade succombe à ce dernier événement.

Il faut toutefois avouer qu'on observe rarement d'aussi grands désordres chez les femmes grosses, parce que l'excès de liquides qui stasent dans l'abdomen, s'oppose ordinairement à l'inflammation. Cependant, j'en ai vu un exemple dans ma province ; et la femme qui en fut attaquée, périt dans quarante heures, malgré la multiplicité des secours qu'on lui procuroit.

La rupture des membranes de la vessie, cause infailliblement la mort. L'épanchement de l'urine dans le bas-ventre, calme dans

le moment les accidens, mais ce liquide acrimonieux enflamme les viscères, et les détruit.

Pour faire écouler l'urine, quand la vessie a été distendue au-delà de son diamètre, on prend ordinairement la précaution suivante: on laisse passer par la sonde une portion du liquide, afin que le viscère puisse se contracter et revenir sur lui-même. La meilleure manière, est de rendre l'écoulement lent et progressif. Si la vessie conserve un peu de ressort, elle se resserre plus facilement: par cette méthode, on la vide insensiblement, et ses parois se rapprochent comme auparavant.

Après avoir dissipé cet accident, on doit s'attendre à le voir renaître, parce que le viscère a perdu la plus grande partie de son élasticité, et que la compression de la matrice subsistant, le même accident se renouvelle. Lamotte et Mauriceau donnent plusieurs observations qui prouvent cette vérité. Si le temps de l'accouchement est encore éloigné, on prescrira à la malade les injections d'eaux minérales toniques, comme celles de Passy, ou les injections d'eaux thermales, comme celles de Bourbonne, de Balaruc, ou de Barèges. Dans le cas où

l'accouchement seroit prochain, on attendra la délivrance de la mère, pour mettre ces secours en usage. Après l'accouchement, on choisira de préférence les eaux salines aux ferrugineuses, parce que l'inertie de la vessie laisse déposer une portion de l'humeur laiteuse sur ses membranes. Les eaux salines opéreront le double effet de dissoudre cette humeur, et de fortifier la vessie.

Le préjugé qui s'opposoit à l'usage des bains pendant la grossesse, ne permettoit pas qu'on les employât dans la phlogose de la vessie. Cependant Lamotte n'a pas hésité de les prescrire à une femme qui en fut attaquée, à trois différentes grossesses. Il observe à cet égard, que quand même ils accéléreroient l'accouchement, ils sont bien moins à craindre, que la continuation des douleurs qui déterminent toujours les contractions de la matrice. Après avoir examiné leur effet attentivement, il les multiplia *avec la même liberté, que si la femme n'eût pas été grosse*. Les faits qu'il rapporte dans le chapitre vingtième de son *Traité des Accouchemens*, sont très-intéressans, et méritent d'être lus avec attention.

On doit encore compter au nombre des causes de la suppression d'urines, le gon-

flement des hémorroïdes, parce qu'il s'étend sur les parties environnantes, occasionne un engorgement inflammatoire qui se porte au col de la vessie, d'où naît un rétrécissement considérable dans cette partie qui, comme je l'ai dit plus haut, s'oppose à l'introduction de la sonde. « La femme d'un » cordonnier de cette ville (c'est Lamotte » qui fait ce récit) souffroit dans ses trois » premières grossesses, une totale suppres- » sion d'urines, à l'occasion d'une très- » grande douleur d'hémorroïdes, que lui » causoit une violente inflammation à toutes » les parties basses; de manière que cette » femme ne pouvoit aussi rendre ses excré- » mens qu'avec beaucoup de peine, ce qui » l'obligeoit à me venir trouver.... Je la fai- » sois très-bien uriner par le moyen de la » sonde, après quoi elle étoit guérie; ne » comptant pour rien les douleurs d'hé- » morroïdes, par rapport à la peine qu'elle » avoit à se laisser sonder. Je lui faisois » prendre plusieurs lavemens émolliens, je » la saignois deux fois du bras, deux pa- » lettes à chaque fois. Je lui préparois un » bain émollient avec quelques poignées de » mauve, guimauve, etc. dans lequel on » la plongeoit jusques au-dessus du bas-

» ventre, étant assise dans un vase à ce
» convenable, les jambes dehors : auquel
» bain, ou décoction émolliente, j'ajoutois
» deux pintes de lait doux. La malade de-
» meuroit dedans une heure le matin, et
» autant le soir. Ce remède rétablissoit par-
» faitement bien toutes ces parties; mais ce
» n'étoit qu'après en avoir réitéré l'usage pen-
» dant deux ou trois jours, pendant lesquels
» j'étois obligé de la sonder. Comme je l'ai
» dit, ce remède dissipoit l'inflammation,
» relâchoit la tension que souffroient les
» parties..... si bien qu'elle étoit quelque
» temps sans ressentir cette incommodité;
» mais elle retomboit dans ce fâcheux état
» deux ou trois fois, durant le cours d'une
» même grossesse. »

La suppression d'urine est plus fréquente dans les derniers temps de la grossesse, que dans les précédens, et particulièrement dans le temps où la matrice se porte en avant, et force la vessie à décrire un angle droit avec le canal de l'urèthre; ce qui arrive sur-tout aux femmes qui ont eu d'autres enfans, chez lesquelles les tégumens du bas-ventre cèdent plus facilement à l'impulsion de l'utérus. Quelques-unes ne peuvent uriner que quand elles sont couchées sur le dos, parce que

l'enfant se rapproche, dans cette attitude, de la colonne épinière, et laisse à l'urine la liberté de parcourir le canal de l'urèthre. L'introduction de la sonde est très-difficile chez ces dernières ; on ne parvient dans la cavité de la vessie, qu'en comprimant la région hypogastrique, et reportant par cette manœuvre, la matrice vers la colonne vertébrale.

CHAPITRE XXIV.

De la Constipation.

L'UTÉRUS, après avoir acquis un volume capable d'occuper la plus grande partie de la cavité de l'abdomen, repousse les intestins dans la région hypogastrique ; ils se placent dans les côtés, et éprouvent toujours une compression plus ou moins sensible. Les matières sont plus délayées dans les intestins grêles, et par conséquent elles passent aisément de ces derniers dans les gros intestins ; mais dans ceux-ci, elles éprouvent une sorte de desséchement qui rend leur marche plus difficile. Cette marche est encore ralentie par la compression à laquelle le colon est soumis. La pression s'exerce avec plus de force,

dans la portion intestinale qui s'élève de la région hypogastrique droite, et de l'extrémité gauche du colon. L'angle que forme l'intestin dans ces régions, est placé sous la matrice, il supporte une partie de son poids. Quelle que soit l'attitude d'une femme grosse, c'est dans ce lieu que les matières sont plus particulièrement arrêtées ; il est essentiel de ne pas les y laisser séjourner trop long-temps, autrement elles se desséchent, elles acquièrent une dureté extrême.

Dans cet état, elles ne franchissent point l'angle formé par l'extrémité du colon et la naissance du rectum. Le rétrécissement qui existe dans cette partie, est un nouvel obstacle à leur évacuation ; le colon toujours rempli, se dilate insensiblement, et perd une partie de son action : nouvelle cause de la stase des matières fécales. L'irritation qu'elles causent, en acquérant de l'acrimonie, engage les femmes à faire de grands efforts pour s'en débarrasser ; et ces efforts sont très-dangereux, parce que leur effet se porte sur la matrice, et peut occasionner l'avortement, comme cela est arrivé plusieurs fois.

Le séjour des matières dans l'extrémité du colon, cause ainsi une dilatation considé-

rable dans toute la longueur de l'intestin trop rempli. Swieten a vu une femme qui, après être accouchée heureusement, n'éprouva aucun accident dans les premiers jours de ses couches. Au neuvième, elle se plaignit d'une douleur sourde, et d'un poids fatigant vers l'os sacrum; cependant elle avoit évacué quatre fois des matières fécales dans cet intervalle. A cette douleur, se joignit un ténesme avec des besoins d'évacuer, et des efforts qui ne faisoient rien passer. On lui donna des lavemens qui ne pénétroient pas dans les intestins. On couvrit le bas-ventre et l'anus avec des substances émollientes; la masse des matières durcies descendit insensiblement, elle égaloit la tête d'un fœtus de neuf mois; on fit des efforts pour diminuer son volume, en le divisant autant qu'il étoit possible avec des instrumens commodes. Les douleurs que causoit ce corps volumineux, durèrent deux jours, avec une violence extrême; et quelque précaution que l'on prît, il fut impossible de prévenir le déchirement de l'anus.

Cette observation prouve manifestement que la constipation peut entraîner avec elle une multitude d'accidens graves chez les femmes grosses. Tels sont les efforts multi-

pliés pour expulser les excrémens, la phlogose du rectum, le gonflement excessif des hémorroïdes, les inflammations de ces parties à la suite d'une irritation permanente, leur déchirement, etc.

Il existe une maladie à l'origine du rectum, qui me paroît être une suite naturelle des accidens dont je viens de faire l'énumération. Je parle en ce moment d'un rétrécissement avec obstruction et squirre de l'intestin, dans la portion qui est appuyée sur la partie latérale et supérieure du sacrum. Cette maladie est plus fréquente chez les femmes qui ont eu des enfans, que chez les autres : ne seroit-elle pas une suite de la constipation ? L'intestin constamment irrité par des matières que le volume de la matrice ne laisse passer que très-difficilement, éprouve une sorte de congestion qui fixe la lymphe dans ses membranes. Elle s'y coagule, augmente leur épaisseur en les obstruant, par conséquent, diminue le diamètre intérieur de l'intestin. L'obstruction qui en résulte acquiert bientôt la solidité du squirre, et dans ce cas, l'intestin durci laisse passer les matières fécales, comme par une filière. On s'aperçoit alors que les malades ne vont plus à la garde-robe, sans

lavemens ; et quelque précaution qu'on prenne pour ramollir les matières, elles ne viennent pas en plus grande quantité à-la-fois ; c'est toujours sous la même forme qu'elles paroissent. Cet état est d'autant plus dangereux, que les excrémens, durcis au passage, ne permettent pas toujours aux lavemens de pénétrer dans le colon. Il en résulte un amas considérable de *féces*, dans la cavité de ce dernier intestin, une irritation continuelle dans toute son étendue, et une inflammation qui fait périr les malades.

L'ouverture du cadavre apprend que le colon est très-distendu dans tout son trajet ; mais il forme une grande poche à son extrémité, parce que la congestion se fait toujours dans cette partie, avant que de dilater l'intestin plus haut, et que tout l'effort de l'organe tend à pousser les excrémens vers ce lieu. Là, se forme un sac très-ample, qui est terminé par une petite ouverture squirreuse, et qui acquiert une telle solidité, qu'on en a vu résister au tranchant des scalpels.

Cette maladie est incurable, à moins qu'on ne l'attaque dans ses commencemens, lorsque l'intestin n'est encore qu'obstrué. On reconnoît cet état, 1°. parce que les malades rendent

rendent toujours des excrémens *filés*, et d'un volume toujours égal; 2°. les malades sentent presque continuellement un poids fatigant dans la région lombaire gauche. Cette sensation dépend de l'amas des matières arrêtées dans l'extrémité du colon trop dilaté; 3°. ils ne rendent les excrémens qu'à l'aide des lavemens; 4°. si on introduit une sonde flexible dans le rectum, on éprouve une résistance opiniâtre à la pousser plus avant, quand elle est parvenue au siége de l'obstruction. Là elle rencontre les parois de l'intestin durci, qui ne lui permettent pas de s'avancer plus haut.

Cette maladie empêche la sortie des excrémens, elle occasionne des dilatations dans tout le trajet du colon, elle fait séjourner les excrémens dans cet intestin; l'irritation qui en dépend occasionne des douleurs vives dans son tissu, et des inflammations. Sa partie obstruée s'ulcère quelquefois, et les matières qui irritent l'ulcère le font dégénérer en cancer; les malades sont exposées à des tourmens de longue durée, qui ne se terminent que par la mort.

On a proposé, pour guérir cette obstruction, un instrument d'acier, composé de plusieurs branches qui, par leur réunion,

forment un canal qu'on peut dilater à volonté. C'est bien mal connoître les lois de l'économie animale, que d'imaginer qu'on parviendra à dilater un organe obstrué, sans causer une vive inflammation dans cette partie. D'ailleurs l'instrument est incommode, en ce qu'il est trop droit, et que, par conséquent, il ne se prête pas à la courbure du rectum, qui suit celle du sacrum, sur lequel il est fixé par un tissu cellulaire, des nerfs et des vaisseaux de toute espèce; son usage ne manqueroit pas de détacher la parois postérieure de l'intestin, et de donner naissance aux accidens qui seroient une suite nécessaire de cette violence, si l'on s'obstinoit à le faire passer jusque dans la capacité du colon. Il n'existe pas d'autres moyens de guérir, que ceux qui conviennent à l'obstruction. Les remèdes indiqués pouvant être appliqués immédiatement sur la partie affectée, la guérison en sera plus prompte.

Je conseille les lavemens faits avec les eaux de Barèges ou de Bourbonne. On se conduira de la manière suivante : on donnera d'abord un lavement ordinaire chaque matin, pour entraîner les excrémens; ensuite on en donnera un second, d'eau minérale,

que les malades garderont le plus longtemps qu'il sera possible. On injectera aussi une dissolution de savon dans l'intestin, deux ou trois fois par semaine. Le savon sera dissous dans une décoction de feuilles de violettes et de morelle, afin de diminuer la sensibilité de l'intestin. On pourra, de temps en temps, dissoudre dans la même décoction, au lieu de savon, un gros de sel ammoniac. Il est inutile que la quantité d'injections parcoure tout le trajet du colon; il suffit que le rectum soit rempli convenablement, et la poche du colon qui avoisine l'obstruction. On aura égard aux sensations que ces remèdes feront éprouver aux malades. Quand ils occasionneront de la chaleur dans l'intestin, avec un sentiment de douleur, on calmera ces accidens avec la décoction de laitue et de jusquiame, ou avec des émulsions données en lavemens. Mais ceux qui seront composés d'eaux minérales doivent être répétés deux fois le jour, matin et soir, aux heures convenables. Bien entendu que si les malades prennent une dissolution de savon, ou de sel ammoniac, le matin, on attendra sa sortie pour introduire des eaux minérales.

A ces moyens, on unira les remèdes in-

ternes qu'on connoît, et un régime convenable.

CHAPITRE XXV.

De la Diarrhée.

J'ai fait connoître précédemment les causes qui troublent la digestion chez les femmes enceintes : on a vu pourquoi chez quelques-unes l'estomac et les intestins étoient remplis de matières crues, que la fermentation rendoit très-irritantes. J'ai prouvé que ces matières étoient souvent la cause des vomissemens opiniâtres qu'on observoit dans la grossesse, elles sont aussi très-fréquemment celle des diarrhées ; mais celles-ci, comme les vomissemens, dépendent de l'irritation nerveuse de la matrice, qui se propage aux autres viscères du bas-ventre. Il est donc nécessaire de considérer la diarrhée, pendant la gestation, sous ces différens aspects, et de distinguer avec précision, les signes qui nous font parvenir à la connoissance de chacune de ses causes ; parce que c'est d'après cet examen que nous établirons les moyens curatifs qui conviennent à cette maladie.

Dans la diarrhée qui dépend des saburres des premières voies, le mauvais état des digestions a précédé la grossesse, ou s'est manifesté depuis cette époque. Dans l'un et dans l'autre cas, l'appétit est dépravé, ou diminué; les alimens ne plaisent plus aux malades, elles n'y trouvent pas le même goût : ceux qui leur étoient les plus agréables leur répugnent quelquefois : le temps de la digestion est pénible : l'estomac se gonfle, il se remplit de vents; il est souvent tourmenté par des aigreurs, ou des soulèvemens qui annoncent le vomissement. La bouche est pâteuse, la langue est chargée, l'haleine est désagréable : les selles sont puantes, et les excrémens occasionnent des douleurs de ventre. Tous ces symptômes, ou la plupart d'entre eux, se réunissent à des douleurs de tête aiguës et lancinantes pendant la digestion; ensuite la tête reste lourde et accablée. Il y a un sentiment général de pesanteur, et une anxiété fatigante dans la région épigastrique qui est tendue, ou douloureuse au toucher.

Dans la diarrhée *nerveuse* (qu'on me passe cette expression) l'appétit subsiste quelquefois tout entier : s'il est diminué, le goût des alimens ne se perd pas, les malades

mangent avec plaisir, elles n'ont point de mauvais goût à la bouche, la langue est nette ou légèrement blanchâtre ; mais dès que la digestion commence, l'air qui se dégage des alimens forme des borborigmes et des gonflemens partiels. Il semble que les alimens se précipitent avec vîtesse dans les gros intestins : on en retrouve des portions qui ne sont point altérées : les selles n'ont pas une odeur si puante : les matières sont mêlées avec une grande quantité de sérosité qui a été exprimée des intestins par l'irritation. Dans ce dernier cas, les malades ne perdent pas aussi promptement leurs forces, et la maigreur n'est pas non plus aussi avancée, dans un temps égal. Le pouls n'a que de la roideur, mais il n'est pas fébrile, comme dans la diarrhée fétide qui naît des matières acrimonieuses des premières voies. La tête n'est pas non plus si chargée, si embarrassée, si pesante, si douloureuse. La fraîcheur de la peau ne s'altère pas si promptement.

Les femmes grosses sont encore très-sujettes à une troisième espèce de diarrhée, suite de la foiblesse des intestins. Elle étoit connue des anciens, sous le nom de *laevitas intestinorum ;* maladie commune aux deux sexes, et qui se manifeste indifféremment

dans tous les âges. Cette dernière est la plus dangereuse de toutes, parce qu'elle tire sa source de la foiblesse organique du sujet : elle est accompagnée de la dépravation de la nutrition. Dans cette maladie les vaisseaux lymphatiques n'absorbent plus le chyle formé dans les premières voies ; ces vases paroissent sans action, la chaleur naturelle est anéantie, toute élasticité est perdue. Cette diarrhée est d'autant plus rebelle dans les femmes grosses, que les intestins, comprimés par la matrice devenue volumineuse, sont encore gênés dans leurs fonctions, ce qui achève de détruire toute action de leur part. Si à cet état se joignent des chagrins, des inquiétudes, des affections de l'ame, de la tristesse, la perte des forces s'accroît et les malades succombent.

Quelle que soit la diarrhée d'une femme enceinte, elle prive le sang des liquides nécessaires à sa réparation, par conséquent il devient plus sec et plus visqueux. Cette maladie d'ailleurs se perpétue par elle-même, parce que les intestins, continuellement abreuvés par des humeurs surabondantes, s'affoiblissent davantage. Les conduits excrétoires des glandes s'ouvrent plus facilement et restent béans : il se fait une dérivation

manifeste vers ces parties, auxquelles les fluides arrivent avec plus d'abondance ; les autres excrétions diminuent; la transpiration et les urines sortent en moindre quantité ; les viscères tombent enfin dans un état de foiblesse dont il est difficile de les tirer. Quand la maladie a persisté pendant quelque temps, les humeurs dégénèrent, et les matières contenues dans les intestins acquièrent plus d'acrimonie ; elles irritent ces viscères, les excorient, parce qu'ils ne sont plus défendus par le mucus qui les recouvre. Ce mucilage étant continuellement entraîné avec les matières qui forment les selles, les extrémités nerveuses restent exposées au contact des humeurs dégénérées qui les irritent ; d'où les douleurs continuées, les inflammations, les contractions de l'utérus et l'avortement.

Si la matrice résiste à l'irritation, l'acrimonie s'accroît avec le temps, infecte davantage les liquides, et les matières excrémentitielles devenant putrides, occasionnent la dyssenterie. Si l'accouchement prévient cette terminaison fatale, les liquides contenus dans l'utérus ne se mêlent plus au sang desséché qui a stasé dans les viscères du bas-ventre ; ils se dévient et passent dans

les intestins, pour continuer la diarrhée qui acquiert promptement un caractère de putridité qui fait périr les malades.

Les femmes avortent souvent dans le cours de la diarrhée, et les enfans qu'elles mettent au monde, sont foibles et mal nourris. On en a vu qui ont eu des enfans bien portans, mais ces cas sont rares, et la santé des fœtus ne se soutient que quand la diarrhée n'est pas excessive, ni d'une trop longue durée : autrement les fluides qui doivent se porter à la matrice, passent dans les intestins, pour être entraînés avec les matières du dévoiement.

La curation de la diarrhée de la première espèce (je parle de celle qui reconnoît pour cause la stagnation de matières âcres ou dégénérées dans les premières voies) indique les vomitifs, mais l'usage en est dangereux chez les femmes grosses; il vaut mieux les purger avec les amers, soit en substance, soit en infusion. On mêlera ensemble dix à quinze grains de rhubarbe en poudre, deux grains d'ipécacuanha, incorporés dans une suffisante quantité de sirop pour en former des bols. On réitérera ce remède plusieurs jours de suite, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive d'un changement notable dans les digestions.

Si la petite quantité d'ipécacuanha qui s'y trouve, occasionne des envies de vomir, on la supprimera. Chez les femmes d'une constitution robuste, on n'hésitera pas à prescrire l'infusion de deux gros de rhubarbe concassée, et autant de senné, dans une tasse d'eau commune; dans la colature, on dissoudra deux gros de sel de Glauber et une once et demie de sirop de chicorée composé. Les bols qui ont pour base des substances résineuses, sont pernicieux aux femmes grosses, parce que ces médicamens occasionnent des coliques violentes, qui pourroient entraîner l'avortement.

Quand les premières voies seront débarrassées, on se bornera à rendre les digestions meilleures, par l'usage des infusions d'eupatoire d'Avicenne, ou de petite centaurée; la rhubarbe en infusion remplira également cette indication. On donnera quelquefois le soir aux malades un demi-gros de thériaque avant le sommeil, pour dissiper le spasme qui accompagne toujours les diarrhées, de quelque cause qu'elles naissent. Quant au régime, on aura le plus grand soin de leur prescrire les alimens de facile digestion, avec des boissons nourrissantes et en même-temps rafraîchissantes,

comme la décoction d'orge, de riz ou de gruau, de consoude, de guimauve, etc. Ces derniers remèdes sont indispensables.

Si la diarrhée est accompagnée d'une fièvre sensible, si la maladie prend un caractère de putridité, on prescrira les infusions de rhubarbe et de quinquina acidulées, après avoir fait précéder un purgatif. Dans ce dernier cas, les sirops acides sont nécessaires. L'eau seulement acidulée, de quelque manière qu'elle le soit, ne produit pas un si bon effet que les sirops, parce que ces derniers se mêlent mieux aux humeurs qui séjournent dans les intestins, et les entraînent avec eux, en s'opposant à leur putréfaction ultérieure.

Les diarrhées séreuses, qui naissent de l'irritation, sont quelquefois guéries par la saignée ; c'est qu'elles ont souvent pour cause une pléthore intestinale. Si on se rappelle ce que j'ai dit des suites de la compression de l'utérus sur les viscères et les grands vaisseaux du bas-ventre, on sera convaincu que les intestins sont alors gorgés par une grande quantité de sang : il n'est donc pas surprenant que la sérosité s'échappe par les extrémités de leurs vaisseaux, et ne donne par ce moyen naissance à la diarrhée.

Or, la saignée faisant une révolution salutaire, les intestins sont dégagés et la digestion se fait sans trouble. Les narcotiques donnés à dose modérée, sont très-utiles, et leur effet s'accorde parfaitement avec celui de la saignée. C'est pourquoi la diarrhée de cette espèce est plus fréquente dans les commencemens de la grossesse que sur la fin de son terme, parce que dans le premier temps, la matrice n'absorbe pas la pléthore : c'est pourquoi elle cesse d'elle-même, quand l'enfant attire à lui une plus grande quantité de liquides, à moins que des causes étrangères ne la fassent subsister. Dans ce dernier cas, elle prend le caractère de la diarrhée de cause humorale ou de foiblesse.

Celle-ci, *laevitas intestinorum*, est rebelle ; on la guérit par l'usage des toniques et des corroborans ; les préparations de mars et les eaux ferrugineuses sont les meilleurs remèdes dans cette maladie, ainsi que le sirop chalibé, la limaille de fer pulvérisée unie au corail et à la rhubarbe en poudre, dont on fait des pilules avec un sirop convenable ; on pourra joindre à ce médicament une médiocre dose de quinquina, comme anti-spasmodique et tonique. L'élixir de vie, celui de vitriol, de propriété, et les tein-

tures martiales sont aussi très - recommandés pour ranimer les forces des viscères de la digestion. Les vins médicinaux, les vins anti-scorbutiques, et les infusions amères achèveront la curation.

Dans toute espèce de diarrhée les lavemens sont nécessaires, parce qu'ils emportent les matières qui irritent les intestins; ils calment l'agitation et le spasme qui naît de l'agitation même : circonstance qu'il faut moins perdre de vue, chez une femme grosse, que dans tout autre sujet, afin que la matrice ne soit pas exposée aux effets de ce trouble. S'ils se sont déjà portés sur elle, les lavemens ramèneront le calme nécessaire, pour que l'accroissement et la nutrition du fœtus ne soient pas interrompus.

La dyssenterie tire son origine des mêmes causes que la diarrhée (il faut en excepter les épidémiques); mais elle est plus funeste aux femmes enceintes, parce que les épreintes qu'elle cause, déterminent presque toujours l'avortement, comme Hyppocrate l'avoit observé. L'inflammation des intestins forme des points d'irritation, qui attirent dans ces lieux la matière laiteuse après l'accouchement, soit qu'il soit à son terme ou qu'il soit prématuré; le lait participe prompte-

ment de l'acrimonie des humeurs des premières voies, augmente leur putridité et tue les accouchées.

La cure doit être accélérée et les remèdes actifs ; si on donne l'ipécacuanha, pour débarrasser les matières qui inondent les intestins, dès que son effet sera cessé, on fera prendre aux malades une infusion de semence de pavot, ou dix gouttes de laudanum de Sydenham, dans un véhicule convenable ; on peut aussi user du sirop de diacode. Le cachou, la rhubarbe en poudre, le quinquina, et les autres amers conviennent dans la curation de cette maladie. On fera sagement de commencer le traitement par le remède suivant. Prenez deux onces d'huile d'amandes douces, mêlées à une once d'eau de roses, et autant de celle de plantain, dont on donne la moitié pour la première dose, et le reste par cuillerées. J'ai vu des dyssenteries causées par une humeur arthritique, qui s'étoit déposée sur les intestins, se terminer très promptement par l'usage de ce médicament. La boisson sera la dissolution de gomme arabique, dans suffisante quantité d'eau, ou la décoction légère de riz, de gruau, etc. à laquelle on ajoutera un peu de sucre ; la décoction

blanche du codex est aussi très-utile. Les lavemens seront composés de décoction de mauve, de guimauve, de son de froment, de graine de lin, de psyllium, etc. on y ajoutera une petite quantité de feuilles de jusquiame ou de morelle. Les narcotiques sont nécessaires pour calmer la trop vive irritation ; il faut prévenir l'avortement, autrement il n'y a plus de guérison à espérer. J'en ai dit les raisons plus haut.

On sera peut-être surpris que dans le traitement des maladies dont je viens de parler, je n'aie pas recommandé, d'après tous les auteurs, les vins de liqueurs ; c'est qu'au lieu de fortifier l'estomac, ils ne font souvent que porter le trouble dans les viscères, chez les femmes d'une constitution délicate ; et comme chez ces dernières la diarrhée est toujours accompagnée de spasme, les esprits inflammables ne leur conviennent pas, à moins qu'on ait la précaution de les unir aux substances toniques et amères. Il n'en est pas de même des femmes des champs, accoutumées à des alimens grossiers ; il semble qu'elles aient besoin de substances spiritueuses pour se ranimer : aussi le vin leur est-il plus nécessaire ; mais toutes les fois qu'il y aura congestion humorale dans

les premières voies, il faut toujours s'en abstenir, jusqu'à ce qu'on ait procuré des évacuations suffisantes.

Je ne crois pas, comme Mauriceau, qu'on puisse raisonnablement terminer la curation de la diarrhée ou de la dyssenterie, avec les lavemens astringens; les liquides qui restent dans les glandes des intestins, participent toujours un peu de l'acrimonie de ceux qui ont été évacués. On laissera aux viscères la facilité de se dégorger complètement, autrement on répercuteroit une portion de l'humeur morbifique, et la maladie auroit des récidives plus dangereuses que son invasion. Si l'humeur se porte sur des parties étrangères, elle y occasionne de grands désordres. J'ai connu des femmes qui ont été attaquées de sciatique et de paralysie, après la dyssenterie, pour avoir usé trop précipitamment de remèdes astringens. On trouve dans les livres des observateurs, des exemples de ces accidens. Mon avis est donc qu'on proscrive absolument ces médicamens, sur-tout chez les femmes grosses, parce que les suites en seroient plus funestes que dans toutes les autres circonstances de la vie.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVI.

Des Hémorroïdes.

La compression que la matrice exerce sur le rectum, et la difficulté qu'éprouve le sang des vaisseaux veineux, de franchir le lieu comprimé ; la constipation qui force les femmes grosses à faire de grands efforts pour se débarrasser des matières fécales, et qui, par ce moyen, repoussent le sang veineux dans les extrémités ; la présence des matières fécales trop long-temps retenues et durcies dans le rectum, d'où résulte une nouvelle pression dans le trajet des vaisseaux hémorroïdaux, sont les trois causes qui rendent les hémorroïdes fréquentes dans la gestation. A celles-là on peut ajouter l'acrimonie du sang, sa sécheresse, la dilatation ancienne des vaisseaux hémorroïdaux, etc., causes ordinaires de l'existence des hémorroïdes ; mais c'est moins de ces dernières causes dont je parle, que de celles qui sont immédiatement dépendantes de la grossesse.

Les hémorroïdes sont accompagnées d'une douleur violente, qui s'augmente à proportion que leur volume devient plus considé-

rable. Celles qui sont médiocrement gonflées ne sont pas si douloureuses ; quelquefois elles ne causent qu'un sentiment de gêne. Ces différences dépendent de la so[illegible] de plénitude qui existe dans les vaisseaux hémorroïdaux. Les premières excitent des épreintes et des souffrances continuelles qui s'étendent jusques sur la vessie, ainsi que je l'ai prouvé par une observation de Lamotte, inscrite dans un des chapitres précédens. Mais outre les accidens que déterminent les hémorroïdes dans tous les sujets, comme l'inflammation, l'induration de ces parties, leur suppuration, etc., elles donnent lieu à l'avortement, parce que l'irritation qu'elles occasionnent se communique à la matrice, et suscite ses contractions; d'où la sortie prématurée du fœtus hors de l'utérus.

La stagnation du sang, dans les vaisseaux trop distendus, donne naissance aux inflammations et aux suppurations de ces parties ; en voici un exemple : Une femme, d'une constitution bilieuse, eut des hémorroïdes au quatrième mois de sa grossesse. Dans l'espace de six semaines, il se forma une suppuration à la marge de l'anus, qui dévastoit toute cette partie ; la suppuration

devint d'un mauvais genre ; les chairs parurent blafardes. On avoit fait un grand nombre de remèdes, pour s'opposer aux progrès de cette affection, mais la malade n'en avoit tiré aucun soulagement. Je fus appelé à cette époque ; les vaisseaux étoient dégonflés par la suppuration, mais la plaie se couvroit de taches gangréneuses. Je fis appliquer sur cette partie, un plumaceau couvert d'onguent égiptiac ; la plaie devint plus belle dans peu de temps, et la suppuration plus louable. Quelqu'effort que je fisse pour obtenir une parfaite cicatrisation, il resta toujours un léger suintement et une grande disposition au renouvellement de la maladie, jusqu'après les couches. Il est vrai que la personne qui fait le sujet de cette observation, avoit la fibre molle et inerte, et le sang acrimonieux. Or, comme le poids de l'utérus entretenoit toujours dans ces parties une surabondance de fluides qui continuoit leur engorgement, on ne doit pas s'étonner si la cure a été longue et difficile, et si la terminaison entière des accidens n'a eu lieu qu'après la naissance du fœtus.

On voit, par cette observation, qu'il est essentiel de dissiper, le plus prompte-

ment qu'il est possible, les symptômes qui naissent de la présence des hémorroïdes. Si le sujet est pléthorique, on commencera la curation par une saignée du bras, afin de faire une révulsion, et de vider le systême vasculaire. Si la première ne suffit pas, Mauriceau conseille d'en pratiquer une seconde, à quelques jours de distance. Cette méthode suppose au reste une grande plénitude, autrement deux saignées trop rapprochées pourroient être suivies d'accidens, par rapport à la grossesse. Le conseil de Mauriceau ne convient qu'aux sujets chez lesquels les hémorroïdes sont très-gonflées, sans avoir acquis un certain degré d'endurcissement; autrement il n'y auroit pas de révulsion; on épuiseroit en vain la malade. Dans ce dernier cas, on applique les sangsues sur les vaisseaux engorgés, après les avoir exposés pendant quelque temps à la vapeur de l'eau chaude; on ne doit pas craindre, dans cette circonstance, l'effet de la dérivation opérée par l'action de l'eau, puisqu'on se propose d'y remédier sur-le-champ, par l'ouverture même des vaisseaux.

Pour favoriser le retour du sang, on donnera plusieurs fois par jour à la malade, des lavemens composés de décoctions émol-

lientes. Il n'est pas nécessaire que la quantité de décoction remplisse la seringue à chaque fois ; il suffit qu'on débarrasse le rectum et la portion gauche du colon, surtout dans les cas de constipation. Ce symptôme (la constipation) mérite la plus grande attention ; en vain on emploieroit tous les moyens indiqués pour guérir les hémorroïdes tant que la constipation persiste, on ne fait point de progrès dans la curation. Comme l'anus est très-douloureux, la canule de la seringue irrite cette partie ; pour obvier à cet inconvénient, Mauriceau conseille d'ajuster sur la canule un morçeau de boyau de poulet, afin que son introduction soit plus supportable. On bassinera aussi les hémorroïdes, avec les décoctions de plantes émollientes et rafraîchissantes. Si les douleurs étoient trop violentes, on ajouteroit dans la décoction, une suffisante quantité de feuilles de jusquiame, afin de diminuer l'irritation. On composera, si la circonstance l'exige, un liniment fait avec l'huile d'œuf, ou celles d'amandes douces, de pavot et de nénuphar battus long-temps ensemble, avec un jaune d'œuf crud, dans un mortier de plomb. Mauriceau fait grand cas de ce liniment, qu'il assure avoir employé avec succès.

Les femmes qui ont eu les ligamens de la matrice relâchés par des causes dont l'action est ancienne, sont plus sujettes aux hémorroïdes que les autres, parce que l'utérus est toujours plus bas chez ces dernières; et si l'enfant ne prend pas un accroissement suffisant, l'utérus ne s'élève pas convenablement dans l'abdomen, il reste, comme on dit, *sur le siége*, et la compression des vaisseaux du rectum se soutient constamment. Pour éviter cet inconvénient, on fera garder le lit aux malades, le plus long-temps qu'elles le pourront; cette précaution est sur-tout indispensable pour les femmes qui éprouvent l'accident dont je parle dans cet article. On forcera aussi l'utérus à remonter dans le bas-ventre, ainsi que je l'ai dit en traitant de la suppresion des urines, afin de dégager les organes contenus dans le petit bassin, et de faciliter, par ce dégagement, l'exercice de leurs fonctions. L'attitude la plus convenable au lit, est d'être couchée sur un des côtés, afin d'éviter, autant qu'il sera possible, la compression des veines iliaques et hypogastriques, et rendre le retour du sang plus aisé.

Le régime est un objet essentiel dans la cure des hémorroïdes; il sera doux et hu-

mectant, afin d'éviter la congestion des matières excrémentititielles dans les gros intestins, et prévenir avec le plus grand soin la constipation.

CHAPITRE XXVII.

Des Varices.

« SUIVANT le mouvement *circulaire* du » sang, dit Mauriceau, les veines saphènes » et les crurales reçoivent en elles ce qui » avoit été aux extrémités inférieures par » les artères, et le conduisent après, le long » de la jambe et de la cuisse en montant » vers le cœur, dans les iliaques qui se dé» gagent dans la veine cave, pour remonter » par elle, au cœur, et ainsi toujours conti» nuellement. Cela posé en fait (comme on » n'en doit pas douter, puisque c'est une » vérité fondée sur l'expérience), quand la » femme est grosse, et principalement vers » les derniers mois, auquel temps la ma» trice est si étendue qu'elle occupe la plus » grande partie du bas-ventre; pour lors, » elle vient à presser les veines iliaques par » sa grosseur et pesanteur, empêchant, » par ce moyen, que le sang ne puisse avoir

» son cours et son mouvement si libre qu'il » étoit avant la grossesse. Ce qui fait que » les parties inférieures, qui sont les cru- » rales et les saphènes, en sont gonflées; » ni plus ni moins que nous voyons les » veines du bras s'enfler vers les parties in- » férieures par la ligature de la saignée, » ou par quelque forte compression faite » vers la partie supérieure, à cause que » ces veines étant comprimées, le sang s'y » arrête, ne trouvant pas son passage tout- » à-fait si facile. Les veines iliaques étant » donc ainsi pressées par la grosseur et pe- » santeur de la matrice, toutes celles des » cuisses et des jambes s'enflent de manière » qu'elles regorgent dans la substance des » parties, et dans tous les cinq tégumens » qui en deviennent tout bouffis; et même » ces veines, entr'autres les saphènes, se » dilatent, et en sont faites variqueuses; » quelquefois, depuis la partie interne et » supérieure de la cuisse, jusqu'à l'extré- » mité du pied, dans lesquelles le sang » séjournant, sans avoir son mouvement » *circulaire* libre, s'altère et se corrompt; » ce qui cause de grandes douleurs, et des » enflures par toutes ces parties.... »

Telle est la cause de la dilatation des

veines dont les principaux troncs sont comprimés par l'utérus ; mais on observe que cet accident n'a communément lieu que chez les femmes très-sanguines, et qu'il ne subsiste pas chez celles qui ont été saignées dans les premiers temps de la grossesse. On ne le remarque point non plus, chez celles qui n'attendent pas que les signes d'une pléthore excessive se manifestent, pour demander des conseils. C'est donc par une suite de leur négligence, que les femmes sont attaquées de la maladie dont on parle. Il faut avouer toutefois que si elle s'est manifestée dans une première gestation, et que la dilatation des vaisseaux ait été portée à l'excès, les veines perdent leur ton et leur élasticité : il en résulte que dans les grossesses suivantes, elles se gonflent de nouveau, parce que le plus léger obstacle qui s'oppose à la circulation, fait aisément séjourner les liquides dans des vaisseaux qui n'ont plus de réaction. On voit aussi des femmes chez lesquelles l'atonie de ces veines a été portée au point qu'elles restent variqueuses toute la vie, ou pendant un grand nombre d'années.

Le volume excessif de la matrice, quand elle contient plusieurs fœtus, force encore le

sang à séjourner dans les veines des extrémités inférieures ; et les précautions qu'on prend pour éviter leur trop grande dilatation, n'empêchent pas que leur diamètre ne s'accroisse jusqu'à un certain point, mais on est toujours maître d'éviter leur extension excessive.

Par les réflexions précédentes, on juge aisément que la saignée n'est pas toujours un moyen nécessaire dans la curation des varices ; elle ne peut être mise en usage que dans le cas de pléthore. Chez les femmes qui ont les veines variqueuses depuis long-temps, on ne feroit pas affaisser les varices par les saignées, on épuiseroit en vain les malades par un moyen inutile. Tout se réduit donc, dans ce cas, à la cure palliative. Il n'est aucune raison qui doive en suspendre les ressources ; autrement, on expose les femmes au danger de perdre la vie. En effet, si l'on ne soutient pas les canaux veineux contre l'impulsion des fluides, ils peuvent se rompre dans un moment où l'on seroit sans secours, et donner lieu à une hémorragie qui seroit suivie de la mort. La rupture des varices est aussi fort à craindre, dans le temps de l'accouchement, parce que les efforts et les con-

tractions des muscles du bas-ventre retiennent le sang dans ces vaisseaux, auxquels les causes dont je parle font éprouver des secousses violentes qui ont occasionné leur rupture. La toux fréquente, les vomissemens opiniâtres, produisent aussi cet effet.

La cure consiste dans l'application des compresses longitudinales, qu'on maintiendra par des bandes circulaires et serrées. On commencera ce bandage par la partie inférieure, et on le conduira en montant, jusqu'à la partie supérieure de la cuisse, si les varices remontent jusqu'à cet endroit; le plus communément elles se terminent au genou. Dans ce dernier cas, il est inutile que le bandage soit continué au-dessus de l'articulation de celui-ci. Par ce moyen, on évitera la dilatation ultérieure des varices, et on soutiendra les parois des vaisseaux, contre les efforts du sang. On empêchera aussi que les fluides n'y séjournent, et n'acquièrent de l'épaississement, ce qui rend les varices durables, et anéantit l'action des canaux ainsi obstrués.

On fera garder le lit à la malade, le plus long-temps qu'il sera possible, afin de faciliter le retour du sang; on usera de la précaution que j'ai indiquée précédemment, c'est-à-

dire, qu'on lui conseillera de se coucher; autant qu'elle le pourra, sur les côtés, afin de rendre la compression de la matrice presque nulle, et dégager de cette manière la veine cave du poids de ce viscère. La malade s'abstiendra de toute espèce d'occupation qui tendroit à fixer davantage le sang dans les parties inférieures, soit par les efforts qui seroient nécessaires au travail, soit par une attitude dans laquelle les jambes éprouveroient une fatigue trop long-temps continuée. Il faut donc qu'elle évite soigneusement de se tenir debout pendant un temps considérable.

A quelque degré de dilatation que les varices soient portées, on évitera de les ouvrir, parce que l'évacuation qui en résulteroit opéreroit un effet semblable à celui de la saignée du pied. Le sang se porteroit en abondance à la matrice, et pourroit occasionner le décollement du placenta, une hémorragie de l'utérus, et l'avortement, ou la sortie prématurée du fœtus.

Dans le cas où il arriveroit une rupture à quelques vaisseaux variqueux, on se hâteroit d'empêcher l'écoulement du sang, en faisant deux points de compression sur les deux extrémités divisées, ou une compression

étendue qui les embrasseroit l'une et l'autre, en attendant qu'on fît la ligature. Le reste de la curation ne diffère point des cas ordinaires, et n'a plus rien de commun avec la grossesse.

CHAPITRE XXVIII.

De la foiblesse et de la difficulté des mouvemens.

Les réflexions qu'on va lire ne concernent que les femmes des grandes villes, dont la vie s'est passée dans l'inertie, et dont les muscles n'ont acquis que la force nécessaire pour exécuter des mouvemens modérés, tels que ceux qui sont indispensables au soutien d'un corps foible, dans une marche lente et mesurée. Celles-là portent difficilement le poids de l'utérus, dans les derniers temps de la gestation; elles passent les derniers mois dans une langueur qui ne leur laisse la liberté que d'un petit nombre de mouvemens. Quelques-unes ne quittent pas leur lit, tant elles éprouvent de difficulté à se mouvoir. Exiger d'elles des actions marquées par autant de vigueur que celles qu'elles exécutoient dans les temps antérieurs à la

grossesse, seroit une absurdité, puisque les forces nécessaires à l'exécution de ces fonctions ne subsistent pas. Cet état, au reste, n'entraîne pas toujours avec lui des accidens dangereux, jusqu'au moment de l'accouchement ; mais il ne favorise pas la nutrition de la mère, il nuit aussi à celle du fœtus. C'est pourquoi les enfans qui naissent des femmes dont je parle, sont en général d'une petite stature, circonstance qui facilite singulièrement l'accouchement.

La matrice qui participe à l'inertie générale, ne pourroit pas se délivrer d'un fœtus qui auroit acquis un volume considérable ; parce que la difficulté de franchir les passages qu'il doit parcourir, le retiendroit dans les parties de la génération. Il y a donc, presque constamment, dans la nature, une compensation manifeste entre l'inertie qui paroît incapable d'opérer une révolution, et les facilités qui la favorisent.

On ne peut pas disconvenir que quelques-unes de ces femmes débiles ne nourrissent des enfans qu'on peut regarder comme monstrueux par leur volume, si on fait attention à la délicatesse de l'organe dans lequel ils ont pris leur accroissement, et à la foiblesse des forces vitales de la mère ; aussi les accou-

chemens sont-ils très-longs et très-difficiles chez ces dernières, parce que la matrice s'épuise en efforts impuissans pour expulser le fœtus de sa cavité.

Puisque l'accouchement d'une femme foible est plus long et plus difficile à terminer, que celui d'une personne robuste, ne seroit-il pas possible de prévenir, à quelques égards, les effets de cette inertie organique, de laquelle dépendent les inconvéniens dont je parle? Pour y parvenir, on a recommandé généralement un exercice suivi; mais on n'a pas réfléchi que les sujets auxquels on destinoit ce pénible secours, n'étoient pas en état d'en soutenir les fatigues. Il est arrivé que la plupart des femmes auxquelles on l'avoit prescrit, ont été forcées à y renoncer dans peu de temps, par l'extrême lassitude qui en résultoit. Il y a sans doute une manière de s'exercer; c'est en observant ce que les forces peuvent comporter; mais toutes les fois qu'on exigera une fatigue qui sera portée à l'excès, le remède sera plus dangereux que le mal. J'entends ici par excès, un exercice qui seroit supportable pour un sujet bien constitué, mais trop pénible pour une femme foible.

Puisque la nutrition a lieu d'une manière

incomplète, il est important de la favoriser; on prescrira l'usage des alimens les plus légers : on les assaisonnera avec des substances qui contiennent un principe recteur ou une huile essentielle, afin de ranimer l'action de l'estomac. On fera prendre à la malade les toniques et les amers légers; on ne conseillera que les infusions de ces derniers, pour ne pas porter tout-à-coup une chaleur étrangère dans les viscères. On réunira à l'action de ces médicamens, des frictions douces sur les extrémités, le tronc et sur-tout le dos; on facilitera par ce moyen la circulation des fluides, et on suppléera en quelque sorte au défaut de ton du systême vasculaire. Par cette méthode les sécrétions seront plus abondantes, et on évitera la stagnation de liquides qui s'altèrent faute de mouvement suffisant. Avec ces précautions on rendra la santé meilleure pendant la grossesse.

Les avantages de cette méthode ne se borneront pas seulement au temps de la gestation; en donnant une nouvelle force à la circulation, on préviendra les congestions laiteuses qui auroient lieu dans les viscères du bas-ventre, et la matrice elle-même se dégorgera plus complètement par un écoulement de lochies plus abondantes. Mais pour

obtenir

obtenir un succès aussi marqué, on ne négligera aucune des attentions dont je donne le détail ; il est nécessaire de les multiplier dès les commencemens de la grossesse. Je ne m'arrêterai pas à déterminer le lieu qu'une femme foible doit choisir pour sa demeure ; on connoît trop généralement les avantages d'un air pur et renouvelé, et ceux d'une position où l'atmosphère soit dans une agitation continuelle, pour donner aucun précepte à cet égard. J'ajouterai seulement qu'en vain on prendroit un soin extrême d'une femme foible pendant sa grossesse, si elle vivoit toujours dans l'air corrompu de quelques quartiers des grandes villes, parce que la respiration porteroit toujours dans son sein les germes de l'anéantissement.

CHAPITRE XXIX.

De la disposition aux chutes.

On n'est point étonné qu'une femme dont le ventre acquiert un volume excessif, ne juge pas aisément l'inégalité du sol qu'elle parcourt. La difficulté de voir près de soi, quand on est forcé à garder une attitude

qui renverse beaucoup le tronc en arrière, empêche qu'on aperçoive comment on franchira les obstacles qu'on trouve sur sa route. Telle est la raison pour laquelle les femmes grosses se heurtent si aisément, contre les inégalités qui se présentent sous leurs pas. Quand le choc est violent, l'équilibre se perd, et la chute en est une suite nécessaire. Si dans la grossesse on perd aussi facilement l'équilibre, c'est que la plus grande partie des forces musculaires sont employées à le conserver, en soutenant le poids du bas-ventre; celles qui restent ne suffisent pas pour maintenir convenablement le point d'appui. Telle est l'idée générale qu'on s'est faite de la fréquence des chutes auxquelles les femmes sont exposées pendant la gestation; mais à ces causes, on peut en ajouter d'autres, auxquelles les physiciens ne paroissent avoir fait aucune attention.

Quand j'ai traité de l'engorgement des extrémités inférieures, j'ai fait quelques réflexions sur l'engourdissement qu'éprouvoient les malades; engourdissement très-manifeste dans certains sujets, et qui est porté au point de mettre obstacle à la marche. On observe en général que celles qui

ont la matrice plus basse, éprouvent plus particulièrement cette gêne. Cette circonstance est encore plus remarquable, chez celles qui ont le bassin placé obliquement d'un côté à l'autre ; la même chose arrive aussi à celles qui portent des engorgemens aux trompes, aux ovaires, etc. Quelle est l'origine de ce phénomène ? Il résulte de la compression qu'éprouvent les nerfs sacrés, et une portion de l'intercostal.

Quoique la matrice, dans une grossesse avancée, ne s'appuie pas sur les nerfs sacrés, cependant la congestion humorale et l'abondance des liquides que contiennent les parties renfermées dans le bassin, forment nécessairement une sorte de pression sur les nerfs qui s'y trouvent distribués ; et cet état seul suffit pour interrompre, jusqu'à un certain point, l'action du fluide animal. Cette proposition est prouvée par l'engourdissement qui a lieu dans toute espèce d'épanchement, fût-il même dans le tissu cellulaire ; c'est pour cela que les jambes des hydropiques sont presque sans action ; les muscles sont moins irritables, moins sensibles au stimulus qui détermine leur contraction ; le fluide qui forme ce stimulus, circule plus difficilement : donc, toutes les

fonctions qui en dépendent, doivent se ressentir, et se ressentent en effet de cet état de gêne. Ce que je dis des hydropiques, est applicable à tous égards aux femmes grosses, sur-tout à celles qui ont les extrémités inférieures engorgées; c'est pour cela que la marche leur est presqu'impossible.

J'ai parlé plus haut de ces femmes robustes qu'on voyoit, pendant la gestation, occupées des travaux de la campagne. Celles-là ne sont pas toutes exemptes des accidens dont je parle; mais elles les éprouvent moins fréquemment. L'habitude de l'exercice et l'usage où elles sont de porter des fardeaux pesans, contribuent sans doute à rendre leur marche plus sûre.

Quoi qu'il en soit, les chutes sont dangereuses par les suites auxquelles elles exposent; le danger est plus grand, pour une femme enceinte que pour celle qui ne l'est pas. Je traiterai des accidens qui en résultent, en parlant de l'avortement.

Que faire pour détourner la cause d'un mal qui n'est que dans l'ordre des possibilités? Recommander aux femmes une prudence à laquelle elles s'astreignent difficilement, baisser la forme d'une chaussure qu'elles croient avantageuse, c'est exiger

un grand sacrifice, et on ne doit pas s'attendre qu'elles prendront de pareilles résolutions. Voilà cependant à quoi se réduisent les conseils, par l'observance desquels elles préviendroient souvent de grands malheurs.

Les chutes sont aussi une suite de la pléthore. On a prouvé précédemment que le sang se portoit assez abondamment au cerveau, pour occasionner des vertiges et des éblouissemens. Ces symptômes sont toujours accompagnés d'une difficulté dans la distribution des esprits animaux, ou de l'impossibilité de diriger les mouvemens à volonté. De cet état, résulte une démarche incertaine qui occasionne des chutes au moindre choc. Ces faits sont trop connus pour avoir besoin de plus grands éclaircissemens.

La cause est manifeste : la curation se présente d'elle-même à l'esprit. Il est indispensable de dégorger le cerveau, en versant du sang proportionnellement à l'excès de fluide qui gêne les fonctions de la tête.

CHAPITRE XXX.

Des menstrues dans la grossesse.

On ne peut guère compter au nombre des maladies de la grossesse, la continuation de l'évacuation menstruelle. Quelques auteurs ont cru qu'elle affoiblissoit le fœtus, et que par cela même elle devenoit nuisible. Les observateurs n'ont pas remarqué qu'un enfant, né d'une mère qui avoit eu ses règles pendant la gestation, fût plus difficile à élever, quoiqu'il parût moins fort à sa naissance. Je crois, au contraire, que cet écoulement sanguin a sauvé la vie à quelques fœtus, qui n'auroient pas résisté aux effets de la pléthore, comme je le prouverai ailleurs.

On remarque, en général, que chez une femme qui a conçu, quoiqu'elle ait été très-pléthorique avant l'imprégnation, les menstrues ne coulent plus, parce que la portion de sang qui avoit coutume d'être évacuée, est employée à la nourriture du fœtus. Comment peut-il arriver que la menstruation subsiste chez quelques personnes?

Le plus ordinairement le trouble des di-

gestions, ou la diminution de l'appétit, empêche qu'une femme, après la conception, ne fasse une quantité de sang égale à celle qu'elle obtenoit des alimens, dans le temps qui a précédé l'imprégnation. Il paroît que la sanguification ne subsiste, pendant la grossesse, que de la manière qui convient pour entretenir la vie; par conséquent la pléthore ne peut plus avoir lieu, et si le sang continue à se porter à la matrice, c'est en moindre quantité; il sert d'ailleurs au développement du fœtus, parce qu'il abonde dans les vaisseaux du placenta. Mais quand la force des digestions se soutient, quand les femmes prennent autant ou plus d'alimens après la conception qu'avant cette époque, la pléthore se manifeste bientôt par ses signes; cette dernière proposition est prouvée par tout ce qui a été dit précédemment. Si le sang alors ne trouve plus les vaisseaux de la matrice assez ouverts pour lui livrer passage, c'est que ce viscère éprouve, dans toutes ses parties, une espèce de resserrement qui détermine l'écoulement du liquide, ou la continuation de sa circulation, par les seuls canaux qui s'abouchent du placenta à l'utérus.

Si nous supposons maintenant que la plé-

thore soit excessive, la contraction des extrémités artérielles ne résistera pas toujours à l'impulsion du liquide, et l'écoulement menstruel sera continué; mais il ne subsistera qu'autant que le fœtus ne pourra pas attirer à lui toute la portion surabondante. Cette réflexion donne l'explication du phénomène suivant : les règles reparoissent souvent après la conception, mais elles cessent à la seconde ou troisième époque Dans quelques sujets elles coulent jusqu'au cinquième, sixième et septième mois. On a vu des femmes les avoir pendant toute la grossesse.

La facilité de l'écoulement dépend de l'attache plus ou moins étendue du placenta à l'utérus; en sorte qu'à proportion que l'espace libre de ce viscère occupe une plus grande surface, les menstrues coulent par un plus grand nombre de vaisseaux. Il est inutile d'avoir recours aux anastomoses des vaisseaux du vagin, avec ceux de l'utérus, pour expliquer la continuation des règles dans la gestation. Les auteurs, qui ont prétendu qu'elles ne partoient que du vagin après l'imprégnation, se sont évidemment trompés. Quand on examine la chose avec attention, on est assuré que l'écoulement se fait ordinairement par la matrice.

On se convaincra de cette vérité, en maintenant un tampon mollet dans le vagin, et qui en remplisse la capacité. En l'examinant attentivement, on reconnoîtra que la portion qui touche l'orifice de l'utérus, est la seule imbibée de sang.

Une des causes de l'avortement, la pléthore, est la preuve de la doctrine que j'établis. On sait qu'une quantité excessive de sang suffit pour décoler le placenta, et occasionner des pertes dangereuses, et l'avortement. Or, dans ce cas, on est contraint d'avouer qu'il y a eu une grande impulsion de la part du liquide, pour opérer ce phénomène. Si la résistance des extrémités vasculaires libres de l'utérus, est moins forte que celle qu'oppose l'adhérence du placenta à la matrice, le liquide s'écoulera sous forme de menstrues.

Quoique ces symptômes paroissent s'éloigner de la route habituelle de la nature, cependant ils sont assez fréquens pour mériter quelque attention de la part des physiciens. Les causes qui leur donnent naissance, sont aussi plus multipliées qu'on ne le croît communément.

De quelque manière qu'on considère le mariage, on observe que les femmes qui

éprouvent des sensations agréables dans cette union, ont des règles plus abondantes que dans les temps précédens. Il est d'expérience que des jeunes filles mal réglées, l'ont été plus uniformément et plus abondamment par l'usage du mariage. Quelques-unes n'avoient point eu de menstrues, le mariage les a fait paroître. Les plaisirs suffisent donc pour attirer, en quelque manière, une plus grande quantité de liquides sur un viscère qui est le siége principal des changemens qui résultent de l'acte vénérien. La grossesse est peut-être aussi une cause capable d'occasionner une pléthore générale et locale. En effet, on a vu une femme qui n'étoit réglée que pendant la gestation. L'espèce de contentement qu'éprouve souvent une femme qui devient mère, a nécessairement une influence marquée sur l'exécution des fonctions. Cet état de tranquillité ou de bonheur dissipe le spasme qui subsistoit dans les vaisseaux de l'utérus; car tel est l'effet du plaisir, que les organes sécrétoires sont plus ouverts, les fluides les traversent avec plus de facilité, ils y abordent aussi sans obstacle, et les liquides excrémentitiels sont plus aisément séparés de la masse générale. La pléthore étant en-

core une suite naturelle, et compagne presque habituelle d'une vie tranquille et heureuse, on conçoit comment ces deux causes réunies peuvent faciliter l'évacuation des règles pendant la gestation.

Que faut-il donc penser de la doctrine de ceux qui ont assuré que les femmes qui n'avoient pas de menstrues ne pouvoient devenir mères? Cette assertion, soutenue par des hommes de mérite, comme Astruc, est démentie par une expérience journalière. C'est qu'ils avoient pensé qu'un état pléthorique de la matrice étoit indispensable, pour que la semence de l'homme ne perdît pas son énergie, étant appliquée à un viscère qu'ils supposoient trop desséché; mais ils n'avoient pas remarqué le changement accéléré, qui étoit la suite de l'usage des plaisirs vénériens. Or, si des femmes dont la sanguification ne suffisoit qu'à l'entretien de leur santé, ont pu devenir mères, il s'est donc opéré en elles des phénomènes particuliers, qu'on ne peut se dispenser d'attribuer aux causes dont j'ai donné l'énumération dans les articles précédens.

Il ne seroit pas absurde de croire que l'action particulière de la matrice fût suffisante pour nourrir des fœtus, et leur donner un

accroissement convenable, dans un sujet foible ou cacochyme. On voit souvent des femmes valétudinaires mettre au monde des enfans robustes; d'autres affectées de maladies, pendant tout le temps de la gestation, avoir des enfans forts et d'une grande stature à leur naissance. On ne peut pas se persuader, avec Mauriceau, que le principe de vie qui anime l'enfant, soit par sa force particulière capable de lui donner une organisation aussi heureuse, si l'utérus ne lui fournissoit pas les liquides nécessaires pour acquérir un pareil accroissement. C'est donc plus particulièrement aux vicissitudes, qui arrivent dans l'action de la matrice, qu'il faut attribuer les résultats dont je parle; c'est donc à ce changement dans les fonctions du même viscère, qu'on doit rapporter la cause des menstrues qui ont lieu pendant la grossesse, chez les femmes qui étoient peu réglées, ou qui ne l'étoient pas avant l'imprégnation. Cette proposition est confirmée par l'autorité des anciens; ils étoient persuadés que l'utérus avoit son énergie particulière, vivoit en quelque sorte par lui-même; et pour le dire, comme van Helmont, qui a exagéré les conséquences de cette vérité, *il est semblable à un animal étranger qui n'a rien de commun*

avec les viscères, que la nourriture qu'il attire à lui pour sa conservation.

L'écoulement des menstrues dans la grossesse n'est point un mal en soi ; c'est une preuve de la pléthore habituelle ou momentanée. Cependant, quelques praticiens ont cru qu'il étoit nécessaire de prescrire la saignée. Pour moi, je pense qu'elle ne devient utile que quand les règles ne coulent plus, et que la pléthore se manifeste par ses signes. Je regarde au contraire la continuation des menstrues dans la gestation, comme un événement heureux, puisque l'utérus se débarrasse par ce moyen du sang qui le surcharge, et que la quantité de liquides qui s'écoule, n'est que le superflu. Je crois donc qu'il ne faut pas déranger l'ordre de cette fonction, par aucun moyen étranger, puisqu'elle ne peut par elle-même causer aucun accident à la mère, et qu'elle est souvent avantageuse au fœtus.

CHAPITRE XXXI.

Des préjugés de quelques Accoucheurs, par rapport à la saignée.

Les avantages qu'on retire de la saignée ne sont pas bornés au cas dont j'ai fait l'exposition dans les chapitres précédens : il en existe d'autres dont il est essentiel de développer la nature ; mais avant d'examiner ces faits particuliers, arrêtons-nous un moment à considérer l'opinion généralement adoptée par les praticiens. Quand j'ai parlé de la grossesse et des phénomènes qui l'accompagnoient, j'ai prouvé que le sang se portoit en grande quantité à la matrice, après l'imprégnation. Cette vérité a été démontrée par des exemples qui ne laissent aucun doute sur son existence. Elle étoit connue de tous les grands médecins ; Hyppocrate en avoit senti l'importance, comme on peut s'en convaincre par la lecture de ses ouvrages, dont j'ai cité quelques passages. Que doit-il s'en suivre ? Une disposition à la pléthore locale, dont les effets portent le trouble dans toutes les fonctions : c'est un point de doctrine qui a été solidement établi

dans les différens chapitres de cet ouvrage. Mais comme les effets de cette pléthore ne sont pas les mêmes dans tous les sujets, puisqu'on en trouve qui ne les ressentent jamais, et qu'ils ne se manifestent pas dans les différens individus à la même époque, il est certain qu'une conduite uniforme dans la pratique de la saignée, ne peut être utile qu'au plus petit nombre des femmes, tandis qu'elle sera manifestement désavantageuse à toutes les autres : je m'explique.

Si le but qu'on se propose par les évacuations sanguines, est de détruire les effets de la pléthore, ou d'en modérer l'activité, n'est-il pas évident qu'on ne doit en faire usage que quand les accidens, qui en sont la suite, se font connoître par leurs signes? Or, leur apparition n'étant presque jamais uniforme, par rapport à l'époque où elle a lieu, on affoiblira sans nécessité quelques-unes des femmes qui n'éprouvoient pas ces inconvéniens, ou on attendra trop tard pour soulager celles qui en étoient attaquées.

Cependant, on prétend qu'il ne faut saigner une femme grosse qu'après quatre mois, ou au quatrième mois de la gestation. Si je prouve que beaucoup de personnes sont incommodées, dès le second et quelquefois

dans le cours du premier mois de la gestation, de la quantité excessive du sang qui n'a plus d'écoulement par les menstrues, n'est-il pas certain qu'en retardant la saignée au quatrième, on expose ces femmes à tous les dangers qui dépendent de la pléthore, jusqu'au moment où l'on se décide à procurer une évacuation artificielle ?

Il est reconnu par les praticiens, que tout le sang qui se porte à la matrice, dans les premiers temps de la grossesse, ne sert pas à la nutrition et à l'accroissement de l'embryon ; l'excès de liquide qui séjourne dans les vaisseaux du bas-ventre, occasionne donc la plupart des symptômes auxquels les femmes grosses sont assujéties. Or, si on suppose un sujet d'une constitution sanguine, ces effets seront encore plus rapprochés : l'observation journalière démontre la vérité de cette assertion. Quoi qu'il en soit, quelques femmes, outre qu'elles sont naturellement sanguines, ont un appétit marqué dès qu'elles ont conçu : il en résulte, qu'au moment où les règles disparoissent pour la première fois, elles ont tous les symptômes de la pléthore. Si on diffère long-temps la saignée, quelques-unes ont des pertes suivies d'avortement; d'autres des

des accidens différens, selon que le sang se porte sur tel ou tel viscère.

Il suit de cet exposé, qu'il est nécessaire de pratiquer la saignée, dès le premier, le second ou le troisième mois, suivant la constitution du sujet. C'est une remarque qui n'a point échappé à la sagacité du célèbre Swieten.

Il existe aussi une pléthore que j'appellerai fausse, qui exige le même secours sans retardement. Elle a lieu par une raréfaction subite dans le sang, telle que celle qu'occasionnent les passions violentes, l'emportement, la jalousie, la colère, l'usage des liqueurs spiritueuses, l'effet d'une chaleur trop long temps soutenue, un exercice violent, etc. On s'abuseroit cependant, si l'on prétendoit calmer les symptômes de l'effervescence du sang, par la seule évacuation de ce fluide; car alors on tireroit une quantité de sang trop considérable; quand l'effervescence auroit cessé, la femme seroit épuisée. Il est donc nécessaire qu'on emploie aussi dans ce cas les remèdes, tant internes qu'externes, capables de rapprocher les molécules du liquide raréfié : on obtiendra cet effet par un régime rafraîchissant.

Quand je parlerai des maladies aiguës des

femmes grosses, on sera encore plus convaincu de la nécessité de les saigner, sur-tout dans les affections qui ont un caractère absolument inflammatoire.

On fixe communément trois temps pour la saignée : le commencement, le milieu et la fin de la grossesse. On nomme commencement, le quatrième mois. J'ai dit, dans les articles précédens, ce que je pensois relativement à la fixation de cette époque. On croit qu'il convient de saigner dans le courant du septième mois. En général, les évacuations sanguines sont moins nécessaires alors que dans le temps précédent, par la raison que le fœtus a besoin pour son accroissement, d'une plus grande quantité de liquides ; c'est par cette raison que la plupart des accidens de la gestation sont moins marqués que dans les premiers mois. Cependant, si la pléthore est permanente, on ne peut se dispenser d'ouvrir la veine. Mais il seroit aussi ridicule de fixer le courant du septième mois, qu'il l'est de déterminer le quatrième ; j'en ai dit les raisons précédemment, puisque la cause étant la même, les motifs qui décident la curation sont aussi semblables.

De toutes les saignées d'usage, celle qu'on pratique à la fin du neuvième mois, est sans

contredit la mieux indiquée. Il est d'observation que les femmes qui ont été saignées peu de jours avant l'accouchement, sont moins exposées aux hémorragies qui accompagnent l'enfantement. La raison en est que le diamètre des vaisseaux ayant acquis une extrême amplitude, dès que leur union avec les membranes est rompue, le sang s'écoule promptement, et d'autant plus abondamment, qu'il est réparti en plus grande masse dans le systême vasculaire. Les veines et les artères qui avoient souffert une extension démesurée, réagissent alors puissamment sur les fluides qu'elles contiennent : et comme ils ne trouvent plus de résistance du côté des extrémités utérines, ils s'échappent avec vîtesse par l'orifice de ces vaisseaux ; ceux-ci qui ont perdu une partie de leur élasticité, ne se contractent pas assez promptement pour empêcher la continuation de l'écoulement, et l'hémorragie entraîne souvent des suites dangereuses.

Quand j'ai indiqué les moyens de forcer la matrice à verser le sang qui stasoit dans ses vaisseaux, j'ai montré qu'en les surchargeant de liquides, les extrémités ne résistoient plus à leur impulsion, et que la menstruation avoit lieu. Les différentes méthodes

que j'ai prescrites, tendent la plupart à déterminer une dérivation du sang sur l'utérus; telle est, par exemple, la saignée du pied, la ligature des extrémités inférieures, les compressions faites sur les artères crurales, etc. Et comme une partie de ces manœuvres avoit été indiquée par les anciens, pour appeler à la matrice une plus grande quantité de liquides, comment est-il arrivé que des hommes qui jouissoient d'une grande réputation, aient prescrit les saignées du pied dans la grossesse et sur la fin de cet état? N'est-il pas évident, d'après les faits que j'ai cités ailleurs, dont les réflexions précédentes ne sont qu'une espèce de précis, qu'une pareille conduite n'est propre qu'à rendre les hémorragies plus dangereuses et plus fréquentes. Cependant, malgré les observations des auteurs qui ont donné des preuves non équivoques d'un mérite réel, observations qui tendent toutes à manifester les inconvéniens de cet usage, il est encore suivi par un grand nombre de praticiens. L'erreur a-t-elle un tel attrait pour l'humanité, qu'elle doive toujours s'attacher aux maximes insensées de l'ignorance, jusque dans les objets qui tendent à sa conservation? A quoi conduit donc l'étude des sciences, si

ceux qui en font leur occupation habituelle, se refusent constamment aux lumières de la raison ? C'est que les sciences ne conviennent pas à tous les esprits ; les faits importans qui en servent de base, ont entre eux des rapports difficiles à connoître, et c'est cependant de la comparaison de ces rapports que dérivent les principes d'après lesquels on peut établir une doctrine réelle. Mais ceux qui font consister une science dans le rapprochement de quelques observations isolées, et dont les circonstances n'ont pas été vues avec discernement, marchent à pas incertains dans une route mal dirigée ; elle ne conduit au vrai but que par ces hasards inattendus, qui, s'ils sont bien appréciés par quelques hommes, égarent indubitablement le plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit de l'utilité de la saignée, on a dû remarquer que je ne la croyois pas nécessaire à toutes les femmes pendant la gestation. J'ai annoncé dans le commencement de ce chapitre, qu'elle étoit quelquefois nuisible. Toutes les fois que les signes de la pléthore ne se manifestent pas, elle est au moins inutile. Mais quand au lieu d'être pléthorique, une femme épuisée par le sang qui dévient la nourriture du fœtus, répare

à peine les pertes que cet état entraîne, la saignée peut devenir mortelle pour la mère comme pour le fœtus ; elle devient une cause d'épuisement pour la femme grosse, et par conséquent s'oppose à la nutrition de l'enfant. Sans avoir recours à des exemples aussi frappans, j'en citerai d'autres, par lesquels je démontrerai que la saignée est dangereuse, quand la pléthore n'a pas lieu. Une femme de ma province devint grosse à vingt-huit ans ; jusqu'à cet âge elle avoit joui d'une bonne santé, mais elle n'étoit pas d'une constitution forte. Un chirurgien qui avoit sa confiance la saigna au quatrième mois de sa grossesse : cette femme devint languissante, l'appétit se perdit, l'enfant n'eut point de mouvement, la matrice devint pesante ; quelque temps après elle paroissoit sans soutien ; la malade avorta au septième mois ; les accidens furent graves : le fœtus étoit d'un volume à faire croire qu'il avoit perdu la vie peu de temps après que la mère avoit été saignée. Que conclure de cette observation, sinon qu'une évacuation procurée à contre-temps, avoit épuisé cette femme, et causé les accidens dont je viens de donner le détail ?

CHAPITRE XXXII.

De l'utilité des bains dans la grossesse.

Les préjugés qui se perpétuent dans les générations successives, ne sont pas seulement dangereux dans la vie civile, mais encore parmi les hommes qui cultivent les sciences, puisqu'ils n'en sont pas plus exempts que ceux qui paroissent s'interdire toute réflexion. Parce que les anciens avoient regardé la saignée comme une cause d'avortement, les médecins qui ont vécu dans des temps postérieurs, ont laissé périr un grand nombre de femmes, en suivant cette opinion, qu'ils avoient mal interprétée; ils s'étoient prescrits la loi de ne point verser leur sang pendant la gestation. Ce que je dis de la saignée, il faut l'entendre des bains. On avoit cru que l'effet des bains consistoit à disposer la matrice à s'ouvrir prématurément, et, d'après cette persuasion, on les avoit exclus du traitement convenable aux maladies des femmes grosses.

Cependant des physiciens, enhardis par des connoissances raisonnées, se trouvèrent forcés à faire usage de l'un et l'autre moyen,

dans le cours des maladies aiguës. Les succès qui en étoient résultés, devinrent la base d'une nouvelle doctrine, que les hommes d'un mérite distingué adoptèrent avec empressement. Les praticiens *routiniers*, ces demi-savans, qui ne jugent que par les vues de ceux qui les ont précédés, s'élevèrent contre une méthode qu'ils n'avoient pas suivie; leur parti étoit nombreux, et cette vieille secte est encore protégée par ses imbécilles disciples. Tel est le sort d'une découverte utile, que ceux qui n'en connoissent pas les avantages, s'unissent pour la persécution de son inventeur, avec plus d'obstination que s'il s'agissoit de retrancher de la société celui qui en troubleroit le repos.

Les premiers médecins qui proposèrent l'usage des bains, pour faciliter le développement de la matrice pendant la grossesse, ou rendre quelques accouchemens plus faciles, lorsqu'ils étoient annoncés par les premières douleurs, furent regardés comme des insensés qui vouloient faire périr à-la-fois les mères et les enfans. Cependant quelques accoucheurs, après des manœuvres indiscrètes ou nécessaires, ou des accidens particuliers qui avoient occasionné des in-

flammations dans les parties de la génération, furent contraints d'avoir recours aux anti-phlogistiques, dont les bains et les émolliens sont les ressources les plus ordinaires. Il en arriva ce qui avoit lieu par rapport aux saignées : les succès démontrèrent la justesse de l'indication, et les esprits judicieux adoptèrent cette conduite, quand les circonstances en indiquoient la nécessité.

Mais quelles sont ces circonstances ? C'est le point de doctrine qui me reste à développer. J'ai parlé du spasme qui causoit en partie les accidens très-rapprochés du temps de l'imprégnation ; j'ai fait voir que la résistance qu'opposoit le tissu de la matrice à son développement, étoit la source des vomissemens, des douleurs, du dérangement des digestions, etc. Ces effets sont plus fréquens chez les femmes qui ont la fibre très-irritable et le système nerveux très-mobile. Celles d'une constitution sèche et bilieuse sont encore plus particulièrement attaquées de ces incommodités ; il règne une crispation habituelle dans les solides, qui les empêche de céder à l'impulsion du sang qui doit les distendre et développer les fibres de l'utérus. Quel autre remède employer

dans ces circonstances, que les relâchans et par conséquent les bains?

On observera qu'ils seroient nuisibles aux sujets qui ont la fibre lâche, inerte et sans action; aux femmes phlegmatiques qui ont le tissu cellulaire gorgé de sérosités; à celles qui ont des fleurs blanches abondantes, parce que la matrice est trop foible; à celles qui sont pléthoriques, et dont on n'auroit pas dégagé les vaisseaux par la saignée, parce qu'ils occasionneroient des hémorragies et des avortemens; à celles qui ont les fluides ténus et corrompus, parce que le placenta ne contracte pas assez d'adhérence avec l'utérus.

Ils sont nécessaires aux femmes qui éprouvent des douleurs dans les ligamens de la matrice ou dans la substance de ce viscère; à celles qui ont le sang inflammatoire et des douleurs dans les parties internes ou externes de la génération, dans les reins, les lombes et la région du pubis; quand cet état est la suite de l'irritation et de la contraction des organes contenus dans la capacité de l'abdomen. Les tégumens du bas-ventre sont si tendus chez quelques sujets, qu'il en résulte des douleurs violentes dès le quatrième mois de la grossesse: on a vu

même ces parties se gercer et former des crévasses très-incommodes. Les bains préviennent ces accidens, en donnant aux tégumens plus de facilité à s'étendre ; et ils dissipent aussi les douleurs. Comme le tissu cellulaire acquiert plus de souplesse, son réseau se prête à l'extension sans se rompre.

Les bains ne sont pas moins indispensables dans les derniers jours de la gestation, toutes les fois qu'on craint des contractions vives qui pourroient s'opposer à l'accouchement ; accident qui arrive assez souvent aux femmes hystériques ou sujettes aux convulsions. L'opium même, donné à forte dose, ne réussit pas aussi complètement que les bains, dans ces circonstances. Cependant on peut unir ces deux moyens et les faire concourir ensemble à dissiper l'éréthisme dont la continuation cause de grands accidens pendant le travail.

CHAPITRE XXXIII.

Des grossesses précoces.

L'AGE le plus ordinaire auquel les femmes conçoivent dans notre climat, est celui de quinze à seize ans. Les grossesses qui ont

lieu avant ce temps, sont rares; mais elles dépendent moins de l'impossibilité que les femmes puissent devenir mères, que de la coutume où l'on est de ne les pas marier avant le terme désigné ci-dessus. Quelques-unes de celles qui l'ont été à onze et douze ans, ont été grosses dans la même année. J'en connois plusieurs qui sont devenues mères à onze et douze ans. Haller assure en avoir vu une de neuf ans dans son pays. Il n'en est pas de même dans les climats brûlans de l'Asie, où elles conçoivent fréquemment à neuf ans La nature développe plus promptement les organes dans cette partie du monde, et par conséquent les femmes sont plutôt disposées à la génération.

L'âge le plus convenable au mariage est celui où l'accroissement est complet ou sur le point de l'être. Il en est de notre espèce comme des autres animaux : les cultivateurs qui veulent conserver des races vigoureuses et de belle stature dans leurs troupeaux, ne permettent pas l'accouplement prématuré, parce qu'ils ont remarqué que les animaux étoient énervés, et ne croissoient pas à leur gré, quand on les avoit laissés jouir trop tôt des plaisirs de l'amour. L'inconvénient qui en résulte ne se borne pas seulement à ceux

qui engendrent avant le temps convenable ; les races qui en descendent sont mal nourries et de petite taille. La même chose s'observe parmi les hommes. Il n'y a pas trente ans que les femmes de nos provinces ne se marioient pas (je parle du plus grand nombre) avant l'âge de vingt-cinq à trente ans ; dans le peuple des campagnes, il étoit rare qu'une fille de vingt-deux à vingt-quatre ans fût conduite à l'autel pour y recevoir un époux. Aussi les hommes, sur-tout dans nos contrées du levant, étoient d'une belle stature. On peut se convaincre de la différence qui existe entre ceux dont je parle et la jeunesse actuelle, par les recrues qu'on faisoit dans ces temps et sur-tout par les milices. Tel village fournissoit vingt à trente hommes sujets à la milice, de la taille de cinq pieds quatre, six, sept, huit pouces et plus, qui n'a actuellement qu'une jeunesse composée d'hommes de cinq pieds deux, trois et quelquefois quatre pouces, mais rarement. Il étoit même d'usage de ne pas permettre à un homme de cinq pieds deux pouces, de se présenter, pour ne pas *déshonorer* la jeunesse du canton. Cependant, la France n'étoit pas pas peuplée alors comme elle l'est aujourd'hui (an. 1784) : les guerres antérieures

l'avoient épuisée d'hommes. J'ai vu dans ma province les premiers mariages entre des hommes de vingt ans et des filles à-peu-près du même âge. C'étoit une chose inouie dans le peuple, et cet événement étoit un sujet de chagrin pour de nombreuses familles. Les parens opposoient la plus grande résistance à de telles unions qui passoient pour une sorte de scandale, par l'infraction des coutumes qu'on avoit suivies antérieurement.

Si la population étoit plus lente, elle fournissoit aussi des hommes plus robustes, des guerriers plus courageux et plus disposés à résister aux fatigues des campagnes. Elle donnoit aussi à la terre des cultivateurs plus actifs et plus infatigables. La politique, qui a voulu que les mariages se multipliassent parmi les jeunes gens, a fait naître cette génération éphémère qui remplace aujourd'hui nos pères, et qui donnera lieu à une postérité plus foible qu'elle.... Mais ces considérations, qui seroient le sujet d'un travail utile, ne sont pas l'objet que je me propose de traiter dans un livre de physique destiné à l'examen des maladies des femmes.

Si une jeune personne conçoit, la matière nutritive qui étoit nécessaire à son ac-

croissement, est employée à celui du fœtus; par conséquent elle perd, pendant sa grossesse, le temps qui étoit destiné à son développement particulier. Comme elle a été fatiguée en portant un enfant, l'épuisement qui en résulte est un nouvel obstacle à ce même accroissement. Cependant les solides n'en arrivent pas moins à ce degré de consistance, qui ne permet plus leur extension ultérieure; par conséquent la mère conserve à-peu-près la même stature. S'il falloit que la nutrition fût parfaite pour donner aux parties la solidité convenable, comme le développement auquel elles pouvoient parvenir, les organes sont réduits à un état de foiblesse qui entraîne avec elle le délabrement de la santé, ou la perte des forces nécessaires pour la conserver exempte de maladies. Si dans le nombre des femmes qui sont devenues mères dans un age précoce, quelques-unes ont conservé une bonne santé, ces exceptions ne détruisent point la vérité des principes que j'ai établis dans cet article, puisque la plus grande partie est assujétie à des infirmités nombreuses.

Les inconvéniens de cet état ne se bornent pas à ceux dont j'ai donné le détail; il en est d'une autre sorte, et ceux-ci sont encore

plus graves. Pour en connoître plus parfaitement les causes, il est essentiel d'examiner sommairement l'état de l'utérus avant la révolution des règles, et de le comparer à celui qui succède à l'exécution de cette nouvelle fonction. J'ai déjà dit ailleurs que les menstrues n'étoient qu'une suite de la pléthore universelle, et sur-tout de la pléthore particulière de l'utérus ; j'ai ajouté que ce nouvel état n'avoit lieu qu'au moment où la résistance qu'opposoient les solides à une nouvelle extension, forçoit le sang à se former et à suivre de nouvelles routes : ce qui supposoit un accroissement complet ou presque complet ; qu'alors les vaisseaux de la matrice, développés par le fluide qui étoit poussé dans leur cavité, augmentoient le volume de ce viscère ; que cette fonction se préparoit lentement. J'ai fait remarquer que, malgré la lenteur de ses progrès, les filles étoient exposées à des accidens qui résultoient de la difficulté que le sang éprouvoit à parcourir des voies qui lui avoient été fermées jusqu'à ce temps. Quand j'ai parlé de la grossesse en général, j'ai fait observer que le sang se portoit à la matrice en très-grande quantité. Il résulte des faits que j'ai cités à ce sujet, qu'il exerce sur les canaux

de

de ce viscère un effort continué et violent, par lequel il tend à augmenter considérablement leur volume.

Si l'on suppose actuellement qu'une action aussi vive se passe dans un organe qui n'a pas encore acquis l'accroissement auquel il peut parvenir, on conçoit aisément comment une fonction aussi tumultueuse porte l'irritation dans ses nerfs, en faisant changer trop promptement leur état. En effet, le tiraillement subit qui en est une suite nécessaire, occasionne un spasme constant : de là naît la difficulté accidentelle de son développement, qui jointe à la résistance qu'il opposoit naturellement par son défaut d'accroissement, donne naissance à une multitude d'accidens beaucoup plus marqués dans les femmes de cet âge, que dans celles qui ont dix-huit à vingt ans. Parmi ces accidens on peut compter les avortemens fréquens et les hémorragies qui les précèdent. Si la grossesse arrive à son terme, le viscère qui a été irrité pendant la gestation, est plus sujet aux engorgemens laiteux, par la facilité avec laquelle il se contracte après l'accouchement ; d'où la suppression ou la diminution des lochies, et toutes les maladies qui en dérivent.

Le défaut d'accroissement de la matrice et

de solidité de son tissu, est une nouvelle cause des déchiremens de son col. De là, les congestions squirreuses de cette partie et les dangers des couches ultérieures ; de là, la menstruation imparfaite, parce que la congestion du col de la matrice s'étend au corps du viscère ; de là, les maladies qui dépendent du défaut d'écoulement des règles, les distensions partielles des vaisseaux comprimés ou libres, les dilatations des artères et des veines ; de là, les ruptures de ces canaux ; de là, les hémorragies rebelles et le délabrement de la santé qui en est un effet immédiat.

Que faire pour prévenir tant de désordres qu'entraînent nécessairement les grossesses de cette espèce ? La matrice cède difficilement au fluide qui tend à la développer ; pour aider cette action on aura recours aux moyens que j'ai indiqués pour faciliter l'écoulement des règles difficiles. Mais, en usant de ces remèdes, si on évite les maux présens, on ne donne pas à l'utérus les forces suffisantes pour porter à terme un nouveau fœtus. Les fumigations, les bains la disposent sans doute à se prêter à l'extension ; mais elle reste plus foible, son élasticité se perd avec le ton de ses vaisseaux ; il en résulte une autre mala-

die, connue sous le nom de *foiblesse de matrice.* Si on est forcé à multiplier les saignées pour soulager la mère, on affoiblit le fœtus ; d'où les causes d'altérations dans la constitution physique et morale des enfans, dont le défaut de nutrition a commencé dans les premiers temps de leur existence.

CHAPITRE XXXIV.

Des Grossesses tardives.

En faisant réflexion à l'espèce de dessèchement qui est une suite de la vieillesse, on est surpris qu'une femme âgée puisse concevoir. La matrice perd une partie de son volume, elle se resserre, parce que la plupart des vaisseaux qui entroient dans sa composition sont oblitérés ; mais cette règle, dont la vérité est constatée par les observations nombreuses des anatomistes, n'est pas sans exception ; on a vu des femmes conserver très-long-temps la fraîcheur de la jeunesse, et en avoir aussi les incommodités. Lamotte en cite plusieurs exemples ; il parle d'une femme de soixante-un ans qui étoit encore réglée, et qui à l'âge de quarante-cinq ans avoit eu trente-deux enfans ; *ce qui faisoit*

regretter, ajoute ce célèbre accoucheur, *la mort du mari, à M. Doulcet médecin, dans la pensée que cette femme auroit encore eu des enfans dans un âge qui auroit surpris tout le monde, par rapport à celui où elle avoit continué d'avoir cette évacuation.* Et plus loin, *j'ai accouché plusieurs femmes à cinquante-cinq ans.* On lit dans l'histoire de la chirurgie, qu'une autre est accouchée à cinquante-huit ans. Plusieurs auteurs en citent une qui devint mère à soixante ans. Pline le naturaliste dit que Cornélie, de la famille des Scipions, mit au monde Valerius Saturninus, à l'âge de soixante-deux ans. Haller donne l'exemple d'une femme qui eut un enfant à soixante-trois ans. Valescus de Tarente fut appelé pour donner des conseils à une femme qui éprouvoit des accidens dans les suites de couches, et qui avoit soixante-sept ans. Valeriola atteste ce fait. Maurice de la Corde, dans ses commentaires sur Hyppocrate, nous donne l'histoire d'une femme de soixante-dix ans, à laquelle les secousses trop violentes d'une voiture causèrent un avortement.

Quoique les faits que j'ai réunis dans ce chapitre soient rapportés d'une manière très-briève, et que les auteurs n'aient pas pris la

peine de nous donner une idée exacte de la constitution des femmes qui sont devenues mères à un si grand âge, il paroît toutefois résulter de leurs observations, qu'elles étoient toutes sujettes au flux menstruel. Valescus de Tarente assure que la femme dont il parle étoit réglée après soixante ans lorsqu'elle conçut, et qu'après être accouchée de ce premier enfant, elle en eut deux autres dans l'espace de sept ans. Il ajoute, au reste, que cette mère surannée étoit d'une bonne constitution et avoit conservé un embonpoint qu'on n'a point ordinairement à cet âge. Ces réflexions sont confirmées par le sentiment de Haller; il atteste que, dans les climats froids, l'écoulement des menstrues dure plus long-temps, et que les femmes ont aussi des enfans à un âge plus avancé.

Puisqu'il paroît prouvé que les grossesses tardives n'ont lieu que chez des sujets sains et bien portans, chez lesquels l'évacuation périodique des règles a été durable, il résulte de ces observations que cet état n'entraîne pas avec lui plus d'accidens qu'il n'en occasionneroit dans des femmes plus jeunes. On ne doit donc pas croire que la gestation soit plus dangereuse que dans l'âge où elle est plus fréquente. Cependant si l'utérus, dont

la texture est plus ferme à un âge avancé que dans la jeunesse, paroissoit se prêter difficilement à l'extension, ce qu'on reconnoîtroit par les signes qu'on en a donnés ailleurs, on remédieroit à cet inconvénient par les bains, les fumigations, les fomentations, etc. Ce chapitre seroit un objet de simple curiosité pour les naturalistes, s'il n'apprenoit pas aux médecins à ne pas confondre la grossesse à cette époque, avec les maladies auxquelles les vieilles femmes sont sujettes. Les observations de ce genre ont cela d'utile, qu'elles fixent l'attention des médecins dans les cas douteux, et ne leur permettent pas de hâter leur jugement, ni de prescrire des remèdes nuisibles, avant de s'être bien convaincus de l'existence d'une maladie qui auroit des symptômes communs avec la grossesse.

CHAPITRE XXXV.

Du pouvoir de l'imagination sur le fœtus, des envies et des signes.

Une femme grosse, dit Hyppocrate (ou son disciple Polibe), qui désire ardemment manger de la terre, du charbon ou quelque

substance de cette nature, si elle ne satisfait pas son *envie*, met au monde un enfant qui porte à la tête les marques de ces substances. Par ce passage du livre de la superfœtation, qu'on attribue à Polibe, on apprend que les anciens croyoient, comme les modernes, que l'imagination des mères avoit une grande influence sur l'organisation des fœtus; mais les siècles les plus reculés n'ont pas été plus exempts d'erreurs que le nôtre, et l'antiquité de cette opinion ne lui donne pas plus de droit à la créance, que les contes insensés qu'on a publiés dans les derniers temps. Mon objet n'est pas de dissuader ceux qui sont abusés : en examinant dans ce chapitre la réalité ou la fausseté de ce systême, je n'écris que pour les personnes qui réfléchissent sur ce qu'il faut croire ou rejeter, et je soumets à leur jugement tout ce que je rapporterai sur la question présente, sans m'inquiéter de la façon de penser de ceux qui me liront. Je n'ai pas d'autre but que de chercher la vérité; j'examinerai sans préoccupation la doctrine de ceux qui soutiennent un sentiment contraire au mien, et je rapporterai fidèlement les expériences que j'ai faites sur différens animaux, pour m'éclairer sur l'objet de cette discussion.

Galien dit qu'un homme puissant par sa richesse, et d'une conformation vicieuse, désirant que ses descendans fussent exempts des mêmes imperfections, fit faire le portrait d'un enfant de stature et de forme élégantes, qu'il plaça vis-à-vis son lit. Toutes les fois qu'il *voyoit* sa femme, il l'engageoit à fixer ses regards sur ce tableau et à s'en occuper, en se pénétrant de l'idée de sa beauté. Cette femme accoucha d'un fœtus, parfaitement ressemblant au portrait qu'elle avoit considéré. Il faut observer que Galien n'a point été témoin de ce fait, qui s'étoit passé long-temps avant lui. *Mihi verò quœdam vetus historia incidit*; il parle d'après le récit d'un vieux conte : *quœdam vetus historia.* Cependant, c'est ce même Galien qu'on cite pour appuyer cette opinion : et l'on ne rapporte pas ses expressions, parce qu'elles ne seroient pas favorables au systême qu'on veut étayer de son autorité.

Sous le pontificat de Martin IV, une dame d'une famille illustre, et qui avoit une grande liaison avec le prince de l'église, accoucha d'un enfant couvert de poil, ayant au lieu d'ongles des griffes à la manière des ours. Le pape surpris et touché d'un événement aussi affligeant, fit effacer de tous ses ta-

bleaux les portraits d'ours qui y avoient été peints. Sur la foi de qui peut on croire cette fable ? C'est un compilateur qui rapporte cette aventure, Licosthenes.

Un brabançon, dans une certaine fête de son pays, étoit habillé en démon ; usage qui s'est perpétué long temps dans cette province. Il consistoit en des jeux, sortes de pièces de théâtre, destinés à rappeler au souvenir des fidèles, les tentations de quelques grands saints, les persécutions que l'esprit immonde leur faisoit éprouver, etc. Il se retira chez lui en dansant, proposa à sa femme de lui *faire un petit diable*. Sa femme y consentit : elle en fut punie, en mettant au monde un fœtus, configuré de la même manière que celle dont on nous peint les démons : *formâ quali daemones pinguntur.* Voilà un fait qui passe pour une vérité incontestable dans la province. Jean Lamuze l'avoit appris de Marguerite Auguste, fille de l'empereur Maximilien ; et sur le récit d'une femme qui ne cite personne, on croit un conte aussi ridicule, sans chercher de quelle nature sont les preuves de son existence !

Swieten, pour prouver de quelle influence peut être l'imagination d'une femme

grosse sur le fœtus, rapporte un fait qui s'est passé sous ses yeux; Swieten est sans contredit un savant, au témoignage duquel on doit ajouter foi; mais examinons la preuve qu'il donne de son opinion. « Une » femme grosse fut effrayée par un singe, » parce qu'elle crut qu'il vouloit la mordre. » Cette terreur la tourmenta pendant trois » mois. Cependant elle avoit pris la fuite » au moment même, en frottant la partie » qu'elle soupçonnoit menacée de la mor» sure de cet animal. Elle accoucha, au » terme ordinaire, d'une petite fille très» bien portante. Elle avoit la partie ex» terne de la main droite de couleur brune » et toute hérissée de poil. Quelques années » après sa naissance, on frotta cette tache » avec de l'eau de savon, et on coupa le » poil avec un rasoir; bientôt après, la » partie se couvrit de pustules, le bras » s'enflamma considérablement; on craignit » même que la gangrène ne s'en emparât. » Des remèdes convenables dissipèrent cet » accident; le poil repoussa ensuite, et ce » signe désagréable, témoignage assuré de » l'effet de l'imagination de la mère, reparut » dans son ancien état. » Une femme a craint d'être mordue par un singe; l'enfant

dont elle accouche a une tache à la main, et cette tache ne ressemble à rien ; elle ne présente point aux yeux la figure de l'animal qui a été l'objet de la frayeur. On ne voit dans cette partie aucune mutilation qui se rapproche de l'effet d'une morsure.

Une femme de Lyon étoit sur le point d'accoucher ; son mari en courroux s'approche d'elle d'un air menaçant, et le sabre à la main, pour la frapper sur la tête. Elle évita les effets de sa colère par une prompte fuite ; mais elle fit un enfant qui avoit la tête ouverte, au même endroit où celle de la mère avoit failli de l'être. A l'instant de sa naissance, le sang coula en si grande quantité par cette plaie, qu'aucun moyen ne fut capable d'en arrêter l'écoulement ; cette hémorragie lui causa la mort. Si Swieten avoit été témoin d'un pareil accident, qu'il eût assisté à l'accouchement, et qu'il se fût convaincu par ses yeux, que l'enfant n'avoit pas pu être blessé dans la manœuvre, son opinion seroit plus croyable ; car il y a, dans les circonstances de cet événement, une relation apparente entre la partie blessée et la manière dont la tête de la mère auroit pu l'être. Mais l'auteur qui nous l'a transmis n'a point connu la mère. D'ailleurs, comme

il l'ajoute ensuite : *Si la force de l'imagination a pu causer, au moment de la frayeur, une solution de continuité dans la partie d'un fœtus bien conformé (puisqu'il étoit déja grand, et que le temps de l'accouchement n'étoit pas éloigné*, CUM PARTUS NON PROCUL ABESSET), *pourquoi le sang ne s'est-il pas épanché au même instant? et pourquoi l'enfant a-t-il conservé la vie? Les effets de la crainte ont-ils aussi empêché le sang de s'écouler par des canaux ouverts? C'est que quand on vient à considérer les particularités d'une opinion absurde, chacune d'elles prouve manifestement qu'il seroit déraisonnable d'y ajouter foi.*

Un savant distingué, Swieten, donne une observation qui a pour objet l'influence de l'imagination des mères, sur la conformation des fœtus. Cette observation n'a aucune des conditions nécessaires pour fixer sa croyance. Des compilateurs citent des contes extravagans, dans lesquels ils font intervenir le pouvoir du diable ; et des contes passent pour des faits assurés. Des auteurs de mauvaise foi parlent d'après Galien, et Galien ne rapporte lui-même qu'une vieille fable, *quaedam vetus historia*. Telles sont

les preuves du pouvoir de l'imagination des mères sur la conformation des fœtus.

Qu'un spasme occasionné par la crainte, dérange l'accroissement d'un enfant; que la violence du resserrement de l'utérus, empêche la rectitude de ses parties; rien n'est plus conforme à l'ordre habituel. On reconnoît dans cet effet les suites d'une contraction musculaire qui peut rompre, contourner, donner une forme désagréable à des os encore mous, et qui cèdent aisément à la force qui s'oppose à leur développement; mais cette imperfection organique n'est point un effet immédiat de l'action des esprits animaux. C'est cependant de cette manière, que les physiologistes crédules ont expliqué le système dont j'examine la réalité. La mère de Jacques I, effrayée qu'on menaçât la vie d'un Italien qui lui étoit trop cher, éprouva un si grand trouble, que le roi son fils a toujours été un monarque craintif. « C'est que les esprits animaux, dans le » trouble qui les agitoit, firent passer cette » sensation sur le fœtus, considéré comme » être organique et sensible, et l'impresion » qui en est résultée a été durable. » Est-ce par les nerfs? Le fluide nerveux, comme tous les autres, est dirigé par des canaux

qui le portent dans les parties où ces mêmes canaux se divisent et se terminent. Or, examinons s'il y a une continuité réelle entre les nerfs de la mère et ceux du fœtus, qui établisse cette correspondance nécessaire pour la propagation d'une impression forte d'un sujet à l'autre.

L'embryon, dans sa formation, est entouré par une masse vasculaire, et par des membranes qui n'ont de liaison avec la matrice, que par quelques vaisseaux de la surface des enveloppes. Le sang qui s'y distribue en sortant de l'utérus, ne va pas même directement jusqu'au fœtus, puisqu'il est obligé de séjourner dans le placenta qui l'absorbe, sans qu'il y ait une continuité réelle entre les vaisseaux dont il est composé, et ceux de la matrice. La vie du placenta est donc étrangère à celle de la mère, puisqu'après la mort de celle-ci, la circulation se continue entre lui et le fœtus, jusqu'au refroidissement nécessaire pour la congellation des liquides, et la cessation de leurs mouvemens. Il n'existe pas un seul nerf qui passe de la matrice au placenta, et à plus forte raison au fœtus. Par quel moyen l'agitation des esprits passera-t-elle de l'un à l'autre?

Comment expliquera-t-on, diront les ad-

versaires, les épilepsies héréditaires etc. ? Si la propagation d'une sensation ne se fait pas par les nerfs, comment peut-elle influer sur la constitution morale ? C'est ce qu'il faut considérer. La mère de Jacques I, toujours inquiète sur le sort d'un homme qu'elle chérissoit, n'a pas pu nourrir convenablement l'enfant qu'elle portoit. On sait que l'effet de la crainte est de rendre les sécrétions incomplètes. La circulation étant languissante par le spasme qu'elle cause dans les vaisseaux, il est résulté de cet état une contraction qui n'a pas permis au sang contenu dans les vaisseaux de l'utérus, de passer en assez grande quantité dans le placenta, pour la nutrition du fœtus. La portion de liquide qui lui étoit transmise, n'avoit pas toutes les qualités propres à la nutrition, parce qu'elle s'écouloit par des canaux dont l'orifice étoit contracté, et que la différence de diamètre changeoit le caractère du fluide, en formant une sécrétion particulière.

Or, ce défaut de nutrition, en rendant l'organisation défectueuse, a dû porter son action sur le cerveau, comme sur toute la machine. C'est ainsi que les enfans qui naissent de mères affligées, sont foibles, mal nourris, toujours timides, parce que la

moindre sensation agite violemment leurs nerfs trop mobiles. L'histoire du caractère du roi Jacques, est aussi celle des fœtus formés pendant une gestation accompagnée d'inquiétudes. Une secousse vive, comme l'observe judicieusement Haller, suffit chez ces derniers pour occasionner un dérangement dans le cerveau, et leur faire contracter des maladies convulsives : c'est ainsi que l'épilepsie peut se propager ; mais l'empire de l'esprit n'est que la cause du désordre universel, et il ne dirige point ce trouble de telle ou telle autre manière. C'est pourquoi la vue des accidens épileptiques ne donne naissance à cette maladie chez les personnes foibles, que par l'extrême agitation que ce spectacle effrayant occasionne dans les esprits animaux. A plus forte raison, un enfant dont les parties sont encore mucilagineuses, et presque sans résistance, seront-elles plus facilement ébranlées par les troubles qui résultent des secousses violentes ; et de là, la plus grande disposition à contracter des maladies convulsives, et l'épilepsie. En effet, celle qui tire son origine d'une frayeur subite, ou de quelque cause semblable, n'a pas ordinairement de relation avec le sujet de terreur qui l'a déterminée : mais

mais comme elle naît aisément de la grande agitation du cerveau, tout ce qui produira le même bouleversement, sera capable de donner lieu à ces sortes d'affections pathologiques.

Quelques physiologistes assurent que les maladies convulsives se communiquent de la mère à l'enfant, par l'action des fluides qui éprouvent, dans ces circonstances, un changement de direction. Personne ne niera que des vases contractiles ne changent de dimensions par un spasme, quel qu'il soit; cette cause suffit-elle pour rendre un enfant timide, parce que sa mère a été effrayée? Il faudroit encore ici supposer une continuité de vaisseaux non-interrompue entre les deux sujets; or, on a vu plus haut que cette continuité n'existe pas, et que le fœtus se nourrit par sa vie particulière, par l'action propre de ses organes. La preuve de cette vérité se démontre par l'exemple des enfans sains et bien portans (et qui continuent à l'être), quoique les mères soient infectées d'un virus assez subtil, comme vénérien, dartreux, etc. Il suffit qu'il y ait quelques exemples de cette espèce, pour rendre ma proposition certaine; or, de ce que quelques fœtus seroient attaqués des mêmes

maladies que leurs mères, elle n'en seroit pas moins vraie; elle supposeroit seulement un virus plus actif, plus invétéré, et que l'action vasculaire de l'enfant n'auroit pas dompté. Il faut donc considérer ici le fœtus comme un homme sain, qui forme un bon chyle, extrait de mauvaise nourriture; mais si les liquides de la mère passoient directement dans les vaisseaux de l'enfant, sans éprouver une élaboration particulière et précédente, un fœtus seroit toujours infecté, à sa naissance, de la même maladie que sa mère. La plupart n'ont point la petite vérole, qui attaque leurs mères dans la grossesse; or, cette maladie infectant toute la masse des liquides, ces dernières la communiqueroient infailliblement aux enfans dans la matrice, s'il y avoit une continuité réelle de fluides entr'eux, passant par des canaux non-interrompus. C'est donc sans raison que les physiologistes dont je parle, ont cherché à rendre ce systême vraisemblable.

Qu'est-ce qu'une objection qu'on croit péremptoire, en rapportant, d'après Héliodore, l'histoire d'une reine d'Éthiopie, qui fit un enfant blanc pour avoir admiré, pendant les embrassemens de son mari, le por-

trait d'Andromède ? Que signifie cette présence d'esprit, dans un moment destiné à s'oublier ? Peu d'amour pour le monarque; de là, la disposition à l'infidélité ; de là le choix d'un blanc, d'où est résulté un fœtus de la couleur de ce dernier. Sans manquer au respect que je porte à la mémoire de la reine d'Éthiopie, je crois que l'explication que je donne de ce phénomène, est bien plus vraisemblable que tout ce qu'elle fit croire au bon roi son époux, qui compta ce nouveau né au nombre des héritiers de sa couronne. Peut-on ajouter foi au témoignage d'une femme qui accoucha de deux enfans à-la-fois, dont l'un étoit blanc et l'autre noir, et qui attribua à un saisissement la variété de couleurs qu'on remarquoit dans ces deux fœtus ?

Les vices d'organisation si fréquens dans les végétaux, les monstres par excès comme par défaut, qu'on observe si souvent dans ce genre de productions, les variations de couleurs dans des plantes qui n'offrent point ordinairement de différence de cette espèce, doivent-ils être attribués aussi à la crainte, au saisissement, aux accès de colère, à la frayeur, au desir immodéré de quelques jouissances étrangères, etc, etc. ? La cause

de ces phénomènes dépend de la circulation de leurs sucs, de la gêne qu'elle éprouve dans certains cas, ou de la proximité de quelques corps trop durs qui s'opposent aux développemens des parties, des chocs qu'ils éprouvent, des déchiremens auxquels ils sont exposés de la part des insectes ou d'autres animaux, du sol dans lequel ils croissent, de l'influence de l'air qui les environne, etc. et non pas d'une cause métaphysique et imaginaire qu'on sait être incapable d'avoir sur eux une influence marquée. Cependant les mêmes erreurs de conformation s'observent dans les deux règnes, et dérivent par conséquent des mêmes principes. Au reste, la plupart des ressemblances prétendues avec des animaux, des fruits, etc. n'ont point été vues par Roéderer, Morgagni, Haller, etc. telles qu'on les annonçoit.

Les femmes appellent du nom d'*envie*, un desir immodéré de satisfaire un goût, une passion, un mouvement de haine, de colère, etc. Le peuple est encore dans la persuasion, qu'on ne peut pas se permettre la moindre contrariété, ou la plus légère résistance au penchant qu'elles manifestent, sans exposer le fœtus à porter les marques de la chose désirée, ou à naître avec des

vices de conformation monstrueuse. Les femmes maintiennent cette croyance, pour jouir d'une liberté qu'on ne pourroit pas leur accorder, sans un prétexte aussi spécieux; quelques-unes portent cet abus à un excès condamnable. Pendant la grossesse, une dissipatrice engage son mari dans des dépenses ridicules; une débauchée l'éloigne de ses parties de plaisirs; la vindicative satisfait sa vengeance, etc. et les maris complaisans souffrent en silence des persécutions auxquelles ils croient ne devoir pas mettre des bornes.

Langius rapporte un exemple abominable de la cruauté d'une femme grosse des environs de Cologne, qui désiroit manger de la chair de son mari; elle l'assassina pour satisfaire son féroce appétit; elle en avoit salé une grande partie, pour rendre son plaisir plus durable. Rassasié de ce ragoût barbare, elle avoua son crime aux amis de son époux, qui cherchoient en vain le lieu de sa retraite. J'ai vu, dit Vives, dans ses Commentaires sur la Cité de Dieu, par Saint-Augustin, une femme cruelle mordre au cou un jeune homme, à qui elle fit éprouver des douleurs insupportables; elle auroit avorté, dit l'auteur, dans un accès de colère, si elle n'eût pas satisfait ce desir effréné.

On ne peut pas méconnoître dans des traits de férocité aussi inouie, si jamais elle a existé, des sujets de vengeance à satisfaire, et des motifs de haine à assouvir. Quand les envies passent les bornes de la modération prescrite par les usages, elles n'ont plus de réalité ; si les femmes couvrent des passions condamnables du voile d'un prétexte spécieux, qu'elles se gardent d'en abuser, parce que les médecins, auxquels il est impossible de dissimuler la fausseté de ce stratagême, se trouveroient forcés à le dévoiler. S'ils croient quelquefois user de complaisance, qu'elles se souviennent que ces ménagemens n'ont ordinairement pour but que la réunion de deux époux, qui cesseroient de s'aimer, si l'un refusoit avec opiniâtreté ce que l'autre demande avec obstination. Je ne paroîtrois pas avoir combattu avec assez de succès le systême des adversaires, en faisant connoître l'insuffisance des preuves sur lesquelles ils se fondent, si je ne prouvois pas à mon tour qu'il n'est pas soutenable, en le considérant d'après les lois qui régissent l'économie animale.

En parlant des passions vives de la mère et de leur effet sur le fœtus, les *imaginaires* prétendent qu'elles sont capables d'opérer

des changemens dans l'organisation de l'enfant. Ils assurent que cette opération a lieu par la sympathie toujours constante et toujours agissante, entre l'ame de la mère et celle du fœtus, comme entre les corps de l'un et de l'autre. Ils croient que les idées passent de la mère à l'enfant, au moyen du sang qui les transporte de l'une à l'autre; que par cette voie l'ame du fœtus est affecté des mouvemens qui agitent sa mère. Ils pensent que la force de l'imagination peut circonscrire la forme d'une partie, en la tronquant, ou d'autres fois en augmentant ses dimensions. Est-ce donc à dire que l'ame de la mère fasse contracter les fibres d'une partie déterminée, et que la même affection morale, imprimée au cerveau du fœtus, détermine à son tour dans les organes semblables une contraction analogue? En résultera-t-il le raccourcissement de la partie entière, comme un affection diversement modifiée augmentera ses proportions ou changera la contexture que nous lui reconnoissons dans l'ordre naturel?

Nous avons déjà dit que, pour faire adopter cette opinion, il auroit fallu démontrer que les nerfs de la mère, mûs d'une manière déterminée, occasionnent la même affection dans les mêmes nerfs du fœtus, ou que l'es-

prit nerveux passât immédiatement des uns aux autres, avec la modification du même mouvement; ou enfin que le sang, comme le prétendent quelques-uns, fût le véhicule des pensées, des affections, etc. On ne l'a point fait : quand on y seroit parvenu, on seroit encore bien loin d'avoir expliqué la formation d'un corps étranger sur la surface du corps du fœtus, comme ces prétendues fraises, cerises, souris, etc. Ils disent (les adversaires) que le sang de la mère, recevant un mouvement irrégulier, imprime ce mouvement au sang du fœtus; d'où la naissance des taches, des signes, des corps étrangers, etc. Les affections morales de la femme grosse contribuent par sympathie à ces écarts d'organisation. Remarquons qu'on n'établit point en quoi consiste cette sympathie, et encore moins le mécanisme de son action.

D'autres plus hardis encore dans leurs assertions, ont avancé que le corps du fœtus devoit être considéré comme faisant partie de la mère; d'où ils concluent que l'état de l'ame est toujours le même dans les deux individus. Ils vont plus loin : les pensées de la mère acquièrent, selon eux, plus d'activité dans l'ame du fœtus; d'où naît l'action de ce

dernier sur son organisation, pour la mouler, pour ainsi dire, sur l'idée que la mère en avoit conçue. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils donnent ici au corps mûs par une force étrangère, plus d'énergie que le moteur n'en a lui-même; mais les imaginaires n'y regardent pas de si près, quand ils se sont égarés dans leur métaphysique. Enfin d'autres ont pensé qu'au moment où les femmes s'unissent avec leurs maris, elles conçoivent des fœtus ressemblans à ceux-ci, quelquefois même par la stature. Cette assertion ne sera pas du goût de toutes les mères qui ont quelques raisons pour persuader le contraire.

Examinons maintenant par quelles voies les idées de la mère parviennent au fœtus. Nous avons démontré précédemment qu'il n'y avoit aucune communication entre les nerfs de la mère et ceux du fœtus; donc point encore de continuation entre l'action du fluide nerveux de l'une à l'autre. Mais que diront les adversaires pour expliquer les vices d'organisation des ovipares? Comment la mère fera-t-elle passer ses affections morales pendant l'incubation? Ils auroient dû faire quelques recherches sur cette question. Quoi qu'il en soit, les faits anatomiques démontrent que la voie de communication ner-

veuse ne subsiste pas ; leur systême a besoin d'un autre appui.

Ceux qui ont connu cette difficulté insurmontable, sont tombés dans une erreur un peu plus déraisonnable que les autres. Le sang, selon eux, est le seul véhicule des pensées. Voyons de quelle manière le sang de la mère parvient au fœtus. Les extrémités vasculaires du placenta correspondent sans doute aux extrémités vasculaires de l'utérus : mais le sang qui sort de ce dernier viscère étant rendu au placenta, y éprouve une élaboration particulière qui change la combinaison de ses principes ; d'où il résulte que la modification de mouvement qu'on suppose lui être donné par la mère, se trouve détruite, dès que ce fluide est parvenu dans les enveloppes du fœtus. Cette proposition dérive des lois les plus simples de la mécanique.

Si l'on objecte que la pensée est un être par lui-même, distinct du sang auquel il est uni momentanément, il faudra le supposer ou matériel ou spirituel ; dans le premier cas, quel est le réservoir immense de cette matière qu'on ne parvient point à épuiser dans le cours de la vie la plus longue ? Mais supposons-la existante ; elle n'aura d'action

que par la modification de son mouvement et ses combinaisons ; or, dans la thèse donnée, son mouvement est changé et ses combinaisons détruites par la fonction propre du placenta.

Si la pensée est un être immatériel, quelle union contractera-t-il avec le sang pour passer d'un corps dans l'autre ? Parvenu au placenta, où le sang se décompose pour former un nouveau fluide diversement élaboré, quel sera le nouveau guide de cet être spirituel, et quelle route prendra-t-il pour arriver aux organes auxquels il est destiné ? Les adversaires n'en disent rien ; il paroît même par l'exposé de leurs réflexions, qu'ils attribuent simplement à la modification du mouvement imprimé au sang, tous les phénomènes désignés sous le nom d'*envies*, de *signes*, *etc.*

Si les artères de la matrice avoient une communication directe avec celles du fœtus, l'assertion des adversaires pourroit paroître séduisante à quelques personnes irréfléchies ; car alors le mouvement qu'on dit être donné au sang par la mère, seroit conservé sous quelques rapports jusqu'au fœtus ; mais ce sang parcourt le placenta, il y séjourne, il y est changé : de là il passe dans les veines

ombilicales, pour se rendre au cœur, qui lui donne une impulsion exercée sur toute la masse à chaque contraction. Ainsi le véhicule des idées est soumis au pouvoir d'un nouvel organe qui a son action particulière. Qu'on conçoive maintenant comment le sang conserve l'impulsion qui lui a été donnée par la mère.

Si l'on veut faire quelque attention aux lois qui meuvent les fluides dans les corps animés, faire attention à la diversité des cylindres, à leur longueur, leur diamètre, leurs sinuosités, leurs anastomoses, à la faculté inhérente aux artères de se contracter, par cela seul qu'elles sont en contact avec le fluide ; à leur force tonique, à la force de projection du cœur, aux résistances résultantes des frottemens des parois vasculaires, à celle qui tire son origine de la pesanteur de la colonne à pousser plus avant, aux distributions des vaisseaux en lignes droites, obliques et même rétrogrades ; comment croire qu'une pensée tourmentée de tant de manières, aille se placer dans le fœtus, précisément dans l'organe qui correspond à celui où elle a eu lieu chez la mère, et cela par la seule modification de mouvement donné au sang ?

Mais accordons encore que la pensée (malgré l'impossibilité prouvée de parvenir au fœtus) soit arrivée dans la partie même où elle doit opérer, peut-elle créer un corps étranger, une fraise, une souris? Si la pensée avoit la faculté de modifier ainsi la matière, que deviendroit l'espèce humaine, dans la succession de quelques générations? l'homme dénaturé, suivant les caprices de chaque insensée, ne présenteroit dans l'espace d'un siècle, que la figure la plus bizarre. Ce seroit, pour notre espèce, le plus grand malheur, que les lois de la réproduction fussent soumises aux fantaisies des femmes.

Enfin, si dans le moment de la conception, les rudimens de l'homme existant n'ont besoin que de développement, tout ce qui arrivera pendant la gestation ne tranformera pas un organe d'une figure déterminée en une partie diversement organisée. Il ne pourra survenir, comme je l'ai dit précédemment, que des altérations et des obstacles à la perfection de l'accroissement, occasionnés par les accidens auxquels la mère et l'enfant sont assujétis; parce qu'il n'est aucun temps de la vie qui nous exempte des affections morbifiques auxquelles nous sommes

exposés par l'action des agens qui sont en nous et hors de nous.

CHAPITRE XXXVI.

De l'opinion des auteurs qui assurent qu'on peut avoir à son gré des enfans d'un sexe déterminé, et des signes qui annoncent la différence du sexe des fœtus.

PRÉTENDRE diriger la nature dans la formation des êtres organiques, sans connoître la moindre des lois auxquelles elle est assujétie pour continuer la génération des corps vivans, c'est de toutes les erreurs la plus présomptueuse, et en même temps la plus insensée. Si l'action de quelques substances appliquées sur les organes de la génération, paroît avoir un effet sensible, cette action ne peut être considérée que comme un stimulus, capable de ranimer l'énergie affoiblie de ces parties, ou un moyen opposé qui diminue leur sensibilité et leur irritabilité; mais elle n'a aucune influence sur la nature des liquides propres à former un sexe ou l'autre. Chacun d'eux suppose une disposition préexistante dans

les molécules qui composent leurs principes; disposition inhérente au liquide séminal, à laquelle on s'efforceroit en vain d'apporter des changemens. On peut bien tarir la source de laquelle il tire son origine : il est possible aussi de faciliter sa sécrétion ; mais on ne changera jamais son essence. Qu'auroit fait l'ordre qui régit le monde, s'il eût laissé au pouvoir de l'homme le choix de ses descendans ? Là bientôt une terre habitée par des femmes seroit restée sans culture et sans ornemens ; ici une troupe de vieillards auroient langui sans secours dans leurs infirmités. Mortel incapable de présider à la formation du corps le plus simple, quel aveuglement vous a fait croire que vous choisirez à votre gré l'héritier de votre présomption ?

Attendre que la naissance d'un enfant fasse connoître son sexe, voilà le sort des parens. Le monarque qui craint que son sceptre ne passe en des mains étrangères, est assujéti à la même loi que l'esclave, qui voit perpétuer son espèce pour partager sa calamité. En vain l'homme crédule interroge, sur l'existence de sa postérité, des astres sourds à sa voix ; ces sphères immenses, insensibles à ses cris, sont emportées loin de

lui, et méprisent sa prière. L'ordre éternel observe constamment ses lois immuables. Assujéti à la force qui meut l'univers, sans distinguer tout être soumis à son pouvoir, inutilement l'homme espère changer, en sa faveur, cette détermination puissante : il dérangeroit la chaîne des événemens, s'il pouvoit à son gré diriger les impulsions de la nature. Qu'est-il lui-même dans le nombre des êtres? un point oublié dans l'immensité, et qui éprouvera toujours, comme tous les autres corps animés, l'effet des révolutions qui perpétuent l'existence du monde.

On a fondé la connoissance d'annoncer le sexe d'un fœtus sur un grand nombre de signes. Les principaux sont tirés des ouvrages d'Hyppocrate ; une femme qui porte un enfant mâle, dit ce médecin, a les couleurs animées ; elles ne le sont pas si son fœtus est d'un sexe différent. On ajoute qu'elle est gaie, enjouée et bien portante ; qu'elle distingue plutôt les mouvemens de l'enfant ; qu'elle a le pouls de la main droite plus fort, plus élevé et plus fréquent que celui de la gauche ; que la mammelle droite grossit avant la gauche ; qu'elle est plus ferme, le mammelon plus relevé ; que le lait qui en découle est plus épais ; qu'enfin elle

elle a plus d'agilité, plus de force pour exécuter ses mouvemens. C'est, dit-on, aux parties placées à la droite du corps, qu'on observe plus particulièrement cette différence; si la femme est debout, elle s'avance d'abord du pied droit.

Celle qui est grosse d'une fille, est décolorée, lente dans sa marche et dans ses mouvemens; son caractère devient colère, triste et maussade; les alimens qu'elle préféroit lui déplaisent. Ses mammelles s'élèvent médiocrement; la gauche est cependant plus grosse que la droite; la marche commence aussi du pied gauche, etc. Les mâles, dit Hyppocrate, sont placés au côté droit de la matrice, et les femelles au côté gauche. C'est sans doute de ce principe, désavoué par des observations réitérées, qu'on a tiré toutes les assertions fausses que j'ai rapportées dans ces articles. Pour soutenir une opinion aussi erronée, on a été séduit au point d'oublier les premiers principes de la circulation, en assurant que le pouls qui correspondoit au côté prétendu qu'occupoit l'embryon, étoit plus fréquent que l'opposé; comme si le cœur qui lance à chaque instant les torrens de fluides qui parcourent toute la machine, pouvoit don-

ner une impulsion étrangère à une portion de liquide éloigné de son premier moteur, impulsion telle que la marche du sang ne correspondît pas à celle de l'agent qui détermine le premier mouvement.

Suivant un autre système, on ne juge le sexe d'un enfant à venir, qu'après qu'il a été précédé d'un premier. Si la nouvelle accouchée ne voit point changer une des phases de la lune, pendant neuf jours, à dater du moment de l'enfantement, le fœtus qui viendra sera du même sexe que celui qui l'a précédé. Un ordre d'inspirés plus instruits, juge le sexe d'un premier enfant, avec autant d'assurance que celui des suivans. La lune, disent quelques-uns de ces prophètes, préside à la formation des hommes. Si une femme conçoit pendant que cette planète est en son croissant, la mère mettra un garçon au monde : ce sera une fille, si la lune est à son déclin. On cherche aussi dans les urines d'une femme grosse, les marques qui distinguent un fils d'avec une fille. Des Bohémiens vagabonds, sans effroi à la vue des gibets qu'ils aperçoivent en traversant une partie de l'Europe, vont au loin apprendre à une mère inquiète, le nombre de ses héritiers, et le sexe de chacun d'eux.

C'est dans les plis que forme la peau de la main, qu'ils découvrent ces grands secrets de la nature.

Hyppocrate, dans son livre de la superfœtation, propose deux autres moyens pour avoir des garçons ou des filles, comme on le désirera. Il conseille de lier le testicule gauche pour avoir un enfant mâle, et le droit pour avoir une fille. Une ligature qui seroit aussi serrée qu'il seroit nécessaire pour interrompre le passage de la semence, deviendroit tellement douloureuse, qu'il seroit impossible de la supporter; car les vaisseaux déférens ont des tuniques très-fortes, et qui résistent davantage à la compression que les autres. D'ailleurs, les nerfs dont ils sont accompagnés jusqu'à l'anneau formé par les muscles du bas-ventre, sont d'une sensibilité extrême, et les souffrances qui résulteroient de leur compression, ne permettroient pas à l'homme de se livrer aux plaisirs de l'amour. Outre ces considérations, il n'est pas prouvé que dans l'instant qui réunit deux personnes de différent sexe, la semence que fournit l'homme vienne en partie du testicule; il est assuré, au contraire, que celle qui est répandue, sort du réservoir connu sous le nom de vésicules séminales. Or, on sait que

la structure de cet organe est telle que les premières vésicules ou cavités, dans lesquelles se dépose le liquide filtré par les testicules, sont très éloignées des routes par lesquelles ce même liquide arrive dans le canal de l'urèthre. Ce sont les plus éloignées qui se vident les premières ; leur éloignement réciproque est assez considérable par les détours qu'elles forment dans leur réunion commune. Il paroît donc prouvé, par la structure même des parties, que dans l'instant de l'acte vénérien, les testicules ne donnent point le liquide qui est lancé dans le vagin.

« J'ai connu autrefois à Rome, dit Mau-
» riceau, un Italien qui n'avoit que le testi-
» cule gauche (ayant perdu le droit en quel-
» que bonne occasion), et qui depuis cet
» accident ne laissa pas de faire deux enfans,
» que j'ai vus vivans et fort sains ; l'un des-
» quels étoit un garçon et l'autre une fille,
» sans tous ceux qu'il a eus depuis ce temps-
» là, auquel il n'avoit aucun soupçon que
» sa femme eût été aidée en sa besogne par
» quelqu'autre, comme il arrive assez sou-
» vent en ce pays. Je connois encore présen-
» tement un autre homme, qui est un maître
» armurier de cette ville de Paris, qui n'a

» aussi que le testicule gauche, le droit lui
» ayant été amputé dans sa jeunesse, pour
» le guérir d'une hergne qu'il avoit, duquel
» la femme est accouchée d'un garçon pour
» la première fois..... Mais ce qui prouve
» manifestement que tous les signes par les-
» quels on prétend fonder la préconnoissance
» qu'on peut avoir du sexe de l'enfant qui
» est au ventre de sa mère, sont tout-à-fait
» incertains, c'est que les enfans jumeaux,
» qui ont été engendrés tous deux d'un seul
» et même coït, sont assez souvent, comme
» j'ai dit, tous deux de différent sexe. On
» voit donc, par tout ce que nous venons
» d'alléguer, que l'on ne peut pas avoir
» aucune connoissance certaine du sexe de
» l'enfant qui est dans le ventre de sa mère,
» ni savoir les véritables moyens d'engendrer
» plutôt un garçon qu'une fille; Dieu ayant
» exprès caché cette préconnoissance à
» l'homme, pour empêcher qu'il n'en abu-
» sât au préjudice de la propagation de
» l'espèce; parce que la plupart désirant
» des garçons, il arriveroit qu'il y auroit
» manque de filles ».

Hyppocrate recommande aux époux qui veulent des garçons, de s'unir à leurs femmes au moment où les règles cessent, et de pré-

venir ce moment quand ils préfèrent des filles. Les Juifs, qui ne voyoient pas leurs femmes, parce qu'elles étoient *immondes* pendant l'écoulement des menstrues, attendoient qu'elles fussent purifiées, pour s'en approcher; cependant ils avoient indistinctement des enfans de l'un et l'autre sexe..... Mais pourquoi multiplier les preuves destinées à détruire un préjugé insensé; les faits les plus convaincans ne désabusent point les hommes qui refusent la lumière de la raison.

CHAPITRE XXXVII.

De la Superfœtation.

QUAND une femme qui a conçu à une époque déterminée, conçoit une seconde fois pendant sa grossesse, quel que soit le temps qui s'est écoulé entre les deux conceptions, on appelle cet état *superfœtation*. Ceux qui la font consister dans l'accouchement de deux jumeaux qui ont chacun leurs enveloppes, soutiennent un systême que l'expérience désavoue, parce que dans le même moment une double conception peut avoir lieu dans l'ordre de la nature. Cependant cette opinion ne doit pas être rejetée

complètement, car une femme qui accouche de deux fœtus qui paroissent de même âge, peut avoir conçu, l'un quelques jours avant l'autre, sans qu'on puisse remarquer une différence sensible dans leur accroissement. La nutrition étant une fonction qui appartient à chacun des individus, elle peut varier par tant de causes, que quand il y auroit une diversité dans la force, le volume et la grandeur d'un fœtus comparé avec l'autre, ce ne seroit pas non plus une preuve de superfœtation. Il suit de cette réflexion, que si deux enfans naissoient dans le même temps avec l'apparence d'un âge différent, on n'en devroit pas conclure qu'il y a eu superfœtation; car, indépendamment des raisons que j'ai données en parlant de la nutrition, on ne peut pas désavouer que des germes dissemblables ne produisent des fœtus qui n'auroient point entre eux une ressemblance parfaite, par l'accroissement. La diversité de sexe, dans les jumeaux, n'annonce point non plus une superfœtation; on a vu des exemples de deux sexes réunis dans les mêmes enveloppes : circonstances qui détruisent absolument les raisons par lesquelles les sectateurs de l'opinion que je combats, ont voulu étayer leur systême.

Haller reproche aux accoucheurs qui ont voulu prouver la superfœtation, d'avoir trop insisté sur la différence des fœtus dans l'avortement, sur-tout s'ils avoient perdu la vie; parce qu'il prétend que celui qui est mort le premier, a pu être conservé long-temps sans pourriture, et que l'autre continuant à grandir, si l'avortement survient, la diversité apparente d'âge n'est point une preuve de superfœtation. La putréfaction d'un fœtus, malgré qu'un autre naisse vivant, n'indique pas non plus, selon lui, une superfœtation. Il assure qu'on doit avoir la même opinion de la présence d'un fœtus mort dans une des trompes, tandis que deux autres jumeaux naissent avec une bonne santé.

Quand deux enfans vivans naissent à une distance très-éloignée, il n'y a plus de doute sur la superfœtation, sur-tout si l'un et l'autre fœtus paroissent avoir acquis l'accroissement ordinaire au terme de la grossesse. L'observation de Titsing est de cette nature : il a connu une femme qui est accouchée de deux enfans parfaitement bien conformés, et qui avoient acquis l'accroissement convenable : l'un des deux a précédé la naissance de l'autre de deux mois. « Une femme de vingt-six » ans, jouissant d'une bonne santé, accou-

» cha à son terme d'un fils bien conformé, » après quoi l'arrière-faix suivit avec l'écou- » lement des lochies : mais son ventre resta » considérablement gonflé ; elle y éprouvoit » un mouvement très-sensible et des alter- » natives de douleurs, qu'elle attribuoit à » la rétention d'une partie de ses lochies. » Cependant elle étoit forte et faisoit toutes » ses fonctions comme à l'ordinaire. Elle » demeura dans le même état pendant deux » jours, au bout desquels ayant été appelé, » je reconnus qu'il y avoit superfœtation, » ce qui l'attrista beaucoup. Je la rassurai » le mieux qu'il me fut possible, et lui pres- » crivis les remèdes convenables. Le septième » jour elle accoucha d'un enfant fort sain, » qui fut suivi de la sortie d'un second ar- » rière-faix et du reste des lochies. Cette » femme a joui depuis d'une parfaite santé... » J'ai vu huit jours après une autre femme » exactement dans le même cas ». *Observ. par Gabriel Clauder.*

Une femme, suivant le témoignage de Wægelin, qui portoit deux enfans, a senti le mouvement de l'un, deux mois avant que l'autre eût rendu les siens reconnoissables. Le même auteur cite la naissance de deux en- fans vivans et de grandeur ordinaire, dont

la mère accoucha de l'un à cinq mois de distance de l'autre. On ne peut pas douter, dit Haller, de la vérité de la superfœtation après des faits de cette nature, si l'on doit ajouter foi au témoignage des physiciens qui les ont consignés dans leurs ouvrages. Pline cite l'exemple d'une fille qui fit deux enfans après avoir accordé ses faveurs à deux hommes différens ; l'un ressembla par la suite au maître que cette fille servoit, et l'autre à son amant. Gardonius assure qu'une femme qu'il a connue, accoucha de deux garçons, l'un ressemblant à son mari, qui étoit un bel homme, et l'autre à son amant, qui étoit d'une figure et d'une stature désagréables. Un auteur moderne nous a donné l'histoire d'une femme encore vivante, qui a eu deux enfans mâles d'une même couche, l'un blanc et l'autre noir. L'accoucheur interrogé sur ce phénomène, persuada l'époux, inquiet sur la fidélité de sa femme, que la force de l'imagination suffisoit pour opérer une révolution aussi singulière dans un moment de colère ou d'une simple animosité ; parce que dans ces circonstances, le trouble qui agite l'économie animale change entièrement les lois qui président à la formation d'un nouvel être, et que les principes de l'organisation

étant dérangés, leur action ne doit plus offrir les mêmes résultats. On conçoit aisément le motif d'une telle explication.

Après avoir considéré, dans le chapitre précédent, ce qu'on doit penser en physique des prétendus effets d'une imagination exaltée sur la disposition organique du fœtus, je ne peux plus me dispenser de regarder les dernières observations dont j'ai rendu compte, que comme des preuves assurées de superfœtation. Peut-être que la connoissance de ces vérités pourra déplaire à quelques personnes ; mais aucune considération humaine ne pourra altérer la vérité dans mes écrits. Je loue cependant la conduite des praticiens qui enveloppent ces événemens d'une obscurité impénétrable, quand le voile dont ils les couvrent suffit pour conserver la tranquillité des familles. Mais j'ai dans ce moment un devoir plus sacré à remplir, je dois compte à mes lecteurs de mes plus secrètes pensées, quand elles ont un rapport immédiat avec un point de doctrine médicale, et j'userai toujours avec eux de la plus grande franchise.

Les médecins qui rejètent la superfœtation, comme une hypothèse dénuée de fondement, assurent, d'après le témoignage de Galien

et quelques expériences qui leur sont particulières, qu'au moment de la conception, la matrice se ferme de manière à ne plus permettre l'introduction d'un fluide étranger. C'est un fait dont la vérité paroît constatée dans un grand nombre de femmes : mais il est prouvé aussi que la chose se passe autrement chez quelques autres : je l'ai démontré dans un des chapitres précédens. Je n'ajouterai aux raisons que j'ai alléguées dans cet article, que l'examen de deux circonstances. Les adversaires ne nieront pas que l'évacuation menstruelle ne subsiste quelquefois malgré la grossesse : or, dans ces circonstances, le col de l'utérus est donc ouvert pour permettre l'écoulement des règles. Si l'on m'accorde l'existence de ce fait, attesté par un grand nombre de preuves, il s'en suivra que la semence, dans les femmes dont je parle, parviendra quelquefois dans la matrice et pourra donner lieu à la superfœtation. Si on ajoute que le sang des menstrues sort par l'extrémité des vaisseaux qui rampent à la surface interne du vagin, je demanderai à mon tour de quels canaux découlent les hémorragies fréquentes chez les sujets pléthoriques pendant la gestation ; pourquoi quelques-unes de ces

pertes sont périodiques ? pourquoi enfin quelques-unes ne semblent que des règles plus abondantes, puisqu'elles cessent d'elles-mêmes la plupart, et se renouvellent plusieurs fois jusqu'au terme de l'accouchement? D'autres femmes ont aussi un écoulement de fleurs blanches pendant la gestation; la matrice est donc aussi ouverte chez ces dernières.

On ajoute encore que quand le col de l'utérus resteroit dilaté après la conception, il est toujours rempli d'une humeur muqueuse et épaisse qui intercepteroit le passage de la semence. Quelle que soit l'abondance de ce liquide visqueux, dans le moment où l'utérus est agréablement affecté par une sensation voluptueuse, ses sinus en versent une nouvelle quantité qui s'écoule avec lui. Leur écoulement est d'autant plus facile, que le dernier qui s'est échappé des lacunes de l'utérus est beaucoup plus fluide, et qu'il le devient davantage par les progrès de la grossesse. La raison en est que la matrice étant alors engorgée d'une plus grande quantité de liquides, et de liquides plus séreux, le mucus dont j'ai parlé perd infiniment de sa consistance, et devient incapable de séjourner, comme le précédent,

dans l'ouverture de la matrice ; il s'écoule de lui-même, et rend à la cavité du col toute sa liberté.

Quand il seroit démontré que l'humeur muqueuse, qui remplit le col de l'utérus après la conception, ne pourroit s'évacuer par aucun moyen, et que l'ouverture de cet organe en seroit bouchée continuellement, je ne croirois pas encore pour cela, la superfœtation impossible. J'ai prouvé, par des faits que la conception avoit eu lieu dans des matrices qui ne paroissoient pas pouvoir admettre le liquide séminal, et qu'il falloit attribuer alors la fécondation à ce liquide subtil, connu des physiciens sous le nom d'*aura seminalis*, dont la ténuité est extrême. Cet esprit volatil s'insinue avec la plus grande facilité dans l'utérus et les trompes de Fallope. S'il n'en étoit pas ainsi, et que son action pût être anéantie par un contact simple avec d'autres liqueurs, les femmes qui ont des écoulemens ne concevroient jamais ; parce qu'en se mêlant avec l'humeur morbifique, il perdroit toute son énergie, et dès-lors il deviendroit inutile. Cependant la grossesse a lieu chez les sujets affectés de ces maladies ; elle a lieu aussi, comme on l'a prouvé précédemment, pendant le cours

des règles, et même pendant celui des lochies. Je crois donc devoir conclure que le mucus qui remplit la cavité formée par le col de la matrice pendant la gestation, n'est pas un obstacle absolu à la conception d'un nouveau fœtus; je conviens cependant qu'il peut la rendre très-difficile et très-rare, mais non pas impossible.

Quand l'utérus est affecté par l'impression du plaisir, il s'abaisse, comme l'a remarqué Arétæe, et s'ouvre davantage. On peut expliquer ce phénomène par la structure même du viscère et celle des attaches qui le fixent. Dans les premiers instans, l'utérus se contracte ainsi que le vagin; on en a la preuve par le resserrement qu'on éprouve dans ce dernier organe. Mais quand la sensation devient plus forte, un autre effet s'opère. Le corps de l'utérus ne peut pas se rapprocher, sans faire un effort qui tend à dilater son orifice; car toutes les lignes qui partent d'un des côtés du col, pour se rendre à la partie opposée, ne se raccourcissent point sans que les extrémités ne tendent à s'écarter, puisqu'elles affectent, autant qu'il est possible, la ligne droite dans leurs contractions : or, qu'on suppose le même effet dans toute l'étendue d'un viscère ovalaire ou pyriforme,

dont la pointe est ouverte et reçoit les extrémités de chaque faisceau, on concevra que la dilatation de cet orifice est une suite nécessaire de la contraction du corps de l'organe. On voit par cette explication que je n'ai égard qu'à la structure générale de la matrice, parce que ce n'est que de celle-là que dépend le résultat dont j'ai donné l'idée. Ce fait est mis hors de doute par ce qui se passe dans l'accouchement.

Si on objecte encore que le col de l'utérus est composé d'un grand nombre de fibres circulaires, dont l'action tend à fermer ce viscère ; je répondrai qu'il est essentiel de considérer, dans tous les organes contractiles, une double contraction. L'une est celle du spasme et de l'irritation ; elle a lieu particulièrement dans les sphincters; c'est pourquoi, dans le spasme, les canaux sécrétoires se contractent, et les sécrétions sont interrompues ou diminuées ; la circulation languit, parce que les extrémités vasculaires se ferment, etc. Mais dans une contraction opérée par le plaisir, tous les sphincters se relâchent pendant que l'organe se contracte ; aussi les sécrétions sont plus abondantes ; la circulation plus facile, les dégorgemens plus prompts, etc. c'est donc à la diversité

de

de ces actions qu'il faut attribuer la cause des différences dont on parle. Ces faits me paroissent trop évidens pour avoir besoin de nouvelles preuves.

Cependant, je ne me dispenserai pas de considérer brièvement, comment les attaches qui fixent la matrice peuvent influer sur la dilatation de son col, puisque j'ai dit plus haut qu'elles contribuoient à cette action. Il ne faut entendre cette proposition que de la contraction du vagin, car les autres n'entrent presque pour rien dans l'exécution de cette fonction. Le vagin est fixé dans son contour par un tissu cellulaire très-fort, et peut-être par des fibres tendineuses et charnues au rectum et à la vessie ; car il y a toujours un mélange de cette nature entre les viscères qui sont dans une approximation semblable ; union que l'anatomie ne découvre qu'imparfaitement, mais que l'observation indique. Autrement la hernie de la matrice entraîneroit-elle la vessie dans sa chute, s'il n'y avoit pas une grande adhérence entre ces organes ? Ces principes admis, la contraction du vagin aide la dilatation de l'orifice de l'utérus, de la manière suivante. Les fibres du vagin sont implantées dans le col de la matrice, et s'attachent ensuite par un tissu

très-ferme aux parties voisines ; en sorte qu'elles forment presque un angle droit dans leurs parties supérieures. On reconnoît manifestement un intervalle autour du col de l'utérus et la cavité du vagin ; intervalle circulaire, comme si on attachoit ensemble deux cylindres d'un diamètre inégal, et qu'on les implantât l'un dans l'autre, en les fixant par des liens qui partissent tout autour du cylindre le plus étroit, pour s'insérer dans le plus spacieux. Supposons maintenant que ces cylindres soient contractiles, leur raccourcissement tendra à dilater le plus étroit, ou à resserrer le plus large. Comme j'ai prouvé plus haut que ce dernier adhéroit solidement aux parties qui l'environnent, l'effet de la contraction doit donc se porter sur le diamètre du petit cylindre, et écarter chaque point de son contour du point opposé, et par conséquent augmenter sa capacité. Mais, sans nous arrêter plus long-temps à expliquer la possibilité d'une fonction qu'on peut démontrer d'une manière plus convaincante, passons à un autre genre de preuves.

Le Journal de médecine fournit plusieurs exemples de femmes qui sont devenues grosses, pendant qu'elles portoient un fœtus

mort dans la matrice, et qui y restoit renfermé depuis plusieurs années. Albucasis, Donat, Bonnet, Bartholin, Birch, Leeuwenhoeck, Dubois, Patuna, Plater, Rousset, Gabelchover, Camerarius, Harvée, Vander-Sterre, Bohemer, Plot, etc. citent des observations de la même espèce. La présence d'un corps étranger dans l'utérus, n'est donc pas un obstacle à la superfœtation. Je prouverai encore la vérité de cette proposition, quand je traiterai des moles. Les adversaires répondent que ces doubles conceptions, qui ont chacune une époque différente, ne se remarquent que dans les sujets qui ont une double matrice. Cette objection est détruite par l'observation; une organisation de cette nature est très-rare. D'ailleurs, la plupart des femmes qui ont eu de ces gestations doubles, en sont mortes, et la conformation de l'utérus n'a pas paru différente chez elles; c'est donc dans le même viscère et dans la même cavité, que le second fœtus a été formé.

Les chasseurs font porter des chiens de deux races à une femelle dans la même gestation. Ils la font couvrir, à quelques jours de distance, par deux chiens de diverse race, et les petits qui en résultent

naissent avec des caractères variés, selon qu'ils appartiennent à tel ou tel autre père. Cette expérience a été répétée plusieurs fois par un de mes amis, à qui j'avois fait part, il y a plusieurs années, de mes doutes sur sa réussite. Nous passâmes quelques jours à la campagne, où il avoit une meute de soixante chiens; nous fîmes couvrir des chiennes de l'espèce des chiens courans, par des grands barbets et des mâtins; la plupart des chiennes mirent bas des petits, dont quelques-uns étoient barbets mêlés et des mâtins également mêlés. L'année suivante, nous avons répété les mêmes expériences sur des chiennes de la même espèce, avec des chiens loups et des lévriers; nous avons eu le même résultat. Les lièvres et les lapins donnent aussi fréquemment des exemples de superfœtation. Ces faits, qui avoient été observés dans l'antiquité, et dont Varron et Pline ont fait une mention expresse, ne permettent pas de douter de la vérité de la superfœtation.

J'ai observé, dans un des chapitres précédens, qu'on avoit trouvé des placentas implantés sur de plus anciens, pendant que ces derniers prenoient de l'accroissement. Circonstance qui paroît très-favorable au

système des physiciens qui admettent la superfœtation.

Pour porter les preuves de ce système à un degré de conviction qui ne laisse plus aucun doute, il suffira de rapporter le fait suivant consigné dans les Mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1753. M. Dupineau, chanoine régulier de la congrégation de France, mandoit à M. de Réaumur qu'aux environs de Châtillon-sur-Sèvre, une jument avoit eu d'une même portée, un poulain et une mule. Le rédacteur de l'histoire de l'académie observe qu'il y a déjà beaucoup d'exemples de superfœtation, mais qu'il n'en est point d'aussi décisif que celui-ci, parce qu'il a exigé le concours de deux mâles de différente espèce : circonstance qui ne permet pas de chercher dans des approximations de ressemblance, la réunion de deux individus essentiellement issus d'animaux différens.

CHAPITRE XXXVIII.

De la Grossesse prolongée.

On nomme *prolongées*, les grossesses qui excèdent le temps ordinaire de la gestation. J'ai dit précédemment que ce terme ne passoit pas neuf mois révolus. Je prouverai

encore, en traitant des naissances qu'on appelle *tardives*, que les enfans qu'on dit être nés dans le courant du dixième mois, c'est-à-dire, au moins huit jours après la révolution du neuvième, n'ont pu parvenir à ce terme que par des accidens analogues à ceux dont on fait l'histoire en parlant des dépôts consécutifs à la suite des couches. Cette vérité est sur-tout applicable aux naissances qui excèdent le dixième, et à plus forte raison le onzième mois, etc. On sait qu'un arrêt du parlement de Paris, qui légitima dans le dernier siècle une personne du sang royal qui naquit après treize mois de gestation, devint la source d'une multitude d'écrits satyriques qui inondèrent la capitale. Quelques critiques affirment que le poëte Renard avoit intention de faire tomber sa censure sur cette sentence de la cour souveraine, lorsqu'il dit dans sa comédie du légataire :

. . . Mais le cœur tout gonflé d'amertume,
» Deux ans encore après j'accouchai d'un posthume.

Cependant, malgré le jugement des physiciens les plus recommandables dans tous les siècles, il s'est trouvé des hommes qui n'ont pas douté que la grossesse pût être pro-

longée non-seulement à quelques mois au-delà du neuvième, mais à des années mêmes. En voici un exemple tiré du Journal des Savans, pour l'année 1695. *Lettre de M. Panthot, médecin du roi, à Lyon.*

« Catherine Crépieu, femme d'un tempé-
» rament robuste et sanguin, avoit eu six
» enfans qui tous étoient venus heureuse-
» ment au monde au bout de neuf mois. A
» l'âge d'environ trente-quatre ans, elle est
» devenue grosse d'une fille qu'elle a portée
» vingt-deux mois et demi. Pendant tout
» ce temps, elle n'a cessé de perdre du
» sang en quantité par la matrice, et a
» souffert les douleurs de l'enfantement au
» neuvième, onzième, quinzième, dix-
» huitième et vingtième mois : enfin elle est
» accouchée au milieu du vingt-troisième,
» avec de cruelles douleurs.

» Cet enfant ne fut pas plutôt né, qu'il
» poussa des cris plus forts et plus graves
» que les nouveaux-nés de neuf mois n'ont
» coutume de faire : ces cris, continués en-
» viron demi-heure, furent suivis d'une
» voix plaintive et mêlée de gémissemens
» qui durèrent autant que sa vie. Ce change-
» ment de ton détermina les assistans à lui
» donner quelques cordiaux, et à le porter à

» l'église pour être baptisé. Il fut porté et » rapporté avec toutes les précautions pos- » sibles : malgré ces soins, il ne vécut en » tout que deux heures. Au reste, cet en- » fant avoit tout au plus la taille des moin- » dres enfans de neuf mois ; mais ses che- » veux étoient de la longueur de deux tra- » vers de doigt ; les ongles de même étoient » crus à proportion. Il avoit les gencives » blanches et les dents prêtes à sortir ; le » crâne n'étoit point foible et ouvert comme » au commun des nouveaux-nés ; la peau » étoit dure, d'une couleur olivâtre ; tout » le corps étoit formé et solide, comme aux » enfans de trois ans ; enfin l'arrière-faix » étoit desséché et semblable à une vieille » basane. Toutes ces circonstances, jointes » au ton de voix grave et fort de cet enfant, » confirment le témoignage de la mère sur » la durée de la grossesse. »

A ce récit, j'en joindrai un autre, tiré des Mémoires de l'académie des sciences de Paris, pour l'année 1755.

« Une femme du bourg de Jouarre, ma- » riée au commencement de 1748, ressentit, » environ six semaines après son mariage, » toutes les incommodités qui accompagnent » ordinairement le commencement d'une

» grossesse, à l'exception de la cessation des
» règles. Elle fut saignée, suivant l'usage,
» vers le milieu du quatrième mois, et en-
» viron au milieu du cinquième, elle com-
» mença à sentir remuer foiblement son
» enfant. Elle eut de la peine à marcher,
» et son sein s'enfla. Au huitième mois, il
» sortoit par l'extrémité des mammelons,
» des gouttes d'un lait épais et roussâtre ;
» enfin, au commencement du neuvième,
» les jambes s'enflèrent, et il y parut des
» varices; en un mot, à l'exception des
» règles qui vinrent toujours à l'ordinaire,
» elle eut tous les symptômes et les marques
» de la grossesse la mieux caractérisée.

» Le neuvième et même le dixième mois
» se passèrent cependant sans accouche-
» ment; mais le 23 décembre, qui étoit le
» onzième de la grossesse, la femme sentit
» des douleurs très-vives dans les reins et
» dans le ventre. La sage-femme mandée,
» ayant touché la malade, ne lui trouva
» aucune disposition à l'accouchement. On
» la saigna : le lendemain il sortit environ
» trois livres d'eau rousse. Les douleurs du-
» rèrent pendant trois jours, après quoi les
» règles parurent en petite quantité. Les
» douleurs cessèrent, la malade reprit vi-

» gueur et se porta très-bien jusqu'au mois
» de février 1749, auquel temps quelques
» pesanteurs qu'elle ressentit obligèrent de
» la saigner, après quoi elle reprit sa santé
» ordinaire, ayant toujours le ventre et le
» sein fort enflés.

» L'état de la malade étoit cependant
» inquiétant ; elle jouissoit d'une parfaite
» santé : mais que penser d'une grossesse
» aussi longue et aussi extraordinaire que
» celle-ci ? Elle eut recours aux avis des
» personnes les plus éclairées qui étoient à
» sa portée. Outre M. Terrede, chirurgien
» de l'abaye royale de Jouarre, qui l'avoit
» conduite dans tout le cours de sa maladie,
» et auquel l'académie doit cette relation
» qu'il a envoyée à M. Baron pour lui en
» faire part, elle consulta encore M. Sorbet,
» chirurgien-major des mousquetaires gris,
» qui se trouvoit à Jouarre, M. Guibet,
» médecin de Coulommiers, et même M.
» Winslou, qui étoit alors dans son voisi-
» nage. Tous unanimement assurèrent qu'elle
» étoit véritablement grosse, et M. Winslou
» la fit saigner et purger pour faciliter l'ac-
» couchement : tout cela fut inutile, et elle
» étoit encore bien loin du terme où devoit
» finir son inquiétude.

» Au mois d'août 1749, dix-huitième de
» la grossesse, les règles qui étoient toujours
» venues exactement en rouge, changèrent
» de couleur, et parurent en blanc, mais tou-
» jours avec la même exactitude. M. Terrede
» commença pour lors à douter de la pré-
» tendue grossesse. Il examina de nouveau
» la malade, qui lui dit que dans le moment
» même qu'elle lui parloit, elle sentoit re-
» muer son enfant; mais quelque attention
» qu'il y apporta, il ne put, même en lui
» touchant le ventre, s'aperçevoir d'aucun
» mouvement : il remarqua seulement que
» le ventre étoit tendu comme un tambour,
» et se contenta de saigner et purger la
» malade de temps en temps, lorsqu'il ju-
» geoit qu'elle en avoit besoin.

» Toute l'année 1750 se passa dans le
» même état, sans douleurs, sans accidens
» et sans autre changement que la cessation
» de l'enflure des jambes, dont cependant
» les vaisseaux demeurèrent toujours vari-
» queux. Le 5 janvier 1751, la malade res-
» sentit de vives douleurs du côté droit;
» elle fut saignée : les douleurs augmentè-
» rent et se portèrent aux reins et au bas-
» ventre. On crut qu'elle alloit accoucher;
» mais la sage-femme ne la trouva nulle-

» ment disposée, et les douleurs se calmè-
» rent effectivement sur le soir, de manière
» que le lendemain 6, la malade put se tran-
» porter à pied, à un endroit distant de
» Jouarre d'une bonne portée de fusil. Ce
» petit voyage réveilla les douleurs qui fu-
» rent très-vives toute la journée. La nuit
» du 6 au 7, la malade fut très-agitée, son
» ventre s'affaissa, et il lui survint une in-
» continence d'urines. Sur le soir 7 janvier,
» la sage-femme fut appelée, et ayant touché
» la malade, elle la trouva disposé à l'ac-
» couchement. En effet, peu de moment
» après les eaux percèrent, la tête de l'en-
» fant parut, et la malade accoucha heureu-
» sement, sur les dix heures du soir, d'un
» enfant malade bien conformé, du moins
» à l'extérieur.

» Cet enfant a vécu trois jours, et n'est
» mort que parce qu'il n'a pas été possible
» de lui faire prendre aucune nourriture.

» L'enfant ni l'arrière-faix n'étoient pas
» plus gros que si la grossesse n'eût été que
» de neuf mois. Il n'est survenu aucun ac-
» cident à la mère, et elle s'est relevée en
» parfaite santé. Mais ce qu'on n'apprendra
» certainement pas sans étonnement, c'est
» qu'elle est depuis redevenue grosse, et

» que la seconde grossesse est semblable à » la première. Lorsque M. Baron lisoit » à l'académie cette observation, l'année » 1753, elle étoit dans le vingt-troisième mois » de sa seconde grossesse; elle est encore dans » le même état, aujourd'hui 29 novembre » 1756; c'est-à-dire grosse depuis cinq ans » et huit mois. La grosseur de son ventre » est énorme, elle porte six pieds et demi » de tour; elle dit qu'elle sent remuer son » enfant. Du reste elle se porte bien, a de » belles couleurs, mange et dort à l'ordi- » naire, et travaille de son métier de blan- » chisseuse. Sans la prodigieuse longueur » de sa première grossesse, il y auroit tout » lieu de penser que celle-ci n'est qu'une » véritable enflure; mais le premier événe- » ment empêche qu'on ne puisse porter un » pronostic certain sur son état, que le » temps seul pourra faire connoître ».

Examinons maintenant quel caractère de crédibilité porte chacune de ces observations; et sans nous arrêter à la question de savoir d'abord si la grossesse peut être ainsi prolongée (question qui, comme je l'ai déjà dit, sera approfondie en traitant des naissances tardives), considérons si dans le récit de ces observateurs nous trouverons

des circonstances qui constatent la gestation. M. Panthot dit que Catherine Crépieu est accouchée, au vingt-troisième mois, d'un enfant qui, à sa naissance, poussa des cris plus forts et plus graves que les nouveaux-nés de neuf mois. Mais comment a-t-il constaté la grossesse ? Il ne paroît pas même qu'il ait pensé à s'en assurer, car il ne nous apprend point qu'il ait pris cette précaution. L'hémorragie qu'il assure avoir persisté sans relâche pendant cette prétendue gestation, n'est pas un symptôme qui donne quelque poids à son opinion. Les douleurs qui ont eu lieu à différentes époques chez une femme qui avoit un *stillicidium* ou une perte habituelle, sont, comme on sait, des accidens inhérens à cette maladie : donc ces circonstances non-seulement ne prouvent point l'existence de la grossesse, mais sont au contraire des événemens qui lui sont étrangers, et qui, la plupart du temps, sont incompatibles avec elle. Il ne nous reste donc, pour fixer notre croyance, qu'une assertion hasardeuse, je dirai presque insensée, qu'on ne peut pas mettre en balance avec une observation constante et le témoignage des médecins de tous les siècles.

Le détail des faits rapportés dans l'histoire

de l'académie des sciences, mérite-t-il une attention plus marquée? C'est ce qui nous reste à considérer.

Une femme de Jouarre, environ six semaines après son mariage, ressentit, dit-on, *toutes les incommodités qui accompagnent ordinairement les commencemens de la grossesse.* On ne détermine pas la nature de ces *incommodités :* nous voilà donc encore ici obligés de croire l'observateur ou le conteur sur sa parole, puisque nous n'avons que son assertion pour garant du fait qu'il avance. Observons que la seule circonstance dont il fasse mention, la continuation du flux menstruel, est précisément en opposition avec son récit; car l'existence des règles avec la gestation est un phénomène si rare, que dans l'ordre général, ces deux états se contredisent absolument. Donc s'il y avoit une induction à tirer de la régularité du flux périodique, ce seroit précisément celle toute contraire à la prétention de l'observateur.

A-t-on pensé qu'en citant le témoignage de médecins et de chirurgiens connus, qui ont attesté cette grossesse, a-t-on cru, dis-je, donner par cette citation une preuve de la gestation? Aucune des personnes qu'on

nomme ne paroît avoir pris les précautions nécessaires pour constater l'état de la matrice. La sage-femme est la seule qui, par les raisons mêmes pour lesquelles on l'avoit mandée (car on l'avoit fait venir pour l'accouchement), ait annoncé qu'*il n'y avoit aucune disposition à l'accouchement.* C'est ainsi qu'elle parloit le onzième mois de la prétendue grossesse ; affirmation qu'elle réitéroit dans une même circonstance, c'est-à-dire, après avoir été mandée pour l'accouchement, au commencement de la quatrième année de la même gestation. Il faut pourtant rendre justice au chirurgien qui avoit suivi les phénomènes de cet état ; après dix-huit mois de son existence, ce chirurgien *commença pour lors à douter de la prétendue grossesse.* Quelle promptitude dans le jugement ! des critiques mal disposés pourroient penser que la réflexion lui est venue un peu tard. Enfin, le 7 janvier 1751, un enfant attendu depuis le courant de l'année 1748, a bien voulu naître pour constater une grossesse de trois ans. On dit qu'il étoit bien conformé ; cependant il n'a vécu que trois jours, *parce qu'il n'a pas été possible de lui faire prendre aucune nourriture.* Cette particularité est presque aussi étonnante

nante que le long séjour de cet enfant dans le sein de sa mère.

Mais ce qu'on n'apprendra certainement pas sans étonnement, ajoute le même observateur, *c'est qu'elle* (la même femme) *est redevenue grosse et que la seconde grossesse est semblable à la première.* Ah ! pas tout-à-fait, car celle-ci a déjà duré *cinq ans et huit mois*, et il paroît que l'enfant n'est pas disposé à naître : car on n'a pas mandé la sage-femme. On conviendra sans doute qu'il faut avoir bien de la hardiesse pour oser donner de pareilles observations ! je crois, je suis persuadé même que l'analyse qu'on vient de lire, suffira pour faire apprécier à leur juste valeur des récits aussi extraordinaires : ce seroit abuser de la patience des lecteurs, si on s'attachoit à accumuler de nouvelles preuves de la non existence des prétendues grossesses relatées dans le Journal des savans et les Mémoires de l'académie des sciences.

CHAPITRE XXXIX.

De la Grossesse simulée.

Des femmes accusées de délits pour lesquels les lois imposent des peines capitales, ont quelquefois simulé un état de grossesse, soit pour retarder leur supplice, soit pour profiter du sursis qui leur est accordé, afin de faire reviser les procédures criminelles, obtenir un jugement plus favorable, faire commuer la peine, ou être déchargées de l'accusation intentée contre elles. Quelle que soit leur intention, la jurisprudence criminelle veut que ces personnes restent dans les prisons jusqu'après le temps ordinaire de la gestation, afin de ne pas priver de la vie des enfans innocens des crimes de leurs parens; et dans l'incertitude de la gestation, cette règle est aussi rigoureusement suivie, que si la grossesse étoit avérée. Il n'est pas même d'usage de la constater; cette pratique a été observée dans presque tous les tribunaux.

Cependant si les juges requéroient l'examen de l'état de ces femmes, les physiciens se trouveroient placés dans une circonstance qui exige la plus grande prudence dans le

rapport qu'ils doivent mettre sous les yeux des tribunaux. Ou une accusée est grosse, et son état peut être reconnu sans incertitude ; ou sa grossesse ne se manifeste pas par des signes certains ; ou il n'y a point de gestation. Dans le premier cas, le simple exposé d'une vérité constante, retarde, comme on l'a dit ci-dessus, le supplice des condamnées : dans le second, le doute suffit pour suspendre l'exécution, par cela seul qu'on ne trouve point les marques évidentes de la gestation, et qu'il est possible qu'elle existe ; mais il seroit dangereux sur quelques signes d'affirmer son existence, car si l'on s'étoit mépris, le temps des couches arrivé, et la femme ne produisant pas l'enfant dont on l'auroit dit grosse, seroit soupçonnée d'un nouveau délit, celui de s'être défait du fœtus. C'est ce qui est arrivé à Langres l'année (à ce que je crois) 1775, dans le temps que j'y exerçois la médecine.

Une femme arrêtée avec des faux monnoyeurs, fut condamnée à être pendue avec eux. Elle déclara qu'elle étoit grosse : le chirurgien juré du bailliage, et une accoucheuse de cette ville, furent chargés par le procureur du roi, de constater l'état de cette femme. Ils affirmèrent inconsidérément qu'elle étoit

enceinte de plusieurs mois (*je ne me rappelle plus le nombre*) ou de deux enfans. Le temps des couches passé, comme la prisonnière ne représentoit pas l'enfant, on chargea les mêmes personnes de faire un nouveau rapport. Pour ne pas paroître en contradiction dans cette circonstance avec leur premier procès-verbal, elles eurent la barbarie d'assurer que la détenue étoit récemment accouchée, et que si le fœtus ne paroissoit pas, on étoit fondé à croire que la mère l'avoit détruit en lejetant dans les latrines, ou dans la cour de la prison, et que là les chiens l'auroient probablement dévoré, parce que, ajoutoit-on, dans l'un et l'autre endroit, l'on avoit vu des traces de sang.

Sur cette assertion extravagante, mais que le tribunal ne pouvoit pas apprécier à sa juste valeur, le procureur du roi eut la précaution et la patience de faire enlever sous ses yeux toute la surface des matières amassées dans les latrines, de les faire étendre dans une suffisante quantité d'eau et passer à la claie, afin de s'assurer de la présence ou de l'absence du fœtus et du placenta. Il fit également des perquisitions dans tous les lieux les plus reculés, pour chercher les débris du fœtus, s'il en existoit, et pour connoître

si les chiens ne les auroient pas traînés en différentes places en les dévorant. Le sang qu'on avoit vu sur le siége des latrines étoit celui de quelques prisonnières qui avoient eu leurs règles et de quelques autres qui étoient attaquées d'une dyssenterie alors épidémique. Celui qu'on avoit remarqué dans la cour, y avoit été versé en portant un vase dans lequel on en avoit reçu d'un malade qu'on avoit saigné. Mais ces particularités ne furent connues que dans les temps suivans.

Le procureur du roi ne sachant quel parti prendre, me communiqua ses inquiétudes. Nous ne concevions ni l'un ni l'autre comment une femme, dont l'existence n'avoit été prolongée que par la supposition de la grossesse, auroit pu assassiner un enfant auquel elle étoit redevable de la vie. Nous nous étonnions encore davantage qu'une prisonnière instruite qu'on sollicitoit puissamment auprès du chancelier de France, la commutation de la peine de mort en une prison perpétuelle, voulût se rendre coupable d'un nouvel attentat, dans le temps même où elle avoit le plus grand intérêt à trouver grace pour ses anciennes fautes auprès des personnes qui désiroient la soustraire au supplice. Mille autres considérations tirées

de la conduite de cette femme à l'égard des autres prisonnières, s'accumuloient pour augmenter nos incertitudes. Cependant, en lisant attentivement le dernier rapport du chirurgien et de la sage-femme, je trouvai de la contrainte dans le récit, avec une réunion de circonstances qui s'excluent réciproquement dans la marche ordinaire de la nature. On convenoit que cet accouchement n'avoit point été suivi de lochies, et malgré cela *l'accouchée* se portoit bien : les seins n'étoient pas gonflés, il n'y avoit point de lait, et cependant la santé n'étoit pas dérangée. On ajoutoit qu'il étoit possible que l'évacuation puerpérale n'eût pas lieu, puisqu'on en trouvoit des exemples dans les auteurs : on appliquoit soigneusement la même observation à l'état des mammelles; d'où l'on concluoit que l'absence de ces deux phénomènes ne détruisoit point le témoignage qu'on apportoit sur la réalité de l'accouchement.

Il n'étoit pas difficile d'apercevoir le mensonge dans la réunion du défaut de lait et d'écoulement puerpéral, sans lésion de la santé, car il n'y a pas d'exemple de cette complication d'incidens extraordinaires; l'excès de l'un compense toujours ou presque

toujours le défaut de l'autre : le premier phénomène au reste ne s'observe que chez les personnes épuisées par des travaux fatigans et qui ont à peine quelques gouttes de sang pour menstrues. Le procureur du roi m'observoit que la prisonnière n'étoit pas dans la classe de celles dont je parlois. D'après cette remarque, nos soupçons tombèrent sur l'inexactitude du procès-verbal. Nous allâmes dans les prisons ; je visitai l'accusée en présence des autres prisonnières (il n'étoit pas possible d'éviter ce manque de décence) ; je ne trouvai ni dans l'état des parties externes et internes de la génération, ni dans l'état présent des tégumens du bas-ventre, des mammelles et généralement de l'habitude du corps, aucun signe qui pût faire soupçonner ni une grossesse récente, ni à plus forte raison un accouchement qu'on assuroit avoir eu lieu deux jours et demi avant mon examen. Nous apprîmes aussi par les autres prisonnières, que depuis plus d'un mois l'accusée ne prenoit plus la peine de simuler la grossesse, ne regardant pas comme un bien de prolonger plus long-temps sa malheureuse existence, et que d'ailleurs elle avoit eu régulièrement ses menstrues.

L'observation qu'on vient de lire, nous

apprend qu'il faut user de la plus grande circonspection dans l'énoncé des rapports en matière criminelle. Au reste les physiciens ne sont pas blâmables de ne point affirmer l'existence d'un fait qui leur paroît douteux ; ils le deviendroient par une conduite contraire ; ils nuiroient injustement aux accusés ; ce qui seroit un crime punissable. Donç si les signes de la grossesse sont équivoques, il suffit, pour l'avantage d'une femme prévenue ou convaincue d'un délit, d'apprendre aux juges qu'il y a incertitude dans son état, et que le temps seul peut en procurer une connoissance positive.

J'ai supposé une troisième hypothèse, celle où la gestation n'auroit pas lieu. Cette question mérite une discussion raisonnée. Si l'on se rappelle ce qui a été dit ailleurs de l'incertitude des signes de la grossesse et de l'erreur où l'on est tombé quelquefois à l'égard des femmes enceintes, chez lesquelles on ne reconnoît pas ces signes réunis ou isolés, on conviendra qu'il seroit bien imprudent d'assurer que telle femme n'est point grosse, malgré qu'elle l'affirme, et particulièrement lorsqu'elle ajoute qu'elle n'est pas avancée dans le temps de la gestation. Il est donc du devoir des médecins de ne pas

porter un jugement précipité, et sur-tout de ne pas donner une réponse positive sur la question soumise à leur examen; mais s'en reposer sur le temps qui apportera les éclaircissemens qu'on désire. En agir autrement, est s'exposer à commettre une erreur préjudiciable à l'honneur et à la vie d'une prévenue; ne pas éviter une pareille méprise est commettre un crime, puisque la précipitation dans le jugement sur les personnes dont on cherche à connoître l'état, seroit quelquefois une affirmation juridique qu'elles ont homicidé leurs enfans, si elles ne les représentoient pas aux magistrats. On a, dans ce qui précède, la relation d'un fait de cette nature.

Il y a cependant des cas où l'on s'assure positivement que la grossesse n'existe pas: c'est lorsqu'en supposant un terme déja avancé, il n'y a aucun des signes par lesquels elle se rende reconnoissable. Le jugement qu'on porte dans cette circonstance ne peut pas être douteux.

Il est aisé de reconnoître qu'une grossesse est simulée, lorsque la matrice n'est point augmentée de volume, lorsque l'abdomen n'a pas acquis non plus une extension nouvelle, lorsque les seins ne sont pas gonflés,

malgré que les femmes qui se disent enceintes assurent que cet état dure depuis au moins quatre à cinq mois : à plus forte raison le diagnostic est plus certain, si l'on suppose que la prétendue gestation se rapproche davantage du terme de l'accouchement.

On ne connoît point de moyens par lesquels on puisse augmenter à son gré la capacité de l'abdomen d'une manière fixe pour simuler la grossesse. Pour donner à leur déclaration une apparence de vérité, les femmes s'entourent d'habillemens ou de substances qu'elles rassemblent sur le bas-ventre le plus adroitement qu'il leur est possible ; il n'est pas en leur pouvoir de mettre en usage des ressources plus capables de donner à leur artifice un air de vraisemblance ; car il ne faut pas compter pour objet de méprise des vomissemens simulés, etc. En suivant leur conduite journalière, et en rapprochant les réponses aux questions qu'on leur fait, on aperçoit bientôt l'incohérence de toutes les marques de la prétendue gestation.

L'histoire des tribunaux rapporte aussi des grossesses supposées de la part de quelques femmes qui avoient intérêt à conserver

les biens d'une famille étrangère. Ces événemens ont pour objet de jouir du revenu des propriétés qui retourneroient à la source dont elles sont sorties, dans le cas où il ne se trouveroit point d'enfans d'une union par laquelle le mari apporte à son épouse de grandes richesses. Or, par la mort de ce dernier, la femme veuve se trouveroit réduite à sa propre fortune, tandis que si elle a un héritier qui représente son époux, elle conserve la fortune du défunt, et dispose des revenus pendant la minorité de son enfant. La cupidité a donc été la cause de ces accouchemens supposés. On sait que dans une des cours de l'Europe, une femme d'un grand nom simula une grossesse pour sauver l'honneur d'une personne d'un plus haut rang, obligée de cacher la sienne, afin qu'au terme de l'accouchement de celle-ci, la première gardât l'enfant comme lui appartenant, sans qu'on pût avoir connoissance de cette supercherie.

Des familles, prêtes à s'éteindre et jalouses de conserver leurs noms, ont quelquefois eu recours à la fraude dont nous parlons, pour ne pas être anéanties : sorte de vanité bien extraordinaire puisque ces personnes, qui attachent tant d'importance à leur rang,

le communiquent par ce moyen à des individus avec lesquels elles n'auroient pas voulu le partager. Dans tous ces cas, il peut survenir, comme cela est déjà arrivé, des contestations juridiques dans la terminaison desquelles les juges fondent leur décision sur les rapports des médecins, des accoucheurs et des sages-femmes. Quels que soient les motifs qui déterminent une femme à simuler la grossesse, la marche du physicien doit toujours être la même. Sa conscience ne lui permet pas de favoriser l'ambition ni l'orgueil, et à plus forte raison ne doit-il pas aider de son appui un projet criminel. Car, dans toutes les circonstances que je viens d'exposer, le but d'une femme qui se dit enceinte sans l'être réellement, a toujours pour objet nécessaire un crime qui mérite punition. En effet, par une gestation mensongère, qui tendroit à garder une possession qui doit retourner à ses vrais propriétaires, le but est un vol manifeste. Dans une personne qui veut éviter un supplice, le crime n'est pas puni, et la société n'est pas vengée. Qu'un homme de néant devienne un personnage qui s'enorgueillisse d'une naissance illustre, il n'y auroit pas sans doute grand inconvénient pour l'état social, si cette va-

nité n'étoit pas autorisée par le mensonge ; et le physicien, interprête des lois de la nature, doit être grand comme elle, et ne pas déshonorer son ministère auguste par une perfidie.

CHAPITRE XL.

Des préjugés sur la conception qui a lieu pendant l'écoulement des règles et des lochies.

La plupart des auteurs assurent positivement que les femmes ne peuvent pas concevoir pendant l'écoulement du flux menstruel, et qu'on regarde à plus forte raison comme impossible l'imprégnation, pendant que la purgation puerpérale subsiste ; l'observation m'a démontré la fausseté de cette doctrine. J'ai connu plusieurs femmes qui ont conçu dans le temps qu'elles avoient leurs règles, et j'ai cité dans le cours de cet ouvrage la femme d'un libraire de Langres, devenue deux fois enceinte, malgré que ses lochies coulassent abondamment et qu'elle fût encore éloignée du temps de leur cessation naturelle. M. Faure, médecin à Langres, a également connoissance du même fait. Je crois

avoir observé, en parlant de ce phénomène, que chez la personne dont il est question, l'écoulement lochial s'arrêtoit subitement sans que sa santé en fût altérée. Je ne désavoue pas que, pour donner à ces faits un caractère de vérité incontestable, il seroit nécessaire qu'ils eussent été observés par un plus grand nombre de personnes. Je n'en ai point trouvé d'exemples dans les auteurs.

Cependant, comment concilier ce silence avec la prétention de ceux qui assurent que les enfans, conçus dans les circonstances dont on a parlé, vivent languissans et sont attaqués de maladies chroniques très-fâcheuses, comme les écrouelles, la teigne, des galles opiniâtres, l'épilepsie, etc. C'est un préjugé reçu dans le peuple. Mais ce préjugé a une source qu'il n'est pas aisé de découvrir. Cette opinion a-t-elle été répandue par les médecins des temps antérieurs ? Pourquoi, dans ce cas, n'en retrouvons-nous pas l'exposé dans leurs ouvrages ? On peut conjecturer, avec quelque fondement, que les qualités vénéneuses qu'ils attribuoient au sang des menstrues, leur a fait croire qu'il n'étoit pas propre à former les rudimens d'un embryon destiné à devenir un homme sain et robuste ? Je ne vois pas comment

on pourroit expliquer autrement l'origine du préjugé dont il est question dans ce chapitre. En effet, les médecins des derniers siècles croyant fermement que le sang des règles étoit en quelque sorte une humeur excrémentitielle qui débarrassoit les femmes des mauvais levains développés en elles, ils devoient naturellement penser que ce sang infecteroit les principes d'un fœtus conçu dans des circonstances si contraires, et que par conséquent il y puiseroit les germes des maladies les plus désastreuses. Comme on s'étoit persuadé que le fluide des lochies étoit aussi très-impur, on ne pouvoit pas manquer de lui attribuer la même influence sur la naissance des maladies des enfans qui en auroient tiré leur origine ou qui en auroient été nourris dans les premiers momens de l'imprégnation. Cette seconde erreur n'étoit donc en quelque sorte qu'une conséquence de la première, puisqu'elle étoit fondée sur le même raisonnement.

En parlant du sang des menstrues, j'ai fait voir la fausseté de cette doctrine. Il est inutile de rapporter ici les raisons que j'ai données de mon opinion. Mais j'en dois conclure, à mon tour, que les enfans conçus pendant l'écoulement des menstrues ou des

lochies ne puisent point dans ces liquides les principes des maladies dont on a parlé plus haut. Je suis fondé dans mon systême par les seules observations que j'ai pu recueillir ; je n'ai pour l'appuyer que l'exemple de deux enfans ; le plus jeune a au moins vingt ans : l'on m'assuroit, il n'y a pas encore six mois, qu'il est d'une très-bonne santé. J'aurois bien désiré réunir un plus grand nombre de faits sur cette question, mais les circonstances n'ont pas été favorables à mes recherches ; c'est à ceux qui s'occuperont après moi de ce point de doctrine à rassembler tous les matériaux nécessaires pour parvenir plus complètement à découvrir la vérité, et l'établir sur des bases plus solides.

CHAPITRE XLI.

Des signes qui annoncent la gestation de deux enfans.

Il n'est pas impossible, dit Mauriceau, de connoître qu'une femme est grosse de deux ou de plusieurs enfans. On peut considérer à ce sujet différentes époques dans la grossesse, et reconnoître dans chacune d'elles,

d'elles, des marques qui annoncent que l'utérus contient plus d'un fœtus. J'ai dit précédemment que la matrice dans les premiers mois de la gestation, formoit une tumeur arrondie dans la région hypogastrique, plus saillante dans le milieu que dans les côtés. Il n'en est pas de même, selon cet auteur, lorsqu'elle renferme deux enfans, la tumeur paroît aplatie dans le milieu et s'élève également par les faces latérales.

Quoique cette doctrine, extraite des ouvrages de Mauriceau, soit vraie, à quelques égards, il ne faut pas désavouer que rien n'est plus difficile à distinguer que la différence d'accroissement de la tumeur formée par l'utérus dans l'une et l'autre grossesse. Les fœtus sont contenus dans les mêmes membranes, où chacun a les siennes séparées ; dans le dernier cas, les parois de l'utérus ne cèdent qu'en opposant une résistance qui rapproche les embryons l'un de l'autre, et aplatit par conséquent les côtés des enveloppes de chaque fœtus. Le développement du viscère se fait donc d'une manière à-peu-près uniforme, c'est-à-dire, comme s'il n'y avoit qu'une seule enveloppe. Il ne peut y avoir qu'une variété, c'est que l'accroissement de la tumeur soit plus con-

sidérable ; mais ce signe est bien équivoque ; puisqu'il est prouvé ailleurs qu'une multitude de causes peuvent se réunir au développement du fœtus, pour augmenter le volume de la matrice. A la fin du troisième, ou au commencement du quatrième mois, l'aplatissement du ventre sera-t-il plus sensible ? Peut-on supposer que les deux placentas se repoussent l'un et l'autre, et forcent l'utérus à s'étendre sur les côtés ? Dira-t-on que chacun s'élevant dans la place qu'il occupe, le milieu du ventre sera moins élevé que s'il n'y avoit qu'un fœtus ? En considérant l'accroissement de tous les êtres organisés, contenus dans des enveloppes capables d'opposer dans tous leurs contours une résistance à-peu-près uniforme, on remarque qu'elles affectent une forme sphérique. Il n'y a point de causes qui puissent déterminer leur aplatissement dans une des surfaces libre de toute pression. Ces principes sont applicables à l'état de l'utérus dans la grossesse.

Il restera toujours des doutes sur l'existence des deux fœtus dans l'utérus, quand ils auront été renfermés dans les mêmes membranes. Il n'est qu'un moyen certain de les distinguer, c'est par leurs mouvemens ;

parce que se répétant en plusieurs points à-la-fois, on présume avec raison qu'il y a plus d'un enfant, mais ceci suppose des fœtus vigoureux. Or, on sait que les jumeaux ne jouissent pas d'une aussi bonne santé que les enfans isolés, parce que leur nutrition les affoiblit réciproquement. Il suit de cette observation, que dans un grand nombre de femmes, il sera difficile de porter un jugement; au reste, les caractères donnés par Mauriceau, seroient les seuls, s'il en existoit, d'après lesquels on pût établir un diagnostic probable.

CHAPITRE XLII.

De la gestation de plusieurs fœtus.

A en juger par les grossesses ordinaires, les femmes paroissent destinées à ne porter qu'un fœtus à chaque gestation. Cependant il n'est pas rare de voir des jumeaux. On connoît des femmes qui, dans la plupart de leurs accouchemens, ont mis au monde deux enfans à-la-fois. Les anciens, qui ont prétendu que la matrice étoit partagée en deux cavités assez distinguées l'une de l'autre, et

que le nombre des mammelles indiquoit que les femmes devoient concevoir des enfans jumeaux, se sont évidemment trompés. La matrice n'est point conformée, comme ils l'ont pensé, elle n'a qu'une seule cavité; et si elle se prolonge vers les deux côtés, c'est pour continuer le canal de chaque trompe qui vient s'y rendre : mais le milieu de sa capacité n'est séparé par aucune production remarquable qui en fasse la division. Ce seroit vainement qu'on objecteroit qu'on a vu l'utérus, en quelque manière partagé en deux par une ligne saillante. Ce phénomène n'est qu'une circonstance rare d'organisation, et ne peut point être la base d'un système général. Le nombre des mammelles n'a point un rapport certain avec celui des fœtus, ni dans les femmes, ni dans les femelles des autres espèces. Les mammelles sont toujours paires dans la plupart des femelles, et celui des petits est le plus souvent impair.

Mauriceau a connu un couvreur des bâtimens du roi, dont la femme fit d'une seule couche quatre enfans vivans. La femme d'un laboureur de ma province en a eu cinq, qu'on porta tous à l'église pour recevoir le baptême en même temps; ils vécurent trois à quatre heures après leur naissance. Aris-

tote assure qu'une femme eut vingt enfans dans quatre couches, cinq par chaque grossesse, et que la plupart ont vécu jusqu'à l'adolescence. Troge Pompée dit qu'en Égypte plusieurs femmes avoient eu sept et huit enfans. Albucasis certifie qu'il en a connu une qui avorta de sept fœtus, et une autre de quinze, qui étoient tous bien formés. On dit que l'empereur Trajan ayant appris qu'une Romaine avoit eu cinq enfans, trois garçons et deux filles d'un seul accouchement, ordonna qu'ils fussent élevés à ses frais. Une des femmes qui avoit été au service de Jules-César, fit cinq enfans, qui moururent avec leur mère peu d'heures après leur naissance. César Auguste lui fit faire des funérailles honorables, et fit mettre dans le même tombeau la mère et les enfans. Il voulut aussi que la mémoire de cet événement fût constatée par une épitaphe qu'on grava sur le tombeau. Une lettre de M. Seignette, médecin à la Rochelle, adressée à Lemery, insérée dans le Journal des Savans, porte, « qu'une femme de Saintonge est » accouchée de neuf enfans très-bien for- » més, et dont on distingue le sexe. » Le rédacteur du Journal annonce que la maison des Pourcelets, dans laquelle on a vu

neuf enfans jumeaux devenir *de forts grands hommes*, rend la chose croyable.

Si l'on s'en étoit tenu au récit de ces faits, on ne seroit pas aussi inquiet sur la bonne foi des observateurs ; et le merveilleux qui jette quelques doutes sur leurs récits, disparoîtroit bientôt quand on auroit pris soin de consulter la vérité. Mais comment ajouter foi à ces conceptions nombreuses dont parle Albucasis ? Il assure qu'une femme accoucha de dix-sept enfans bien formés. Avicenne en cite une autre qui eut un avortement dans le cours de la grossesse, et on trouva trente-trois enfans. Albert-le-Grand a vu des choses plus miraculeuses, c'est l'accouchement d'une Allemande qui mit au monde cent cinquante fœtus, tous séparés dans leurs enveloppes particulières, qu'on ouvrit pour les reconnoître. L'évêque Othon, frère de Guillaume, roi des Romains, bapsisa mille cinq cent quatorze enfans, que sa nièce Machtilde, comtesse de Henneberg, avoit eus d'une seule couche. On trouve encore des fables aussi absurdes dans les écrits des savans évêques contemporains d'Othon. Carpi en cite une qui mérite de trouver place ici. « Alexandre de Campo Fregoso, évêque de

» Ventimille, m'a juré sur sa foi de prélat, » dit cet anatomiste, qu'une femme de la » maison de Bucca-Nigra étoit accouchée » de seize enfans vivans, de la grandeur de » la paume de la main. Avec ces fœtus, on » avoit trouvé un monstre, ayant la forme » d'un cheval, qui étoit contenu avec tous » les enfans dans la même enveloppe. » On juge aisément qu'il faut avoir l'esprit bien disposé à la crédulité, pour ajouter foi à ces miraculeuses histoires.

CHAPITRE XLIII.

Grossesse avec volume excessif du bas-ventre.

L'ABDOMEN acquiert quelquefois un volume énorme dans la grossesse. Ce phénomène a lieu chez les femmes qui portent plusieurs enfans à-la-fois, ou qui ont des obstructions antérieures à la gestation, ou celles chez lesquelles la grossesse est compliquée avec l'hydropisie ascite, soit simple, soit enkistée. L'hydropisie de l'utérus avec la grossesse, détermine le même accident. Mais il n'est pas d'exemple d'une grossesse aussi extraordinaire que celle dont Paré cite l'observation,

d'après Pic de la Mirandole. Il s'agit d'une Italienne dont l'abdomen descendoit jusqu'aux genoux et faisoit une saillie monstrueuse. Elle en soutenoit le poids au moyen d'une large bande fixée au cou, et entourant cette grande capacité à sa partie inférieure.

Sans examiner ici les autres gestations dont on trouve des détails auxquels il est impossible d'ajouter foi; sans considérer même si Pic de la Mirandole n'a point exagéré le fait qu'il a consigné dans ses ouvrages, il est certain que quelques femmes grosses sont très-incommodées par l'excès du volume de l'abdomen. De la distension extrême des muscles et des tégumens du ventre, naît une atonie de ces parties auxquelles, ainsi que je l'ai dit ailleurs, il est très-difficile de rendre leur premier ressort. Il en résulte une espèce de sac désagréable, qui gêne les femmes dans la manière dont elles sont habillées; mais ce qui est plus fâcheux, c'est que les viscères ne sont plus soutenus. La moindre secousse leur fait éprouver des tiraillemens douloureux; les femmes ne peuvent se tenir droites sans éprouver de la foiblesse; elles ne supportent pas même un moment l'agenouillement. La disposition des viscères mal-contenus, leur donne une tendance à se déplacer,

parce qu'ils sont entraînés par leur poids. L'irritation qui tire son origine de ces accidens, rallentit la circulation dans ces parties, y fait staser le sang et la lymphe; d'où les engorgemens du foie, du mésentère, etc. Ces symptômes se succèdent quelquefois assez rapidement; en sorte que, dans l'espace d'une année, les maladies que j'ai nommées s'accumulent sur le même individu. C'est particulièrement chez les personnes dont la fibre élémentaire est foible, qu'on observe ces divers phénomènes se manifester coup sur coup. La santé se dérange tout à-fait par le vice des digestions, parce que les organes de cette fonction sont tiraillés par le poids des alimens. Cependant les malades souffrent moins quand l'estomac et les intestins sont remplis de nourriture : la raison en est que les substances prises en certaine quantité, se distribuant dans l'abdomen, forment un nouveau soutien aux viscères; ce qui prévient leur tiraillement et la *défaillance* qui en est la suite nécessaire. Les malades trompées par ce soulagement momentané, imaginent que leurs douleurs sont les signes assurés du besoin de manger; elles n'attendent pas, pour prendre de nouvelles nourritures, que les premières soient convenablement digérées;

la fatigue continuelle de l'estomac qui ne peut suffire au travail qu'on lui fait subir, cause des indigestions ; la nutrition s'altère : d'où toutes les autres affections qui sont le produit immédiat et éloigné de celle-ci.

Quelques précautions qu'on prenne dans une grossesse de la nature de celle dont je parle, il est impossible d'éviter la distension qui s'opérera dans les tégumens du bas-ventre ; mais on peut en diminuer l'excès jusqu'à un certain point, en soutenant, comme je l'ai dit plus haut, l'abdomen avec une large bande, de manière que le poids soit presqu'entièrement supporté par les épaules. On évitera, par cette méthode, la chute, si on peut parler ainsi, du ventre sur les genoux ; par conséquent on préviendra en partie l'atonie des tégumens.

On voit par ce qui précède, que les soins à donner aux femmes qui éprouvent de pareilles grossesses, ne se bornent pas, à beaucoup près, au temps de la gestation. En effet, ce n'est qu'après l'accouchement que les accidens énoncés plus haut se manifestent. Joignez à ceux-là les autres symptômes dont j'ai fait l'énumération en traitant de l'accouchement, en faisant connoître la facilité avec laquelle le fluide enfermé dans les parois de

la matrice et des parties environnantes, formoit des stases et des engouemens laiteux, lents, inflammatoires, putrides, etc. vous aurez réuni la somme d'accidens qu'on doit craindre chez les femmes dont l'abdomen a été prodigieusement distendu pendant la gestation.

S'il est une circonstance dans laquelle les bandages soient indiqués après l'enfantement, c'est assurément celle-ci : disons mieux, malgré l'opinion contraire d'un grand nombre d'accoucheurs célèbres, il est indispensable d'en faire usage, mais toujours avec les précautions que j'indiquerai en son temps, et en les adaptant à l'excès de distension opérée dans les tégumens du ventre ; en sorte que la compression sera continuée plus long-temps, à proportion que le volume aura excédé celui des grossesses ordinaires, et que la femme sera d'une constitution essentiellement plus foible. Ces deux principes ne doivent point être séparés l'un de l'autre, car leurs effets sont simultanés, et concourent ensemble à créer les mêmes affections morbifiques à l'avenir. L'Italienne, dont Paré nous a conservé le portrait, passoit derrière son cou une large bande qui descendoit au-dessous de l'abdomen ; ce moyen facilitoit

singulièrement la gestation; mais il n'étoit pas assez assuré, parce que la bande pouvoit glisser en avant, puisqu'elle n'étoit retenue par aucun lien; par conséquent elle pouvoit se porter vers la région ombilicale, et par là devenoit parfaitement inutile. Pour assurer l'effet de la bande, on la fera de la manière suivante : on formera deux épaulettes maintenues sur le dos et la poitrine, par un lien transversal. Des deux épaulettes descendra une bande qui sera très-large en bas, et faite en manière de sac, pour envelopper la partie inférieure de l'abdomen, observant de ne la point serrer en avant et en haut, afin de n'occasionner aucune compression. On l'attachera, si on le juge à propos, aux épaulettes, par des boucles, afin de pouvoir la fixer à la hauteur convenable, et l'abaisser quand on le jugera nécessaire. Pour empêcher qu'elle ne s'écarte dans la marche, et n'abandonne le bas-ventre à son poids, on la fixera en bas par des sous-cuisses. On rendra par ce moyen la circulation plus facile, en débarrassant le thorax du poids qui l'accabloit, et qui tendoit à diminuer sa capacité.

Quand l'écoulement des lochies sera cessé, on couvrira l'abdomen de compresses imbi-

bées de décoctions toniques, afin de forcer la fibre musculaire à reprendre son premier ressort. Les étoffes de laine sont préférables au linge, 1°. par ce qu'elles ne se refroidissent pas sur la chair, comme ce dernier, quand elles sont mouillées; 2°. parce que leur contact étant plus rude, elles suscitent par cela même l'irritabilité, et font, à quelques égards, l'office des frictions sèches. On juge d'avance qu'il seroit dangereux de tenir constamment l'abdomen refroidi par des linges mouillés; les inconvéniens qui résulteroient de cette négligence, sont aisés à pressentir: je ne les rapporterai pas ici. Les frictions sèches, réitérées deux à trois fois dans le jour, ranimeront aussi le ton de la fibre élémentaire. On fera les fomentations avec la décoction de kina, ou de centaurée, ou de petit chêne : tous les amers sont bons. On pourra ensuite se servir de décoctions aromatiques, mélées aux toniques. On terminera la curation par des astringens doux, comme les décoctions d'écorce de chêne, de maronnier d'Inde, de racines d'épine-vinette, des grenades, le myrthe, la prêle, les roses de Provins, etc. Il seroit plus facile de dissoudre dans une décoction tonique, à la dose d'une pinte, un scrupule d'alun.

On soutiendra les fomentations par des bandages ordinaires.

CHAPITRE XLIV.

Des Gerçures du bas-ventre.

LES femmes qui ont la fibre sèche et la peau peu extensible, sont exposées aux gerçures de l'abdomen, vers les derniers temps de la grossesse. Cette maladie est extrêmement rare : cependant elle mérite quelque attention. J'en ai vu un exemple. La personne qui avoit cette incommodité, avoit souffert des tiraillemens très-douloureux dans la peau. On ne prit aucune précaution pour les faire cesser, parce que ce genre de douleur est très-fréquent dans les premières gestations. La peau étoit luisante et très-tendue ; l'épiderme se rompit dans quelques endroits en formant des sillons. Il en sortit un peu de liquide sanguinolent. Le contact des habits rendoit les douleurs plus vives ; elles s'augmentoient par la marche et presque tous les mouvemens. Cette incommodité fut dissipée le jour de l'accouchement. On n'avoit pas pu déterminer cette femme à prendre le moindre soin d'elle-même.

On observera que cette gêne douloureuse interrompt le sommeil, et fatigue beaucoup les malades; on doit donc prendre les précautions nécessaires pour la faire cesser. Elles consistent dans l'usage des fomentations émollientes qui la préviennent ou qui la dissipent; dans celui des embrocations, des bains et des cataplasmes. En général, les linimens huileux trop long-temps appliqués sur la peau, ne valent rien. Les décoctions mucilagineuses sont préférables.

Par les mêmes moyens, on évite ces raies blanches, qui ont l'apparence de cicatrices, et qui sont désagréables à la vue. Quelques personnes leur donnent aussi le nom de gerçures, parce qu'elles naissent de la rupture du tissu cellulaire. Mais cette dénomination n'est applicable qu'au déchirement de l'épiderme ; nom qui le distingue des crevasses, en ce que ces dernières sont plus profondes, intéressent le tissu de la peau et se prolongent dans son épaisseur.

CHAPITRE XLV.

Grossesse avec hernie de l'aine et de l'ombilic.

L'EXPÉRIENCE journalière nous fait connoître que les hernies sont très-fréquemment suivies des accidens les plus graves. La cause la plus ordinaire de ces symptômes, est l'étranglement : ceux-ci ont lieu particulièrement dans deux circonstances ; ou lorsque des impulsions vives et réitérées font passer par l'ouverture une plus grande quantité de parties, ou lorsque la partie qui forme hernie est susceptible d'une extension nouvelle. Ce dernier phénomène naît dans les intestins, quand des matières expansibles ou des excrémens réunis en plus grande masse augmentent la capacité intérieure de la portion déplacée. Je ne parlerai point dans ce chapitre des changemens dont les bords de l'ouverture sont susceptibles, parce qu'ils sont les mêmes dans la grossesse que dans tout autre état. Les organes qui entrent dans la composition du bas-ventre étant dans un ramollissement continuel par la quantité de fluides qui inondent toute cette cavité dans la gestation,

tion, et les tégumens qui les environnent participant aussi à ce ramollissement, sont moins susceptibles de resserremens, de spasmes, de contractions et d'inflammations ; ils sont plus disposés à se dilater et par conséquent à fournir un passage plus facile à la partie déplacée. C'est aussi ce que l'observation confirme manifestement ; car les hernies acquièrent un volume rapide pendant la gestation.

Il suit de ces réflexions, qu'on doit considérer deux causes dans leur accroissement : une plus grande facilité à la distension de la part des bords primitivement écartés ; secondement un effort continuel qui tend à chasser au-dehors les organes dont la hernie est composée. Pour apprécier avec plus d'exactitude l'effort dont je parle, il est nécessaire de rappeler sommairement l'action de l'utérus sur les viscères de l'abdomen pendant la grossesse. En considérant dans les chapitres précédens le déplacement qu'elle occasionnoit, lorsque son volume augmenté remplit la plus grande partie de cette cavité, on a vu les intestins repoussés dans la région épigastrique, les grands vaisseaux comprimés, la vessie et le rectum resserrés au point de ne plus permettre le passage de l'urine

et des excrémens, le diaphragme élevé dans la poitrine, les poumons à la gêne dans le thorax, etc. Or, qu'on fasse réflexion maintenant quelle doit être son influence sur les hernies, on concevra bientôt que celles-ci arriveront promptement à un degré d'augmentation considérable.

Les suites de la grossesse ne se bornent pas aux inconvéniens que j'indique par rapport aux tumeurs herniaires. La compression des viscères est telle dans le bas-ventre, qu'il seroit bien difficile de réduire les hernies déjà anciennes, parce que la capacité qui est destinée à recevoir les parties dont elles sont formées, est entièrement remplie. La distension à laquelle les muscles du bas-ventre sont forcés à se prêter, montre aussi la difficulté de faire disparoître ces tumeurs. C'est donc dans les premiers mois de la gestation, qu'on doit s'appliquer à les réduire; car quand la grossesse est avancée, cette opération est très-difficile, quelquefois impossible. Ce précepte est sur-tout d'une vérité incontestable pour les hernies ombilicales. Une autre raison en confirme la vérité; c'est la difficulté de contenir les parties réduites dans leur place, au moyen des bandages convenables. Il n'en est pas

de même des hernies inguinales, parce que les os qui composent le bassin fournissent un point d'appui sur lequel on applique commodément les bandages, sans occasionner aucune gêne à l'abdomen, et sans comprimer les viscères.

Les hernies ombilicales mêmes sont quelquefois si grosses, que les efforts qu'on fait pour les réduire sont insuffisans : on est donc contraint à les laisser en liberté jusqu'après l'accouchement. Mais pendant que les contractions du bas-ventre expulsent le fœtus, les organes déplacés éprouvent eux-mêmes une portion de l'impulsion qui se porte sur la matrice ; nouvelle cause d'accroissement dans la hernie ombilicale. Il en résulte un autre accident plus marqué : si l'ouverture qui donne passage à la tumeur est spacieuse, les forces de l'impulsion se perdent sur la hernie, l'accouchement est retardé, la femme s'épuise et le fœtus reste dans la matrice.

Il est bien difficile qu'il ne survienne pas une sorte d'étranglement pendant le travail de l'enfantement. J'ai dit plus haut que les efforts violens, en poussant au-dehors les organes internes qui forment la hernie, occasionnoient un déplacement plus consi-

dérable ; ou, ce qui est la même chose, forçoient un plus grand nombre de parties à traverser l'ouverture qui leur donne passage. Il y a donc, dans ce moment, une compression vive exercée sur ces mêmes organes, puisque la dilatation qui favorise leur déplacement, ne s'accroit pas comme le volume qui fait effort pour la franchir. De cette compression naît la douleur, qui est d'autant plus violente, que les parties sont plus sensibles et plus fatiguées par la gêne antérieure qu'elles ont supportée. Or ces douleurs, devenues violentes, diminuent ou suspendent les impulsions nécessaires à la sortie du fœtus, et l'accouchement ne se termine pas.

Telle est la doctrine de la plupart des observateurs sur la question que j'examine. Lamotte ne paroît pas du même avis, par rapport aux hernies ombilicales. Il croit que la matrice venant à s'accroître, force les intestins d'occuper la région épigastrique, repousse la portion qui faisoit saillie par l'anneau ombilical dilaté, et que la tumeur n'est presque point apparente pendant la grossesse. Il pense aussi que si elle prend un accroissement rapide chez les femmes qui ont fait des enfans, ce n'est pas parce que

l'utérus a déplacé une plus grande quantité de parties, mais seulement parce qu'après l'accouchement, la *flaccité* des tégumens du bas-ventre leur fait perdre la résistance qu'ils auroient opposée à la sortie des organes qui composent la tumeur.

Je ne nie pas que la chose ne puisse se passer dans quelques cas, comme Lamotte l'indique; je crois aussi que les deux observations qu'il rapporte pour confirmer son sentiment, ne laissent aucun doute sur la vérité de sa doctrine; mais je pense que ces deux faits ne sont pas suffisans pour établir un systême exclusif, qui d'ailleurs est contredit par d'autres observations. La veuve d'un chirurgien, à Langres, avoit une hernie ombilicale, qui se forma dans un accouchement difficile : on n'y fit point d'attention. Une seconde grossesse rendit la tumeur beaucoup plus considérable, à proportion que le volume de la matrice s'augmentoit. Le même accident eut lieu dans les grossesses suivantes; en sorte qu'après avoir fait quatre enfans, tous les intestins étoient sortis du bas-ventre, et n'étoient plus soutenus que par la peau qui avoit formé un sac prolongé en pointe jusque sur le milieu des cuisses, et dont la base étoit très-large.

C'étoit, ainsi que je l'ai dit ailleurs, *un ventre placé sur un autre, mais d'une figure différente.*

L'opinion de Lamotte sur les hernies inguinales ne diffère point de celle des autres accoucheurs. Il convient que l'utérus repousse les intestins hors du bas-ventre, et que la tumeur s'accroît considérablement pendant la grossesse.

Quoi qu'il en soit, les femmes qui portent des hernies, sont exposées à des accidens plus nombreux pendant la gestation que dans tout autre temps; car indépendamment des coliques que le froid, les mauvaises digestions ou les vents occasionnent, les vomissemens auxquels la plupart sont sujettes causent quelquefois de l'étranglement, des douleurs violentes et l'inflammation des parties dont la tumeur est formée; en sorte qu'on est contraint d'en venir à l'opération. Les symptômes les plus ordinaires sont, ainsi que Mauriceau l'observe, les indigestions fréquentes, les coliques venteuses, et les tiraillemens douloureux qui se font sentir dans le bas-ventre.

Comme je ne parle ici de la hernie que par rapport à la grossesse, je ne dirai rien de ses causes, parce qu'elles sont connues;

j'ajouterai seulement que les femmes qui portent des vêtemens trop serrés, s'exposent à des symptômes plus fâcheux, qui sont l'accroissement de la tumeur et son étranglement.

Dès qu'on reconnoîtra l'existence d'une hernie, on fera en sorte de la réduire par les moyens usités. On fera porter aux femmes un bandage qui contienne les parties replacées et empêche leur sortie. Lamotte se servoit d'une plaque d'acier pour la hernie ombilicale. Il la fixoit avec des bandages médiocrement serrés. Je crois que cette méthode peut entraîner de grands inconvéniens : premièrement, on ne peut pas comprimer assez le ventre pour empêcher qu'une portion des intestins ne s'échappe par-dessous la plaque ; autrement il faudroit serrer les bandages d'une telle manière que la malade en seroit incommodée, et qu'elle ne les supporteroit pas long-temps ; ce qui rendroit cette précaution inutile. Secondement, les parties déplacées seroient exposées à des compressions douloureuses, toutes les fois qu'il y auroit des vomissemens, des toux opiniâtres et d'autres symptômes de cette nature, fréquens dans la grossesse. Dans toutes ces circonstances, la

plaque causeroit un pincement douloureux, qui détermineroit ensuite le vomissement et l'inflammation.

La méthode de Mauriceau est plus prudente : il se contentoit d'appliquer, sur le lieu où se formoit la tumeur, des compresses chaudes qu'il fixoit avec un bandage médiocrement serré, afin de prévenir le déplacement ultérieur. Quand il n'avoit pas pu réduire la hernie, il l'enveloppoit avec des compresses différemment disposées, pour empêcher son accroissement. Dans le premier cas, la plus grande épaisseur des compresses étoit maintenue sur l'ouverture qui donnoit passage à la tumeur herniaire : dans le second, elle entouroit la hernie, afin de faire un point fixe qui soutînt celles qui recouvroient les parties déplacées.

Toutes les fois qu'il y a dureté avec une plus grande sensibilité, on appliquera sur la hernie des linges imbibés de lait chaud, ou un cataplasme composé de substances émollientes, capables de donner de la souplesse aux parties qui sont irritées. Ensuite on procédera à la réduction, en observant de faire prendre à la malade une attitude dans laquelle les tégumens du bas-ventre soient dans le plus grand relâchement. Si les ca-

taplasmes sont sans effet, on baignera la malade. On n'attendra pas que les accidens deviennent graves pour faire usage de ces moyens ; parce que, si l'inflammation survient, sa marche est rapide : les vomissemens et le hoquet qui en sont la suite, occasionnent un trouble universel ; d'où l'avortement. Comme les fortes contractions du bas-ventre, qui tendent à expulser le fœtus, augmentent la compression des parties déplacées, la gangrène s'en empare promptement, à moins qu'on ait fait précédemment l'opération de la hernie.

On voit, par ce qui précède, que si l'opération étoit indiquée, on manqueroit absolument le but qu'on se seroit proposé, si on la retardoit trop long-temps; car elle ne seroit pas praticable pendant les douleurs de l'accouchement; autrement on exposeroit la malade au danger d'éprouver des incisions mal dirigées : on pourroit aussi ouvrir les intestins, et les suites de cette imprudence seroient très-fâcheuses.

La manière d'accoucher les femmes qui ont des hernies, mérite aussi un examen particulier. Lamotte recommande expressément de les faire coucher de façon que le bassin soit un peu élevé. Telle fut la pré-

caution qu'il crut indispensable pour une femme qui portoit une hernie énorme qu'on avoit tenté inutilement de réduire plusieurs fois pendant la grossesse. « La femme qui » souffroit des douleurs fortes, quoiqu'en- » core éloignée de son travail, consentit à » tout, dont la première chose fut de se » coucher sur le dos, en s'inclinant un peu » sur le côté gauche, qui étoit opposé à » celui de la descente, le siége un peu plus » élevé que le reste du corps; et incessam- » ment après que sa douleur fut passée, je » réduisis peu-à-peu sa descente; après quoi » je fis bien chauffer un linge double en » quatre, que j'appliquai dessus l'endroit, » et que je fis tenir par une femme adroite » avec sa main aplatie, en sorte que l'in- » testin, ou plutôt les instestins ne purent » pas ressortir au temps des douleurs; après » quoi je lui fis élever un peu la poitrine » et la tête, mais je laissai les reins comme » ils étoient pendant la réduction des » parties. »

CHAPITRE XLVI.

De la Grossesse avec hernie de la vessie, etc.

La femme d'un commissaire-ordonnateur de Metz, vint à Paris à-peu-près en 1780, pour y faire ses couches. Elle avoit une hernie de vessie. La tumeur s'étoit fait jour à travers les membranes du vagin. Il paroît, par ce que j'ai su des personnes qui la connoissoient particulièrement, qu'elle avoit une conduite peu réglée. Ces désordres avoient-ils donné naissance à la hernie? c'est ce que je ne puis affirmer, car je n'ai pas dû lui faire de questions, parce qu'elle n'avoit pas besoin de mes conseils.

Quoi qu'il en soit, son accouchement fut prompt et heureux. Ces sortes de hernies n'opposent pas ordinairement de grandes difficultés au travail, parce qu'en général elles sont très-aisément réduites avant l'accouchement. Il suffit de désemplir la vessie, pour faire rentrer la tumeur à sa place. Dans ce cas même, elle disparoît complètement. La portion de l'organe qui faisoit saillie dans le vagin, ne forme plus une éminence particulière après la réduction, parce que la

vessie reprend ses dimensions ordinaires. Il seroit dangereux de laisser la tumeur exposée aux compressions que lui feroit éprouver le fœtus à son passage; il pourroit survenir des contusions qui amèneroient à leur suite des maladies graves et en particulier l'inflammation de la vessie. Cette affection supprimeroit l'écoulement des lochies; d'où les accidens formidables qui résultent de la suppression de cette évacuation.

On trouve dans les Mémoires de l'académie de chirurgie une observation qui a une grande ressemblance avec celle qu'on vient de lire. M. Robert, chirurgien de Lille, trouva le vagin d'une femme sur le point d'accoucher, rempli par une tumeur qui ne paroissoit avoir d'adhérence avec cet organe, que par un point assez circonscrit. Il apprit de la malade qu'elle avoit de fréquentes envies d'uriner : cette connoissance, réunie à l'examen de la tumeur, qui lui parut remplie de liquide, le persuada que c'étoit une hernie de vessie. Il porta la sonde dans cet organe; mais l'urine ne coula qu'après qu'il eut comprimé la tumeur. C'est une manœuvre qui paroît indispensable dans la plupart des hernies de ce viscère. Il résulte au moins des expériences faites dans ces cas, que l'urine

ne passe point du sac herniaire dans la vessie, sans une légère compression. Il sera bon de consulter à ce sujet le Mémoire de M. Verdier, inséré dans le quatrième volume *in*-12 de ceux de l'académie de chirurgie.

C'est par la compression qu'on reconnoit très-promptement la nature du liquide renfermé dans les tumeurs qui forment la hernie de vessie ; parce que l'impulsion donnée au liquide en fait échapper une petite quantité par l'urèthre. On est donc convaincu par cet effet, qu'une portion de la vessie a été déplacée, soit par l'arcade de Fallope, soit à travers les membranes du vagin ; soit qu'enfin la hernie se présente au périné, comme il s'en trouve plusieurs exemples dans le mémoire que j'ai cité.

Dans le dernier cas, la portion de vessie déplacée s'est glissée entre le vagin et le rectum, en traversant les muscles releveurs de l'anus, pour former une tumeur au périné. De toutes les hernies existantes au temps de l'accouchement, celle-ci est à mon jugement une des plus dangereuses, et celle qui doit être suivie des plus grands accidens, si l'on n'a pas soin de dégorger la vessie avant que l'enfant ne fasse une forte compression par son passage.

En effet, dans le cas dont il s'agit, la vessie a dû souffrir une extension très-considérable, pour qu'une portion de son corps parvînt à un espace aussi éloigné de son siége naturel. Cette particularité seule est une maladie grave, puisqu'elle ne peut subsister que par l'atonie, suite de la dilatation extrême de l'organe dont on parle. Si à cette affection devenue essentielle, on réunit l'irritation presque continuelle qui résulte du tiraillement du même organe, par la plénitude constante de la portion qui fait hernie, on concevra combien la vessie a de disposition au spasme et à tous les accidens qui émanent de ce dernier accident ; par conséquent, le travail de l'enfantement peut être troublé par tous les symptômes qui naîtront de l'irritation de la vessie.

Supposons maintenant que, dans cet état de choses, le fœtus en passant exerce une compression forte sur la tumeur herniaire, nous aurons les résultats suivans : une extension outrée, produit de l'impulsion exercée sur la tumeur ; douleurs d'autant plus véhémentes, que la tumeur sera plus remplie, par conséquent plus comprimée sur les parties voisines ; irritation de l'organe malade, proportionnée à l'intensité des causes qu'on

vient d'énoncer. Ou la matrice continuera ses contractions jusqu'après la sortie du fœtus, ou elle les suspendra. Dans le premier cas, la compression démésurée et constante sur la tumeur pourra y déterminer la mortification ou la rupture ; dans le second, tous les accidens qui résulteront d'un accouchement interrompu et ses suites mortelles.

Outre tant de maux actuels à prévoir, reste l'examen des symptômes qui seroient le produit de l'atonie extrême de la vessie, si l'accouchement avoit eu lieu sans que la tumeur herniaire fût prise d'inflammation ou de mortification, ou enfin rompue. Mais comme ces différentes circonstances sont étrangères au plan de mon travail, il me suffit d'avoir donné l'explication des phénomènes dont elles tirent leur origine.

De tout ceci il faut conclure que dans l'accouchement d'une femme qui porte une hernie de vessie, exposée à la compression par le fœtus, rien n'est plus urgent que de vider la tumeur du liquide qu'elle renferme, et ensemble le corps de l'organe qui fait hernie par une portion de sa substance ; ce qu'on obtiendra par la méthode indiquée précédemment.

Reste un dernier précepte, qui a une ap-

plication générale à toutes les hernies; je veux parler dans ce moment de la nécessité de réduire la tumeur avant l'accouchement. De ce nombre on excepte celle du périné, qui ne paroît pas susceptible de réduction, et celles qui auroient contracté des adhérences par leur vétusté.

Lamotte dit qu'il accoucha une femme qui avoit une hernie entre *l'aine et le nombril*; il ne désigne pas d'une manière plus précise, quelles étoient les parties déplacées, et si elles s'étoient ouvertes une route dans la ligne blanche ou à travers les muscles du bas-ventre. Son inexactitude sur cet objet ne permet aucun détail plausible sur le véritable siége de cette tumeur. Il dit seulement que cette maladie, qu'on attribuoit aux manœuvres violentes exercées au moyen d'un crochet, dans un accouchement précédent, doit être rapportée à une autre cause. Il ne donne aucune raison de son opinion.

La grossesse peut encore se compliquer avec une hernie, par l'ouverture spacieuse des os innominés, qui n'est fermée que par le péritoine et les muscles obturateurs : je parle du trou ovalaire. Garengeot, Gunzius, professeur à Leipsick, Lemaire, chirurgien de Strasbourg, Zoega, chirurgien de Dannemark,

nemark, Casselorm, professeur d'anatomie de Berlin, citent des exemples de cette maladie. Les accoucheurs ne rapportent aucune observation qui constate que la grossesse ait été réunie à cette sorte de hernie.

Quant à celle dont Lamotte a parlé, et qui étoit située entre l'aine et l'ombilic, elle exige les mêmes moyens contentifs que l'ombilicale. J'ai dit en quoi consistoit la cure palliative de cette maladie, dans le chapitre qui a pour objet la hernie de l'ombilic compliquée avec la grossesse.

CHAPITRE XLVII.

De la Grossesse compliquée de la hernie de matrice.

Quoique la hernie de matrice soit ordinairement accompagnée d'engorgement, et que l'irritation qui est une suite du tiraillement de ses attaches, attire sur ce viscère une abondance de fluides qui se coagule dans ses parois, cependant les commencemens de cette affection n'empêchent pas qu'une femme ne puisse concevoir. Il n'est donc pas aussi vrai qu'on l'a prétendu jus-

qu'alors, que des obstructions partielles de l'utérus soient une cause absolue de stérilité. J'ai démontré que cette opinion n'étoit pas fondée, comme on l'avoit pensé d'après le témoignage des auteurs les plus célèbres. Il en est de même de la hernie de l'utérus, par rapport à la grossesse. Trincavella a vu une femme qui devint grosse, malgré que la matrice fût pendante entre les cuisses. Il seroit à désirer qu'il eût donné l'histoire de cette gestation, avec celle des symptômes qui l'avoient accompagnée ; il se contente d'ajouter qu'elle fut suivie d'un avortement qui fit mourir cette femme.

Malgré que cette observation ne présente qu'un fait dénué des circonstances qui lui étoient particulières, il n'est pas difficile de connoître la cause de cet avortement. La matrice pendante hors de la vulve, causoit un tiraillement fatigant, capable de déterminer, peu de temps après la conception, des contractions violentes de la part de ce viscère. Le tiraillement devenoit d'autant plus considérable, que le volume de la matrice croissoit rapidement pendant la grossesse : d'où résultoit une augmentation dans son poids, qui ne pouvoit manquer d'accélérer la naissance des accidens qui ont

causé l'avortement. La difficulté de la part de l'utérus, de céder à l'extension nécessaire au développement du fœtus, étoit un autre inconvénient qui dépendoit du spasme continuel du viscère, et de l'épaississement de ses parois; tels ont été les phénomènes capables d'occasionner l'avortement chez la femme qui fait le sujet de l'observation rapportée par Trincavella.

Abandonner une telle grossesse à la nature, c'est, comme on le voit par le fait que je cite, exposer la mère et le fœtus à une mort presque certaine; il me semble qu'on pourroit, dans quelques circonstances, éviter ou au moins diminuer les dangers dont cet état est accompagné. Ou la hernie ne peut plus être réduite, ou l'utérus peut encore être replacé dans le lieu qu'il doit occuper : dans le dernier cas, en soutenant le viscère dans sa position naturelle, au moyen d'un pessaire, la grossesse parcourra ses temps, et l'accouchement sera aussi heureux que si l'utérus n'avoit pas été dérangé, pourvu qu'on prenne les précautions nécessaires pendant la sortie du fœtus. Rousset a connu des femmes qui ont conçu en portant des pessaires, et qui ont eu plusieurs enfans, malgré la présence de cet instrument dans le fond du vagin; il

ajoute que la grossesse n'est pas devenue plus dangereuse.

Si la hernie n'a pu être réduite, l'avortement sera inévitable, parce que l'extension de l'utérus n'a lieu qu'aux dépens de l'allongement des ligamens ; et c'est, comme je l'ai prouvé ailleurs, du tiraillement des ligamens que naissent souvent les spasmes et l'irritation qui déterminent les contractions de l'utérus. En vain on soutiendroit le poids de ce viscère par des bandages convenables, en vain on porteroit le ramollissement dans sa substance, par les moyens les plus appropriés, le tiraillement des ligamens seroit toujours violent, dans les derniers temps. Que faire dans une circonstance aussi délicate ? La mère est exposée à encourir les suites de l'avortement ; quant au fœtus, il y a lieu de penser qu'on ne doit pas espérer de le conserver. C'est donc moins des dangers auxquels il est exposé, que de ceux qui menacent sa mère, qu'on doit essentiellement s'occuper.

En attendant l'avortement, on facilitera la sortie de l'embryon, en procurant à la matrice la souplesse nécessaire pour que son orifice se dilate aisément ; on y parviendra par l'usage des bains, des fomentations

émollientes et sur-tout des fumigations. Ces moyens d'ailleurs, en procurant une dilatation plus facile au tissu de l'utérus, contribueront aussi à la conservation du fœtus, pendant un certain temps ; et s'il peut vivre jusqu'à l'âge de sept à huit mois, on peut espérer de le conserver après sa naissance.

On conçoit que la mère est forcée à garder constamment une attitude qui empêche le poids de la matrice à déterminer les accidens dont j'ai parlé précédemment. On l'engagera à rester couchée le plus long-temps qu'il sera possible ; on rendra l'accroissement du fœtus moins prompt, par des saignées réitérées, selon les forces de la malade ; et avec cette précaution, la grossesse sera moins dangereuse.

Quand la malade restera en station, ou qu'elle marchera, on préviendra le tiraillement des ligamens, en soutenant l'utérus par un bandage convenable. On fera en sorte que la matrice repose sur une pelotte molette de charpie imbibée de décoction émolliente, ou d'autre substance qui s'oppose aux contusions qui résulteroient d'un contact trop solide.

Il existe des hernies d'une autre espèce, qui n'excluent pas la possibilité de concevoir. Ruisch a vu une femme qui, après une

suppuration à l'aine, eut une hernie de matrice et devint grosse, et par les progrès de la gestation, la matrice se porta jusqu'aux genoux. L'accoucheuse fut assez adroite et assez heureuse pour réduire cette hernie, et terminer l'accouchement à la manière ordinaire. Cette opération n'est pas toujours suivie d'un succès si marqué ; dans ce cas, il ne reste de ressource que dans l'ouverture de la tumeur. C'est l'opinion de Sennert qui rapporte le fait suivant.

La femme d'un tonnelier aidoit son mari à courber une perche, pour en former des cerceaux ; elle fut frappée dans l'aine gauche par l'extrémité de la perche. Quelque temps après survint une hernie qui eut des progrès si rapides, qu'il fut impossible de faire rentrer la tumeur dans l'abdomen. Cette femme étoit enceinte. On sentoit les mouvemens de l'enfant. La hernie étoit si considérable, que la malade fut obligée de la soutenir avec un bandage ; elle la portoit tantôt sur une cuisse et tantôt sur l'autre. Les parens et le mari de la malade, inquiets sur son état, consultèrent Sennert ; celui-ci leur assura qu'il n'existoit aucun moyen de réduire la tumeur, pour que l'accouchement se fît par les voies naturelles, et qu'il falloit ouvrir le

viscère pour en tirer l'enfant à l'époque de l'accouchement. Les douleurs de l'accouchement se manifestèrent, elles devinrent pressantes. On suivit le conseil de Sennert : on ouvrit la matrice, on en tira l'enfant vivant avec le placenta; il fut impossible après l'opération, de réduire la matrice; la peau fut rapprochée par quelques points de suture, et la matrice se resserra insensiblement.

Guillaume Fabrice rapporte dans ses ouvrages une lettre qui lui a été adressée par Michel Doringius, sur une hernie avec grossesse; cette observation est remarquable par la conformité des circonstances qui l'accompagnent, avec celle qui nous a été transmise par Sennert. Une femme pauvre, dit Doringius, d'un caractère impatient et colère, ne voulut pas souffrir les secours d'une accoucheuse, lorsqu'elle eut son premier enfant. Elle se délivra elle-même; mais elle sentit qu'elle s'étoit blessée. Malgré cet événement, elle eut encore huit enfans, sans qu'il lui arrivât d'accidens. Elle avoit remarqué, après son premier accouchement, une tumeur très-petite à l'aine gauche. Après quelques tentatives infructueuses pour se guérir de cette maladie, elle ne suivit plus les conseils qu'on lui donnoit. Cependant,

la tumeur croissoit toujours en volume. Elle s'augmenta au point qu'elle s'étendoit jusqu'aux genoux.

On s'assura par des signes bien caractérisés, de l'existence d'un nouveau fœtus contenu dans cette tumeur. La femme qui la portoit éprouvoit des douleurs violentes, et ne pouvoit exécuter aucun mouvement, sans augmenter ses souffrances ; elle étoit obligée de porter et de soutenir cette masse prodigieuse, toutes les fois qu'elle vouloit s'asseoir ou se coucher.

Le temps d'accoucher arriva. Les magistrats de la ville recommandèrent aux médecins et chirurgiens de donner toutes sortes de secours à cette malheureuse femme, dont ils prirent un soin particulier à cause de sa pauvreté. Après un examen attentif de son état, il fut reconnu qu'il étoit impossible de l'accoucher par les voies naturelles. On proposa l'ouverture de la tumeur, comme l'unique moyen de délivrer la mère et de sauver l'enfant. La malade consentit à l'opération qu'on pratiqua. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on en tira un fœtus assez bien portant, qui vécut six mois ; mais la mère mourut le troisième jour de l'opération.

Quand la hernie a contracté des adhé-

rences avec les parties voisines, on ne peut pas tenter la réduction, puisqu'elle est devenue impossible. Il ne reste dans cette circonstance d'autre moyen que l'ouverture de la tumeur. Quand même il n'y auroit pas d'adhérences manifestes, il seroit bien difficile de replacer l'utérus; car si la hernie s'est faite dans les commencemens de la grossesse, elle n'avoit pas acquis alors un volume considérable. Mais celui auquel elle est parvenue par la suite, ne permet plus la réduction, à moins que l'ouverture qui lui a donné passage ne se soit agrandie proportionnellement à l'accroissement de l'utérus. Il seroit donc imprudent d'employer des efforts violens pour tenter la réduction, parce qu'on pourroit irriter la matrice, la faire entrer en contraction et occasionner son déchirement; accident qui seroit d'autant plus grave, que le déchirement pourroit avoir lieu à une face éloignée de celle qui se présente à l'extérieur : par conséquent, on ne seroit pas dispensé de pratiquer une nouvelle ouverture à la tumeur, pour en dégager l'enfant et ses enveloppes. D'une autre part, l'hémorragie qui seroit la suite du déchirement, causeroit des épanchemens dont l'issue seroit mortelle ; car le fluide extravasé s'in-

sinueroit dans des parties éloignées ou profondes, auxquelles il seroit impossible de parvenir pour en procurer l'écoulement.

Le vrai moyen (comme le remarque judicieusement M. Simon, dans un Mémoire publié parmi ceux de l'académie de chirurgie) d'éviter les accidens, est de remédier à la hernie, dans les premiers temps que le mal s'est manifesté, parce qu'alors la réduction est praticable. On fait des compressions modérées sur la partie dilatée, en rapprochant, autant qu'il est possible, les côtés par des bandages convenables et médiocrement serrés. On fait garder à la malade une position propre à favoriser l'effet de ces moyens. De cette manière, on prévient les adhérences que la hernie auroit contractées avec les parties voisines; ce qui est d'autant plus indispensable que les adhérences nécessiteroient dans la suite l'opération césarienne ou l'ouverture de la tumeur, comme on a été contraint de la pratiquer dans les circonstances rapportées ci-dessus.

Fin du premier Volume.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Chapitres du premier Volume.

